4.4.152

LETTRES
ET
NEGOCIATIONS
DE MESSIEURS LE MARECHAL
D'ESTRADES,
COLBERT, Marquis de CROISSY, & du Comte d'AVAUX,
Ambaſſadeurs Plenipotentiaires du Roi de France, à la
PAIX DE NIMEGUE,
ET LES
REPONSES & INSTRUCTIONS du ROI, & de Monſieur de POMPONNE.
TOME SECOND.
Contenant les Lettres de 1677.

A LA HAYE,
Chez ADRIAN MOETJENS.

M. DCC. X.

4.4.182

LETTRES

De Messieurs le Maréchal

D'ESTRADES,

COLBERT ET D'AVAUX,

Ambassadeurs Plenipotentiaires de Sa Majesté Très-Chrêtienne, à la Paix de Nimegue.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi,

Du prémier Janvier 1677.

SIRE,

Nous reçûmes hier la Dépêche, dont il a plû à vôtre Majesté, nous honnorer, du 24. Décembre, & nous pouvons dire que

les nouvelles facilitez qu'elle nous apporte pour l'avancement de la Paix, ne pouvoient venir plus à propos, qu'avec la nouvelle que nous recevons de la Victoire remportée par le Roi de Suéde ſur le Roi de Dannemark, qui nous donne d'autant plus de lieu de faire voir aux Mediateurs, que tous les bons ſuccès, dont il plaît à Dieu benir les Armes de V. M. ou celles de ſes Alliez, augmentent toûjours en Elle le deſir de donner la Paix à toute l'Europe. Nous avons déja Concerté avec Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suede, les moyens de terminer toutes les difficultez des Plein-pouvoirs, ſuivant l'ordre que V. M. nous en donne, & nous croyons devoir plûtôt remettre au premier ordinaire à l'informer de ce que nous avons fait pour ſortir de ce premier embarras, que de la fatiguer encore par celles-ci, du détail ennuyeux des chicanes qu'on a continué de nous faire, pour attendre la venuë du Comte de Kinsky, qui n'eſt pas encore arrivé, & qui pourroit bien trouver de nouveaux pretextes de retardemens, s'il les croyoit capables d'en apporter à la Negociation. Elle ne peut être qu'heureuſe, s'il plaît à Dieu exaucer les vœux que nous faiſons avec toute la France, à ce qu'il comble V. M. de toute ſorte de proſperitez pendant cette année, & autant d'autres que vous deſirent, avec tout le zéle & le reſpect poſſible,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du premier Janvier 1677.

NOus eſperons, Monſieur, que nous vous pourrons écrire par le premier Ordinaire, ou que nous avons entierement terminé toutes les difficultez qu'on nous a faites ſur nos Plein-pouvoirs, ou que Meſſieurs les Ambaſſadeurs des Etats Generaux & de leurs Alliez ſeront obligez d'avouër, qu'ils ne veulent rien faire juſqu'à-ce que Monſieur le Comte de Kinsky ſoit arrivé. Monſieur Jenkins nous a déja preparé à cette miſerable deffaite, qui ne laiſſera pas aux Ennemis de la France, aucun moyen de rejetter ſur nous le blâme du retardement de la Paix, nous propoſant un modelle de pourvoir tous enſemble, à celui que vous nous avez expedié, ſi ce n'eſt que nous en avons retranché tous les termes que les Ambaſſadeurs des Etats Generaux ont rejetté : s'il n'eſt pas agréé, nous conſentirons à celui dont nous vous avons envoyé la Copie, par le dernier ordinaire en y changeant quelque choſe. Si on ne ſe contente pas d'un ſeul

Plein-pouvoirs, & qu'on perſiſte à en vouloir d'autre, ainſi que Monſieur de Peverning ſoûtient être abſolument neceſſaire, on tâchera de les reduire à quatre, à cauſe de la conſequence, que celui qu'on demande pour l'Electeur de Brandebourg feroit pour tous les autres Princes d'Allemagne ; & Meſſieurs les Mediateurs avoüent eux-mêmes, qu'il ſuffira que Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suede, en promettent, ainſi qu'ils l'ont offert, un du Roi leur maître, pour cet effet Electeur. Des quatre il y en aura deux, l'un pour l'Empereur, & l'autre pour l'Eſpagne, dans leſquels on fera mention expreſſe de la mediation du Pape, dans les deux autres en termes Generaux ſeulement, ſuivant le projet que nous vous envoyons. Enfin, Monſieur, ſi nous ne pouvons terminer ces difficultez en la maniere que nous le ſouhaitons, ce ſera en celle que nous pourrons.

Il eſt venu ici un homme qui s'appelle Monſieur de Gloxin, qu'un de nous a vû Envoyé de feu Monſieur l'Electeur de Mayence, en Angleterre, & qui dit avoir auſſi été Envoyé vers le Roy, & être à preſent obligé de ſe retirer de Mayence, pour fuir la perſecution des Miniſtres de l'Empereur. Il nous a fait des propoſitions aſſez vagues, & qui témoignent plûtôt une grande envie d'être employé, & de ſubſiſter qu'une apparence de ſuccès : mais pour ne rien obmettre de ce qui pourroit, peut-être, contre nôtre opinion, produire quel-

quelque bon effet pour le ſervice du Roy, nous vous dirons ſuccintement, Monſieur, qu'il nous a premierement aſſuré, que la plûpart des Princes d'Allemagne ſouhaiteroient qu'il s'y formât un parti Neutre, pour contrequarrer la trop grande puiſſance de l'Empereur, & empêcher même la ruine entiere des Suedois; que l'Electeur de Saxe, & beaucoup d'autres Princes ſont dans ce ſentiment, & qu'il croit, que ſi cette affaire étoit bien negociée, elle pourroit avoir un bon ſuccès. Il propoſe d'agir pour cet effet, ſous une commiſſion du Roi d'Angleterre, & ſous pretexte d'exhorter les Princes d'Allemagne de concourir à la Paix, il a ajouté, que pour donner quelque commencement à cette Negociation, il faut écouter les propoſitions, que fait Monſieur le Duc de Saxe Hall, de faire pour le ſervice de la Suede, une levée de cinq ou ſix mil hommes, dans le Pays de Maldebourg, dont il eſt Adminiſtrateur, de remettre même Maldebourg entre les mains des Suedois, s'ils ſont en état de s'en prevaloir; il aſſeure que l'Electeur de Saxe appuyera les interêts de ſon Frere, & ſi une fois le parti de Suede reprend vigueur en Allemagne, il donnera lieu à beaucoup d'autres Princes, qui ne peuvent plus ſouffrir que l'Empereur les accable de quartiers d'hyver, & gouverne deſpotiquement, à entrer dans le parti de Neutralité, ce qui obligeroit l'Empereur à faire la Paix. Enfin, Monſieur, toutes ces grandes Propoſitions tombent à

faire payer par avance à ce Prince de Saxe, vingt-deux, ou vingt-trois mille écus, qu'il prétend lui être dûs, pour la ſubſiſtance de quelque Regiment, qu'il a ci-devant levé pour le ſervice du Roy, ou pour celui de l'Electeur de Cologne. Vous jugerez mieux que nous, Monſieur, ſi l'on peut faire quelque bon uſage de ces Propoſitions, & ſi ledit Sieur de Gloxin, que vous connoîtrez peut-être, merite que l'on accepte l'offre qu'il fait de paſſer en France. Nous ſouhaitons, Monſieur, que dans l'année, en laquelle nous entrons, tout vous ſoit heureux; & qu'elle ſoit ſuivie de beaucoup d'autres ſemblables. Etans, &c.

Ajoûté.

Meſſieurs les Mediateurs, nous ont fait voir une Lettre du Magiſtrat de la Ville d'Hambourg, par laquelle il ſe juſtifie le mieux qu'il peut, des ſujets que cette Ville a donnez au Roy, de la traiter comme Ennemie; & demande, qu'il plaiſe à S. M. accorder des Paſſeports pour les Deputez qu'ils pretendent envoyer en cette Aſſemblée. Il vous plaira, Monſieur, nous faire ſçavoir ce que nous aurons à répondre ſur cela aux Mediateurs, au cas que Sa Majeſté ne juge pas à propos d'en accorder.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 7. Janvier 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux, la Depêche que vous m'avez écrite le 25. du mois paſſé, eſt preſque toute ſur la difficulté que vous avoit faite l'Ambaſſadeur de Brandebourg, de ne point recevoir viſite, ſi vous ne donnez à ſon Collegue, comme à lui, le traitement d'Excellence, & la main. Il eſt étrange qu'il ait voulu s'arrêter à une pretention qui eſt détruite par un uſage continuel, & dont les exemples ſont encore ſi recens dans la Diete de Francfort pour l'élection de l'Empereur. J'ai fort approuvé, que vous ayez appuyé ſur une coutume, dont vous ne pouvez vous departir, ſans faire tort à vôtre Caractere. Le Sieur Somnits auroit dû prendre d'abord, l'expedient qu'il vous a fait propoſer depuis, de recevoir ſeul vôtre viſite, & de vous la rendre à tous trois, mais ce temperamment paroît aujourd'hui peu praticable, puis que depuis le long tems que cette difficulté dure, il aura ſans doute viſité d'autres Ambaſſadeurs, & qu'en ce cas, vous n'êtes plus en état de recevoir

ſa viſite. Je vous ay preſcrit par vos inſtructions, je vous le confirme encore, que vous ayez à refuſer les viſites des Miniſtres qui ne commenceront pas par vous à les rendre. Des Expediens que vous propoſez pour leur faire connoître la conduite que vous êtes obligez de tenir, je n'approuve pas que vous leur faſſiez témoigner, lors que vous leur envoyerez demander Audience, que vous pretendez avec juſtice, qu'ils vous voyent avant tous les autres Ambaſſadeurs. Ce ſeroit faire paroître un doute que vous ne devez pas avoir ſur une matiere qui ne peut en receevoir; mais en cas qu'ils vous envoyent demander l'heure qu'ils pourroient aller chez vous, & que vous ſçeuſſiez alors qu'ils euſſent été chez quelqu'autre Ambaſſadeur, vous refuſerez de les recevoir, & leur en ferez connoître la cauſe. Que s'il arrivoit, ainſi que vous le ſuppoſez, qu'ils euſſent envoyez divers Gentilshommes, en même tems, chez divers Ambaſſadeurs, & que dans la juſte croyance qu'ils devoient commencer par vous, vous leur euſſiez aſſigné une heure; ſi dans ce tems, ils faiſoient une autre viſite la premiere, & qu'ils vinſſent enſuite chez vous, ce ſeroit alors que les laiſſant venir juſqu'à vôtre porte, vous leur feriez dire, qu'ils ne vous pourroient voir. Par toutes ces raiſons & manieres, vous établirez la connoiſſance que je deſire qu'on ait à Nimegue, qu'après les Mediateurs, qui ne portent point de conſequence, & les Ambaſſadeurs

ſadeurs de l'Empereur ; vous vous maintiendrez dans toute la prerogative qui m'eſt dûë.

Pour ce qui touche la difficulté que vous faites, qu'ayant rendu enſemble, vos premieres viſites, il ſeroit juſte que vous reçuſſiez ſeparément celles qui vous ſeroient renduës ; Quoi que vous marquez qu'il en ſoit uſé de cette ſorte à l'égard des Ambaſſadeurs d'Angleterre : les mêmes raiſons qui m'ont fait voir, des inconveniens à cette conduite, me paroiſſent ſubſiſter toûjours de la même ſorte que vous pretendez, que la reſtitution des viſites ſe faſſe ſeparément à vôtre égard ; les Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne, pourroient demander, que vous les viſitaſſiez en particulier ; & c'eſt retomber dans l'embaras, que j'ai jugé à propos d'éviter ; l'exemple même des Villes Anſeatiques au Traité de Munſter, ne ſemble pas pouvoir avoir de force en cette rencontre, puiſque les pretentions que l'on peut avoir à l'égard des Villes ſi peu conſiderables, ne pourroient pas ſe ſoutenir de même avec les Couronnes. Ainſi je juge toûjours à propos, que comme vous rendrez vos premieres viſites enſemble, vous receviez de même conjointement celles qui vous ſeroient renduës, à moins que les Miniſtres d'eux-mêmes ne vous les fiſſent demander ſeparément, mais pour ce qui eſt de la pretention, il ne ſera pas à propos que vous vous en declariez.

Je vous ai mis en main tant de facilitez,

touchant les difficultez que l'on avoit fait naître ſur les Plein-pouvoirs, qu'à moins d'un deſſein formé d'éloigner les Conferences, elle ſeroient finies il y a long-tems.

Il paroît même que les Etats Generaux les ont crû bien foibles, lors qu'ils ont abandonné toutes les autres, pour inſiſter ſeulement, que la Mediation du Pape ne fut point nommée; le plus court, ainſi que le Sieur Beverning l'a propoſé, ſeroit de n'en mentionner aucune, ſi les Ambaſſadeurs d'Angleterre y vouloient conſentir: mais ſur ce point même, je vous ay mis en main de quoi ne pas retarder la Negociation; & ſi le Sieur Beverning avoit parlé ſincerement, il doit s'être expliqué à cette heure des Propoſitions qu'il s'étoit declaré, qu'il vouloit faire. Le ſeul fruit, que je me promets de la conduite que je vous ai ordonné de tenir, eſt de faire voir, qu'au milieu des avantages de la guerre, je me rends facile ſur tout ce qui peut conduire à la Paix. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à S. Germain en Laye, le 7. jour de Janvier mille ſix cent ſoixante-dix-ſept, ſigné Louïs, & plus bas Arnauld.

LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 7. Janvier 1677.

LA Lettre du Roi répond amplement, Meſſieurs, à vôtre depêche, & à la Lettre particuliere, qu'il vous a plû de m'écrire le 25. du mois paſſé. Elle vous fait connoître les ſentimens de Sa Majeſté, ſur les Ceremonies de vos viſites : en vain voudrois-je y ajouter quelque choſe.

J'accuſeray la reception de vos deux Lettres des 29. du mois paſſé, & premier de celui-ci ; & dont je ne puis rendre compte que ce matin à Sa Majeſté. Ce qui me reſte, eſt de vous aſſeurer, Meſſieurs, que je ſuis entierement à vous, & de vous ſouhaiter, & pour vôtre gloire particuliere, & pour le bien de l'Europe, que cette année ſoit heureuſe, pour le grand Ouvrage que vous avez entre les mains.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 8. Janvier 1677.

SIRE,

La depêche de V. M. du 31. de l'autre mois, & la precedente, ont levé les difficultez apportées juſqu'à preſent ſur les Plein-pouvoirs, & prevenu toutes celles qui pourroient y être formées à l'avenir, de ſorte que dans l'état où elles nous ont mis de pouvoir faire parler nettement les Ambaſſadeurs d'Hollande, nous aurons bien-tôt lieu de rendre compte à V. M. ſi toutes les avances & promeſſes qu'ils nous ont faites, & fait faire d'entrer en matiere, auront été de bonne foy, ou ſi ce n'auroit été que des artifices pour gagner tems & favoriſer les évaſions de leurs Alliez, & nous n'obmettrons rien pour l'éxecution de tous les autres ordres que V. M. nous donne ſur cela, que nous entendons fort bien.

Nous avons fait une découverte d'un obſtacle à l'avancement du Traité ſeparé avec les Etats. C'eſt par deux des Mediateurs, dont le troiſiéme qui eſt Mylord Berkley a fait confidence à moy d'Avaux, dans

dans une Conference que j'ay euë avec luy, après avoir éxigé le dernier ſecret que je luy ay promis, avec tous les remerciemens qu'une choſe auſſi importante que celle là le meritoit.

Cette découverte, Sire, dont nous rendons Compte à V. M., & que Meſſieurs Temple & Jenkins, ayant apprehendé que nous ne fiſſions un Traité avec les Etats Generaux, parce que d'un côté ils le jugent conforme à nos Interêts, & qu'ils avoient connu & penetré d'un autre, par les diſcours de Beverning, que ſi les Alliez ne ſe rendoient raiſonnables ſur les Conditions de la Paix, ſes Maîtres pourroient bien, en ce cas, faire leur Traité ſeparé, leſdits Sieurs Temple & Jenkins, dans cette crainte d'un Traité ſeparé, & pour l'empêcher ſe ſont portez à en écrire au Roy de la G. B. leur Maître & à luy remontrer de quelle conſequence ſeroit à l'Angleterre un pareil Traité entre la France & la Hollande, & ce par une Lettre faite à l'inſçû de Mylord Berkley, lequel ayant heureuſement ſurpris Monſieur Jenkins, comme il l'écrivoit, & s'en étant ſcandaliſé & plaint, il n'en pût tirer d'autre réponſe, ſinon que ſi ce n'étoit pas ſon avis, il pouvoit mettre ſes raiſons contraires au bas de la Lettre.

Vôtre Majeſté jugera de ce diſcours, que nous allons trouver les Mediateurs oppoſez, en tout ce que nous voudrons faire par leur Mediation en ce Traité particulier, & que le plus avantageux pour ſon

ſervice, ſera de traiter autant que nous pourrons directement avec Monſieur de Beverning.

Nous rendrons réponſe à Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suede dans les termes que V. M. nous preſcrit, ſur la demande de Monſieur de Koniſmark de 10000. écus d'avance par mois de ſubſide ſur le terme de Juillet.

Depuis nôtre derniere depêche, Meſſieurs les Mediateurs, nous ſont venus parler de la part de Monſieur de Kinsky, pour ſçavoir de quelle maniere nous aurions à agir avec luy, afin de faire les choſes, ſi elles étoient faiſables, honnêtement de part & d'autre, auxquels après qu'ils nous ont certifié que les choſes étoient entieres, & que Monſieur de Kinsky n'avoit point fait notifier ſon arrivée à perſonne, nous n'avons eu aucune peine à leur repondre après le remerciement ordinaire, que nôtre intention étoit de rendre tout l'honneur qui étoit dû au Caractere, & à la perſonne de Monſieur de Kinsky, & qu'auſſi-tôt qu'il nous auroit fait ſçavoir ſon arrivée nous luy envoyerions dans le même moment faire un Compliment & luy demander Audience, avec toutes les marques de nôtre reſpect pour S M. I., étant bien perſuadez qu'il témoignera le ſien pour V. M. en nous rendant la premiere viſite qui eſt dûë à ſes Ambaſſadeurs, & nous ſommes à attendre ſur cela reponſe de Meſſieurs les Mediateurs, nous ſommes avec reſpect,

SIRE,

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 8. Janvier 1677.

NOus avons, Monſieur, reçû la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du 31. du mois paſſé, avec la depêche de S. M. Nous croyons devoir ajoûter à ce que nous avons l'honneur d'écrire au Roy, de la confidence que Mylord Berkley a faite à l'un de nous, qu'après luy avoir rendu les témoignages d'obligation & de reconnoiſſance de ce ſervice, & luy avoir promis le ſecret que la choſe demande, il prit occaſion de s'étendre encore davantage & de luy dire qu'il étoit regardé icy comme un homme attaché à la France; Que Dom Pedro Ronquillo, avoit vû ſes Collegues en particulier & ne luy avoit pas fait faire le moindre compliment; que Monſieur de Kinsky ne luy avoit rien dit non plus, & qu'il n'y avoit pas juſques à ſes Collegues qui ne ſe deffiaſſent de luy; que cependant il recevoit une petite mortification en France, qu'il dit qu'on ne feroit pas à un autre, c'eſt pour ſon bagage qui eſt arrêté à Rouen, pour quel-

quelque raiſon que nous ne ſçavons pas, nous ſommes, Monſieur, entierement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 12. Janvier 1677.

SIRE,

Les Mediateurs nous ſont venus rendre la reponſe de Monſieur de Kinsky, ſur celle que nous leur avions faite au ſujet de ſa premiere viſite, & dont nous avons rendu Compte à V. M. dans nôtre derniere depêche. Ils nous ont dit que Monſieur de Kinsky leur avoit declaré qu'il en uſeroit avec nous comme on en uſe dans toutes les Cours de l'Europe, & dans le St. Empire. Nous nous ſommes deffiez de ces paroles ambiguës, & nous avons fait connoître à Meſſieurs les Mediateurs qu'il n'étoit icy, ni de la bienſeance, ni de nôtre dignité d'entrer dans de certains détails qu'il étoit neceſſaire pourtant d'expliquer à Monſieur de Kinsky, & qu'il étoit plus convenable que cela vint d'eux Mediateurs, par exemple de luy propoſer comme des expediens pour ſortir de cette affaire qu'il les aſſurât de n'avoir donné part de ſon

ſon arrivée à perſonne, que la viſite que Monſieur l'Ambaſſadeur de Dannemark luy avoit faite de ſon pur mouvement, il ne la reſtituât point qu'il n'eût auparavant donné part de ſon arrivée à tous les Ambaſſadeurs qui ſont icy; & reçû leurs viſites; qu'il pouvoit même, ſi c'étoit tout de bon qu'il ſouhaitât que nous le viſitaſſions, prendre les meſures que luy Mylord Berkley, & l'Ambaſſadeur de Dannemark avoient priſes, qui ſont de nous faire avertir une heure avant les autres, & de nous mettre par là en état de luy rendre une viſite à tems, & de recevoir la ſienne; que ſi Monſieur de Kinsky faiſoit difficulté de ſe declarer ſi poſitivement avec nous ſur cette preference, nous conſentions qu'il s'en expliquât ſeulement avec eux Mediateurs, ſous promeſſe qu'ils ne nous en diroient rien, & qu'il nous ſuffiſoit qu'après avoir parole de Monſieur de Kinsky, ils nous donnaſſent la leur, que nous ſerions ſatisfaits. Nous avons propoſé, Sire, à Meſſieurs les Mediateurs de dire tout cecy comme d'eux-mêmes, parce que nous leur avons déclaré, que nous ne les chargions de rien de nôtre part, & que nous ſçavions ce que nous avions à faire, quand on nous traiteroit comme on le doit.

Meſſieurs les Mediateurs, Sire, ſe ſont aquitez de ce que nous les avions prié, avec toute la fidelité & l'exactitude poſſible, & nous ont rendu une réponſe, dans laquelle Monſieur de Kinsky s'explique aſſez nettement de ne vouloir point de Commerce

merce avec nous, car bien loin de deſavouer la Negociation, il leur a déclaré l'avoir faite, & avoir reçû en conſequence les viſites de l'Ambaſſadeur de Dannemark, & des autres, à qui il les veut reſtituer, & enſuite donner part de ſon arrivée à tous les Ambaſſadeurs qui ſont icy : il leur a dit qu'il envoyera en même tems chez nous, & donnera la premiere Audience à celui qui la luy envoyera demander le premier.

Les Mediateurs ont été ſcandaliſez auſſi bien que nous de cette réponſe, voyant que Monſieur de Kinsky pretend faire deux notifications, & deux ſortes de viſites, l'une *Incognito*, & l'autre en ceremonie, comme après avoir fait une Entrée publique, ce que perſonne n'a fait, le Roi de la G. B. ayant fait témoigner dans toutes les Cours qu'il ne le ſouhaitoit pas auſſi, Monſieur de Kinsky veut introduire une choſe contre l'ordre établi en cette Ville, du conſentement general de tous les Ambaſſadeurs qui y ſont, & cela à deſſein de nous donner de l'embaras, & de cauſer des démêlez, c'eſt à quoy les Mediateurs s'oppoſent fortement, & c'eſt par cette raiſon qu'ils ne goûtent pas l'expedient qu'on faſſe de nouvelles notifications, & qu'ils ont déclaré n'en vouloir point recevoir, ni rendre d'autres viſites de Ceremonie que celles qu'ils ont faites : pour nous, nous ne pouvons accepter en aucune maniere cette propoſition de ſeconde notification, ſur tout avec les clauſes que Monſieur de Kinsky y met, puiſque nous tomberions par là dans un plus grand embaras. Pre-

Premierement Dom Pedro Ronquillo, peut avant cette nouvelle notification, donner part de ſon arrivée, & alors étant icy publiquement l'Ambaſſadeur de l'Empereur en recevroit aſſurément la premiere viſite: d'ailleurs l'Ambaſſadeur de Suede étant à la porte de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, quand ce dernier envoyeroit des Gentilshommes en même tems chez tous les Ambaſſadeurs, celuy de Suede ſeroit averty un gros quart-d'heure avant nous, & auroit la premiere Audience, ainſi, ou Dom Pedro Ronquillo paſſeroit avant nous, ou quand il ne paroîtroit pas encore, il faudroit nous compromettre avec la Suede, & le Dannemark, ce qui ſeroit encore pis. Nous avons donc crû, Sire, que nous ne pouvions faire autre choſe, après avoir propoſé par la bouche, & ſous le nom des Mediateurs, tous les expediens poſſibles pour faciliter cette entrevûë, & après avoir vû que Monſieur de Kinsky ne cherche pas à nous voir, mais à nous faire des affaires, que de prier Meſſieurs les Mediateurs de luy dire de nôtre part, que puis qu'il ſouhaitoit de ſçavoir comme nous en uſerions avec luy, nous luy mandions que nous le traiterions comme nous traiterions un Ambaſſadeur de l'Empereur, quand il nous traiteroit comme il doit traiter des Ambaſſadeurs de France.

Nous penſions, Sire, que ce ſeroit-là nôtre derniere réponſe, mais Meſſieurs les Mediateurs nous en ſont venus demander une de la part de Monſieur de Kinsky

plus

plus poſitive, & nous ont dit en même tems, la maniere dont il s'étoit tout de nouveau expliqué avec eux, qui eſt qu'il veut abſolument faire une nouvelle notification à tous les Ambaſſadeurs qui ſont icy, qu'il la leur fera à tous en même tems, que celui qui le premier luy demandera Audience, l'aura le premier, & il a ajouté à tout cecy, qu'il avoit déja dit auparavant que celuy à qui il aura donné la premiere Audience aura auſſi de luy la premiere viſite.

Il ne nous a plus été permis après une telle declaration de douter de la mechante volonté de Monſieur de Kinsky. Nous avons ſeulement conſulté quel party nous devions prendre, ou d'en demeurer à nôtre derniere réponſe, & le laiſſer faire après ce qu'il voudroit, ou de nous expliquer davantage : nous avons jugé à propos de ne nous en pas tenir à nôtre derniere reponſe, ſçavoir de le traiter en Ambaſſadeur de l'Empereur quand il nous traiteroit en Ambaſſadeurs de France, parce que comme ce n'étoit ni l'accepter, ni le refuſer, il pourroit nous jetter dans un inconvenient, en nous envoyant notifier ſon arrivée à tous en même tems, auquel cas il eut fallu, en luy demandant Audience, le faire expliquer ſur la viſite que nous aurions à luy faire, & ſur celle qu'il auroit à nous rendre, ce que nous ne pourions faire, ni avec la même ſûreté par un Gentilhomme, que nous le faiſons à cette heure par les Mediateurs, ni avec la même

me bienſeance, puis que c'eſt luy à preſent qui eſt le demandeur, & qu'alors ce ſeroit à nous à courir; c'eſt pourquoy nous avons dit à Meſſieurs les Mediateurs qu'après que Monſieur le Comte de Kinsky a declaré qu'il a déjà notifié ſon arrivée à pluſieurs Ambaſſadeurs & Miniſtres, deſquels même il a reçû la viſite, la ſeconde notification qu'il pretend faire, eſt contraire à l'uſage établi dans cette Aſſemblée ſur la requiſition du Roy d'Angleterre, & du conſentement uniforme de tous ceux qui y ſont arrivez devant luy, & par eux obſervé ſans contredit, ainſi que nous, qui ne voulons point admettre un nouvel uſage contraire à l'intention de S. M. B. ne pouvons recevoir une telle notification, après ce qui s'eſt paſſé. Nous nous ſommes ſervis de ces raiſons, quoi que nous en euſſions d'autres, parce qu'elles doivent mettre dans nôtre party le Roy de la G. B. & les Ambaſſadeurs de Hollande, qui ont ſouhaité, & éxecuté le même Reglement, d'autant plus que les Mediateurs perſiſtent dans leur premiere reſolution de ne point recevoir de ſeconde notification, & de tenir la viſite qu'ils ont faite, pour la ſeule & unique qu'on doit faire, ſans en vouloir rendre d'autre.

D'ailleurs, Sire, un de nous a ſçû par une perſonne ſûre, que Mr. de Kinsky ayant fait notifier ſon arrivée par des Gentilshommes à tous les Ambaſſadeurs, horſmis à ceux de France, & de Suede, les Ambaſſadeurs des Etats ont demandé

à

à Monſieur de Kinsky ſi ce n'étoit pas ſa veritable notification, & pretendent luy avoir rendu leur premiere viſite en forme.

Nous avons ſçû encore poſitivement que Dom Pedro Ronquillo, qui eſt icy depuis un mois, & qui laiſſoit croire au public, que s'il ne donnoit point part de ſon arrivée avant Monſieur de Kinsky, c'étoit pour ne nous point faire d'embaras, & qu'il alleguoit même cette raiſon aux Ambaſſadeurs des Etats, quand ils le preſſoient de ſe declarer, bien loin d'entrer dans la penſée d'éviter toutes ſortes de conteſtations à deſſein d'en faire naître de plus grandes, & qu'il pretend ſe declarer un jour avant que Monſieur de Kinsky faſſe cette notification pretenduë; il eſt vray qu'on a dit en même tems que ce n'eſt pas une choſe reglée, entre Meſſieurs de Kinsky, & Dom Ronquillo, mais il ſuffit qu'il en ait le deſſein pour croire qu'il l'executeroit, ſi nous ne nous étions tirez nous-même de cet embaras.

Nous avons eu une Conference ſur ce ſujet avec Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suede, qui ne ſe ſont point trouvez de nôtre avis; auſſi avons-nous les uns & les autres des vûës, & des raiſons bien differentes: mais comme nous ne nous les ſommes pas expliquées, nous n'avons eu garde de nous entre-perſuader. Ils ont fort inſiſté qu'il étoit avantageux d'établir, autant qu'il ſe pourroit, un Commerce avec nos Ennemis, qu'ils avoient à leur égard

des

des ordres précis pour cela, & de ne pas faire legerement des difficultez dans ces commencemens, ſur des choſes où ils pouroient trouver des expediens; qu'il leur paroiſſoit que s'en étoit un fort bon, que l'offre que faiſoit Monſieur de Kinsky de faire une ſeconde notification. Nous leur avons repeté toutes nos raiſons, pour leur faire connoître, que, non ſeulement cette ſeconde notification étoit contraire aux intentions du Roy de la G. B., mais qu'elle ne pouvoit remedier à rien, puiſque les Mediateurs ne la recevroient point; qu'ainſi il ne tiendroit qu'à l'Ambaſſadeur de Dannemark, de qualifier ſa premiere viſite de quelle maniere il lui plairoit, & de dire, que celle qu'il feroit après la ſeconde notification, ne ſeroit point la viſite de Ceremonie; qu'ainſi il l'auroit toûjours faite & reçûë avant nous, mais nous leur avons dit, que cette affaire ne ſe devoit pas traiter entre nous comme affaire commune, que chacun avoit ſes ordres, & ſes raiſons particulieres, que pour nous nous ne pouvions admettre aucun temperamment en ce qui regarde l'honneur & la dignité de vôtre Majeſté.

Nous voyons bien, Sire, que ces Meſſieurs, dont l'un qui eſt Monſieur d'Oxenſtiern, eſt tout à fait attaché à la Cour de l'Empereur, pourroient accepter la ſeconde Notification. Ils avoient un extrême deſir que nous en fiſſions de même, mais ce qui les portoit à nous preſſer de la recevoir, eſt preciſément ce qui nous determina

mina à la refuſer abſolument. Ils ſçavoient la Declaration que l'Ambaſſadeur de l'Empereur a faite, ſur la maniere dont il envoyera des Gentilshommes aux Ambaſſadeurs, & ſur l'ordre des viſites qu'il recevroit; & ils font leur compte, que quand la predilection porteroit l'Ambaſſadeur de l'Empereur, à donner part de ſon arrivée à Dom Pedro Ronquillo, ſuppoſé qu'il fut ici publiquement, ou quand il n'y ſeroit pas, à l'Ambaſſadeur de Dannemark; il eſt conſtant que Monſieur d'Oxenſtiern, qui demeure vis à vis de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, ſera toûjours averti devant nous, & qu'ainſi, quand il ſeroit viſité après le Dannemark, il le ſeroit toûjours trop bien, puiſqu'il le ſeroit avant nous. Voila, Sire, où nous en ſommes demeurez avec Monſieur de Kinsky, & où nous en demeurerons en apparence.

Nous avons déja, Sire, rendu compte à V. M. aſſez legerement d'une choſe qu'on ne nous avoit pas bien expliquée, & que Meſſieurs les Mediateurs nous apprirent hier, que l'Empereur a fait une Ordonnance le mois de Novembre dernier, par laquelle il declare que les Ambaſſadeurs de Brandebourg ſeront tous trois traitez d'Excellence, & auront la main, & enjoint à ſes Ambaſſadeurs d'en uſer avec eux en cette maniere; & les Brandebourgs pretendent, que cet ordre de l'Empereur faſſe une loy pour nous. Nous avons dit là-deſſus, tout ce que nous devions à Meſſieurs les Mediateurs qui en ont écrit à leur Maître. On

On ne nous a rendu, Sire, nulle réponſe ſur l'affaire des pouvoirs: nous ſçavons que l'arrivée de Monſieur de Kinsky cauſe ce retardement, mais nous ne ſçavons pas, ſi les Ambaſſadeurs des Etats ſe laiſſeront mener lông-temps par lui & par Dom Ronquillo; ou ſi après s'être plaints ſi ſouvent, & ſi publiquement, du retardement que la Maiſon d'Autriche apporte aux Conferences de la Paix, ils auront enfin la force de convenir ſeparément avec nous de la forme des pouvoirs, puis qu'ils ſe ſont declarez à Meſſieurs les Mediateurs, être fort ſatisfaits de celui que nous leur avons communiqué, & qu'ils en conviendroient très-volontiers.

Nous avons fait connoître, Sire, aux Ambaſſadeurs de Suede, la facilité que V. M. vouloit bien apporter à tout ce qui pouvoit être de l'avantage du Roy leur Maître, & la grande utilité dont leur pouvoit être l'aſſurance que V. M. a bien voulu donner au Sieur Adleskron, que l'avance qu'on peut faire de 10000. écus par mois, ſera payée lors qu'elle fera acquitter au mois de Juillet le terme qui ſera échû du ſubſide. Ces Meſſieurs nous ont témoigné beaucoup de joye de cette nouvelle, & nous ont dit qu'ils en alloient donner part à Monſieur de Koniſmark. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 12. Janvier 1677.

NOus avons, Monſieur, rendu un compte un peu long au Roi, de toutes nos conteſtations, au ſujet de la premiére viſite de Monſieur de Kinsky : mais nous avons crû ne devoir rien obmettre ſur une matiére auſſi délicate, & qui touche ſi fort la dignité de S. M. Vous jugez bien par ce commencement, que les autres Ambaſſadeurs de l'Empereur, & une partie de ceux qui ſont nos Ennemis, en uſeront de même ; & vous ſavez, Monſieur, que nos Alliez ſeront auſſi bien aiſe, d'établir ici autant qu'ils le pourront, cette prétention commune de beaucoup de Rois, que la préférence, pour recevoir des viſites, n'eſt attachée qu'à la diligence de celui qui a rendu la prémiére.

Nous vous ſupplions d'ajoûter un éclairciſſement à tous ceux que nous vous avons déja demandé, & que nous croyons très-neceſſaire.

Il eſt hors de doute, que la plûpart des Ambaſſadeurs ne s'embaraſſent pas de cette double viſite *incognito*, & en Ceremonie ; ainſi

ainſi nous aurons peut-être à répondre à des gens qui nous tiendront les mêmes diſcours que Monſieur de Kinsky, & auxquels nous n'aurons pas les mêmes réponſes à faire. Nous vous demandons, ſi, en ce cas, nous declarerons, que ces Meſſieurs voulans dans la reſtitution des viſites, ſuivre l'ordre de celles qu'ils ont reçûs, & prejudicier par ce moyen à nôtre droit, nous ne pouvons recevoir leur compliment, ou bien, ſi ſans entrer dans aucune explication, nous laiſſerons ſeulement connoître, que, puiſque la guerre qu'ils ont commencée contre nous les porte, juſqu'à ne nous pas rendre ce qui nous eſt dû, nous ne pouvons les voir en aucune maniere.

Nous avons bien compris, Monſieur, que le deſſein de Monſieur de Kinsky, eſt de ne nous point voir, & de faire en ſorte s'il peut, que tous les Ambaſſadeurs qui viendront ici, ne nous voyent point non plus, afin de pouvoir faire connoître au Dannemark & aux Hollandois, qu'il ne ſeroit pas juſte qu'ils fuſſent les ſeuls qui euſſent Commerce avec nous : mais outre que nous ne pouvons faire autrement, c'eſt qu'il eſt conſtant, que les Médiateurs ſont perſuadez comme nous, de l'intention de Monſieur de Kinsky, qu'ils en doivent écrire en ce ſens au Roi leur Maître, que les Ambaſſadeurs d'Hollande voyent clair là-deſſus, & que ce ne ſera pas cela qui les empêchera de convenir avec nous, quand ils en auront l'intention.

On nous a dit, Monſieur, que les Am-

baſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne, n'étoient pas d'accord avec ceux des Etats Généraux, ſur les pouvoirs; que les prémiers veulent qu'ils ſoient généraux, & que les derniers en demandent de ſeparez.

On avoit auſſi fait courir quelque bruit de repreſailles, que les Etats vouloient faire contre les Eſpagnols, mais l'execution en eſt differée de trois ſemaines, ſur la parole que Monſieur de Villahermoſa a donnée, d'aquitter dans ce tems tout ce qui eſt dû aux Hollandois. Nous ne ſommes pas contens du long ſéjour de Monſieur Temple auprès de Monſieur le Prince d'Orange, & nous aimerions encore mieux l'avoir ici.

Nous nous donnons l'honneur, Monſieur, de vous envoyer une Copie de lettre, qu'une perſonne de nôtre connoiſſance a reçûë de Lipſik; elle confirme aſſez ce qu'on nous a dit d'ailleurs, que le Cercle de la baſſe Saxe avoit reſolu de ne point ſouffrir de quartier d'hyver, & d'aller juſqu'à la force ouverte pour l'Empereur. Voila auſſi un Memoire que Meſſieurs les Mediateurs nous ont envoyé dans ce moment: nous n'y avons rien répondu, ſinon que nous vous en rendrions compte. Nous ſommes, Monſieur, avec verité entierement à vous.

LET-

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 14. Janvier 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux, je réponds à vos Lettres du 29. du mois paſſé 1. & 5. de celui-ci. Je n'ai nuls nouveaux ordres à vous donner ſur les difficultez affectées, qui duroient encore ſur quelques termes des Plein-pouvoirs. La maniere dont je vous ai ordonné d'agir dans cette affaire, devroit avoir épuiſé toutes les chicanes des Miniſtres de mes Ennemis, ſi leur intention d'éloigner la Negociation de la Paix, étoit moins viſible. Vous avez vû de quelle ſorte j'avois bien voulu convenir d'un Plein-pouvoir general, qui ſeroit dreſſé par les Mediateurs : vous avez connu les temperamens que j'ai trouvé bon d'admettre, ou pour ne parler d'aucune mediation, ou pour ſpecifier celle du Pape dans des pouvoirs ſeparez pour l'Eſpagne & pour l'Empereur, & que j'avois prevenu ce qui vous a été demandé depuis, mais plus cette maniere d'agir devroit deſarmer Monſieur de Beverning, & plus il paroît même revenir à cette heure aux termes de vos Plein-pouvoirs, ſur leſquels il avoit formé les

premieres difficultez, plus j'ai lieu de douter que ſon deſſein de traiter avant l'arrivée des Miniſtres d'Eſpagne & de l'Empereur, ait jamais été ſincere; la demande même de cette diverſité de Pouvoirs, en eſt un grand témoignage, lors principalement qu'on les étend juſqu'à l'Electeur de Brandebourg. Comme les autres Electeurs & Princes de l'Empire, auroient la même raiſon d'en prétendre, ce ſeroit les multiplier avec peu de dignité juſqu'à l'infini, auſſi ne puis-je donner les mains qu'à ceux qui ſeroient pour l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, le Roi de Dannemark & les Etats Generaux; & je fais aſſez connoître l'intention que j'ai d'avancer les Conferences, lors que je donne les mains à une nouveauté qui n'a point d'exemple dans les autres Traitez. Juſques ici, toutes les Parties qui ont été en guerre, ont été compriſes dans un même Plein-pouvoir: mais pour ne pas retarder les Conferences, je conſens aux quatre que vous avez offert, & en la maniere dont vous avez propoſé d'y faire mention de la Mediation du Pape, à l'égard de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne: mais comme je vous ai déja rendu maîtres de divers Expediens ſur cette même affaire, je vous permets encore d'embraſſer celui que vous jugerez le plus prompt & le plus capable de la terminer.

Il y a lieu de croire que le changement ſi conſiderable que la Victoire du Roi de Suede, contre le Dannemark, apporte aux affaires des Alliez, les rendra plus raiſonnables,

nables, en même tems qu'il leur rendra l'accommodement plus neceſſaire. J'en attends de grandes ſuites, & ſi, comme je me le promets, le Roi de Suede acheve durant cet hyver, la Conquête de la Schonen, il y a beaucoup de ſujet de croire qu'il rétabliroit cette Campagne ſes affaires dans l'Empire; ſur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Eſcrit à S. Germain en Laye, le 14. Janvier 1677. Signé Louïs, & plus bas Arnauld.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 14. Janvier 1677.

S'Il n'y avoit pas ſujet de craindre, Meſſieurs, que les Ambaſſadeurs des Etats Generaux feront naître encore quelques difficultez pour éloigner la Negociation, l'on auroit ſujet de croire que par les facilitez que vous aviez apportées ſur les Pleinpouvoirs, vous auriez terminé ces longueurs ſi viſiblement affectées; la Lettre de S. M. vous fait voir qu'elle avoit aprouvé les expediens que vous propoſez, & qu'à cette heure que Monſieur de Somnits

tenoit pour reçûë, la viſite que vous aviez eu deſſein de lui rendre, elle trouve bon que vous ayez reçu la ſienne, puiſqu'il vous aura vû avant tout autre Miniſtre.

Sa Majeſté m'ordonne de vous dire ſur ce ſujet; de viſiter, que bien, que par ſa derniere Depêche, elle vous eût laiſſé la liberté de recevoir ſeparément vos premiéres viſites, en cas que les Ambaſſadeurs, auxquels vous les auriez rendus tous trois enſemble, s'y portaſſent d'eux-mêmes, à vous les rendre ſeparées; elle a jugé depuis que pour ne vous expoſer point à l'incident d'être coupez, elle deſire, que ſoit pour les rendre, ſoit pour les recevoir, vous les receviez & les rendiez tous trois enſemble. Cela s'entend pour les premiéres viſites, car comme celles qui ſe rendent dans la ſuite, ſont ſans conſequences, elle vous laiſſe la liberté, ſelon que vous le jugerez à propos, d'en rendre ſeparément. Sa Majeſté trouve que vous devez demeurer contente de la ſatisfaction que les Etats Generaux & Monſieur le Prince d'Orange vous ont faite, de l'inſulte qui avoit été faite à Monſieur des Carrieres, & a approuvé que la punition du Cavalier vous ayant été remiſe, vous ayez demandé pour lui le pardon de la faute qu'il avoit commiſe.

Le Sieur Glaxin a été autrefois en cette Cour. Les Propoſitions qu'il vous a faites, peuvent partir d'un bon zéle, ou plûtôt du deſſein de chercher le moyen de tirer quelqu'ar-

qu'argent : mais ce que vous pouvez, Meſſieurs, eſt de louër ſes bonnes intentions, ſans l'engager à des voyages. Il ſuffira de lui faire connoître, que l'on reſerve ſa bonne volonté pour d'autres occaſions.

Sa Majeſté voudra bien accorder des Paſſeports aux Deputez de Hambourg, bien qu'ils leur ſoient peu neceſſaires pour ſe rendre à Nimegue ; mais juſques ici, l'Aſſemblée n'eſt pas tellement formée qu'ils puiſſent en avoir beſoin des Villes Imperiales. Il n'y a juſqu'ici que la ſeule Ville de Strasbourg qui les ait demandez. Je ſuis, Meſſieurs, avec beaucoup de vérité entierement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 15. Janvier 1677.

SIRE,

Nous n'avons encore nulle réponſe touchant les Pouvoirs, & nous voyons bien que Monſieur de Kinsky arrête Monſieur de Beverning, par l'eſpérance qu'il lui donne, de paroître au premier jour en public, & de convenir avec nous d'un formulaire. Si c'étoit de bonne foi qu'il alleguât ſes raiſons, deux jours qu'il y a encore à atten-

dre, ne nous paroîtroient pas peut-être de fort grande conſequence ; mais nous devons craindre que Dom Pedro Ronquillo ne tienne enſuite un même langage, & ne gagne encore une ſemaine, après laquelle nous les croyons à bout de tous leurs détours, & nous ne doutons pas que Monſieur de Beverning n'entre tout de bon en matiere, au moins le témoigne-t-il à tous ceux à qui il parle.

La réponſe nette & déciſive, Sire, que nous avons donné à Monſieur de Kinsky, l'a fait un peu penſer à lui, & Monſieur de Jenkins nous vint dire hier, que cet Ambaſſadeur deſavouoit d'avoir fait aucune notification, ni même d'avoir donné avis de ſon arrivée à pas un Ambaſſadeur hors aux Mediateurs : que la viſite qu'il avoit reçû de l'Ambaſſadeur de Dannemark, étoit comme d'un ami, qu'il avoit faite de ſon pur mouvement & ſans aucune Ceremonie : que Monſieur de Kinsky avoit deſſein de donner part de ſon arrivée à tous les Ambaſſadeurs qui étoient ici, & que lui Monſieurs Jenkins nous donnoit parole, que ſoit dans l'envoy du Gentil-homme de Monſieur de Kinsky, ſoit dans l'audience qu'il nous donnera chez lui, & dans celle qu'il nous demandera enſuite, nous aurons toute ſatisfaction. Comme c'étoit ce dernier Article de l'ordre des viſites qui nous retenoit, parce que Monſieur de Kinsky s'étoit juſques à cette heure expliqué tout autrement, nous avons reçû cette offre avec grande joye, puiſque nous aurons par ce moyen

moyen communication avec Monſieur de Kinsky, qui n'aura plus de prétexte de trouver mauvais, que les Ambaſſadeurs des Etats ayent commerce avec nous, & après une ſi longue conteſtation, nous nous ſerons fait rendre par l'Ambaſſadeur de l'Empereur, ce qui eſt dû au caractere, dont V. M. nous a honnoré. Nous ne doutons pas que Dom Pedro Ronquillo n'en uſe de même au premier jour dans la part qu'il donnera de ſon arrivée.

Nous avons reçû aſſez à temps les ordres que V. M. nous a donnez dans ſa Lettre du 7. de ce mois, au ſujet de Monſieur de Somnits, car il n'a encore vû perſonne, non pas même Meſſieurs les Mediateurs; de ſorte que nous voirons avec Monſieur Jenkins ce que Monſieur de Somnits a deſſein de faire, & s'il ſuit l'exemple de Monſieur Kinsky, comme il y a apparence, & qu'il vienne nous rendre la premiere viſite après celle des Mediateurs, nous la recevrons comme nous aurions déja fait, ſi nous n'avions eu ſujet de croire, dans le tems que Monſieur de Kinsky en uſoit ſi mal, que le deſſein de Monſieur Somnits n'étoit pas de nous rendre ce qui nous étoit dû. Nous ſommes entierement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 15. Janvier 1677.

NOus ajoûtons ſeulement ce mot, Monſieur, à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, pour vous rendre compte d'un embaras que nous avons eu. Il provenoit de ce que Mylord Berkley prend avec tant de chaleur les interêts de S. M., que non ſeulement il a demandé à Monſieur de Kinsky, pourquoi il ne vouloit pas promettre qu'il nous donneroit la premiére Audience, & s'il vouloit diſconvenir, que la France n'eût pas la préference ſur tous les autres: mais encore il lui a dit que toutes les difficultez qu'ils faiſoient n'étoient que pour éloigner la Paix, & dans de méchans deſſeins, de ſorte que Monſieur de Kinsky s'étant trouvé offenſé de ce diſcours, a parlé à Monſieur Jenkins ſeul de cette derniére Propoſition, ſans vouloir que Mylord Berkley y eût part. Nous avons prié Monſieur Jenkins, que nous en puſſions témoigner quelque choſe à Milord Berkley, l'aſſurant que nous ne lui dirions pas que ce fut par ſon entremiſe

miſe que l'affaire eût été negociée. C'eſt, Monſieur, ce que nous avons fait, dont ils ſont demeurez l'un & l'autre fort contens. Nous avons crû ne devoir pas laiſſer exclure un homme qui eſt entiérement de cette affaire, & ſi zélé pour nos interêts; mais nous l'avons prié, en même tems, de ne point témoigner ſi ouvertement ſa bonne volonté, de peur de la rendre infructueuſe; cependant, c'eſt un bon Gentilhomme qui a cette franchiſe que vous lui connoiſſez, & que nous aurons peine à retenir dans les occaſions.

Le Sieur Voeller n'a pû ſe ſervir du Paſſeport que le Roi a eu la bonté de lui accorder : il nous prie de lui en faire avoir un autre. Nous nous ſommes chargez, Monſieur, de vous en écrire en ſa faveur, à cauſe qu'en pareille occaſion, il nous eſt d'un grand ſecours à Bruxelles, & que nous ne ſavons point ſi vous n'auriez point eu de nouvelles que Monſieur de Brandebourg eût donné des Paſſeports à Monſieur le Marquis de Vitri. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 19. Janvier 1677.

SIRE,

Il y a près d'un mois, que par les ordres que V. M. nous a donnez, & que nous avons executé ſans delai, toutes les difficultez que la communication des Plein-pouvoirs a fait naître, devroient être entiérement terminées ; mais comme le conſentement que nous avons donné dès ce tems-là à celui de tous les Formulaires qui ſeroit le plus agréable aux Ambaſſadeurs des Etats Generaux & de leurs Alliez, ne laiſſoit plus aucun moyen de faire de nouvelles chicanes, ils ont eu beſoin d'un ſi long tems pour produire celle dont Meſſieurs les Mediateurs nous firent part hier matin; ils nous dirent que les Ambaſſadeurs de Dannemark & des Etats Generaux acquieſceroient, tant pour eux que pour leurs Alliez Proteſtans, au ſecond modele, dont nous envoyâmes, il y a trois ſemaines, la Copie à V. M., qui étoit intitulé, Projet des Mediateurs, mis ſelon le ſtile de France ; mais que le Comte de Kinsky, Ambaſſadeur de l'Empereur, & Dom Pedro Ron-

Ronquillo, Ambaſſadeur d'Eſpagne, ne pouvoient conſentir qu'il ne fut fait aucune mention de la Mediation du Pape, & que l'on en fit une ſi expreſſe du Roi de la G. B., que néanmoins, au lieu de mettre par les ſoins & la Mediation dudit Roi, ſi on y ſubſtitoit par les ſoins & par les Offices, &c. ils y donneroient les mains; ce changement ne nous ayant point paru conſiderable, & le mot d'Offices n'étant pas moins avantageux à S. M. B. que celui de Mediation, nous nous en ſommes rapportez à Meſſieurs les Mediateurs qui n'ont pas crû auſſi-bien que nous, que l'honneur du Roi leur Maître en pût recevoir la moindre diminution; ainſi nous nous flations déja de finir ces difficultez Preliminaires, & de paſſer au plûtôt à des Conferences plus ſolides: mais après avoir lû le Projet des Ambaſſadeurs de Meſſieurs les Etats Generaux, en preſence des Mediateurs, nous avons prémiérement remarqué, qu'encore qu'il ſoit conforme au nôtre, ils ont obmis un mot fort eſſenciel qui eſt celui d'Alliez, en ſorte que leur pouvoir ſe réduit ſeulement de Traiter avec nous, offrant néanmoins d'en rapporter un pareil pour la Suéde. Ce qui nous donne lieu de croire, qu'ils veulent renouveller une difficulté qu'ils n'avoient fait que toucher legerement, lors que nous communiquâmes nos pouvoirs, qui eſt qu'on ne pouvoit pas faire mention des Alliez de la France ſous un terme general, & que c'étoit à nous à les dénommer. Outre cette difficulté, nous en avons encore trouvé

une

une autre dans l'écrit, par lequel on ſe doit obliger reciproquement à rapporter des pouvoirs ſemblables à ce modele dans le tems convenu, le Comte de Kinsky & Dom Pedro Ronquillo ne ſe voulant engager qu'à faire tous les Offices & les diligences pour l'obtenir, & diſans que le reſpect qu'ils doivent à leurs Maîtres, ne leur permet pas d'en promettre purement & ſimplement l'expedition. Nous avons fait connoître aux Mediateurs, qu'il étoit bien étrange qu'après avoir accordé, il y a plus d'un mois, aux Ambaſſadeurs des Etats Generaux, le retranchement de tous les termes de nos Plein-pouvoirs, contre leſquels ils avoient fait quelque objection, & leur en avoir fait preſenter un dont ils avoient témoigné d'abord auxdits Mediateurs être contens, ils ayent laiſſé paſſer un tems ſi conſiderable & ſi utile à l'avancement de la Paix ſans donner aucune réponſe, & qu'à préſent, qu'il ne leur reſte aucun moyen de trouver de leur chef de nouvelles difficultez, ils en faſſent au nom des Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, qui n'ayant point encore notifié leur arrivée, ni communiqué leurs pouvoirs, ne ſont pas en droit d'agir qu'à nôtre égard, pour témoigner de plus, combien les intentions de V. M. pour l'avancement de la Paix ſont ſinceres, nous voulons bien ſigner l'écrit portant obligation pure & ſimple, de rapporter de part & d'autre un Plein-pouvoir tel que les Ambaſſadeurs des Etats Generaux & l'Ambaſſadeur de Dannemark l'ont agréé,

agréé, pourvû qu'ils ajoûtent au leur la clauſe des Alliez, qui apparemment n'avoit échappé qu'à la plume de leur Secretaire. Que s'ils vouloient changer le mot de Mediation en celui d'Office, comme nous croyons le dernier auſſi honnorable à S. M. B. que le prémier, nous ne nous oppoſerions point au changement, ſi eux Mediateurs y conſentoient; que nous voulions bien même leur donner parole, que ſi les Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, après avoir communiqué leurs pouvoirs, offroient auſſi pour terminer toutes difficultez, le même Expedient que les Ambaſſadeurs des Etats Generaux, nous nous y ſoûmettrions auſſi pareillement à leur égard: que ſi même ils deſiroient quelqu'autre clauſe qui fit mention plus expreſſe de la Mediation du Pape, nous y donnerions encore les mains, pourvû qu'ils s'obligeaſſent reciproquement & en termes formels, de rapporter de nouveaux Pouvoirs dans le tems convenu. Meſſieurs les Mediateurs nous ont laiſſé aſſez entendre, que les difficultez que font les Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, ſont inſoûtenables, & nous ont témoigné être fort ſatisfaits de la ſincerité de nôtre procedé. Nous verrons dans la ſuite quel en ſera le ſuccès, mais juſques à préſent, il ne nous paroît pas, que les Alliez ayent deſſein d'avancer matiére; & comme les Ambaſſadeurs des Etats Generaux n'en ſont pas moins perſuadez que nous, ſi leurs intentions & leurs ordres ſont meilleurs, ils

ne differeront plus guerre à nous en donner des preuves. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 19. Janvier 1677.

LA Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, vous fera voir, Monſieur, que toutes les facilitez que S. M. apporte à l'avancement de la Paix, ne ſervent qu'à perſuader les Mediateurs de ſes bonnes intentions, & à donner l'embaras aux Alliez, d'inventer de nouvelles chicanes pour tirer la Negociation en longueur. Nous ne voyons pas, à vous dire le vrai, ce qui peut ſoûtenir dans leur deliberation ce deſir de continuer la guerre, & il nous paroît, au contraire, tant de raiſons qui les doivent obliger de la finir au plûtôt, que nous ne pouvons attribuer qu'à un grand aveuglement, la conduite qu'ils tiennent. Le Comte de Kinsky ne nous a pas encore donné part de ſon arrivée, & a feint une indiſpoſition, pour avoir un pretexte de retardement. Il trouve quelqu'oppoſition

à

à ce qu'il avoit deſſein de faire à nôtre égard, de la part des Alliez, qui pretendent, à ce qui nous a été dit, que le prémier avis qui leur a été donné de ſa venuë doit paſſer pour une veritable notification. Nous le verrons venir, & ne ferons rien qui puiſſe bleſſer la prééminence de S. M.

L'Ambaſſadeur de Dannemark nous ayant fait aſſurer, que nous aurions dans peu les Paſſeports du Roi ſon Maître, pour Monſieur le Marquis de Vitry, & pour Monſieur le Comte de Rebenac, nous en a fait demander un en même tems pour deux fils naturels de Monſieur de Guldenleuw, qui eſt aſſez connu de vous, Monſieur, & qui a deſſein de les envoyer étudier à Saumur. Ils portent le même nom de Guldenleuw. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 20. Janvier 1677.

N'Ayant pû avoir l'honneur de rendre moi-même compte au Roi, de vôtre depêche du 8. de ce mois, à cauſe de quelqu'accès de fiévre, qui m'empêcha hier d'aller au Conſeil, S. M. à qui Monſieur de Louvois la lût, m'a fait ſavoir par lui les

les ordres qu'elle avoit à vous donner, & m'a commandé, Meſſieurs, de vous les écrire.

Elle ſe tenoit déja fort aſſurée de l'affection de Mylord Berkley, pour ſes interêts; elle en a reçû une grande & agréable preuve, par la confidence qu'il vous a faite des ſentimens de Meſſieurs ſes Confréres, ſi oppoſez aux interêts de S. M., &, comme l'on a ſujet de croire, aux intentions même du Roi ſon Maître, S. M. deſire que vous lui témoigniez de ſa part, combien elle a appris avec un gré particulier ce nouveau témoignage de ſon zéle pour elle, dont il lui a donné tant d'aſſurances, & durant ſon ſéjour, & à ſon départ de cette Cour, elle n'a pas beſoin de vous dire qu'en l'engageant en cette ſorte, à vivre encore avec plus d'ouverture avec vous, vous profiterez de toutes les lumiéres que vous recevrez de lui ſur la conduite de ſes Collegues: mais comme elle lui eſt à cette heure ſi légitimement ſuſpecte pour négocier un Traité ſeparé, elle croit que vous devez profiter, principalement, des diſpoſitions que Monſieur de Beverning fait paroître, pour ne point laiſſer languir la Negociation, en ce tems que les Alliez de S. M. continuent à l'éloigner, comme ils ont fait juſqu'à cette heure; par là S. M. croit qu'il peut être d'une grande utilité que vous cherchiez, autant qu'il ſera en vous, les moyens d'entrer en matiére avec lui. Elle juge même, que pour applanir les premieres difficultez, & pour garder le ſecret,

cret, en cas qu'il agît ſelon qu'il s'en eſt expliqué : vous pouriez, pour cacher l'éclat que feroient vos viſites, ſi vous les voyiez trop ſouvent, vous ſervir du Sieur de Carieres, qui ſemble déja avoir aquis aſſez de liberté & d'ouverture avec cet Ambaſſadeur, & à qui S. M. trouveroit bon que vous confiaſſiez les choſes que vous ne pourrez pas negocier vous-même.

Je n'ai plus beſoin, Meſſieurs, de vous parler des difficultez, touchant les Pleinpouvoirs, à moins que nos Ennemis ne les veuillent trop viſiblement faire ſervir à des longueurs affectées. Pour ce qui eſt du Comte de Kinsky, je ſouhaite que vôtre premiere dépêche apprenne au Roi, qu'il vous ait vûs avant aucun autre Ambaſſadeur, & qu'il ait reconnu en cette ſorte le rang qui eſt dû au Caractere que vous portez.

Je n'ai point entendu la plainte que fait Milord Berkley, touchant ſes ballots arrêtez à Rouen, parce que les Paſſeports lui furent donnez à l'ordinaire, & que je ſerois étonné qu'ils n'euſſent point eu tout leur effet. Je ſuis, Meſſieurs, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 22. Janvier 1677.

SIRE,

Depuis la derniére Lettre que nous nous ſommes donnez l'honneur d'écrire à V. M. la principale difficulté qui nous arrêtoit a ceſſé, par le conſentement que les Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi Catholique ont donné à l'écrit, portant obligation de rapporter dans le tems, dont on conviendra, de nouveaux Plein-pouvoirs, conformes au Projet qui ſera agréé de part & d'autre ; nous ſommes même d'accord de ce Projet, ſinon, en ce que les Confederez, au lieu d'y comprendre les Alliez de la France, ſous des termes purs & ſimples d'Alliez & d'Adherans, comme nous le demandons, ſuivant ce qui a été obſervé dans tous les Traitez precedens, & les offres que nous faiſons de nôtre part, ils y mettent ces mots : *Alliez qui ſont entre nous en guerre.* Ce qui excluroit, & l'Evêque de Strasbourg, & tous les autres Princes, qui, pendant la Negociation de la Paix & dans la ſuite de la Guerre, voudroient peut-être

être pour la finir, ſeconder les bonnes intentions de V. M. Nous eſperons que Meſſieurs les Mediateurs, qui ſont perſuadez de la juſtice de nôtre demande, y feront bien-tôt acquieſcer nos Parties, mais ils auront apparemment beaucoup plus de peine à leur faire entendre raiſon ſur le nombre des Plein-pouvoirs ; car quoi que les Catholiques & Proteſtans ſoient à preſent tous contens d'un même Formulaire, & qu'ainſi il n'y ait aucune neceſſité de rapporter plus d'un Pouvoir de V. M., néanmoins les Confederez s'attachent toûjours opiniâtrément à en vouloir cinq qui comprennent tous ceux qui ſont en guerre contre la France, l'un pour traiter avec les Ambaſſadeurs de l'Empereur, le ſecond pour l'Eſpagne, le troiſiéme pour le Dannemark, le quatriéme pour les Etats Generaux des Provinces-Unies, & le cinquiéme pour l'Electeur de Brandebourg ; dans chacun deſquels la même clauſe qui regarde les Alliez de ces Puiſſances qu'ils diſent être les principales, ſoit inſerée. Nous avons déja informé V. M. des inconveniens que nous trouvons à vous obliger d'en raporter un pour les Ambaſſadeurs de l'Electeur de Brandebourg, & nous eſperions apprendre aujourd'hui ſur cela les ſentimens de V. M. ; mais n'ayant reçû aucune de ſes Dépêches ni de celles de Monſieur de Pomponne, nous avons crû de nous même devoir prendre les reſolutions les plus utiles à vôtre ſervice, & comme ces mêmes conſequences que nous aurons ſujet d'ap-

d'apprehender pour beaucoup d'autres Princes, & entr'autres pour le Duc de Lorraine, ceſſent, par les aſſurances que les Mediateurs nous donnent, qu'on ſe contentera de ces cinq Plein-pouvoirs, pour tous ceux qui ſont à préſent en guerre contre la France, il ne nous eſt reſté, Sire, que de foibles raiſons de refuſer aux Confederez les cinq Pouvoirs qu'ils demandent, & au contraire, de très-fortes pour y acquieſcer : car prémiérement l'opiniâtreté, avec laquelle les Ambaſſadeurs des Etats Generaux demandent des Pouvoirs ſeparez, eſt un indice du deſir qu'ils ont de traiter ſeparément; ſecondement la maladie de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, qui fait même craindre pour ſa vie à ceux qui ſont dans ſes interêts, les avantages remportez par le Roi de Suéde ſur celui de Dannemark, la Paix de Pologne, & ſur tout, le bon état des affaires de V. M. doit faire ſouhaiter à ce Prince, auſſi-bien qu'aux Etats Generaux, un promt accommodement, pour ne pas laiſſer à ſon fils, s'il venoit faute de lui, une trop rude guerre à ſoûtenir; ce qui nous confirme encore que ce pourroit être, à ce que nous venons de dire, que tant la demande que ce Prince & les Etats Generaux nous font de Pouvoirs ſeparez, c'eſt qu'on nous a averti, que l'Ambaſſadeur de l'Empereur & celui du Roi d'Eſpagne, avoient toûjours été d'un avis contraire, & ſoûtenoient qu'il ſe falloit contenter d'un ſeul Pouvoir. Ainſi nous croyons, qu'après avoir ôté par nos refus, tous les ombrages

que

que nos Ennemis avoient dû concevoir de cette multiplication de Pouvoirs ſi nous l'avions offert. Il eſt du ſervice de V. M. de ne pas rejetter plus long-tems les moyens qu'ils nous donnent d'eux-mêmes de parvenir à des Traitez ſeparez, & pour ces raiſons, nous ſommes reſolus d'y donner les mains auſſi-tôt qu'on ſera entiérement d'accord de la forme des Plein-pouvoirs, à moins que les Lettres que nous attendons après-demain de V. M., ne nous ordonnent le contraire. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 22. Janvier 1677.

NOus n'attribuons, Monſieur, qu'au mauvais tems le retardement de nos Lettres, & nous eſperons ſavoir après demain les intentions du Roi, ſur la multiplicité des Plein-pouvoirs; ſinon, nous nous fixerons à la reſolution dont nous informerons S. M. qui eſt celle qui nous paroît à préſent la plus utile à ſon ſervice.

L'Ambaſſadeur de Dannemark, ne ſe voulant pas aſſujettir à la forme commune des Plein-pouvoirs François & Latins, en ce qu'il dit, que l'un vient de vous, & l'autre des Suédois, quoi que l'une & l'autre doivent être conſiderées comme l'ouvrage des Mediateurs, auquel toutes les Parties ont conſenti, a dreſſé un Formulaire pour lui, qui quoi que dans la ſubſtance ne differe pas des nôtres, & n'ait point d'autres défauts à nôtre égard, que l'obmiſſion de la qualité de Très-Chrétien, qu'il n'ajoûte pas à celle de Roi de France, ce que vous ſavez, Monſieur, qu'il prétend, injuſtement, appartenir au Roi ſon Maître; néanmoins, ce Formulaire eſt different dans le Préambule du Projet commun, & donne plus de lieu aux Suédois qu'à nous de s'en pleindre, en ce que les titres qu'ils prétendent dûs au Roi leur Maître, n'y ſont pas inſerez. Nous tâcherons de terminer au plûtôt ces reſtes de difficultez, & il ſera facile, ſi nos Alliez veulent prendre l'expédient commun, & qui a toûjours été pratiqué, qui eſt, que chaque Prince mette dans ſes Pouvoirs les qualitez qu'il prétend, ſans impoſer aux autres la neceſſité de les inſerer tout au long dans leurs Pouvoirs; mais la principale ſeulement, comme dans le Pouvoir du Dannemark pour la Suéde, celle du Roi de Suéde ſeulement, qui doit comprendre les autres titres; & dans celui de Suéde pour le Dannemark, celle du Roi de Dannemark ſeulement, & à quoi on pourra joindre un Acte des Mediateurs, que

que les qualitez prises ou obmises dans les Pouvoirs, ne pourront nuire ni préjudicier.

Monsieur Heyde retourna hier ici de la Haye, en qualité de quatriéme Ambassadeur d'Angleterre pour la Paix. On nous avoit fait apprehender la revocation de Milord Berkley, mais nous apprenons à présent, que ce dernier venu pourra bien prendre la place de Monsieur Jenkins, que le Roi d'Angleterre destine pour Successeur à l'Archevêque de Canterbery, qui ne peut pas réchapper de la maladie dont il est au lit.

Monsieur le Comte de Kinsky ne nous a pas encore notifié son arrivée, & nous ne le verrons pas chez lui, qu'il ne consente que nous ayons les sûretez necessaires pour le maintien de nôtre rang, qui est une Déclaration des Médiateurs, qu'il n'a notifié son arrivée à pas un autre Ambassadeur qu'à eux, sans quoi nous tomberions dans des inconveniens qui blesseroient ce qui est dû à nôtre caractere. Nous sommes très-véritablement, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 23. Janvier 1677.

L'Avis que nous venons de recevoir, Monſieur, que l'Ordinaire n'eſt pas encore parti, nous donne lieu d'ajoûter ce mot à nôtre Lettre d'hier, pour vous informer qu'il ne reſte plus de difficulté ſur les Plein-pouvoirs; mais comme nous ſommes avertis, que ceux que l'Ambaſſadeur de l'Empereur doit produire au premier jour, ſont fort injurieux à la France, nous nous trouvons ſur cela aſſez embaraſſez; car par l'écrit que nous ſignons, tout ce qui ſera traité pendant le tems que l'on a pris pour faire venir de nouveaux Plein-pouvoirs, doit être valable, en vertu des prémiers qui avoient été communiquez; ainſi nous traiterons ſur un Pouvoir, dont nous ne pouvons pas même ſouffrir la lecture, ſans en témoigner du reſſentiment. Il nous paroît un expédient pour ſortir de cet embaras, & ce ſeroit de faire entendre à Meſſieurs les Médiateurs, que, ſi contre nôtre opinion, il y avoit, ſuivant l'avis qui nous avoit été donné, quelqu'expreſ-

ſion

ſion dans les Pouvoirs qui nous doivent être communiquez, qui pût bleſſer l'honneur du Roi ; il ſeroit de leur prudence de ne nous les pas faire voir, puiſque nous ne pourrions nous empêcher de témoigner nôtre juſte reſſentiment ; mais que pour faciliter la Negociation, nous conſentirons de traiter avec les Ambaſſadeurs de l'Empereur & autres, ſur le Certificat que leſdits Médiateurs nous donneront, que leſdits Ambaſſadeurs ſont valablement continuez pour traiter & conclure, & au lieu de mettre dans l'Ecrit qui doit être ſigné par tous les Ambaſſadeurs, que tout ce qui ſera negocié, en attendant les nouveaux Pleinpouvoirs, ſera valable en vertu des prémiers ; nous ferons mettre, ſera valable en vertu dudit Ecrit & des nouveaux Pleinpouvoirs, qui auront à cet égard un effet retroactif, comme s'ils avoient été produits dès à préſent.

Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Brandebourg n'ont point encore rendu les viſites ; ainſi nous aurons été en état, en recevant la derniére Dépêche de S. M. d'accepter le parti, dont Monſieur Olivenkrants avoit fait ouverture à l'un de nous, qui étoit de recevoir la viſite de Monſieur de Somnits ſeul ; mais Monſieur Jenkins, à qui nous en avous parlé, nous a dit que Monſieur de Somnits n'eſt pas dans ce ſentiment, & qu'il ne prétend pas ſe ſeparer de ſon Collegue. Nous croyons qu'ils s'oppiniâtreront d'autant plus dans la prétention d'être traitez également, qu'on nous a averti

que l'Ambaſſadeur de l'Empereur eſt dans le deſſein de leur donner à tous le titre d'Excellence & la main. Nous ſommes, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 26. Janvier 1677.

SIRE,

Nous attendons les ordres de V. M. ſur la demande de Monſieur l'Electeur de Brandebourg d'un pouvoir ſeparé ; & comme par la Lettre dont elle nous a honnoré du 14. de ce mois, elle nous fait connoître que ſon intention n'eſt pas que nous nous relâchions juſques là, nous n'avons pas crû le devoir faire, quoi que nous en ayons d'aſſez bonnes raiſons, que nous avons expliqué à V. M. dans nôtre derniére Dépêche. Nous avons fait déja toutes nos diligences pour obliger les Alliez à ſe contenter de deux Pouvoirs, l'un pour les Catholiques, & l'autre pour les Proteſtans, ou au plus, des quatre auxquels V. M. nous a ordonné de conſentir, mais nous trouvons les Alliez toûjours fort opiniâtres à en demander cinq. Monſieur de Beverning

a même été trouver Monſieur Olivenkrants, pour lui dire, que ce refus d'un Pouvoir en faveur de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, nous retiendroit beaucoup plus long-tems qu'aucune autre difficulté Préliminaire, d'autant plus que le Comte de Kinsky ne le ſouhaite pas non plus que nous, prétendant que tous les Electeurs & Princes d'Allemagne ne doivent agir ici, que ſous la direction de l'Empereur, à quoi l'Electeur de Brandebourg a interêt de s'oppoſer, & eux d'appuyer la pretention qu'il a de traiter ſeparément & indépendamment de l'Empereur; le Sieur de Beverning n'a pas manqué de faire connoître qu'il eſt de l'interêt de ſoûtenir en cette occaſion les Princes de l'Empire contre l'Empereur. Ces raiſons ont déja porté nos Alliez à conſentir à ce cinquiéme Pleinpouvoir, pourvû que nous le promettions auſſi de nôtre part, à quoi ils nous ſolicitent puiſſamment, & comme V. M. nous permet d'embraſſer celui de tous les partis que nous jugerons le plus prompt & le plus capable de terminer toutes les difficultez, nous tâcherons de faciliter cette affaire quand nous y trouverons les ſûretez neceſſaires, pour nous garantir des conſequences, que pourroit avoir la demande de Monſieur l'Electeur de Brandebourg. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 26. Janvier 1677.

NOus croyons, Monſieur, que vous ſerez averti qu'on a arrêté à Amſterdam le Secretaire de Monſieur de Feuquieres, & qu'on le mene priſonnier à la Haye: Monſieur Lirot qui nous dit hier cette nouvelle, nous a aſſûré en même tems, qu'il avoit les papiers de ce Secretaire, & qu'ainſi ils n'auront pas été pris avec lui. Comme nous ne ſavons, Monſieur, ſur quelle ſûreté ledit Sieur le Vaſſeur étoit dans Amſterdam, & que nous ignorions même qu'il y fut : nous ne ſavions non-plus de quelle maniére agir en cette occaſion, juſqu'à-ce que vous nous ayez fait l'honneur de nous mander la volonté du Roi là-deſſus.

Milord Berkley, Monſieur, dit hier à l'un de nous, que Monſieur Temple, qui eſt encore à la Haye, avoit mandé au Roi leur Maître, que nous avions commencé à traiter une Paix ſeparée avec la Hollande, & que c'étoit une affaire bien avancée, ſur quoi le Roi de la G. B. avoit écrit aux Médiateurs, qu'il les avoit envoyé ici, pour tâcher

tâcher à faire convenir les Parties d'une Paix générale : que s'il s'étoit parlé d'une particuliére, ce n'étoit point de ſa connoiſſance ni de ſa participation ; mais qu'il ne prétendoit pas empêcher ceux qui voudroient s'accommoder de le faire comme bon leur ſembleroit ; ſur quoi Milord Berkley dit, qu'il avoit propoſé à Monſieur Jenkins d'écrire au Roi leur Maître, que juſqu'à préſent ils n'avoient reconnu en nous qu'un très-grand deſir de faire la Paix Générale, & que ſi à la fin on étoit obligé d'en faire une particuliére, on ne devoit s'en prendre qu'à la Maiſon d'Autriche, qui montre ſi clairement, qu'elle ne veut point la Paix, qu'il faut neceſſairement que ceux qui ne voudront pas, ou ne pourront ſupporter plus long-tems le poids de la guerre, faſſent leur Traité ſeparément, mais que Monſieur Jenkins n'avoit pas voulu conſentir d'écrire cette Lettre. Nous avons crû, Monſieur, devoir vous faire part de ceci.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 28. *Janvier* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, vôtre Dépêche du 12. de ce mois, m'a rendu un compte bien

éxact de la confuſion que le Comte de Kinsky, Ambaſſadeur de l'Empereur, vouloit mettre dans l'ordre de notifier ſon arrivée, & de recevoir & rendre les prémiéres viſites. On ne peut pas douter que ſon deſſein n'ait été de faire naître en cette ſorte des conteſtations entre vous & les deux autres Ambaſſadeurs, même avec ceux de Suéde ; mais comme je ne puis admettre cette égalité, ſelon laquelle il veut regler la reſtitution de ſes viſites, en viſitant les prémiers, ceux dont il aura été le prémier viſité ; j'ai approuvé la maniére dont vous lui avez fait parler ſur ce ſujet par les Médiateurs, & qu'il ait pû connoître, que non ſeulement vous n'admettriez point cette double notification qu'il propoſoit de faire, mais que vous ne recevriez point ſa viſite, s'il voyoit quelqu'autre Ambaſſadeur que les Médiateurs avant vous. Soit qu'il puiſſe connoître que vous ſoûtenez en cette ſorte, le rang qui vous eſt juſtement dû, ſoit qu'il puiſſe connoître que les Miniſtres de mes Ennemis, en ſe favoriſant reſpectivement, ne veulent point avoir de Commerce avec vous ; il ne peut être que d'un bon effet, que l'on ſache que vous vous mainteniez dans la prééminence qui eſt dûë à vôtre Caractere, & que vous ne pouvez voir ni recevoir les viſites de ceux qui ne la garderoient pas. Cet éxemple même, en la perſonne d'un Ambaſſadeur de l'Empereur, ſervira de regle à tous les autres qui arriveront à l'Aſſemblée, ſoit qu'ils en uſent avec vous en la maniére qu'ils

qu'ils le doivent, ſoit qu'ils ne le faſſent pas.

J'ai vû par vôtre Lettre, & l'avis m'en a été confirmé d'Allemagne, que l'Electeur de Brandebourg avoit obtenu un écrit de l'Empereur, pour faire que le ſecond & le troiſiéme de ſes Ambaſſadeurs, reçuſſent des Miniſtres Imperiaux, les mêmes honneurs de la main & de l'Excellence; mais comme les regles de Vienne ne ſont point celles que je dois ſuivre, je ne veux rien changer à l'uſage que mes Ambaſſadeurs ont obſervé juſqu'à cette heure avec ces Electeurs: ils n'ont accordé l'honneur de l'Ambaſſade qu'à celui qui en étoit le Chef; mon intention eſt que vous en uſiez ainſi, & que vous vous teniez aux éxemples qui en ont été pratiquez ſur ce ſujet en diverſes occaſions, même dans la Diette de l'Election à Francfort.

Le Paſſeport que j'ai accordé aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, s'étend non ſeulement à leurs Perſonnes, mais à leurs équipages; ainſi vous pouvez lever le ſcrupule que l'on vous a fait paroître pour les hardes du Marquis de Balbaſez, bien qu'elles ne ſuivent pas la même route, par laquelle ils marchent pour ſe rendre à l'Aſſemblée.

Par les avis que j'ai d'Angleterre, je ſuis informé de ce que le Sieur Temple a reconnu des ſentimens du Prince d'Orange & des Etats Généraux, dans ſon voyage de la Haye. Il a trouvé dans ce Prince & dans le Penſionnaire Fagel, un grand deſir,

& enſemble un grand beſoin de faire la Paix, mais il ne les a pas trouvé moins attachez à conſerver un Pays à l'Eſpagne, qui ſerve comme de barriére entre la France & la Hollande. Comme il eſt viſible qu'ils regardent en ce point beaucoup moins l'interêt de cette Couronne que le leur propre, l'on ne peut douter qu'ils n'en faſſent toûjours un des prémiers articles des conditions, ſous leſquelles ils voudroient faire la Paix; mais parce que dans les ſentimens où ils ſont, d'y travailler, après même que le Sieur de Beverning s'eſt expliqué tant de fois qu'il entreroit bien-tôt en matiére avec vous, il peut arriver aiſément qu'il vous portera des Propoſitions dans le ſens à peu prés, dans lequel on a parlé à Monſieur Temple, je crois important de vous faire connoître tellement mes intentions ſur ce ſujet, que vous ſoyez en état d'y répondre.

En cas donc que le Sieur de Beverning vous fît quelqu'ouverture de Traité, & qu'il y attachât cette condition, ſans laquelle les Etats Généraux auront peine à ſe porter à la Paix; ma penſée n'eſt point que vous l'arrêtiez d'abord par un refus, ou par trop de difficultez; je deſire au contraire, que vous lui témoigniez, que mon intention étant ſincere de retablir ma prémiére amitié avec les Etats Généraux, & d'aſſurer leur tranquilité; je ne m'éloignerai point des Propoſitions qui pourront y contribuer; mais qu'ayant été attaqué le prémier par l'Eſpagne, j'ai été obligé de re-

repouſſer la guerre, qu'elle vouloit porter dans mes Etats, & que nulles Conquêtes ne peuvent être à un titre plus juſte, que celles que j'ai faites ou que je pourrai faire encore contre cette Couronne : que comme je veux bien toutefois contribuer au repos de la Hollande, & aſſurer une Frontiére à l'Eſpagne, je dois de même pourvoir à la ſûreté & à la commodité de mes Frontiéres. Que ſi dans les Conquêtes que j'ai faites dans cette Guerre ou dans celles que je pourrois encore faire, il ſe trouvoit quelques Places qui empêchent trop cette Barriére, que les Etats Généraux témoignent tant deſirer, je ne m'éloignerai point pour le bien de la Paix, en conſervant ce qui peut être commode pour mes Etats, d'en recevoir la recompenſe ailleurs, ſoit en Catalogne, ſoit en Sicile, ſoit dans le Duché de Milan, ſoit dans les autres Etats que le Roi Catholique poſſéde en Italie, ſoit même dans ceux qui lui ſont ſoûmis dans les Indes. Les Etats Généraux connoîtront en cette ſorte, que je ne m'attache pas autant qu'ils le craignent à la Conquête de la Flandre, puiſque je voudrois bien prendre ailleurs un dédommagement de mes Conquêtes, mais ils ne peuvent auſſi trouver legitimement à redire, que le ſort des Armes m'ayant été favorable dans une Guerre que l'Eſpagne m'a déclarée, cette Couronne me récompenſe dans quelqu'un de ſes Etats de tant de dépenſes qu'elle m'a cauſé, & de tant de ſang de mes ſujets, qu'elle m'a obligé de répandre.

Vous jugez aſſez que mon intention dans cette réponſe, eſt de guerir la Hollande de l'apprehenſion que leur propre interêt leur inſpire pour la perte de la Flandre, & de leur faire connoître en même tems, qu'il eſt juſte que dans une Guerre auſſi legitime que celle que je ſoûtiens contre l'Eſpagne, je profite par un équivalent des avantages que mes Armes ont remporté, ou qu'elles peuvent remporter encore. Par là étant delivrez de la prémiére crainte qui les touche, ils auront moins d'interêt de diſputer pour les conditions de l'Eſpagne, lors qu'ils verront la ſûreté qu'ils ſouhaitent pour une Barriére aux Pays-Bas. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à S. Germain en Laye le 28. Janvier 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 28. Janvier 1677.

DEpuis que la Dépêche de S. M. a été écrite, j'ai reçû, Meſſieurs, vôtre paquet du 15. de ce mois. Comme je n'ai pas

pas le tems de répondre, ni à vôtre Dépêche à S. M., ni à la Lettre particuliere, qu'il vous a plû de m'écrire; je vous dirai seulement que j'ai vû avec bien du plaisir que la conduite que vous avez fait paroître, eussent presque reduit Monsieur de Kinsky aux termes que vous les pouvez desirer: en ce cas, vous auriez tiré avantage des difficultez qu'il vous a faite sur la visite, & elles n'auront servi qu'à mieux établir le rang qui vous est dû. Je remets à vous faire connoître par l'ordinaire, qui partira après demain, les intentions de S. M. sur vôtre Dépêche du 15., & je vous prie cependant, Messieurs, de me croire avec toute sorte de vérité entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi,

Du 29. Janvier 1677.

SIRE,

Toutes les raisons que nous avons pû alleguer pour obliger les Alliez à se contenter, ou d'un seul Plein-pouvoir de V. M. ou de deux, dont l'un seroit pour les Princes Catholiques, & l'autre pour les Protestans, & enfin de quatre, n'ayant pû vaincre

cre leur opiniâtreté à en vouloir un cinquiéme pour Monſieur l'Electeur de Brandebourg; & Monſieur de Beverning, ayant déclaré à Monſieur Olivenkrants qu'il ne falloit pas eſperer d'entrer en Negociation, que cet Electeur ne fut diſtingué des autres, par un pouvoir ſeparé, comme il le demandoit; d'ailleurs, moi Maréchal Deſtrades ayant été averti de bonne part, que ledit Sieur de Beverning avoit des ordres précis, de ne ſe pas deſiſter de cette demande, nous avons cru ne devoir pas differer davantage à donner encore aux Etats Généraux ſatisfaction ſur ce point; prémiérement, parce que les Dépêches de V. M. des deux derniers ordinaires nous permettent, & même nous ordonnent de prendre l'expedient que nous jugerons plus convenable, pour ſortir au plûtôt de ces difficultez préliminaires; ſecondement, parce que la parole que Monſieur de Beverning offre de nous donner, que ſi quelqu'un des Princes, dont les Ambaſſadeurs n'ont point encore paru dans cette Aſſemblée, font de nouvelles inſtances pour d'autres Pouvoirs ſeparez, les Etats Généraux ne les appuyeront pas, & ne laiſſeront pas de continuer la Negociation avec nous, ce qui ne nous laiſſe plus aucun lieu de craindre les conſequences que nous avons ci-devant apprehendé pour les autres Princes d'Allemagne, & ſur tout, pour Monſieur le Duc de Lorraine, pour lequel nommément les Ambaſſadeurs des Etats Généraux déclarent n'en prétendre pas: en troiſiéme lieu,

nous

nous ſommes avertis de pluſieurs endroits, & particuliérement par Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, que la prétention qu'a euë Monſieur le Comte de Kinsky, d'avoir la direction de tous les interêts des Alliez, & les conteſtations que Monſieur de Beverning a euë avec lui ſur ce ſujet, ſont cauſe de l'opiniâtreté, avec laquelle ledit Sieur de Beverving demande ces Pouvoirs ſeparez pour ſes Maîtres, & pour l'Electeur de Bandebourg, dont les interêts ne ſont pas moins à cœur au Prince d'Orange, que les ſiens propres, & qu'ainſi cette ſeparation de Pouvoirs, peut être un acheminement à des Traitez ſeparez. En quatriéme lieu, parce que Monſieur Courtin nous écrit, qu'on eſt fort allarmé en Angleterre du bruit qui y court d'un Traité particulier, fait entre la France & les Etats Généraux, que rien ne ſeroit plus capable de retenir la mauvaiſe volonté du Parlement, que de le rendre effectif, & que pour cela, il importe extrêmement au ſervice du Roi, de n'obmettre aucuns moyens de terminer toutes les difficultez qui nous empêchent d'entrer en conference avec Monſieur de Beverning. Toutes ces raiſons donc nous ont obligé tous trois d'un commun accord, de nous rendre aux preſſantes inſtances que nous ont fait les Ambaſſadeurs de Suéde, d'accorder ce cinquiéme Pouvoir à Monſieur Olivenkrants, qui alla hier à nôtre priére informer Monſieur de Beverning, que nous voulions bien encore faire ce pas pour le contenter,

& a rapporté à l'un de nous, que ce Miniſtre lui a dit, que non ſeulement il nous voudroit voir auſſi-tôt que l'Ecrit ſeroit ſigné, pour nous confirmer la parole qui nous avoit été donnée de ſa part, par lui Monſieur Olivenkrants, & qu'il conſentiroit même que Meſſieurs les Mediateurs nous la donnaſſent dès à préſent, mais auſſi qu'incontinent après la ſignature de cet Ecrit, il donneroit ſes Propoſitions aux Médiateurs, dans une Lettre qu'il leur écriroit pour cet effet, & qu'il prétendoit avoir enſuite directement avec nous autant de Conferences que nous jugerions à propos pour l'avancement de la Paix.

Le Sieur Olivenkrants nous a auſſi informé, qu'ayant dit audit Sieur de Beverning, que le bruit étoit bien répandu en Angleterre, que l'accommodement étoit déja fort avancé entre la France, la Suéde & les Etats Généraux, & qu'il ne tiendroit qu'à lui de le rendre véritable bien-tôt, le Sieur de Beverning a répondu, qu'on ne le devoit attribuer qu'aux apprehenſions mal fondées du Comte de Kinsky & de Dom Pedro de Ronquillo : que la prétention qu'avoit le prémier, que tous les interêts des Alliez devoient être dirigez par lui, & traitez conjointement, avoit donné lieu à Monſieur de Beverning, de leur dire à tous deux, qu'elle ne s'accorderoit pas avec les ordres qu'il avoit de ſes Maîtres, qui étoient de traiter ſeparément & independamment, ſans néanmoins abandonner leurs Alliez : que cela lui avoit attiré le reproche de manquer

quer aux engagemens de leur Alliance, qui ne permettoit à pas un des Confederez, de traiter que conjointement avec les autres, & qu'il avoit répondu, que quand les Etats Généraux auroient obtenu des conditions raiſonnables pour leurs Alliez, ils croiroient avoir ſatisfait à leur obligation, & ne devoir pas ſans ſujet entretenir une Guerre éternelle avec luy: Qu'on lui avoit repliqué, qu'en ce cas ſon Traité ſeroit bien-tôt fait, & qu'il ſeroit dans peu ſans occupation: qu'il leur avoit dit en riant, qu'il auroit pour lors celle de Médiateur, & qu'il avanceroit peut-être leurs affaires plus qu'aucun autre; que tout ce diſcours avoit donné lieu au Comte de Kinsky & à Dom Pedro Ronquillo d'écrire en Angleterre que l'accommodement étoit preſque aſſûré.

Ledit Sieur de Beverning a encore dit au Sieur Olivenkrants, qu'on lui donnoit avis que Monſieur Temple s'étoit plaint à Monſieur le Prince d'Orange, & à Monſieur Fagel, du trop d'empreſſement que lui Beverning avoit toûjours témoigné, pour l'avancement de la Paix, qu'il donnoit lieu aux Alliez de croire qu'il veut Traiter ſans eux, & il a ajoûté que Monſieur le Prince d'Orange ne la ſouhaite pas moins que lui, mais qu'on doutoit fort que V. M. la veuille, vû les grands préparatifs qu'elle fait pour attaquer des Places qui auroient ſervi aux accommodemens qu'on pourroit faire, pour mettre la Barriére que les Etats Généraux deſirent entre la

France

France & eux, & ſans laquelle ils ne peuvent entendre à la Paix; Monſieur Olivenkrants a répondu ; que c'eſt ce qui les doit preſſer de nous faire des propoſitions, & que comme il eſt d'un ſage Gouvernement d'entendre à la Paix lors que les affaires proſperent, il ne doutoit pas que V. M. ne reçoive favorablement les Propoſitions raiſonnables qui lui ſeroient faites. La concluſion de leur entretien a été que la ſemaine, dans laquelle nous allons entrer, ne ſe paſſera pas que lui Beverning n'ait des Conferences directement avec nous. Nous ne manquerons pas, ſuivant l'ordre que V. M. nous fait donner par Monſieur de Pomponne, de nous ſervir du Sieur des Carieres pour agir auprès dudit Sieur de Beverning, dans les choſes que nous ne pourrons faire nous même. Cependant, comme Monſieur le Prince d'Orange ſait déja tous les avantages qu'il peut eſpérer de V.M. & pour lui,& pour Meſſieurs les Etats Généraux dans un accommodement ſeparé ; qu'il nous paroît auſſi que Monſieur de Beverning en eſt informé, & que cette affaire n'eſt arrêtée, ſuivant le compte que moi Maréchal d'Eſtrades en ai ci-devant rendu à V. M., que parce que le Prince d'Orange deſire qu'elle lui confie les Conditions, ſous leſquelles elle traitera avec l'Eſpagne, & qu'elle veut, au contraire, avec beaucoup de raiſon que ce Prince ou les Etats, faſſent leurs propoſitions, & pour ce qui les regarde en particulier, & pour ce qu'ils diſent être néceſſaire pour

leur

leur ſûreté ; nous ne voyons pas, qu'en nous tenant comme nous devons, à l'obſervation de ſes ordres, nous puiſſions faire nous-mêmes, ni faire faire aucune autre ouverture à Monſieur de Beverning, juſqu'à-ce qu'il nous ait fait quelque propoſition ; mais nous profiterons ſans perdre un moment de tems de toutes les occaſions qui nous paroîtront propres, pour avancer les affaires que V. M. nous a confiées. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 29. Janvier 1677.

NOus avons, Monſieur, reçu la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 20. de ce mois, pour nous accommoder aux conditions du ſecret que Milord Berkley a éxigé de Monſieur d'Avaux, en lui faiſant la confidence de ce, ſur quoi le Roi nous ordonne de lui témoigner le gré qu'il lui en ſait. Nous nous ſervirons de la même voye de Monſieur d'Avaux, pour lui faire connoître combien

combien S. M. a eu agréable, cette nouvelle marque de ſon affection à ſon ſervice, & lui inſinuer en même tems tout ce qui ſera capable de le toucher, & de l'exciter, par l'eſtime que le Roi a pour lui, à nous continuer dans la ſuite la confidence pour en profiter pour le ſervice de Sa Majeſté.

Le Roi a très-bien jugé, Monſieur, que la Lettre que Meſſieurs Temple & Jenkins avoient écrit au Roi d'Angleterre à l'inſçû de Milord Berkley, pour empêcher que les Etats Généraux ne traitent ſeparément, s'eſt trouvé contraire aux intentions de leur Maître; car cela s'eſt verifié de même, par la réponſe que le Roi d'Angleterre a faite ici à ſes Ambaſſadeurs à cette Lettre, & à d'autres que Monſieur Temple avoit continué de lui écrire à la Haye ſur le même ſujet; qu'il ne prenoit pas d'interêt que les Etats Généraux traitaſſent ſeparément avec la France, comme nous en avons déja rendu copmte à S. M. par nôtre Dépêche du dernier ordinaire, ſur la nouvelle Confidence que Mylord Berkley, par une ſuite de ſon affection & de ſon zéle pour le ſervice du Roi, en avoit fait à Monſieur d'Avaux, de quoi il a d'autant moins de lieu de douter que Monſieur Courtin, qui n'aura pas manqué de ſon côté d'en informer le Roi, nous le confirme par ſa Lettre, que nous reçûmes avant-hier, nous marquant le ſavoir de la propre bouche du Roi d'Angleterre, & qui lui a même fait voir en confidence ce

que

que le Sieur Temple avoit continué de lui en écrire de la Haye.

Ce qui nous donne lieu d'eſpérer que ce que le Roi d'Angleterre a fait ſavoir là-deſſus à ſes Ambaſſadeurs, pourra peut-être faire agir à l'avenir les Sieurs Temple & Jenkins, avec moins de partialité. Nous avons rendu compte à S. M. par nos précedentes que nous ne verrions pas Monſieur de Kinsky, & des raiſons pour leſquelles nous ne l'avons pû faire; nous trouvons de plus en plus que ſa difficulté de prémiére & ſeconde viſite étoit un piége pour nous y faire tomber, & nous le jugeons d'autant plus, que quoi que Monſieur l'Ambaſſadeur de Suéde ſoit logé à la porte de Monſieur de Kinsky, il n'a paſſé qu'après l'Ambaſſadeur de Dannemark.

Nous ſommes bien aiſe, Monſieur, par la part que nous prenons à vôtre ſanté, que vôtre incommodité ait été de peu de durée; faites-nous, s'il vous plaît, l'honneur de le croire, & d'être perſuadé que nous ſommes très-veritablement, Monſieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 30. *Janvier* 1677.

VOtre Dépêche, Meſſieurs, du 15. de ce mois, donne lieu de croire à S. M. que vous aurez reçû la viſite de Monſieur de Kinsky dans le rang qui vous eſt dû, & que la difficulté que ce Miniſtre avoit fait naître, n'aura ſervi qu'à faire improuver le deſſein qu'il avoit eu, de vous confondre avec tous les Ambaſſadeurs qui doivent ſeulement vous ſuivre. S. M. n'a pû voir ſans ſavoir un gré particulier à Milord Berkley, la maniére ſi juſte & ſi ferme en même tems dont il s'étoit expliqué ſur la préſéance qui eſt duë à vôtre Caractére, & ſur le tort qu'avoit l'Ambaſſadeur de l'Empereur de la mettre en doute ; auſſi S. M. a-t-elle fort approuvé, que vous n'ayez pas laiſſé tellement cette Négociation à Monſieur Jenkins, que vous ne lui en ayez fait tomber la plus grande partie.

Je vous envoye, Meſſieurs, le nouveau Paſſeport que vous avez déſiré pour Monſieur Voeller. Je vous ſupplie de me croire entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 2. Février 1677.

SIRE,

Nous croyons pouvoir aſſurer V. M. que toutes les difficultez Préliminaires ſont enfin terminées, & nous eſperons que l'ordinaire prochain nous aurons l'honneur de lui faire ſavoir l'execution des paroles de Monſieur de Beverning. Les Médiateurs nous ſont venus déclarer de ſa part que les Etats Généraux ſeroient ſatisfaits, pourvû que nous conſentiſſions de donner cinq Pouvoirs, & ils nous ont donné en même tems la parole de Monſieur de Beverning & de l'Ambaſſadeur de Dannemark, que quand bien même quelqu'autre Prince, ſoit Electeur, ſoit nommément Monſieur le Duc de Lorraine, ſouhaiteroient avoir un Pouvoir ſéparé, ils ne feroient eux nulle inſtance pour cet effet, & que ſi la qualité d'Alliez les obligeoit à témoigner qu'ils feroient qu'on leur donnât cette ſatisfaction, ce ſeroit un office qu'ils n'appuyeroient pas, & que non ſeulement, ils conſentoient dès à cet heure qu'on les refuſât, & qu'on n'eût nul égard à leur

inſtance, mais même qu'ils prioient les Médiateurs de nous aſſurer de leur part, que cela n'arrêteroit pas un moment le cours de la Négociation, qu'ils commenceroient dès le lendemain du jour que nous aurions ſigné les cinq Formulaires des Pouvoirs & les Actes Obligatoires : que pour eux, (nous entendons toûjours le Dannemark & les Etats,) il ne trouvoient rien à redire à pas un de ces deux Actes, & qu'ils étoient prêts de les ſigner : qu'ils devoient encore s'aſſembler demain, qui eſt le jour de cette Dépêche, pour voir avec leurs Alliez s'ils n'y font nulle difficultez; & comme nous croyons que les Ambaſſadeurs de Brandebourg, qui ſuivent les mouvemens de ceux d'Hollande, n'y en trouveront point, & que Monſieur de Kinsky s'eſt expliqué qu'il offroit de ſigner ces deux Actes, nous ne doutons point que tout ne ſoit terminé aujourd'hui. Nous ne diſons point à V. M. tout ce que Monſieur de Beverning a ajoûté, pour nous faire connoître l'interêt que nous avons de donner à l'Electeur de Brandebourg un Pouvoir ſeparé ; car comme nous lui avons déja rendu compte dans deux ou trois Lettres, nous croyons que ce ſeroit une redite inutile & ennuyeuſe à V. M.

Les Ambaſſadeurs de Suéde ſont les plus difficultueux ; ils s'arrêtent ſouvent à des choſes peu conſiderables, & tout ce que nous pouvons faire eſt de les porter par nos raiſons & par nôtre éxemple, à ne pas donner à nos Ennemis les prétextes qu'il recherchent

cherchent ſi fort d'éloigner la Paix, & d'en rejetter la faute ſur nous.

C'eſt dans cette vûë, Sire, & dans celle d'obéir aux ordres de V. M. que pour mettre une fin à tout ceci, nous allâmes hier offrir à Meſſieurs les Médiateurs, de leur porter demain matin, qui eſt mécredi, les Formulaires & les cinq Actes obligatoires, ſignez de nous, pour en faire l'échange avec ceux qui leur ſeront délivrez par nos parties averſes : nous croyons que la choſe s'executera de cette maniére, ou qu'elle ne ſera remiſe tout au plus que d'un jour, après lequel, nous ne devons pas douter que nous n'ayons des Propoſitions de Monſieur de Beverning, comme il nous l'a fait dire ſi ſouvent, & ſi poſitivement même par les Médiateurs : & comme nous nous verrons chez nous, ainſi qu'il nous en a fait aſſurer par Monſieur Olivenkrants, & que c'eſt un homme fort ouvert & fort déciſif, nous eſperons, dans les Converſations, terminer plus d'affaires en un jour, que nous ne ferions en un mois, avec les Médiateurs, que nous voyons ne vouloir pas avancer la Négociation ; mais nous croyons être de nôtre prudence, de ne pas témoigner de nous en appercevoir, ni de faire aucune plainte d'eux qui leur puiſſe revenir.

Les Médiateurs ont auſſi dreſſé un écrit, qui regarde beaucoup plus les Ambaſſadeurs de Suéde & de Dannemark que nous, par lequel ils déclarent que les qualitez priſes ou obmiſes, ne pourront nuire ni

préjudicier aux parties. Les Suédois font quelque difficulté ſur deux ou trois mots de cet écrit ; mais nous croyons qu'ils ſe rendront aiſément, & que cela ne nous arrêtera pas.

Les Ambaſſadeurs des Etats, & ceux de leurs Alliez, avoient choiſi une Chambre qui rend dans la Maiſon de Ville, pour faire des Conferences particuliéres entr'eux. Monſieur de Beverning, à qui nous avons fait faire des plaintes, de ce que cela s'étoit fait ſans la participation des Médiateurs, & ſans nous en avoir donné avis, nous a fait dire franchement, qu'en cela il n'avoit eu autre deſſein que de prendre un lieu tiers pour s'aſſembler, ne voulant pas aller chez l'Ambaſſadeur de l'Empereur, qui ſouhaitoit que ce fut toûjours chez lui, & tenir par là une eſpéce de direction ſur tous les Ambaſſadeurs ; Monſieur de Beverning nous a fait offrir en même tems, que, ſi nous voulions pour nos Conférences particuliéres, une chambre dans la Maiſon de Ville, nous pouvions en choiſir une telle qu'il nous plairoit ; & même juſques à ce que nous ayons été la voir, il s'eſt abſtenu, lui & ſes Alliez, de s'aſſembler dans celle qu'ils avoient pris pour eux ; de ſorte, qu'en cela nous avons eu toute ſorte de ſatisfaction, & nous arrêterons une chambre pour la forme ſeulement, & en cas de beſoin ; car nos Alliez ſont fort pointilleux, & nous croyons qu'ils ne conviendroient pas ſi aiſément avec nous, quoi qu'ils le deuſſent faire

avec

avec bien plus de raiſon que les Alliez, parmi leſquels ſe trouvent l'Eſpagne & le Dannemark, qui ſont demeurez d'accord de toutes choſes enſemble.

Pour ce qui eſt des Conferences générales, nous ne croyons pas, Sire, qu'on en faſſe; ce n'eſt ni nôtre interêt, ni nôtre ſentiment; ce n'eſt pas celui non plus de Monſieur de Beverning, quoi que Monſieur Temple nous ait dit, qu'ils avoient reçû des ordres précis du Roi leur Maître depuis un mois, d'offrir de faire les Conférences publiques, & cependant, nous étions tombez d'accord, que c'étoit une choſe peu praticable dans la quantité d'Alliez, & dans la petiteſſe du lieu, où il ſe faudroit rendre.

Monſieur Heyde nous a fait donner part de ſon arrivée. Nous l'avons été voir tous trois enſemble en Ceremonie, & nous l'avons reçû de même tous trois enſemble chez moi Maréchal d'Eſtrades, ſuivant les ordres de V. M. Il nous a fait demander ſi nous ſouhaitions qu'il nous donnât part de ſon arrivée, ou ſi nous trouverions bon que n'étant ici que pour peu de jours, il ſe mit avec ſes Colegues dans la prémiére viſite qu'ils nous rendroient, & nous lui avons fait ſavoir qu'en cela il étoit le maître, & que le parti qui lui ſeroit le plus commode, ſeroit pour nous le plus agréable. Il n'a pas trouvé la même facilité dans l'eſprit des autres Ambaſſadeurs, & comme il nous avoit fait demander enſuite ſi nous le recevrions ſeparément ou conjointement,

& que nous lui avions témoigné que nous le recevrions tous enſemble, il a crû nous devoir témoigner dans ſon compliment, qu'il nous étoit obligé lui & ſes Collegues, de ce que nous avions bien voulu lui laiſſer le choix ou deſſuyer toutes les prémiéres Ceremonies de l'Ambaſſade, ou de s'en éxempter; & qu'ayant à nous en remercier, auſſi bien que du reſpect que nous avions rendu au Roi ſon Maître en ſa perſonne, il avoit reſolu, pour nous faire plus d'honneur, de nous rendre à chacun de nous une viſite; mais que ſi contre ſon propre deſir, il nous en rendoit moins qu'aux Ambaſſadeurs de Suéde & aux autres, qu'il croit voir ſeparément, il ne croyoit pas mal faire en nous obéïſſant.

Nous avons ſû depuis ce dernier Ordinaire, encore plus particuliérement, la dureté qu'on éxerce contre la perſonne du Sieur le Vaſſeur; & le ſcellé qu'on a mis ſur ſa valiſe, qui eſt avec les coffres du Sieur de Lillierooth. Nous avons même appris que le Sieur de Silverkroon n'agit pas en cette occaſion, comme il le devroit, puis qu'au lieu de ſoûtenir que toutes les hardes qui ſont dans la maiſon, appartiennent au Sieur de Lillierooth, il lui mande qu'il lui conſeille de dire que la valiſe ne lui appartient pas, & nous pouvons même juger que lui Silverkroon l'a déja déclaré aux Officiers qui ont été chez lui: cela nous a obligé d'en parler prémiérement à Meſſieurs les Médiateurs, & enſuite aux Ambaſſadeurs de Suéde, à qui nous avons fait connoî-

tre

tre de quelle importance il étoit pour eux, ſi V. M. voyoit qu'ils abandonnoient un homme qui n'alloit que pour leur ſervice. Nous avons dit auſſi au Sieur des Carriéres d'en aller parler à Monſieur de Beverning : il y a été, & il nous a donné le mémoire ci joint pour l'ajoûter à nôtre Lettre. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 2. Février 1677.

NOus n'avons rien, Monſieur, à ajoûter à la Lettre du Roi, & ce n'eſt que pour vous aſſurer de la continuation de nos très-humbles ſervices, que nous nous donnons l'honneur de vous écrire. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 4. Février 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux. La Lettre que vous m'avez écrite le 19. du mois paſſé, m'auroit fait voir les difficultez que les Miniſtres de l'Empereur & du Roi Catholique apportoient encore ſur les Plein-pouvoirs, ſi vôtre Dépêche du 22. ne m'avoit appris qu'ils étoient enfin convenus de l'écrit qui avoit été dreſſé par les Médiateurs. Ils auroient montré trop manifeſtement combien leur affectation auroit été grande, pour faire durer les Préliminaires de la Paix; ſi, au lieu de promettre de fournir dans un certain tems des Plein-pouvoirs, tels qu'ils auroient été dreſſez par les Médiateurs, ils s'étoient contentez de promettre leurs ſoins pour les obtenir de leurs Maîtres: à cette heure qu'ils ſe ſont engagez à cette condition, & que tous les Miniſtres qui ſont à Nimegue, en ſeront convenus, rien ne peut empêcher que la Négociation ne ſe commence. Vous aviez remarqué de vous même, combien la maniére de comprendre mes Alliez ſous le nom

nom de ceux qui ſont préſentement en guerre, ſeroit préjudiciable aux Princes, qui ſont à cette heure dans mes interêts, tels que l'Evêque de Strasbourg, que l'on ne peut dire armé, bien qu'il me ſoit étroitement uni, & aux autres qui pourroient y entrer à l'avenir, ainſi que je ne doute point que vous n'ayez fait comprendre indéfiniment tous mes Alliez ou Adherans, qui ſont les termes généraux & uſitez en ces ſortes de matiéres, & dont je veux bien me ſervir à l'égard de mes Ennemis.

Pour ce qui touche la demande qu'on vous a faite de cinq Pleins-pouvoirs, vous avez déja vû par quelles raiſons je ne croyois pas devoir les étendre au de-là des Têtes Couronnées, & des Etats Généraux, & de quelle conſequence il ſeroit, que tous les Princes d'Allemagne en demandaſſent de particuliers, à l'éxemple de l'Electeur de Brandebourg: je perſiſte dans ce ſentiment, & crois qu'autant qu'il ſera en vous, vous devez exclure la prétention de cet Electeur. Si toutefois, vous trouvez une trop grande oppoſition à ſurmonter cette difficulté, & que vous la cruſſiez capable de trop retarder la Négociation; je vous permets de l'accorder, aux conditions qui ont été propoſées de la part des Médiateurs, c'eſt à dire, ſous un engagement poſitif de leur part, que ce Plein-pouvoir, accordé à l'Electeur de Brandebourg, ne porteroit conſequence pour aucun Prince, & qu'au de-

là des cinq, il n'en ſeroit prétendu ni accordé aucun autre, pour aucune partie intereſſée dans la Guerre : il ſeroit neceſſaire de prendre ſur ce ſujet vos ſûretez bien entiéres, & mêmes par écrit, & vous pourriez encore faire appuyer la parole qui vous ſeroit donnée par les Médiateurs de l'engagement des Miniſtres de l'Empereur, d'Eſpagne, de Dannemark & des Etats. Que cet éxemple de l'Electeur de Brandebourg n'en pourroit attirer aucun autre. La difficulté que vous me marquiez, qui pourroit être faite par les Ambaſſadeurs de Suéde, touchant le Plein-pouvoir, qui a été dreſſé par les Ambaſſadeurs de Dannemark, ſemble devoir être aiſément levée par l'expédient de la déclaration des Médiateurs, que les qualitez priſes ou obmiſes par les Parties, ne pourront nuire ni préjudicier : ainſi je vois que toutes les longueurs que mes Ennemis ont apportées juſqu'à cette heure, avec tant d'affectation, aux préliminaires de la Paix, ſont ſur le point de finir, & que s'ils ont des intentions ſinceres pour traiter, la Négociation pourra bien-tôt être ouverte.

Mais parce que tout ce procedé me fait connoître, combien la Maiſon d'Autriche deſire peu de travailler au ſuccès de l'Aſſemblée, & que j'ai ſujet de juger que l'intention des Etats eſt plus ſincere, je crois que pour faire craindre à ceux-ci que la conduite de leurs Alliez ne les prive de la Paix qu'ils paroiſſoient deſirer, vous pourriez

riez témoigner dans le discours, & comme de vous même, soit en parlant aux Médiateurs, soit en vous entretenant dans la rencontre avec quelques autres Ministres, que l'éloignement si visible que l'on voit dans la plus grande partie de mes Ennemis pour la Paix, vous donneroit lieu de craindre que je ne me lassasse enfin de vous tenir si long-tems & si inutilement, dans un lieu où l'on semble travailler à éluder la Négociation plûtôt qu'à l'avancer.

Mon intention est, que parlant de cette sorte, vous témoignerez parler comme de vous même, sans y mêler mon nom; je ne voudrois pas qu'il parût aucun engagement de ma part à vous rappeler, selon que mes Ennemis agiroient mal, parce qu'il ne seroit peut-être pas de mon service de le tenir, & que les Ministres de la Maison d'Autriche se rendroient plus difficiles, s'ils croioient en cette sorte m'obliger à vous retirer; ce que je veux seulement, est que les bien-intentionnez pour la Paix, sur tout les Etats, conçoivent plus d'indignation contre le long tems que l'on a perdu inutilement, depuis que vous vous êtes rendus à Nimegue, & que par la crainte de voir rompre encore une fois l'Assemblée, les Etats Généraux se portent à traiter séparément avec vous, lors qu'ils seront lassez des remises affectées de leurs Alliez. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous Messieurs Colbert & Comte d'Avaux en sa sainte garde.

Ecrit à S. Germain en Laye le 4. Février 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 4. Février 1677.

LA Dépêche du Roi répond amplement, Meſſieurs, à ce qui eſt porté par les vôtres du 19. & 22. du mois paſſé; il reſte à voir de quelle maniére le Comte de Kinsky agit avec vous, & s'il vous viſitera dans l'ordre qui vous eſt dû : en tout cas, vous êtes pleinement inſtruits des intentions de S. M. ſur ce ſujet.

Je vous envoye, Meſſieurs, les Paſſeports que Monſieur l'Ambaſſadeur de Dannemark vous a demandé pour les deux Fils naturels de Monſieur Guldenleeuw, qu'il envoye étudier à Saumur. Vous les garderez, s'il vous plaît, juſqu'à-ce qu'on vous remette ceux du Roi de Dannemark pour Meſſieurs le Marquis de Vitry & Comte de Rebenac; au prémier, pour revenir de Stralzund; au ſecond, pour y aller : en cette ſorte vous en feriez l'échange en même tems.

J'apprens par des Lettres de la Haye, que le Sieur le Vaſſeur Sécrétaire de Monſieur le Marquis de Feuquiéres, avoit été arrêté

arrêté à Amſterdam. Il étoit parti de Paris avec Monſieur Lillierooth, & avoit un Paſſeport des Etats. On aſſûre à la vérité qu'il étoit expiré lors qu'il a été pris, & en ce cas, il n'y auroit rien tout à fait contre les regles : mais je crois, Meſſieurs, & S. M. m'a commandé de vous l'écrire, que ſi vous faites paſſer en ſa faveur quelques Offices par Meſſieurs les Médiateurs, auprès des Ambaſſadeurs des Etats Généraux, ils ne feront pas de difficulté de relâcher un Domeſtique, qu'il n'eſt pas beſoin de qualifier de Sécrétaire, qui avoit été en Hollande ſur la foi d'un Paſſeport, & qui n'y avoit d'autre affaire, que d'y chercher un paſſage pour retrouver ſon Maître; en effet, il étoit venu ici ſans affaires, & uniquement pour porter la nouvelle du Combat, que le Roi de Suéde gagna près de Helmſtat; l'on m'aſſûre même qu'il n'avoit point ſes Dépêches avec lui, & qu'ainſi elles ne ſeront point tombées entre les mains de Monſieur le Prince d'Orange. Je veux croire, Meſſieurs, que vos Offices ne ſeront point ſans effet pour obtenir ſa liberté, & je vous ſuplie toûjours de me croire avec toute ſorte de vérité entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 5. Février 1677.

SIRE,

La Dépêche dont V. M. nous a honnoré le 28. du mois paſſé, nous donne une inſtruction ſi ample & ſi avantageuſe pour les Etats Généraux, qu'il ne nous reſte qu'à ſouhaiter, que leurs Ambaſſadeurs veuillent bien-tôt entrer en matiére avec nous, puiſque nous avons de quoi les ſatisfaire également dans le deſir qu'ils ont d'avancer la Négociation de la Paix, & de former en même tems une Bariére qui les mette en quelque ſûreté; Ainſi dès que Monſieur de Beverning nous fera ſes propoſitions, nous nous ſervirons, Sire, de tout ce que V. M. nous fait l'honneur de nous mander: & par la facilité qu'elle apporte à vouloir bien recevoir en des Païs ſi éloignez, la recompenſe des Places qu'elle a juſtement conquiſe, nous avons de quoi le guérir de l'apprehention où il eſt, que V. M. étant déja maître d'Aire, & étant ſur le point de l'être auſſi des autres Places, qui pourroient ſervir à l'échange de celles qui ſont plus avancées; ces échanges

ges qu'ils ſe figurent toûjours que V. M. veut, étant en Flandre, devenant impoſſible, la Paix, ne le fût de même, & les Etats ne ſe trouvaſſent par ce moyen engagez de continuer, malgré eux, une Guerre, dont ils ſouhaitent ſi ardemment de voir la fin.

Nous eſperons, Sire, que dans peu de jours Monſieur de Beverning nous donnera lieu de lui faire connoître ces bonnes intentions de V. M. ſi avantageuſes pour le bien public, & pour le repos particulier des Etats Generaux; car nous avons déja remis entre les mains des Médiateurs le Formulaire des cinq Plein-pouvoirs avec les Actes obligatoires: Nous ne voyons pas même qu'il reſte aucune difficulté de la part de nos Parties averſes, que d'eux ſeules.

La premiére eſt, que V. M. donne à Monſieur l'Electeur de Brandebourg le titre de Duc en Pruſſe, & le titre de Sereniſſime: mais comme c'eſt une choſe qui n'a point encore été pratiquée, nous croyons qu'on s'en deſiſtera, comme en effet, on n'a gueres appuyé là-deſſus.

La ſeconde difficulté n'eſt pas mieux fondée, mais on y inſiſte cependant avec plus de force. L'Ambaſſadeur de Dannemark prétend, que puiſque nous avons nos Pouvoirs en François, il aura les ſiens en Dannois. Nous avons fait connoître aux Médiateurs que c'étoit une choſe inuſitée, qu'il n'étoit pas juſte qu'une prétention ſi peu fondée d'un particulier, arrêtât un

Ou-

Ouvrage d'auſſi grande conſequence pour toute la Chrétienté que celui de la Paix ; que nous nous en raportions nous-mêmes à ce qui ſe trouveroit dans deux Traitez à choiſir dans les trois derniers que nous avons fait avec le Dannemark : que l'on y trouvera que nos Pouvoirs ſont en François, & les leurs en Latin : que l'Ambaſſadeur de Dannemark avoit des delicateſſes que le Roi ſon Maître n'avoit jamais euës, puiſque ſans aller plus loin, les Pouvoirs qu'il a apportez ici, ſont en Latin ; cependant il a reçû les Paſſeports de V. M. en François, & l'on n'a rien trouvé à redire que nos Pouvoirs fuſſent en François ; qu'enfin dans tous les Traitez de l'Angleterre, de la Suéde, & du Dannemark, avec nous, on trouvera beaucoup des prémiers en François, mais tous les autres en Latin. Les Médiateurs connoiſſans auſſi-bien que nous le peu de fondement qu'a l'Ambaſſadeur de Dannemark, de former cette difficulté, lui ont néanmoins remontré ſi foiblement nos raiſons, que nous avons peur que cela ne traîne encore quelques jours.

Cet Ambaſſadeur, Sire, fait encore un incident ſur les titres que V. M. doit donner au Roi ſon Maître, & qu'elle en doit recevoir, à quoi nous avons répondu par les mêmes raiſons qu'il n'y avoit qu'à ſuivre les derniers Traitez, & les Paſſeports que le Roi ſon Maître nous a donnez, & ceux que nous avons reçûs de lui, nous ne ſçavons après cela ce qu'il nous pourra dire.

A l'égard des Etats Généraux, il n'y a nulle difficulté, & pour ce qui eſt de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, nous avons dit qu'on ſuivroit ce qui fut arrêté à Munſter, & ce qui a été depuis pratiqué dans les Traitez des Pyrenées & d'Aix la Chapelle, & dans ceux que V. M. a fait avec l'Empereur.

Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde avoient auſſi formé une difficulté qui paroiſſoit faire contre nous, en ce qu'ils prétendoient, en cas que les Pouvoirs des Eſpagnols fuſſent en Eſpagnol, que les leurs fuſſent en Suédois; mais nous avons aiſément fait connoître la difference qu'il y a entre nous & l'Eſpagne, en ce que les Suédois ſoûtiennent qu'il n'y a jamais eu de Traité entre l'Eſpagne & eux, & qu'ainſi il s'agit d'établir une maniére de Traiter entr'eux, ſur laquelle ils ſont en leur entier, & en liberté de ſtipuler ce que bon leur ſemblera : que nous, au contraire, nous avons vingt éxemples, & qu'il n'y a nulle raiſon de changer ce qu'un long uſage, qui eſt la ſeule regle, ſur laquelle on puiſſe regler de pareilles conteſtations, a ſuffiſamment établi.

Sire, après avoir remercié ſeparément V. M. de la confiance, dont elle a bien voulu nous honnorer, nous ne pouvons que l'aſſurer tous enſemble que nous apporterons tous nos ſoins, & toute nôtre application pour faire réüſſir l'affaire dont elle a eu la bonté de nous donner part, & que nous concerterons les moïens d'y parvenir

parvenir avec toute la fidelité poſſible, & tout le zéle avec lequel nous ſommes très-reſpectueuſement,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 5. Février 1677.

NOus avons peu de choſe, Monſieur, à ajoûter à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi ; vous y verrez que les difficultez qui nous reſtent, ne vallent pas la peine de nous arrêter.

Les Médiateurs nous ont demandé, que le Roi donnant la qualité de Frére à l'Empereur, y ajoûtât celle de Couſin. Nous n'y avons trouvé nulle difficulté, & nous avons dit, que l'on donneroit à l'Empereur les mêmes Titres qu'il donneroit au Roi. Nous avons même propoſé que pour finir tous ces Préliminaires, d'autant plus que Monſieur de Kinsky ne répond quaſi à tout ce que l'on lui dit, ſinon qu'il n'eſt pas bien informé du ſtile de la Chancellerie de l'Empereur, qu'on laiſſât en blanc les titres qui ſeront remplis de part & d'autre ſuivant l'uſage. Nous

Nous avons fait voir aux Médiateurs, que dans les Paſſeports que le Roi de Dannemark nous a donné ; il y a, en parlant du Roi, *Sereniſſimus atque Potentiſſimus Princeps Dominus Ludovicus decimus quartus Franciæ & Navarræ Rex Chriſtianiſſimus* ; & nous croyons que dans les Paſſeports que le Roi a donné, il n'y a que le Roi de Dannemark. Monſieur d'Haren, qui eſt venu à un ſouper, qu'un de nous a donné, nous a fait eſperer que nous voirons bien-tôt Monſieur de Beverning plus familier.

Nous avons reçû, Monſieur, le Paſſeport de Monſieur de Voeller : & un de nous a parlé à Mylord Berkley, qui s'eſt un peu clairement expliqué ſur le petit déplaiſir qu'il avoit reçû en France, qui ne regarde point du tout ſes meubles ; mais en ce que ſa femme n'a point eu de préſent, & qu'on en avoit fait beaucoup à d'autres : il a proteſté en même tems que ce n'étoit point qu'il en demandât ; mais qu'ayant cela ſur le cœur, il n'avoit pû s'empêcher de le dire. Ainſi, Monſieur, quoi que nous ayons crû vous le devoir mander ; vous n'en ſaurez que ce qu'il vous plaira, car on n'a point témoigné à Mylord Berkley qu'on vous en écriroit. Nous ſommes, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 9. Février 1677.

SIRE,

Nous avions eſperé que la fin de la ſemaine derniére ſeroit auſſi celle de toutes nos conteſtations ſur les Plein-pouvoirs, & que nous pourrions rendre compte dans celle-ci à V. M. des Conferences que nous nous flattions d'avoir, moi Maréchal Deſtrades, d'un côté avec Monſieur le Prince d'Orange, & de l'autre tous enſemble avec les Ambaſſadeurs des Etats Généraux; mais le retour precipité de ce Prince à la Haye, pour y pourvoir aux preſſans beſoins du Duc de Villahermoſa, aporta un retardement de quelques jours à la Négociation commencée, & les viſites que nous devoient faire les Ambaſſadeurs des Etats ſe trouvoient auſſi arrêtez par des nouvelles chicanes, qu'ils ne pouvoient s'empêcher, auſſi-bien que les Médiateurs de deſaprouver. V. M. aura déja été informée par nos précedentes, que pour entrer en matiére avec leſdits Ambaſſadeurs des Etats, & pouvoir enfin tirer quelque fruit du long ſéjour que nous

nous avons déja fait ici, nous avons, ſuivant ſes ordres, accordé tout ce qui nous a été demandé de la part deſdits Etats ou de leurs Alliez, qui ne nous a pas paru tout à fait déraiſonnable, ou contraire aux affaires de V. M. Nous avons encore plus fait, car comme Meſſieurs les Médiateurs, depuis le retour de Monſieur Temple, n'ont terminé aucunes difficultez pour les y obliger, nous portâmes ſamedi dernier les cinq modelles de Pouvoir, avec les Actes ſignez de nous, en la maniére qu'ils ont été concertez, & nous leur permîmes d'en donner communication, & en même tems des Copies authentiques à tous les Alliez, auſſi-tôt que ceux-ci voudroient faire la même choſe. Preſſez donc de cette ſorte par tant de diligence & de facilitez de nôtre côté; ils nous rapporterent hier, qu'en ayant donné part aux Alliez, Monſieur de Kinsky leur avoit ſeulement dit, que n'étant pas informé du ſtile de la Chancellerie de l'Empereur, touchant les Titres qu'il doit donner à V. M. il demandoit que de nôtre part & de la ſienne, ils fuſſent laiſſez en blanc pour être remplis de bonne foi, ſuivant l'uſage; & à l'égard du tems, pour rapporter ces nouveaux Pouvoirs, il conſentoit qu'il fut limité à ſoixante jours au lieu de trois mois, qu'il avoit deſiré: que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux avoient témoigné être fort contens du Plein-pouvoir & de l'Acte que nous avons ſigné pour ce qui le regarde: que ceux de l'Electeur de Brandebourg ne voulant pas

avoir

avoir de Commerce avec eux Médiateurs, à cauſe du refus qu'ils font auſſi-bien que nous, de donner à Monſieur de Blaſpeil la main, & le titre d'Excellence, & ne pouvans par cette raiſon leur porter leurs Pleinpouvoirs, demandoient qu'ils vouluſſent bien en prendre communication par les mains des Ambaſſadeurs des Etats Généraux, & nous certifier par écrit qu'eux dits Electoraux ont un Pouvoir ſuffiſant pour s'obliger à en rapporter un nouveau en la forme qui a été concertée, & que Dom Pedro Ronquillo, ne pouvant pas encore ſi-tôt notifier ſon arrivée, demandoit auſſi que nous vouluſſions bien nous contenter du même compliment; je dis du même expédient: qu'à l'égard de l'Ambaſſadeur de Dannemark, il avoit déclaré qu'il ne prétendoit pas ſe regler par les exemples, ni même ſur le Pouvoir qu'il a communiqué, & ſur les Paſſeports que nous avons du Roi ſon Maître; qu'il ne vouloit s'obliger qu'à rapporter un Pouvoir en Dannois, ſi le nôtre étoit en François, que ce ne ſeroit pas la prémiére nouveauté qui s'eſt introduite depuis vingt ans, que le Gouvernement de Dannemark avoit bien changé de forme, qu'enfin il prétendoit une égalité en toutes choſes avec la France, & qu'il avoit ordre du Roi ſon Maître de ne s'en pas deſiſter; Meſſieurs les Médiateurs nous ont avoué que Monſieur de Beverning même ne s'étoit pû empêcher de blâmer cette ridicule prétention de compétence; nous avons répondu, que ſans entrer

trer dans les chimères de Monſieur l'Ambaſſadeur de Dannemark, qui ne méritoient pas de réponſe, nous prétendions ne rien changer au ſtile qui avoit toûjours été ſuivi entre la France & le Danemark, & que quand le Dannemark auroit gagné dix fois autant de Batailles qu'il en avoit perdu, nous ne conſentirions pas qu'il introduiſit ici aucune nouveauté à nôtre préjudice, qu'ainſi nous attendrions fort patiemment que ſon Ambaſſadeur ſe mit à la raiſon.

Quand aux demandes de Dom Pedro Ronquillo & des Ambaſſadeurs de l'Electeur de Brandebourg, quoi que nous ayons aſſez de raiſons de les refuſer & de reduire ces Miniſtres à nous communiquer effectivement leurs Plein-pouvoirs; néanmoins comme ils n'en ont beſoin que pour s'obliger à en rapporter de nouveaux, & qu'il nous doit même ſuffire que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux ſoient valablement fondez; nous avons crû devoir accepter l'Expédient offert, afin de continuer par tous les Alliez, & les diſpoſer d'autant plus à ne pas ſoûtenir l'opiniâtreté mal fondée de Monſieur l'Ambaſſadeur de Dannemark.

Ceux de Suéde n'ont pas apporté un moindre obſtacle à la Négociation, par la proteſtation qu'ils ont faite que le tems de ſoixante jours ne coura pour eux, que lors qu'ils auront une liberté toute entiére de dépêcher des Couriers au Roi leur Maître, au lieu qu'ils s'étoient reduits dans le commencement à la demander, quant à préſent,

préſent, en faveur du Courier ſeulement qu'ils envoyeront, pour apporter ces nouveaux Plein-pouvoirs, & que l'extention qu'ils font pour tous autres, ayant déja été refuſée par V. M. aux Alliez, ne leur peut être demandée avec juſtice. Nous leur avons repréſenté les retardemens, que cette proteſtation pourroit apporter à la Paix; mais il ſemble que les avantages, que le Roi leur Maître a remporté dans la derniére Bataille, leur fait croire qu'ils ne perdront rien à temporiſer : nous eſperons néanmoins, que ſi l'Ambaſſadeur de Dannemark écoute la raiſon, nos Alliez s'y rendront auſſi.

Nous ſommes obligez, Sire, de commencer nos importunitez auprès de V. M. & la ſupplier très-humblement de vouloir bien ordonner que nous ſoyons payez de ce qui nous eſt dû des appointements qu'elle nous a fait la grace de nous accorder; les Vivres, & denrées étant augmentées ici en un point, que ſans les continuelles aſſiſtances de V. M., il ne ſera pas poſſible d'y ſubſiſter. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 9. Février 1677.

NOus ſommes bien mortifiez, Monſieur, de n'avoir encore à rendre compte au Roi, que des chicanes qu'on nous fait ſur les Plein-pouvoirs, après y avoir aporté tant de facilitez de nôtre part; mais à dire vrai, la prétention de l'Ambaſſadeur de Dannemark, qu'il nous a fait dire être ſa réponſe courte & nette, (ce ſont ces termes) eſt tellement inſoutenable, que quand nous aurions été portez à recevoir ſon Plein-pouvoir en Dannois, nous ne pouvons plus lui accorder ſans ordre du Roi, ce qu'il demande, après s'être expliqué comme il a fait, & nous croyons nous en devoir tenir à l'uſage établi par une infinité d'exemples, dont nous avons ici trois preuves : l'une du Traité fait en 1645. par Monſieur de la Thuillerie à Coppenhague, imprimé dans Siri, avec les Pouvoirs, l'un en François, l'autre en Latin : l'autre eſt celui que l'Ambaſſadeur de Dannemark nous a communiqué : & la troiſiéme, les Paſſeports que nous avons du Roi ſon Maître, auſſi en Latin. La

proteſtation qu'ont faite Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, dont nous vous envoyons Copie, n'eſt pas un moindre obſtacle à la Négociation; ils prétendent auſſi à l'égard de l'Eſpagne, la même choſe que l'Ambaſſadeur de Dannemark, envers la France. Ainſi, Monſieur, voila nôtre Négociation, je dis, nôtre navigation arrêtée par le vent du Nord, & il faut attendre qu'il ceſſe pour la reprendre. Nous ſommes, &c.

Nous obmettions de vous dire, Monſieur, que Monſieur le Comte de Kinsky a obligé Meſſieurs les Médiateurs de lui faire voir les Pouvoirs, en vertu deſquels ils agiſſent ici : ils nous le ſont venus dire, & nous ont offert de nous les communiquer, mais nous leur avons donné par nôtre réponſe autant de ſujet de ſe louër de nous, qu'ils nous ont témoigné en avoir de la défiance des autres.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 11. *Février* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux; la Lettre que vous m'avez écrite le 26. du mois paſſé, & celle que vous avez ajoûtée à celle du 23. m'ont été

été renduës en même-tems ; j'y ai reçû, ainſi que vous me l'aviez déja mandé, que toutes les difficultez, touchant les Plein-pouvoirs, étoient terminées, mais qu'en attendant ceux qui devoient être fournis par toutes les Parties, conformément au Projet des Médiateurs, vous aviez apris que ceux du Miniſtre de l'Empereur étoient en termes ſi injurieux à la France, que vous ne pouriez les admettre ; qu'ainſi la Negociation ſeroit ſuſpenduë ſur cet incident, juſqu'à-ce que vous fuſſiez en état d'agir avec ſes Miniſtres ſur les nouveaux Plein-pouvoirs ; j'ai approuvé que pour éviter un ſi long retardement, vous vous ſerviez de l'expedient que vous m'avez propoſé, & que ſans prendre par vous-même la communication des Plein-pouvoirs de l'Empereur, vous témoignez aux Médiateurs, que vous vous contenterez, pour traiter avec les Miniſtres Impériaux, de l'Ecrit qu'ils auront fourni en leur mains touchant ce Projet. Si je croyois dans mes Ennemis de la ſincerité pour avancer la Négociation, je devrois me promettre d'attendre bien-tôt par vos Lettres qu'elle ſeroit commencée ; mais les longueurs qu'ils ont affecté juſqu'à cette heure, ne me donnent pas lieu de croire qu'ils ouvrent ſi-tôt les Conferences de la Paix.

Je vous inſtruiſis ſi amplement par ma derniére Dépêche, de mon intention ſur les Plein-pouvoirs qui vous ſont demandez, que je n'ai rien à y ajoûter par celle-ci : vous y avez vû que quelques raiſons que

j'euſſe de n'en point accorder de particulier à l'Electeur de Brandebourg, j'ai bien voulu y conſentir pour le bien de la Paix, à condition toutefois que vous prendrez toutes les ſûretez neceſſaires, tant de la part de l'Empereur que des Etats Généraux & de leurs Alliez, pour ne pas étendre de ſemblables prétentions à aucun autre Prince. Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à St. Germain en Laye le 11. Février 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 11. *Février* 1677.

VOus vîtes, Meſſieurs, par ma derniére Lettre, que le Roi étoit déja informé de l'arrêt du Sieur le Vaſſeur, dont vous avez donné avis par vôtre Dépêche du 26. du mois paſſé. Celle du 29. du même mois, & du 2. de celui-ci, que je reçois dans ce moment, & dont je vais rendre compte à S. M. m'apprennent les diligences que vous aviez faites en ſa faveur auprès de Monſieur de Beverning, & la rigueur que l'on gardoit avec lui à la Haye.

Il

Il y a lieu de ſe promettre beaucoup de vos offices, au moins, ſi l'on veut rendre quelque juſtice en Hollande ; mais l'on peut dire que le Sieur de Silverkroon ſert fort mal le Roi de Suéde, s'il n'a pas fait tout ce qui étoit en lui pour ſauver des Dépêches qu'il ne peut douter, qui n'ayent rapport à ſes interêts.

Les mêmes bruits d'un Traité ſeparé entre la France & la Hollande, nous étoient revenus de Londres : ils étoient avec ſi peu de fondement, qu'il y a lieu de croire, qu'ils ſe ſeront aiſément diſſipez ; auſſi S.M. a-t-elle fait connoître ſur ce ſujet au Roi d'Angleterre, qu'elle étoit incapable de rien traiter ſans ſa participation.

Je me réjouïs par avance, Meſſieurs, de voir dans vôtre Dépêche du 2. de ce mois, que vous devez à cette heure être entrez en Négociation avec les Ambaſſadeurs d'Hollande, puis que vous avez terminé toutes les difficultez ſur les Pleinpouvoirs, & même ſur celui de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, après la parole qui vous a été donnée par les Médiateurs & par les Ambaſſadeurs d'Hollande ; la choſe doit être ſans conſequence. Je ſuis, Monſieur, avec toute la vérité que l'on peut être, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 12. *Février* 1677.

SIRE,

L'Ordinaire de Liége eſt arrivé, ſans nous apporter aucune des Lettres qui ont été adreſſées à Maeſtricht ; ainſi nous ne pouvons accuſer la reception de celles dont V. M. aura pû nous honnorer, & depuis nôtre derniére, les Médiateurs n'ont rien avancé qui puiſſe mériter de lui être écrit; au contraire, nous avons apris de Mylord Berkley, qui eſt le ſeul qui ſecondant les bonnes intentions de ſon Maître, ſouhaite la Paix, & nous avertit de tous les obſtacles qui forment ſes Collegues, que Monſieur de Beverning leur ayant témoigné qu'il n'étoit pas d'avis de faire la Guerre, pour appuyer les chimeres de l'Ambaſſadeur de Dannemark, & les ayant même prié de nous communiquer ſon Formulaire de Plein-pouvoir, avec l'Acte ſigné de lui, & de Monſieur Haren, & même de nous en donner des Copies Authentiques, comme on eſt convenu ; Monſieur Temple prenant la parole, & ſans conſulter les autres, lui avoit dit, qu'il étoit du devoir

des

des Médiateurs de maintenir l'union entre les Alliez, & de ne rien avancer d'un côté que toutes les Parties qui le compoſent, n'en fuſſent d'accord : que ledit Sieur de Beverning ayant repliqué qu'il étoit du devoir des Médiateurs, de ſe charger du Plein-pouvoir, & de l'Ecrit qu'il offroit de leur mettre en main pour nous le communiquer, & qu'à leur refus, il nous le porteroit lui-même. Ledit Sieur Temple, & Meſſieurs Heyde & Jenkins, avoient prié ledit Sieur de Beverning, de leur donner encore deux ou trois jours pour diſpoſer le Comte de Kinsky, & tous les autres Alliez, à y conſentir, & faire les mêmes choſes de leur part : qu'il n'y avoit plus que l'Ambaſſadeur de Dannemark qui s'opiniâtrât de rapporter un Pouvoir en Dannois, mais qu'il y avoit lieu d'eſperer qu'aujourd'hui au plus tard, nous recevrions une viſite d'eux Médiateurs, qui termineroit à nôtre ſatisfaction toutes ces difficultez : ſi elle nous eſt renduë avant le départ de l'Ordinaire, nous ne manquerons pas d'informer V. M. de tout ce qui nous aura été dit.

Cependant, Monſieur Temple diſſimule ſi peu la joye que lui donne tous les incidens qui retardent la Négociation, que les Ambaſſadeurs des Etats n'en ſont pas moins ſcandaliſez que nous ; mais comme tous ſes diſcours nous font aſſez connoître que ſon but eſt de plaire plûtôt au Parlement d'Angleterre qu'au Roi ſon Maître, nos plaintes lui feroient trop de plaiſir, & nous

croyons ne nous pouvoir mieux vanger de ſa conduite, qu'en témoignant, & à lui & aux autres, que nous en ſommes contens. Les Alliez ne le ſont gueres les uns des autres, & Monſieur Berkley nous a dit que dans peu nous verrions rompre les Aſſemblées, qu'ils ont commencé de faire entr'eux à la Maiſon de Ville, à cauſe qu'ils ne peuvent s'accorder, ni ſur les rangs, ni ſur la maniére de procéder, ni ſur la ſubſtance des Propoſitions qu'ils ont à faire. Les Impériaux & les Eſpagnols craignent, qu'auſſi-tôt que la porte ſera ouverte à la Négociation, les Ambaſſadeurs des Etats Généraux ne veuillent traiter ſeparément avec nous, & toutes les démarches de Monſieur de Beverning nous font aſſez voir qu'il ne ſouhaite pas moins que nous d'avancer, par des viſites reciproques, la Négociation de la Paix, ſans l'entremiſe des Médiateurs qu'il reconnoît y être fort oppoſez, & ne témoigner la ſouhaiter générale, que parce qu'ils la croyent ou impoſſible, ou fort éloignée. Nous n'informerons point V. M. par cette Lettre, de la derniére Conference que moi Maréchal d'Eſtrades ai eu avec Monſieur Peſters; car quoi que j'aye depuis dit à mes Collegues ce qui s'y eſt agité de plus eſſenciel, j'ai crû en devoir rendre compte à Vôtre Majeſté ſeparément. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 12. Février 1677.

NOus n'avons rien, Monsieur, à ajoûter à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, mais quoi que les Médiateurs ne nous ayent pas encore rendu la visite que nous attendions, Monsieur Temple nous a fait entendre dans un discours que sa rencontre nous a fait avoir avec lui, que si nous voulions consentir qu'il inserât dans l'Acte de non préjudice, que la difference de Langue, dont on se servira dans l'expedition des Plein-pouvoirs, ne pourra être tiré à consequence, il tâchera de disposer l'Ambassadeur de Dannemark, sous cette condition, à en rapporter un en Latin. Ainsi nous avons sujet d'esperer que dans peu, cet Ambassadeur se mettra à la raison, & que, sans rien stipuler, il se conformera à ce qui a toûjours été pratiqué entre la France & le Dannemark. Nous sommes, Monsieur, avec beaucoup de vérité entiérement à vous.

Ajoûté.

Depuis nos Lettres écrites, la Dépêche de S. M. & la vôtre du 4. nous ont été renduës, & comme il ne nous reſte pas aſſez de tems pour y répondre, nous aurons ſeulement l honneur de vous dire, Monſieur, que nous eſperons que les raiſons qui nous ont obligé de conſentir au cinquiéme Plein-pouvoir, ſous les aſſurances qui nous ont été données de la part des Ambaſſadeurs des Etats Généraux par les Médiateurs, ſatisferont d'autant plus S. M. que c'eſt une condition ſans laquelle nous ne pourrions à l'avenir traiter ſeparément avec leſdits Etats. Nous nous attacherons plus étroitement à l'avenir à l'entiére obſervation des ordres du Roi, quoi que les perils auxquels S. M. s'expoſe pendant la Campagne, doivent rendre excuſable l'empreſſement que nous aurions de l'en retirer par une bonne & prompte Paix.

En achevant cette Lettre, Meſſieurs les Médiateurs nous ont apporté le Formulaire de Plein-pouvoirs de Meſſieurs les Etats Généraux, avec l'Acte ſigné d'eux en bonne forme. Ainſi, Monſieur, les autres ſeront obligez d'en faire de même, ou ces prémiers de traiter ſeparément.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 16. Février 1677.

NOus avons, Monſieur, peu de choſe à vous mander cet Ordinaire. Meſſieurs les Médiateurs nous ont témoigné que le Roi d'Angleterre ſe plaint d'eux, d'avoir ſouffert qu'on ait ôté le mot de Médiation dans les Plein-pouvoirs, mais qu'il ſe louë en même-tems de nôtre conduite, & ſe plaint de celle des autres Parties : & comme les Médiateurs nous ont demandé, que ce mot fut remis dans les Plein-pouvoirs, nous en avons fait expedier tout auſſitôt d'autres en la forme qu'ils le deſirent, & les avons envoyez chez Mylord Berkley dès le ſoir même : ce qui a ſervi d'exemple aux autres Ambaſſadeurs, qui ſachans nôtre procedé, ont conſenti à remettre le mot de Médiation dans les leurs. Ainſi voila une affaire terminée.

Il reſte, Monſieur, à vous rendre compte de la viſite que Meſſieurs les Médiateurs nous ont faite ce matin, pour nous dire, que les Plein-pouvoirs de Monſieur de Ronquillo étoient en bonne forme ; nous

leur avons demandé, s'il étoit pourvû du tître d'Ambaſſadeur & de Plenipotentiaire, ſur quoi ils n'ont rien répondu, & nous ont dit ſeulement, qu'ils ne pouvoient pas nous éclaircir là-deſſus, juſqu'à-ce qu'ils euſſent fait ſavoir à Monſieur de Ronquillo la demande que nous leur faiſions: nous leur avons dit de plus, que s'il n'a que le tître de Plenipotentiaire, nous ne lui donnerons pas la main ni de l'Excellence.

Nous écrivons aujourd'hui à Monſieur de la Haye, tout ce qui s'eſt paſſé entre les Ambaſſadeurs Plenipotentiaires de Brandebourg & nous, ſur leur prétention à vôtre reſolution, ſuivant les ordres de S. M. afin d'éviter de tomber, s'il y a moyen, en de pareilles difficultez, entre les Ambaſſadeurs que Monſieur l'Electeur de Baviére doit envoyer ici. Nous ſommes, &c.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 18. *Février* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux: comme la Lettre que vous m'avez écrite le 5. de ce mois, m'a fait voir que toutes les difficultez étoient terminées

minées touchant les Plein-pouvoirs, depuis que vous aviez remis entre les mains des Médiateurs le Formulaire de Plein-pouvoirs, & les Actes obligatoires, je n'ai rien à répondre à ce que vous m'avez écrit ſur ce ſujet par vos Dépêches du 29. du mois paſſé & ſecond de celui-ci; je ne dois pas croire ainſi que vous me le marquez, que la prétention de Monſieur de Beverning pour le tître de Sereniſſime & de Duc en Pruſſe, ſoit capable de vous arrêter, & je ne dois pas juger de même que la difficulté de l'Ambaſſadeur de Dannemark, ſur ce que vos Plein-pouvoirs ſont en François, puiſſe être approuvé par aucuns des Miniſtres qui ſe trouvent à l'Aſſemblée; toutes ces nouveautez doivent être trouvées d'autant plus odieuſes qu'elles font perdre plus de tems, & qu'elles ſont combattuës par l'uſage reçû dans tous les traitez que j'ai fait avec ces Princes, pour la qualité de Couſin que les Plenipotentiaires de l'Empereur ont demandé que j'ajoûtaſſe à celle de Frére, lors que je parlerois de leur Maître: vous avez bien fait d'y donner les mains, puis qu'ils ont témoigné le deſirer.

Après toutes ces longueurs de Préliminaires, je veux croire que vos prémiéres Dépêches m'apprendront que le Sieur de Beverning ſera entré en Négociation avec vous: il s'en étoit declaré trop poſitivement pour en douter: mais quelques propoſitions qu'il vous ait faites, il vous a trouvé, je m'aſſure, bien avantageuſement

inſtruits ſur les interêts de ſes Maîtres.

Du reſte, j'attens quel ſuccès pourra avoir l'affaire dont je vous ai confié le ſecret à tous trois, & dont la conduite ſe trouve ſeulement entre les mains de l'un de vous. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à St. Germain en Laye le 18. Février 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 18. *Février* 1677.

J'Eſpére, Meſſieurs, que vos Dépêches vont contenir doreſnavant des matiéres plus importantes que celles qu'elles ont traité juſqu'à préſent; les Préliminaires achevez, il y a apparence que Monſieur de Beverning liera bien-tôt la Négociation, & que vos Dépêches apprendront à S. M. les propoſitions qu'il aura faites. Quoi que l'on ne doive pas ſe promettre beaucoup de fruit de ces prémiéres, c'eſt toûjours beaucoup, que d'entrer une fois dans la carriére, qui peut conduire à la Paix, & qui doit, Meſſieurs, vous en procurer la gloire.

Il y avoit long-tems que nous ſavions les plaintes peu fondées de Mylord Berkley, & les prétentions qu'il avoit euës d'un Préſent pour Madame ſa Femme: ce n'eſt pas l'uſage ici d'en donner aux Ambaſſadeurs, bien qu'il ait voulu prendre éxemple de Madame Lockart; il eſt vrai qu'elle en a reçû un, mais il n'étoit pas pour elle, & étoit proprement celui qui étoit aquis à ſon Mari, qui étoit mort à Paris; mais comme Mylord Berkley ne vous a pas prié d'en parler, il eſt bon d'en ignorer, & de laiſſer croire même que vous n'en avez pas écrit. Je ſuis, Meſſieurs, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 19. Février 1677.

SIRE,

Nous avons déja ſatisfait aux précautions que V. M. nous commandoit de prendre par ſa Dépêche du 11. de ce mois, pour éviter les conſequences du Plein-pouvoir, accordé pour les Ambaſſadeurs de l'Electeur de Brandebourg, pour les furetez que nous avons priſes des Médiateurs, & des Ambaſſadeurs d'Hollande, que ce Plein-pouvoir

voir particulier ne ſeroit tiré à aucune conſequence pour les autres Electeurs & Princes de l'Empire, & quoi que ce ſoit une choſe faite & accordée, nous n'avons pas encore le modele du Pouvoir des Ambaſſadeurs de cet Electeur, parce qu'ils ne l'ont pas encore remis ès mains des Médiateurs, mais nous en avons rendu compte à V. M. Celui des Ambaſſadeurs d'Hollande, dans l'échange par copie, a été fait par les Médiateurs qui ont gardé les Originaux, leſquels Ambaſſadeurs d'Hollande ne nous diſent pourtant encore un mot, & comme nous penſions hier finir affaire avec Monſieur de Kinsky par un pareil échange, nous reconnûmes par les Copies tant du Plein-pouvoir que de l'Acte que cet Ambaſſadeur avoit ſigné, qu'il faiſoit prendre de grands tîtres à l'Empereur, & entr'autres, celui de Duc de Bourgogne; ce qui nous fit demander aux Médiateurs l'Acte qu'ils ont fait, portant que les qualitez priſes ou obmiſes, ne pourront nuire ni préjudicier, leſquels nous ayant répondu, qu'ils ne l'avoient pas encore ſigné, nous ne recevions point ce Plein-pouvoir de l'Empereur avec ces qualitez ſans cet Acte: c'eſt à dire, Sire, qu'en voila encore pour quelques jours.

Monſieur Temple étant hier au ſoir en converſation avec nous, Colbert & d'Avaux, nous dit, que Dom Pedro Ronquillo étoit un homme de bonne converſation, qu'il ſouhaitoit qu'il ſe pût trouver quelqu'occaſion de le voir, & qu'il croyoit

que

que quoi qu'il n'eût que la qualité de Plenipotentiaire, & non celle d'Ambaſſadeur, nous ne devions pas faire difficulté de lui donner la main, puis que Monſieur de Clingenberg l'avoit eu à Breda de tous les Ambaſſadeurs, quoi qu'il n'eût auſſi que celle de Plenipotentiaire. Quoi que moi Maréchal d'Eſtrades, qui étoit le Chef de l'Ambaſſade de V. M. à Breda, n'aye aucun ſouvenir que ledit Sieur de Clingenberg ait eu une telle prétention, ni même, qu'elle ait été miſe en Négociation, nous attendrons ſur cela les ordres de V. M. & ſommes avec toute ſorte de ſoûmiſſion & de reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 19. *Février* 1677.

VOus verrez, Monſieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, le compte que nous lui rendons de ce qui s'eſt paſſé depuis nos derniéres, & faiſant réponſe à celle que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, qui accompagnoit celle de S. M., nous aurons ce-

lui

lui de vous dire, que nous croyons le Sieur le Vaſſeur en liberté, du moins on le fait eſperer ainſi de la Haye, à moi Maréchal d'Eſtrades; mais comme l'on ajoûte à l'avis qu'on en donne, que les Etats vouloient éxaminer les papiers, pour voir s'il n'y avoit rien contre leur ſervice; nous jugeons qu'il n'y a rien de bien ſûr, ſi ce n'eſt que ſi l'on éxamine des papiers, il faut que l'Envoyé de Suéde & le Sieur de Silverkroon, ayent fort mal à propos donné les mains à la recherche de ceux dudit le Vaſſeur, parmi les hardes dudit Envoyé; ce qui eſt, comme vous dites, fort bien, Monſieur, très-mal ſervir le Roi de Suéde leur Maître.

Les Ambaſſadeurs de Suéde nous ont fait des plaintes, des rigueurs qu'ils diſent qu'on éxerce dans le Duché de la Ville de Deux-ponts, dont le Roi de Suéde leur Maître doit hériter, & nous ont prié d'en écrire au Roi, afin qu'il plût à S. M. de donner des ordres qu'on traitât ces lieux-là plus doucement, & pour la conſervation des Archives & Papiers, de même, que pour celle des Tombeaux des Ducs, qui ſont les Ancêtres du Roi de Suéde, de quoi, Monſieur, nous vous diſons un mot, comme nous étans difficile de nous en diſpenſer.

Nous avons, Monſieur, pluſieurs choſes, ſur leſquelles nous avons beſoin d'être informez, & d'avoir des ordres plus précis, attendu les changemens arrivez à ceux qui nous ont été donnez.

Le

Le Roi nous avoit commandé de demander dans les prémiéres ouvertures des Conferences, la reſtitution de 48000. écus appartenans à S. M. qui furent pris à Cologne, par les Officiers de l'Empereur. Nous vous demandons, Monſieur, s'il n'y a aucun changement à cet égard, & ſi nous le ferons à préſent, qu'il y a apparence que nous allons entrer en Négociation.

Nous avons reçû même ordre de faire ſouvenir les Ambaſſadeurs d'Angleterre, que S. M. s'étoit, ſur les inſtances du Roi leur Maître, remiſe à ſes Offices pour obtenir la liberté du Prince Guillaume de Furſtemberg, & de témoigner aux Ambaſſadeurs des Etats Généraux leur engagement à travailler conjointement avec S. M. de la G. B. auprès de l'Empereur à même fin, & nous vous ſupplions très humblement, Monſieur, de vouloir prendre la peine de nous faire ſavoir, ſi nous éxecuterons cet ordre dans nos prémiéres Conferences? Nôtre raiſon d'en douter, eſt, que S. M. nous a depuis ordonné de differer cette demande, juſqu'à-ce que l'Aſſemblée fût formée, & que les Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne y fuſſent arrivez, leſquels y étant à préſent, & en terme d'entrer en matiére, nous vous demandons lequel des deux ordres nous éxécuterons, & ſi en les éxécutant, nous ne devons pas nous contenter d'en faire nos offices auprès des Médiateurs, & des Ambaſſadeurs des Etats Généraux, ſuivant nos

nos inſtructions, ſans en faire une condition de paſſer outre.

Nous avons encore, Monſieur, beſoin d'un plus grand éclairciſſement, ſur les proteſtations que le Roi nous ordonne de faire entre les mains des Médiateurs, à l'égard de Monſieur le Prince Charles, que les qualitez que S. M. lui a données de Duc de Lorraine, ne pourront nuire ni préjudicier; car voici proprement le tems de le faire, & nous vous demandons ſi nous ne le ferons pas: Nous croyons que l'Ecrit que Meſſieurs les Médiateurs ont donné, que les qualitez priſes ou obmiſes, ne pourront nuire ni préjudicier aux Parties, ne peut pas être une proteſtation ſuffiſante à nôtre égard, en une choſe auſſi importante qu'il ſemble deſirer quelque choſe de plus précis & de plus poſitif; d'autant plus, quand on voudroit prendre un Ecrit à la rigueur, nous croyons qu'il ne pourroit pas s'étendre juſqu'au cas de l'affaire de Lorraine, parce que la qualité que S. M. donne dans ſes Paſſeports de Duc de Lorraine, n'eſt ni priſe, ni obmiſe, mais eſt donnée: ce qui eſt un cas qui n'eſt point compris dans l'Ecrit des Médiateurs, & qu'ils n'ont pas même voulu comprendre par la déclaration qu'ils ont faite, que les Parties ne ſeroient pas obligées de donner à leurs Parties averſes les tîtres qu'elles demandent: mais que chacun prendroit ceux que bon lui ſembleroit: c'eſt ce qui nous fait croire qu'il ſera néceſſaire d'en mettre pour nous une proteſtation expreſſe entre les mains

des

des Médiateurs, & qu'il ſera difficile de s'empêcher de commencer par là; ſi nous ſommes preſſez, & y ferons mention, que c'eſt à condition de cette proteſtation que S. M. a fait declarer au Roi de la G. B. qu'elle accordoit à ſon inſtance cette qualité; ce que nous differons pourtant de faire, ſi nous n'en ſommes pas preſſez juſqu'aux Eclairciſſemens que nous attendrons, s'il vous plaît, ſur tout.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Meſſieurs les Médiateurs nous ont apporté le Formulaire de Plein-pouvoir de l'Empereur, avec l'Acte ſigné par Monſieur de Kinsky, dont nous vous envoyerons la Copie l'Ordinaire prochain, & nous vous envoyons dès à préſent la Déclaration que Meſſieurs les Médiateurs nous ont donné en même tems, que les qualitez priſes & obmiſes par parties, ne pourront nuire ni préjudicier.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 23. Février 1677.

NOus nous donnons l'honneur de vous envoyer, Monſieur, les Extraits des Lettres que moi Maréchal d'Eſtrades ai tiré de mes Dépêches de Breda, par leſquelles vous verrez les ordres que j'ai reçû de donner la main, & de l'Excellence, au Plénipotentiaire de Dannemark : Il eſt vrai que c'étoit ſans tirer à conſequence, mais il paroît que cette clauſe regardoit plûtôt ceux qui avec le tître de Plenipotentiaire avoient celui d'Envoyé, que ceux qui ſeroient uniquement revêtus de celui de Plenipotentiaires, comme eſt Dom Pedro Ronquillo. Cependant, comme à Munſter, ceux qui n'avoient point la qualité d'Ambaſſadeur, quoi qu'ils fuſſent Plénipotentiaires, n'étoient traitez que comme Deputez, & que les Ambaſſadeurs de Suéde nous ont aſſuré que Monſieur Perkum doit être compris dans le même Pouvoir, mais ſans aucune autre qualité que celle d'ajoint avec celle du Comte Anthoine, & Monſieur Hœugh Ambaſſadeur de Dannemark, nous croyons que ce pas, à l'égard de Dom Pedro Ronquillo,

quillo, pourroit être tiré à conſequence à l'infini, & que, puis qu'il doit être declaré Ambaſſadeur dans deux mois, à compter du 14. de celui-ci, qu'il n'y auroit peut-être pas tant d'inconvenient d'attendre ce tems-là, d'autant plus qu'il ne laiſſe pas d'agir, quoi qu'*incognito*, & que ce n'eſt pas par là que la Négociation eſt retardée.

Dans une Conference que nous eûmes avec Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, Monſieur le Comte d'Oxenſtiern nous dit, que Monſieur de Beverning l'avoit été voir, & qu'après lui avoir tenu les mêmes diſcours que nous vous avons répété, Monſieur, ſi ſouvent, du mécontentement que lui Beverning a des Médiateurs, & du grand éloignement qu'il voit en Monſieur de Kinsky pour la Paix, il lui avoit dit, que dans une Conference que tous les Alliez avoient enſemble, Monſieur de Kinsky ayant fait connoître, qu'il ſouhaitoit, que tous les Alliez donnaſſent leurs propoſitions conjointement; il lui avoit répondu, que ce qu'il propoſoit, n'étoit que dans le deſſein d'éloigner la Paix, qu'il y avoit déja longtems qu'on le faiſoit attendre, ſous prétexte de l'échange des Pouvoirs, & que puis que les Alliez ne témoignent pas plus d'envie de la Paix, ils feroient aux Hollandois leurs propoſitions ſeparément, & ſans aucun delai: qu'enſuite Monſieur de Beverning s'étoit étendu ſur l'avantage que l'Empire tiroit de la continuation de la Guerre, & ſur les dépenſes exceſſives qu'il en coûtoit aux Etats, & le peu de profit qui leur en

en revenoit, & qu'enfin il lui avoit témoigné qu'il étoit prêt de donner ſes propoſitions ſeparément, ſi nous en voulions faire de même. Comme nous embraſſons volontiers, ſuivant les ordres du Roi, tout ce qui peut avancer la Paix, nous avons accepté cet offre avec plaiſir, mais comme nous avons quelque lieu d'appréhender, que les intentions de Monſieur de Beverning ne fuſſent pas ſi ſinceres qu'il les veut faire paroître, & qu'il n'avoit peut-être d'autre but, ainſi qu'il nous parût par quelques mots qui lui échaperent, que de faire peur à ſes Alliez d'une Paix particuliére, pour les porter à une générale: Nous avons pris un expédient, qui a été, que Monſieur d'Oxenſtiern iroit, dès le même jour, voir Monſieur de Beverning, qu'il lui diroit que nous étions tout prêts de donner nos propoſitions à l'égard des Etats Généraux, pourvû qu'il donnât les ſiennes en même tems, & à la charge que nous aurions parole de lui Beverning, que ſi deux jours après que les Médiateurs auroient reçû nos propoſitions, ils ne nous les communiquoient pas reſpectivement, en ce cas, il nous le feroit directement à nous-même, comme il a témoigné tant de fois le vouloir faire. Ainſi, Monſieur, nous ne pouvons craindre de tomber dans un inconvenient, qui étoit de donner nos propoſitions aux Médiateurs, qui s'en ſeroient ſervis, pour preſſer les Alliez, qui aſſûrément n'entreront dans la Négotiation que pour la traverſer; & nous croyons que quand ils

ne

ne s'en échaufferoient pas davantage, on garderoit nos propoſitions des quinze jours ou trois ſémaines, ſans nous rien dire ni communiquer, & qu'on rendroit ainſi infructueux un prémier pas que nous aurions fait, & qui même pourroit tourner à nôtre préjudice.

Nous eûmes dès hier au ſoir réponſe de Monſieur d'Oxenſtiern, par laquelle nous pouvons comprendre que ce n'étoit peut-être pas ſans raiſon que nous avions quelque défiance, d'abord, de Monſieur de Beverning. Il a témoigné être très aiſe de l'offre que nous lui faiſions, & qu'il l'acceptoit très-volontiers; mais enſuite, il lui a dit, que dans ce même moment, il venoit d'apprendre qu'il y avoit un obſtacle quaſi invincible, & qui lui donnoit le plus grand chagrin du monde, qui eſt, que les Médiateurs ont declaré de la part du Roi d'Angleterre, qu'ils ne pouvoient avoir nul commerce avec les Ambaſſadeurs de Brandebourg, & que ne voulant pas viſiter en perſonne les Médiateurs, toute communication devenoit impoſſible avec ces Ambaſſadeurs, qui de leur côté ne pouvoient pas ſe détacher de leurs Alliez. Nous ne nous arrêtons pas, Monſieur, à vous faire voir combien les Ambaſſadeurs de Brandebourg ont tort dans le fonds, puis qu'après avoir reçu la viſite des Médiateurs, non ſeulement, ils n'ont pas voulu la leur reſtituer, mais les Médiateurs nonobſtant cela, ayant paſſé par deſſus toutes les formes, & les ayant été trouver, quand il

étoit queſtion de parler d'affaires ; ceux de Brandebourg, après avoir reçû deux ou trois viſites de Monſieur Jenkins, ont refuſé abſolument de le voir, ſi on ne leur donnoit à tous le tître d'Excellence & la main, & ont communiqué par le moyen de l'Ambaſſadeur de Dannemark avec les Médiateurs, de ſorte, Monſieur, qu'il n'eſt pas ſurprenant que le Roi d'Angleterre ait été piqué d'un procédé ſi fier, pour appuyer une prétention ſi injuſte ; mais il eſt bien plus extraordinaire, & c'eſt ce que nous avons fait remarquer à Monſieur Oxenſtiern, que les Ambaſſadeurs des Etats les ſoûtiennent dans cette même prétention ſi contraire aux interêts de leur Republique, & que faiſant encore quelque choſe de plus que l'office d'Alliez, ils en prennent un prétexte de rompre plûtôt toute ſorte de Négociation, que de les abandonner dans cette occaſion, mais un prétexte ſi frivole & ſi peu fondé en raiſon, qu'un homme d'autant d'eſprit que Monſieur de Beverning, ne le devroit pas propoſer, car ce qu'il nous offroit vingt-quatre heures auparavant, étoit de donner nos Propoſitions ſeparément de part & d'autre : dans ce tems, il n'étoit pas queſtion de celles de l'Electeur de Brandebourg, qui n'a pas encore communiqué ſes premiers Pouvoirs, bien loin d'avoir ſigné la Copie du Formulaire du nouveau. Monſieur de Beverning ſavoit donc bien, que c'étoit une affaire qui ne pouvoit être terminée de quinze jours, cependant, il diſoit s'en vouloir décharger,

& à préſent il dit, qu'il ne le peut plus, quoi qu'il ne ſoit pas encore à remarquer que ces propoſitions n'ont rien de commun, & que nous n'avons rien à démêler avec le Brandebourg : tout le reſultât de ſa converſation avec Monſieur d'Oxenſtiern, a été, qu'il le prioit de chercher un expédient à cette affaire, & de nous le communiquer. Voilà, Monſieur, où nous en ſommes : nous attendons cependant Monſieur de Beverning, qui a dit, qu'il vouloit voir quelqu'un de nous, ſous prétexte de viſite, n'oſant pas encore nous voir tous enſemble; nous ne doutons pas qu'il ne nous en diſe encore deux fois plus qu'il n'en a dit aux autres, mais nous verrons ce qu'il fera, & c'eſt par où nous en jugerons, très-diſpoſez toûjours à changer de ſentimens, quand il nous en donnera lieu.

Vous ſavez mieux que nous, Monſieur, que les Ambaſſadeurs des Etats, ſont obligez de donner leurs Propoſitions par écrit, par la neceſſité qu'il y a de les communiquer à toutes les Villes : Cependant, la longueur que cela a apporté à Munſter, & les inconveniens qui en peuvent arriver, ſemblent autoriſer une maniére de traiter de vive voix, & de les laiſſer prendre aux Médiateurs. Nous vous ſupplions, Monſieur, de nous faire ſavoir, quelle eſt la volonté du Roi là-deſſus : ſi nous donnerons toutes nos Propoſitions par écrit : ſi nous n'en donnerons point du tout, ou ſi nous nous contenterons de donner la prémiére,

qui eſt comme le plan de tout le reſte, & dans laquelle, comme on n'offre pas tout ce que l'on veut accorder, quoi qu'il ſoit facheux d'en donner des Copies, il le ſeroit encore plus d'en laiſſer prendre l'Extrait, qui étant détaché de tout ce que l'on met pour faire entendre qu'on eſt prêt de faire encore quelques choſes de plus, feroit voir aux Etats des Propoſitions bien ſeiches & bien cruës ; c'eſt dans cette vûë, & ſur l'offre de Monſieur de Beverning, que nous avions fait ce Projet ſeparé, que nous donnerons, Monſieur, ſi l'occaſion s'en préſente, & ſi S. M. juge qu'il ne tire point à conſequence ni en ſoi, pour ce qu'il porte, ni pour la ſuite, à l'égard de toutes les autres propoſitions, qu'on voudroit nous engager à faire de même, & que nous ne croyons pas de ſon ſervice de pouvoir faire.

Nous vous envoyons, Monſieur, la Copie du Pouvoir de Dom Pedro Ronquillo. Vous y verrez ſes qualitez. Il ne nous a pas encore envoyé l'écrit, portant obligation d'en rapporter un autre ; d'où vous pouvez juger que ces Meſſieurs vouloient tirer en des grandes longueurs, puis qu'étant depuis un mois entier d'accord de tout, on avoit pû faire en 24. heures, ce que nous n'aurons pas fait en ſix ſémaines : Nous joignons auſſi à cette Lettre, la Copie de l'Acte obligatoire de Monſieur de Kinsky, que nous n'eûmes pas le tems de faire tranſcrire le dernier Ordinaire.

Milord Berkley, depuis nôtre Lettre écrite,

écrite, nous a aporté le Formulaire du Pouvoir, que Dom Pedro Ronquillo offre de raporter : ainſi, il ne reſte plus que ceux de Dannemark & de Brandebourg. Mylord Berkley nous a confirmé ce qu'on nous avoit dit, de l'ordre qu'ils ont reçû du Roi leur Maître, de n'avoir nul commerce avec les Ambaſſadeurs de l'Electeur de Brandebourg par perſonnes interpoſées, & nous a ajoûté enſuite, que Monſieur de Kinsky demeuroit d'accord, que c'étoit une nouveauté, mais que l'Empereur prétendoit, qu'ayant donné ordre à ſes Ambaſſadeurs d'en uſer de cette maniére, les autres devoient ſuivre cet éxemple. Nous n'avons pas manqué de lui dire là-deſſus ce que nous devions.

Le Marquis de Los Balbaſez nous a fait donner par Monſieur Jenkins le préſent Certificat, & nous a fait en même tems demander, ſi nous lui voulions donner nôtre parole, que ſes gens ſeroient en ſureté : mais comme nous n'avons pas pouvoir de le faire, nous lui avons dit, Monſieur, que nous vous en écririons, pour ſavoir quelle eſt la volonté du Roi, & ſi S. M. lui veut accorder un Duplicata pour ſon bagage, comme les Eſpagnols en ont donné un à Monſieur de Marſeille, ou de quelle autre maniére il lui plaît faire donner ſureté à l'Equipage de cet Ambaſſadeur. Nous ſommes très-véritablement, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 25. Février 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux. J'avois crû que toutes les difficultez ſur les Plein-pouvoirs, & préliminaires de vôtre Négociation, étoient terminées, lors que j'ai reçû vôtre Dépêche du 9. de ce mois : elle m'a fait voir que des prétextes peu fondez, particuliérement de la part de l'Ambaſſadeur de Dannemark, y apportoient encore quelque retardement. Vous avez très-bien fait de tenir ferme, pour ne rien changer à l'uſage établi dans tous les Traitez que j'ai ſigné avec cette Couronne, même le dernier en 1665. pour tous leſquels, on ne peut diſconvenir que ces Plein-pouvoirs n'ayent été en Latin, lors que ceux de mes Miniſtres ont été en François. Comme cette prétention eſt deſaprouvée par tous les Alliez, particuliérement par les Hollandois, je ne dois pas croire que cet Ambaſſadeur la ſoûtienne, puis que l'uſage & la coûtume ſont l'unique regle de la déciſion de ces ſortes de difficultez.

Puis que les Médiateurs n'ont point de Commerce directement avec les Ambaſſadeurs

deurs de Brandebourg ſur la difficulté de la main & de l'Excellence, pour les ſeconds, vous pouvez accepter le temperamment, qu'ils reçoivent la communication de leurs Plein-pouvoirs par les Ambaſſadeurs d'Hollande, & accorder le même expédient à Dom Pedro Ronquillo, que je ſai qu'il ne differe à communiquer ſes Plein-pouvoirs, que parce qu'il y a ſeulement la qualité de Plénipotentiaire, qui n'emporte, ni la main, ni l'Excellence, ainſi que celle d'Ambaſſadeur : mais il vous peut ſuffire pour traiter, qu'en même tems que les Médiateurs auront connu qu'il eſt ſuffiſamment authoriſé, il donne l'Acte obligatoire, dont on eſt convenu, par lequel il promette de rapporter dans un tems limité un Plein-pouvoir, conforme au Formulaire qui a été dreſſé par les Ambaſſadeurs d'Angleterre.

Puis que le Comte de Kinsky témoigne ignorer l'uſage de la Chancellerie de ſon Maître, il n'y a point d'inconvenient qu'il laiſſe ſes qualitez en blanc dans l'écrit qu'il donnera aux Médiateurs.

Il y en a davantage à la prétention des Ambaſſadeurs de Suéde, que les ſoixante jours du terme preſcrit, pour fournir les Plein-pouvoirs, commence ſeulement à courir de celui que la liberté du paſſage des Couriers ordinaires pour la Suéde ſera établie. Ils ont trop connu combien il a été peu poſſible juſqu'à cette heure, de ſurmonter l'obſtacle que le Roi de Dannemark y a apporté, & il dependroit de lui,

en continuant, de le refuſer, d'arrêter tout à fait la Négociation de la Paix.

Vous avez vû par mes précedentes, que pour guerir les Etats Généraux de l'apprehention qu'ils pourroient avoir pour la Flandre, lors qu'ils auroient ſigné un Traité particulier avec moi : J'avois bien voulu les raſſurer par une ſuſpenſion d'Armes dans tous les Pays-Bas, & que je ne pourrois me rendre maître d'aucune Place. Je demeure toûjours dans les mêmes ſentimens ; je vous en informerai amplement alors, & dont je donnerai part en même tems au Roi d'Angleterre : mais parce que j'ai conſideré depuis, que les Etats & l'Angleterre même ont témoigné par l'interêt de leur Commerce, une grande jalouſie de la conquête de la Sicile, j'ai jugé à propos de les guerir encore de la crainte que je vouluſſe conſerver la poſſeſſion de cette Iſle ; j'ai fait communiquer, pour ce ſujet, au Roi d'Angleterre par le Sieur Courtin, que mon intention n'étant pas de retenir cette Couronne, lors qu'elle auroit été conquiſe par mes Armes, je ſerois prêt de la remettre au Prince Charles de Lorraine. Cette ouverture peut ſervir beaucoup contre l'inquiétude, que pourroit cauſer un ſi grand établiſſement en la Mer Méditeranée, & j'ai voulu que vous en fuſſiez inſtruits, pour vous en ſervir ſelon les occaſions, ſoit que les Etats vous formaſſent eux-même cette dificulté, ſoit que le remede, que j'y aporte, leur fût communiqué par le Roi d'Angleterre. Sur ce, je prie Dieu qu'il

vous

vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à S. Germain en Laye le 25. Février 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 25. Février 1677.

LA Dépêche, Meſſieurs, que le Roi vous écrit, vous inſtruit ſi amplement des intentions de S. M., qu'il ne me reſte rien à y ajoûter. La précipitation avec laquelle je me trouve obligé de me préparer au voyage que le Roi doit entreprendre demain, m'ôte le tems de répondre à quelques Articles de vos derniéres Dépêches: mais c'eſt à quoi je ſatisferai éxactement par le prémier Ordinaire. Je vous demande cependant de vouloir bien être toûjours perſuadez de toute la vérité avec laquelle je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 25. Fevrier 1677.

LA Dépêche de S. M. répond ſi amplement, Meſſieurs, à vôtre Lettre du 4. que je n'ai rien à y ajoûter ; je remets à répondre par l'Ordinaire prochain à celle du 12. & du 16.

Nos Lettres vous apprendront bien-tôt, ſans doute, de grands ſuccès des Armes de S. M. Elle part après demain, malgré la ſaiſon aſſez fâcheuſe, pour aller ſe mettre à la tête de ſes Armées en Flandres, & vous apprendrez en même tems qu'elle aura ſurmonté également la rigueur de la ſaiſon, & les Armes d'Eſpagne, dans les plus importantes Places de Flandres. Je ſuis, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 26. Février 1677.

SIRE,

Dans le tems que nous croyions entrer en Négociation, il nous eſt ſurvenu une difficulté de la part de Meſſieurs les Médiateurs, qui ont reçû ordre du Roi leur Maître, de ne point traiter avec les Ambaſſadeurs de l'Electeur de Brandebourg, par aucunes perſonnes interpoſées. Cet incident nous a arrêté tout court, mais nous aprîmes hier qu'il étoit levé, & que les Médiateurs doivent ſe trouver aujourd'hui, au même lieu où les Ambaſſadeurs de Brandebourg ſeront aſſemblez avec tous les Alliez, & que là ils recevront les Pouvoirs de ces Ambaſſadeurs. Ainſi ceux de Brandebourg n'agiront point par perſonnes interpoſées, puis qu'ils ſeront eux-mêmes préſens, & la difficulté qui reſte pour la main & le tître d'Excellence, ne ſe rencontrera point en cette occaſion. C'eſt ce qui nous fait eſpérer, Sire, que nous pourrons demain échanger nos Formulaires de Pouvoirs, avec les Ambaſſadeurs de Brandebourg.

Monſieur de Beverning nous vint voir avant-hier, comme il nous l'avoit promis, mais il ne s'eſt avancé de rien, & ne nous a pas donné lieu de lui rien dire : aparemment il vouloit voir auparavant tous ces Préliminaires finis : il nous a ſeulement dit deux choſes que nous croyons aſſez de conſequence pour en rendre compte à Vôtre Majeſté.

La premiére, que ſon avis étoit que l'on ne donnât point les Propoſitions par écrit, à cauſe des longueurs, & de tous les autres inconveniens que cette ſorte de procedure entraîne avec ſoi, & nous a même témoigné, qu'après le premier devoir rendu aux Médiateurs, de leur donner nos prémiéres Propoſitions, il ſeroit très-aiſe que nous nous viſſions, & que nous parlaſſions nous mêmes de nos affaires, parce qu'il eſt perſuadé que nous en terminerons plus en un quart-d'heure, que les Médiateurs n'en avanceront en un mois.

L'autre choſe qu'il nous a dit, eſt, qu'il étoit d'avis que nous fiſſions de part & d'autre nos Propoſitions ſeparées ; c'eſt à dire, que nous en fiſſions à cette heure ſeulement pour les États, après pour l'Empereur & pour les autres Alliez, à meſure qu'ils donneront les leurs. Ce que nous pouvons juger de ce procedé de Monſieur Beverning, eſt, qu'il n'eſt peut-être pas encore en volonté, ou plûtôt, qu'il n'a pas le pouvoir de rien conclure ſeparément, & qu'il y a quelque choſe qui l'arrête, mais que comme il eſt habile, & qu'il prévoit

voit que dans la ſuite les Etats ſeront peut-être obligez de faire leur Traité en particulier, il ſe met en état de le faire, quand bon lui ſemblera, ſans que pour cela les Alliez lui voyent prendre d'autres meſures, que celles qu'il ſe prépare dès le commencement. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 26. Février 1677.

NOus vous envoyâmes, Monſieur, par le dernier Ordinaire, le Formulaire de Dom Pedro Ronquillo, dans le même tems que nous le reçûmes. Nous l'avons depuis éxaminé, & nous y avons remarqué des choſes que nous ne croyons pas devoir ſouffrir, comme l'endroit où il eſt dit : *Por tanto confiando enteramente que todos juntos, y cada uno en particular tendroys atencion al major bien de Chriſtiandad, &c.* Et encore un autre ſemblable; de ſorte que nous en avions parlé à Meſſieurs les Médiateurs, & nous leur avons fait connoître, que pas un Prince ne

pouvoit à ſi juſte tître que le Roi s'attribuer ce ſoin univerſel du repos de la Chrétienté, après les avances que S. M. a fait pour le lui procurer; mais que nous avions ſuivi le Formulaire, dont toutes les Parties étoient convenuës, & que nous doutions fort que Dom Pedro Ronquillo voulût s'en départir. Les Médiateurs ont trouvé que nous avions raiſon, & ils nous ont dit hier, que Dom Ronquillo avoit donné les mains à ce que cette clauſe fut reformée; on nous a apporté aujourd'hui le Formulaire du Pouvoir de l'Ambaſſadeur de Dannemark, dans lequel nous avons trouvé auſſi quelque difficulté, ſur un homme que l'on joint, qui n'a pas la qualité d'Ambaſſadeur. Les Médiateurs ſont encore de nôtre ſentiment là-deſſus; ainſi, nous ne doutons pas que demain ou après demain l'échange ne s'en faſſe, & nous avons ſçû par les mêmes Médiateurs que tous les Alliez ſe préparoient à donner les Propoſitions Mardi: nous en faiſons autant de nôtre côté, & nous les donnerons toutes ſeparées, ſuivant ce que nous ſommes convenus avec Monſieur de Beverning, & que nous croyons être du ſervice du Roi. Nous ſommes, &c.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 27. Février 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux. La converſation que vous Maréchal d'Eſtrades aviez mandé, que vous aviez euë avec le Sieur Peſters, auſſi-bien que ce qui vous avoit été écrit par la Ducheſſe de Zell; donnera principalement lieu à cette Dépêche; comme j'ai lieu de ſoupçonner que Monſieur le Prince d'Orange ne regarde pas un ſecret entier ſur les ouvertures que vous lui avez faites, & qu'ainſi le bruit s'en répandant, les Ambaſſadeurs de Suéde ne cruſſent que j'euſſe entré en Négociation ſans eux; je juge à propos de prévenir, par la communication que vous leur ferez de mes penſées, les plaintes qu'ils en pourroient faire: vous pourrez leur confier ſur ce ſujet, que j'ai bien voulu vous mettre en état de répondre aux Propoſitions que les Ambaſſadeurs des Etats vous pourroient faire, que je n'ai pas douté que l'échange de quelqu'une des Places que je poſſéde, & la conſervation de cette Barriére qu'ils veulent établir contre la France, n'en fiſſent les prémiéres conditions. Que pour montrer

trer ma ſincerité pour la Paix, j'ai bien voulu admettre des expediens, ſur l'un & ſur l'autre, ſi l'Eſpagne vouloit entendre à un Accommodement général; mais en cas qu'elle s'en éloigne, & que la Hollande ſe portât à un Accommodement ſeparé avec moi, j'avois jugé à propos de guerir par une ſuſpenſion d'Armes, telle que je vous l'ai marqué, la jalouſie qu'elle pourroit avoir de la chute entiére des Païs-Bas.

Vous ferez remarquer aux Ambaſſadeurs de Suéde, que dans l'une & dans l'autre de ces Propoſitions, j'ai eu particuliérement en vûë l'interêt de leur Maître: que dans un Accommodement général avec la Maiſon d'Autriche, je n'aurois point traité ſans aſſurer ſa ſatisfaction, & qu'en cas que la Hollande traitât ſeparément avec moi, je me verrois en état d'agir avec de telles forces en Allemagne, que j'y rétablirois bien-tôt les interêts de la Suéde & les miens. Que c'eſt par cette raiſon que j'ai parlé ſeulement dans cette Propoſition de la Flandre, que je n'ai rien dit de l'Empire, pas même de Philipsbourg, parce que mon intention a été, de m'appliquer tout entier à ſecourir la Suéde en Allemagne, lors que je ſerai dégagé de la Guerre d'Hollande. Vous leur communiquerez ce que je vous mande, comme des réponſes que je vous ai préparées aux Propoſitions des Etats, & non comme des ouvertures dont vous vous ſoyez expliquez à Monſieur le Prince d'Orange; vous leur

direz, en même tems, que, lors que je vous charge de leur découvrir mes penſées ſur cette affaire, je donne la même communication au Sieur Courtin, pour s'en ouvrir, ſelon l'occaſion, au Roi d'Angleterre. Peut-être que Monſieur le Prince d'Orange ne manquera pas ſi-tôt au ſecret qui lui a été demandé, que vous n'ayez eu le tems de parler de cette affaire aux Ambaſſadeurs de Suéde. Vous prendrez ſoin de leur demander le même ſecret, & de leur faire approuver mes penſées, comme ayant ordre de vous en expliquer ſeulement, lors que vous aurez beſoin de répondre aux Propoſitions des Etats.

Vous jugez aſſez par toute la conduite, que je vous preſcris, que mon deſſein principalement eſt d'empêcher les Ambaſſadeurs de Suéde, de pouvoir ſe plaindre que vous entriez en Traité ſans leur participation. C'eſt la même raiſon qui m'oblige à vous inſtruire ſur la maniére dont vous devez uſer avec eux, en cas que Monſieur le Duc de Zell envoye quelque perſonne de confiance, pour traiter avec le Maréchal d'Eſtrades. Il importe que vous leur témoigniez que la liaiſon de Parenté qu'il a avec Madame la Ducheſſe de Zell, lui a fait naître la penſée de lier quelque Négociation avec le Duc ſon Mari; que je l'ai approuvé, parce que je crois qu'elle pourroit être avantageuſe au Roi leur Maître, mais que je vous ai chargé en même tems de leur en rendre compte, qu'il me paroît être plus utile, que de retirer ce Prince, par une Neutralité,

tralité, du parti de nos Ennemis communs, qui eſt le ſeul aujourd'hui qui puiſſe ſecourir le Dannemark, & lors qu'il ne donnera plus de ſecours à cette Couronne, elle n'aura plus lieu d'en attendre, ni de l'Eſpagne, ni de l'Electeur de Brandebourg; qu'ainſi le Roi de Suéde ſeroit en état d'achever avantageuſement la Guerre qu'il a contre le Dannemark, ſoit par un Traité de Paix, qu'il ſeroit libre après, de porter toutes ſes forces dans l'Empire, & de reparer heureuſement les pertes qu'il y a faites: Que le prémier ordre que je vous ai donné, avant que d'entrer en cette affaire, a été d'en prendre leurs ſentimens, parce qu'il eſt bien juſte que vous agiſſiez de concert avec eux, dans une affaire où le Roi leur Maître auroit le principal interêt.

Je dois croire, qu'ils embraſſeront ce parti avec plaiſir, puis que la Suéde ſera défaite de ſon plus dangereux Ennemi, dans la baſſe Allemagne, lors qu'elle ſera aſſurée de la Maiſon de Lunebourg, & qu'elle ſeroit aſſez forte par elle-même, pour reduire le Dannemark & l'Electeur de Brandebourg: je ne dois pas douter que cette confiance ne faſſe un grand effet auprès des Ambaſſadeurs de Suéde, & qu'ils ne ſe ſentent également obligez de la part que vous leur aurez donnée de deux affaires, dont je vous inſtruits par cette Dépêche.

Vos Lettres du 12. & 16. de ce mois, m'ont fait voir que vous avez preſque ſurmonté les difficultez des Préliminaires, & que vous aviez déja entre les mains les Plein-

Plein-pouvoirs des Etats. Cet exemple pourra bien-tôt obliger toutes les Parties à entrer en Négociation; Vous avez pû accepter la Propoſition de mettre la prétention des Ambaſſadeurs de Dannemark dans l'Acte de Non-préjudice, mais vous devez avoir ſoin de bien faire remarquer aux Médiateurs, combien, en ce rencontre, vous apportez de facilité à ce qui peut avancer la Négociation de la Paix, puis que c'eſt mettre en queſtion un uſage ſi inconteſtablement établi.

Depuis cette Dépêche écrite, j'ai reçû la vôtre du 19. de ce mois, & celle du Maréchal d'Eſtrades, par laquelle il me rend compte de ce qu'il a Traité avec le Sécrétaire que le Duc de Zell lui a envoyé; Je conviens de tous les avantages qui me reviendroient de la Neutralité de ſon Maître, & vous voyez que j'entrois déja dans la penſée de lui accorder des ſubſides. De toutes les conditions qu'il demande, il n'y a que celle qui regarde les Places qu'il voudroit retenir dans le Bréme qui m'embaraſſe. Je ne puis, ſans le conſentement du Roi de Suéde, entrer dans une ſemblable Propoſition, quelqu'avantageuſe même que je cruſſe qu'elle lui peut être.

Ainſi le parti que je prens, eſt, que vous inſinuyez, comme de vous-même, aux Ambaſſadeurs de Suéde, l'utilité dont il ſeroit de détacher le Duc de Zell du parti de ſes Ennemis. Je ne vous en dis pas les raiſons particuliéres, vous le connoiſſez aſſez, & l'Envoyé de ce Prince en a touché

les

les principales. Vous pourrez leur faire voir enſuite que cet Accommodement ne ſe pourroit gueres faire, ſans que ce Prince prétendît garder quelque choſe de ce qu'il a conquis au Duché de Brême. Vous leur ferez enviſager que l'abandonnement d'une partie de leurs pertes, leur feroit recouvrer toutes les autres, & les mettroit en état de faire de nouvelles Conquêtes, ſoit ſur le Dannemark, ſoit ſur l'Electeur de Brandebourg.

S'ils entroient dans ces ſentimens, & qu'ils approuvaſſent que vous traitaſſiez avec le Duc de Zell, vous pourriez alors leur témoigner que vous vous ſerviriez de l'amitié que vous remarquez entre le Maréchal d'Eſtrades & Madame de Zell, & continuerez, en cette ſorte, la Négociation; ſi vous avez leur conſentement, je ſerai ſuffiſamment authoriſé pour ôter au Roi de Suéde tout ſujet de ſe plaindre, que j'euſſe traité ſans ſa participation, & vous jugez de quelle utilité le ſuccès de cette affaire ſeroit pour mon ſervice: Ce que je crains, eſt, que quelques perſuadez que ſoient les Ambaſſadeurs de Suéde, ils n'oſent prendre aucun engagement, ſans en avoir rendu compte au Roi leur Maître; & que, comme la réponſe demanderoit un fort grand tems, je ne perdiſſe le fruit que je pourrois tirer de l'ouverture qui a été faite au Maréchal d'Eſtrades; ainſi j'aurois beaucoup de lieu de deſirer que leſdits Ambaſſadeurs priſſent ſur eux, de vous mettre en état de donner quelqu'eſperance au Duc

de

de Zell, que le Roi leur Maître pourroit entrer en quelqu'Accommodement avec lui ſur ſes prétentions, & qu'ils authoriſaſſent en cette ſorte celle que vous donneriez à ce Prince. Autant que vous le pourrez, travaillez à les rendre favorable à une Négociation, qui peut être d'un interêt commun à moi & à leur Maître. Sur ce, je prie Dieu, &c.

Ecrit à S. Germain en Laye le 27. Février 1677.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 2. Mars 1677.

NOus vous avons déja informé, Monſieur, par le dernier Ordinaire, de deux nouvelles difficultez, qui avoient été formées par les Alliez : l'une en faveur des Ambaſſadeurs de Brandebourg, ſur le refus que les Médiateurs faiſoient d'en recevoir les Plein-pouvoirs par main tierce, & celle-là a ceſſé par l'expédient dont nous vous avons écrit ; & l'autre ſubſiſte encore ; c'eſt la clauſe que l'Ambaſſadeur de Dannemark a ajoûté à ſon Plein-pouvoir, par laquelle le Roi ſon Maître lui donne, & à Monſieur

ſieur le Comte Anthoine, le Sieur Petkum pour Adjoint, ſans aucune qualité, ni d'Ambaſſadeur, ni de Plenipotentiaire, & cela en des termes ſi captieux, que, quoi que cet Adjoint n'ait pouvoir, ni d'intervenir dans aucune Conference avec nous, ni de ſigner aucun Acte, néanmoins, ils donneront toûjours lieu au Roi de Dannemark de deſavouër ce que ſes Ambaſſadeurs auront fait, ſans l'intervention du Sieur Petkum, qui eſt entiérement devoué à la Maiſon d'Autriche; les Médiateurs, les Alliez, & même l'Ambaſſadeur de Dannemark, avouent, qu'il n'eſt pas bien fondé à ſoûtenir cette clauſe, & celui-ci ne s'excuſe que ſur l'ordre exprès qu'il en a du Roi ſon Maître: ainſi nous trouverons bien les moyens de paſſer outre, & nous mettre à couvert, ſoit par une proteſtation, ou par un Acte que nous donneront les Médiateurs, de tout le préjudice que le ſervice du Roi pourroit recevoir de cette clauſe.

Leſdits Alliez ont depuis nôtre derniére renouvellé une autre difficulté, qui paroît un peu mieux fondée: ils declarent ne pouvoir admettre la proteſtation qu'ont fait les Ambaſſadeurs de Suéde, que le tems de deux mois, dans lequel chacun s'oblige de rapporter des nouveaux Pleinpouvoirs, ne courra que du jour qu'ils auront un paſſage libre pour leurs Couriers. Quelques-uns de mes Alliez étoient même bien aiſes que la Suéde leur fournit ce prétexte de retardement, & avoient propoſé

aux

aux autres de faire un Manifeſte pour en rejeter tout le blâme ſur la France & ſur la Suéde : mais Monſieur de Beverning ayant declaré qu'il avoit ordre de ſes Maîtres, de ne plus differer à donner ſes Propoſitions ; la reſolution a été priſe entr'eux, que chacun remettroit la ſienne dans le jour que les Médiateurs ſeroient convenus avec nous, & ceux-ci nous étant venus demander ſi nous étions prêts, nous les avons aſſûré, que dès demain nous leur porterions les nôtres. Il eſt vrai que nous nous ſommes trouvez d'avis differens avec eux ſur la maniére de les donner, & nous avons ſoutenu, ſuivant nos ordres, que celle d'écrire eſt d'une longueur infinie, & que ſi on vouloit une prompte Paix, il ne falloit rien propoſer que de bouche : mais le Sieur de Beverning nous ayant dit lui-même, que les principaux points de ſa Propoſition regardoient le retabliſſement du Commerce, qui doit tenir beaucoup d'Articles, il les envoyeroit aux Médiateurs, en forme de Lettre pour ſoulager leur memoire, & qu'après ce prémier pas qui ne tireroit à aucune conſequence, on ne traiteroit plus par écrit. Nous avons eſtimé ne pouvoir pas nous diſpenſer de donner auſſi nôtre prémiére Propoſition en la même maniére, en declarant aux Médiateurs que nous ne prétendons en faire aucune autre à l'avenir, que de bouche, & nous croyons que chacun prendra facilement ce même parti.

Nous ne pouvons pas auſſi, Monſieur, nous

nous empêcher de joindre à nos trois principales Propoſitions, deux autres, l'une pour ce qui regarde le Dannemark, qui ſera fondée ſur le Traité fait à Coppenhaguen en 1660., & demandera que tout ce qui doit apartenir à la Couronne de Suéde, en vertu dudit Traité, lui ſoit reſtitué : l'autre, pour ce qui touche l'Electeur de Brandebourg, qui, quoi que compris dans la Propoſition générale, qui regarde l'Empereur & tous les Princes d'Allemagne, qui ſont en Guerre, prétend que ſon interêt ſoit traité ſeparément : mais nôtre Propoſition à ſon égard, ne ſera qu'une Copie de celle qui regarde tout l'Empire, c'eſt à dire, le rétabliſſement des Traitez de Weſtphalie. Nous eſperons vous envoyer par le prémier Ordinaire, & nos Propoſitions, & celles des Alliez.

Vous ſavez, Monſieur, que nous ne pouvons faire aucune inſtance en faveur du Prince Guillaume de Furſtemberg, ni de proteſtations ſur la qualité du Duc de Lorraine, que le Roi a donné dans ſes Paſſeports au Prince Charles, juſqu'à-ce que nous ayons reçû de nouveaux ordres de S. M.

Monſieur de Beverning nous a dit qu'il partiroit mécredi ou jeudi, pour voir Monſieur le Prince d'Orange à ſon paſſage de Groningue, à Weſel, où ce Prince doit s'aboucher avec Monſieur l'Electeur de Brandebourg. Il nous a fait eſpérer, qu'à ſon retour, il ne tiendra qu'à nous d'avancer la Négociation de la Paix, par

de

de fréquentes Conférences entre nous, ſans aucunes entremiſes. Nous ſommes très-humblement, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 5. Mars 1677.

SIRE,

Nous reçûmes hier la Dépêche dont il a plû à V. M. de nous honorer du 25. du paſſé, qui nous apprend ſes intentions, ſur ce qui reſtoit pour lors du différend, touchant les Plein-pouvoirs; mais elle a été informée par nos précédentes, que non ſeulement ces difficultez ſont toutes terminées, par l'aquieſcement de ceux qui les avoient faites à ce que l'uſage a établi, à la reſerve de celle qui regarde le Sieur Petkum; mais même qu'on étoit convenu de toutes parts de remettre, le 3. de ce mois, entre les mains des Médiateurs, les premiéres Propoſitions pour parvenir à un Traité de Paix. C'eſt auſſi ce qui a été fait, & nous eſpérions recevoir aujourd'hui celles qui nous regardent, & les envoyer à V. M.: mais, ſoit que les Médiateurs

ſoient occupez à en faire faire des Copies, ou qu'ils ne croyent pas ſe devoir ſi fortement preſſer d'en faire l'échange, nous n'avons point encore eu de leurs nouvelles, & nous ne pouvons joindre à cette Lettre que nos Propoſitions, dont il y en a deux toutes ſemblables, l'une pour l'Empereur & les Princes d'Allemagne ſes Alliez; l'autre, pour l'Electeur de Brandebourg ſeul, tendantes au rétabliſſement des Traitez de Weſtphalie en leur entier, avec une clauſe qui nous reſerve de faire ci-après, en faveur des Alliez de V. M. telles inſtances qu'elle eſtimera juſtes & raiſonnables, afin que ſi elle nous donne quelqu'ordre, ſoit pour l'élargiſſement du Prince Guillaume, ou pour tel Prince d'Allemagne, dont il conviendra au ſervice de V. M. d'appuyer les interêts, nous ſoyons en droit de le faire. Nous avons auſſi été obligez de donner une Propoſition pour le Dannemark, qui ne tend qu'au rétabliſſement du Traité de Coppenhaguen, de l'éxecution duquel V. M. a donné la garantie : nous les avons toutes communiquées aux Ambaſſadeurs de Suéde, auparavant que de les donner aux Médiateurs, & ils en ont uſé de même avec nous : mais comme leurs Propoſitions contiennent un aſſez long recit de toute la conduite que la Suéde a tenuë, depuis le commencement de cette Guerre, tant dans la Médiation que l'Action, & qu'au fonds ils ne demandent comme nous, que le rétabliſſement des Traitez de Weſtphalie & de celui de Coppenhaguen; nous

n'avons

n'avons pas crû devoir groſſir nôtre prémier paquet de tant de papiers inutils aux affaires de V. M.

Monſieur de Beverning n'eſt pas encore parti, pour aller trouver Monſieur le Prince d'Orange, qui differe auſſi de ſe rendre à Weſel, à cauſe que l'Electeur de Brandebourg eſt demeuré malade de goute & de gravelle, dans la Ville de Hambourg. Cette maladie donne beaucoup d'inquiétude aux Alliez, qui en aprehendent le retardement dans leurs deſſeins.

L'Evêque de Munſter n'en a pas moins d'une Négociation qu'il ſoupçonne entre V. M., les Etats, l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Zell; & il a fait écrire par ſon Sécrétaire, à l'un des nôtres, de l'éclaircir de ce qu'il en ſait, l'aſſûrant que la connoiſſance qu'il voudroit bien lui en donner, ne nuiroit point aux affaires de V. M.: mais comme nous ne croyons pas devoir le guérir de cette apprehenſion, nous lui avons ſeulement fait répondre, qu'on ne le pouvoit ſatisfaire ſur ce qu'il déſire, mais que la remiſe des prémiéres Propoſitions a été faite entre les mains des Médiateurs le 3. de ce mois.

Il y a tout lieu d'eſperer, Sire, que l'expedient que V. M. prend touchant la Sicile, facilitera fort la Négociation de la Paix, & s'il nous avoit été permis d'expoſer nos raiſonnemens aux lumiéres de V. M. nous aurions déja pris la liberté de lui dire, qu'il ne nous reſtoit pas un meilleur moyen de ſe débaraſſer des preſſantes inſtances, dont

nous ſommes menacez de la part de tous les Alliez, en faveur du Prince Charles : mais le plus éficace que nous demandons à Dieu, pour la concluſion d'une bonne Paix, eſt, qu'il lui plaiſe conſerver la Sacrée Perſonne de V. M., & donner à ſes glorieux deſſeins tout le bon ſuccès que lui ſouhaitent ardement.

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 5. Mars 1677.

NOus ne pouvons pas encore, Monſieur, vous envoyer par cet Ordinaire, les Propoſitions des Alliez ; car quand même Meſſieurs les Médiateurs nous les apporteroient avant le départ du Courier, nous n'aurions pas le tems de les faire copier, mais ce ſera aſſurément par le prochain.

Vous avez déja reçû, Monſieur, les Formulaires des Plein-pouvoirs des Ambaſſadeurs des Etats Généraux, & ceux de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg: nous vous envoyons celui de Dom Pedro Ron-

Ronquillo, qui a desiré qu'on ajoûtât à celle de Frére celle de Cousin, ce que nous avons accordé. Nous joignons encore à cette Lettre, une Copie de ceux que nous sommes obligez de rapporter avec les tîtres que S. M. doit donner aux Rois & aux Princes, dont les Ambassadeurs sont dans cette Assemblée. Il vous plaira, Monsieur, les faire expédier, sans même excepter celui de Dannemark; car quoi que l'Ambassadeur de cette Couronne ne nous ait pas encore donné son Ecrit, en la maniére que nous le souhaitons, il n'y a pas à douter, que la difficulté qui reste, ne s'accommode à nôtre satisfaction, & nous savons qu'il a déja fait des diligences comme tous les autres Ambassadeurs, pour faire venir des nouveaux Pleins-pouvoirs, tels que nous les demandons: les Ambassadeurs des Etats Généraux nous ont dit avoir déja ceux qui nous regardent.

Il y a lieu d'espérer, Monsieur, que la marche du Roi avancera nôtre Négociation: elle cause bien de l'étonnement & de la crainte dans cette Assemblée, & nous croyons que toute l'Europe ne sera pas moins dans l'admiration d'apprendre, que, ni les forces de tant d'Ennemis, ni la rigueur de la saison, ne sont pas capables d'empêcher S. M. de faire de grandes Conquêtes; mais que la France les achéte bien cher! quand c'est au péril d'une vie si précieuse, & qu'il est à souhaiter que nous l'en puissions bien-tôt garantir par une bonne & prompte Paix, qui lui donne lieu

de jouïr en repos d'une ſi inépuiſable proviſion de gloire : n'eſt-ce pas aſſez d'avoir infiniment ſurpaſſé tous ſes Prédeceſſeurs, & ne pas laiſſer aux Rois à venir, lieu de ſe flater de la pouvoir jamais égaler ; mais c'eſt plûtôt à ſes Ennemis à ſe deſabuſer des vaines eſperances qu'ils avoient fondées dans leur puiſſante Ligue, & puis que la continuation de la Guerre n'eſt qu'une perpetuelle matiére de gloire pour S. M., & de confuſion pour eux : il faut croire qu'ils la voudront finir en acceptant les conditions raiſonnables qu'elle voudra bien accorder. Nous ſommes, Monſieur, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 9. Mars 1677.

SIRE,

Nous avons reçû la Dépêche que V. M. nous a fait l'honneur de nous écrire du 27. du paſſé. Nous apprenons par divers endroits que Valenciennes & S. Omer ſont Aſſiégez ; ce ſont de ſi grands deſſeins, & qui ſurprennent ſi fort les Ennemis de V. M., que pour achever de les accabler, nous n'avons qu'à faire des vœux pour ſa proſperité, & le bon ſuccès de ſes Armes, &

& prier Dieu pour la conſervation de ſa perſonne.

Nous avons eu une longue Conference avec les Ambaſſadeurs de Suéde, & après nous être entretenus ſur les ridicules Propoſitions des Eſpagnols, & eux nous ayant fait part de celles du Roi de Dannemark, qui ſont de la même force des autres, & ſur leſquelles il n'y a rien à traiter avec eux: Nous avons commencé de leur parler conformément aux ordres que nous avons eu de V. M. & leur avons dit, qu'elle nous a bien voulu mettre en état de répondre aux Propoſitions que les Ambaſſadeurs des Etats nous pourroient faire, & que comme l'échange de quelqu'une des Places que V. M. poſſéde, & la Barriére qu'ils veulent établir contre la France, ſont les deux points que les Hollandois ſouhaitent le plus, que V. M. voudra bien admettre des expediens ſur l'un & ſur l'autre; tout cela ſuppoſé que l'Eſpagne voulut entendre à un Accommodement général; mais en cas qu'elle s'en éloigne, & que la Hollande ſe portât à un Accommodement ſeparé, que V. M. vouloit bien par une ſuſpenſion d'Armes en Flandres, ôter aux Hollandois l'inquiétude qu'ils pourroient avoir de la chute entiére des Païs-Bas.

Que dans toutes les deux Propoſitions, V. M. ſongeoit aux interêts de la Suéde, puis qu'elle ne fera pas d'Accommodement général avec la Maiſon d'Autriche, ſans faire donner une ſatisfaction entiére à la Suéde, & en cas que la Hollande voulut

traiter ſeparément, V. M. ſe verroit en état d'agir avec de telles forces en Allemagne, qu'elle y rétabliroit bien-tôt les interêts de la Suéde & les ſiens, & que c'étoit par cette raiſon, que dans ſes Propoſitions V. M. ne parle point de l'Empire, pas même de Philisbourg, parce que ſon intention eſt de s'appliquer tout entier à ſecourir la Suéde en Allemagne, lors qu'elle ſera dégagée de la Guerre d'Hollande.

Que V. M. en même-tems qu'elle nous ordonne de leur découvrir ſes penſées, elle donne ordre à Monſieur Courtin, de s'en expliquer de même ſelon l'occaſion du Roi d'Angleterre, & nous leur demandâmes enſuite un grand ſecret, comme leur confians une choſe que nous ne devions dire, que lors que nous répondrions aux Propoſitions des Etats.

Les Ambaſſadeurs de Suéde reçûrent cette marque de confiance avec bien de la joye, & nous témoignérent qu'il ne ſe pouvoit rien ajoûter aux conditions que V. M. voudroit bien accorder pour la Paix, ſoit générale, ſoit particuliére.

Nous tombâmes enſuite, à deſſein, ſur le mauvais état des affaires de Pomeranie, qu'eux-mêmes croyent perduë par la puiſſante Armée de l'Electeur de Brandebourg, qu'on fait monter à 24000. hommes, & nous leur dîmes, que ſi on en pouvoit détacher quelques Princes d'Allemagne, & rendre leurs forces inutiles par une Neutralité, que ce ſeroit un grand ſervice à la

cauſe

cauſe commune ; que le Duc de Zell donne d'ordinaire 14000. hommes toutes les Campagnes ; que le Roi de Dannemark lui offroit Wiſmark, s'il lui vouloit prêter 4000. hommes ; que ſi le Roi de Suéde lui vouloit faire eſperer de s'accommoder avec lui par échange, ou pour de l'argent ; de quelqu'une des Places qu'il a conquiſes près de ſes Etats, on pourroit peut-être le porter à une Neutralité, & que ce ne ſeroit pas un petit avantage que de retirer ce Prince de ce Parti, qui affoibliroit beaucoup les Ennemis de la Suéde, non ſeulement par les 14000. hommes qu'il donne toutes les Campagnes aux Alliez, mais auſſi par les Troupes qu'il faudra qu'on lui oppoſe en cas qu'il quitte le Parti. Nous parlâmes auſſi de l'Evêque de Munſter, qui ayant toûjours aſſez témoigné d'inconſtance dans ſa conduite, pourroit bien auſſi ſe laiſſer gagner par des offres ; ce que nous dîmes fut par forme de converſation, pour penetrer leur ſentiment : Monſieur le Comte d'Oxenſtiern nous répondit, que Monſieur l'Evêque de Munſter étoit un homme leger, & qu'il y avoit ſi peu de ſûreté à traiter avec lui, que le Roi ſon Maître ne s'y engageroit qu'avec peine. Que pour Monſieur le Duc de Zell, il n'y avoit rien à faire : que Monſieur le Marquis de Feuquiéres avoit propoſé, il y a quelque tems, au Roi de Suéde, une Neutralité pour lui, & qu'il lui cedât quelques Places qu'il avoit Conquiſes : ce qui ſemble avoir été la même Propoſition faite depuis à moi Maréchal

d'Eſtrades, mais que le Roi de Suéde le refuſa, & n'en voulut plus entendre parler. Nous avons jugé, par cette réponſe, qu'il n'y a pas à eſperer du Roi de Suéde un Accommodement, je dis, un conſentement pour la ceſſion d'aucune Place. De ſorte que moi Maréchal d'Eſtrades, je répondrai à Madame la Ducheſſe de Zell, que pour la Neutralité V. M. l'accorde, comme auſſi les ſubſides, dont on conviendra, & que pour ce qui regarde la ceſſion de deux Places par la Suéde, quand la Paix ſe fera, que V. M. ne peut pas entrer dans une affaire où ſes engagemens ſont contraires, à moins que la Suéde n'y conſente.

Il nous reſte à rendre compte à V. M. de ce que les Médiateurs nous ſont venus dire : que les Alliez ayans remarqué, que dans nos Propoſitions il n'y en avoit aucune touchant la Lorraine ; ils les leur avoient toutes rapportées, leur ſoûtenans que nous ne pouvions pas nous diſpenſer de nous expliquer, de ce que nous prétendions faire ſur ce ſujet, d'autant plus que trois des dits Alliez étoient authoriſez par Monſieur le Duc de Lorraine, pour agir en ſa faveur. Les Médiateurs nous lûrent une Lettre que ce Prince leur écrit, par laquelle il leur declare, que n'ayant pû, juſqu'à préſent, obtenir pour le Miniſtre qu'il doit envoyer en cette Aſſemblée, le titre d'Ambaſſadeur, & ne voulant rien faire qui puiſſe préjudicier au droit, dont ſes Prédeceſſeurs ont toûjours joüi ; il avoit

prié

prié ſes Alliez d'expoſer ici ſes prétentions.

Nous les interrompîmes dans la lecture, & leurs dîmes, qu'il ne nous importoit pas de ſavoir ce que Monſieur le Prince Charles leur écrivoit, & quand ce Prince auroit ici quelqu'un de ſa part avec Plein-pouvoir d'agir, nous verrions pour lors ce que nous aurions à répondre aux demandes qu'il voudroit faire; mais que juſques là, nous ne pouvons recevoir aucune Propoſition de ſa part, & encore moins en faire de la nôtre, ſur ce qui le pourroit toucher, puis que nous n'avons rien juſqu'à préſent à lui demander.

Milord Berkley s'eſt expliqué à moi d'Avaux, qu'ayant été chargé par ſes Colegues de porter nos Propoſitions aux Alliez: ceux-ci l'avoient extrêmement preſſé de leur repondre même avec incivilité & menaces; mais qu'il s'en étoit excuſé, leur diſant, qu'il ne s'étoit chargé envers ſes Colegues, que de les remettre entre leurs mains, & non pas de les rapporter: que ne pouvans rien obtenir de lui, ils étoient venus chez Monſieur Temple, où Monſieur Jenkins étoit; qu'ils s'étoient fort plaints du procedé dudit Mylord, & que, pour les appaiſer, Monſieur Jenkins, plus facile, les avoit reçûs de leurs mains, du conſentement de Monſieur Temple. Nous ne doutons pas que V. M. ne trouve la condeſcendance de ces deux Médiateurs à une ſi injuſte demande, bien contraire à leur devoir, & qu'elle merite même qu'on en faſſe quel-

ques plaintes au Roi de la Grande Bretagne.

Cependant, comme tout ceci s'eſt fait en l'abſence de Monſieur de Beverning, qui étoit allé trouver Monſieur le Prince d'Orange, dont il eſt de retour depuis hier; nous croyons que c'eſt lui qui a obligé les Alliez à recevoir aujourd'hui nos Propoſitions. Monſieur le Prince d'Orange a chargé Monſieur de Beverning de la Négotiation ſecrette, en cas qu'elle ſe puiſſe renouër.

Il a envoyé à moi Maréchal d'Eſtrade, le Sieur Peſters, pour me dire, qu'il ne ſouhaitoit rien tant que V. M propoſât quelqu'expédient de le retirer, avec honneur, de l'engagement où il eſt avec les Alliez, pour être libre de lui témoigner la paſſion qu'il a de la ſervir, qu'il n'avoit parlé à perſonne de toutes les Propoſitions qui ont été faites, qu'au Sieur Peſters, & préſentement au Sieur de Beverning, avec ordre de ne les communiquer, à qui que ce ſoit des Etats.

Monſieur l'Electeur de Brandebourg eſt toûjours à Ham, malade des goutes; il eſt incertain que Monſieur le Prince d'Orange revienne en ces quartiers-ci, pour voir Monſieur l'Electeur de Brandebourg: il a eu aſſez à faire avec la Province d'Hollande, qui eſt à préſent aſſemblée, pour fournir les cinq millions, qu'il demande pour la Campagne.

Monſieur Straatman, Ambaſſadeur de l'Empereur, nous fit ſignifier ſon arrivée,

il

il y a trois jours, ſur les neuf heures du matin ; nous envoyâmes à l'heure même un Gentilhomme lui faire un compliment, & en lui demandant l'heure de l'Audience, nous le priâmes de nous l'accorder le matin ; il s'en excuſa, diſant qu'il avoit des affaires à regler de la part de l'Empereur l'après-dînée, avec l'Envoyé de l'Electeur de Cologne, & qu'il ne la pouvoit donner que ſur les ſix heures du ſoir ; nous lui rendîmes la viſite à cette heure là, & nous fûmes avertis, qu'il avoit donné celle de deux heures à l'Ambaſſadeur de Dannemark, & celle de quatre aux Ambaſſadeurs de Suéde. De ſorte que nous attendons, qu'il nous rende ſa viſite, pour lui faire l'affront de la refuſer, en lui faiſant dire, que c'eſt parce qu'il n'a pas rendu à V. M. ce qu'il lui doit. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 9. Mars 1677.

NOus avons reçû, Monſieur, vôtre Dépêche du 25. du paſſé. Vous ver-

rez par celle que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, l'état où ſont toutes choſes. Nous ſuivrons éxactement les ordres que S. M. nous a donnez ſur la viſite de Monſieur Straatman, dont le procédé eſt extraordinaire, ayant reçû celles des Ambaſſadeurs de Dannemark & de Suéde avant la nôtre, quoi que nous euſſions demandé l'Audience dès le matin.

Nous ne vous écrivons point, Monſieur, nos ſentimens ſur les Propoſitions de nos Ennemis, nous ne doutons point qu'elles ne vous paroiſſent auſſi déraiſonnables qu'à nous. Celle de Monſieur le Prince d'Orange, ſur le rétabliſſement de ſa Principauté, avec tous les droits & augmentations qu'il y prétend, nous doit donner lieu, ſelon nôtre ſentiment commun, de mettre ſur le tapis la juſte demande de Monſieur le Comte d'Auvergne, pour la reſtitution de la Comté de Berg-op-Zoom, & nous croyons, Monſieur, qu'il ſeroit bon de l'étendre, enſorte qu'elle demeure beaucoup plus conſiderable que la prétention dudit Prince d'Orange. Si c'eſt vôtre ſentiment & l'intention du Roi, il vous plaira le faire ſavoir à Monſieur le Comte d'Auvergne, afin qu'il faſſe dreſſer un Mémoire bien raiſonné de tout ce qu'il a droit de demander, & qu'il vous plaiſe nous l'envoyer pour l'ajoûter à nos Propoſitions, & contrecarrer par là celles dudit Prince d'Orange. Nous ſommes, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne,

Du 13. Mars 1677.

NOus n'avons rien à vous mander, Monsieur, cet Ordinaire, toutes choses sont au même état que nous vous l'avons écrit par le dernier : la Cavalerie qui a passé près de Nimegue restera jusqu'à nouvel ordre, dans le Pays de Cuik & de Ravestein : elle est en fort mauvais état. Si l'Armée d'Hollande ne fait pas plus de diligence qu'elle en a fait jusques à présent, elle n'arrivera pas assez-tôt pour secourir Valenciennes. Nous avons bien de la joye de voir un si beau tems favoriser les grands desseins du Roi : nous prions Dieu tous les jours pour la conservation de S. M. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 16. Mars 1677.

SIRE,

Monſieur de Beverning nous vint voir hier, nous Colbert & d'Avaux, & comme il nous a dit à l'un & à l'autre à peu près les mêmes choſes, quoi qu'il nous ait rendu des viſites ſeparées; nous rendrons compte en commun à V. M. des converſations que nous avons euës avec lui: nous ne lui avons pas trouvé toute la liberté d'eſprit que nous lui aurions ſouhaité, & il nous en a bien-tôt fait connoître la raiſon, en nous apprenant qu'il n'avoit differé ſa viſite, que dans l'eſperance qu'on lui envoyeroit le Pouvoir de nous entretenir à fonds; mais que le Penſionnaire Fagel lui avoit mandé, qu'il étoit ſi accablé d'affaires, qu'il n'avoit pas le tems de lui envoyer quelques papiers qui lui étoient néceſſaires, & qu'il les auroit par le premier Ordinaire. Il nous a témoigné en même tems, que les Etats Généraux avoient été très-ſatisfaits des Propoſitions que nous avons faites, ſoit pour eux, ſoit pour les

Alliez;

Alliez ; & qu'ils avoient été fort mécontens de celles que quelques autres avoient faites, qui étoient ridicules, voulant ſpécifier celles d'Eſpagne & de Dannemark. Il nous a dit qu'ils avoient eu néçeſſité d'entrer dans certaines liaiſons, dont il étoit de leur interêt de ſe défaire petit à petit : Qu'ils voyoient bien que la plûpart de leurs Alliez ne vouloient point de Paix : Que ceux qui avoient perdu quelque choſe dans cette Guerre, eſpéroient toûjours que quelque coup de hazard les rétabliroit, mais que ce n'étoit pas une choſe ſur laquelle on devoit compter, & que ceux qui avoient profité, ne ſongeoient qu'à ſe maintenir dans leurs Conquêtes, & que s'ils en pouvoient tirer quelqu'avantage, ils les laiſſeroient peut-être, eux & l'Eſpagne, dans une Guerre dont ils auroient peine à ſe retirer,

Nous ne raportons point, Sire, ce que nous avons dit à Monſieur de Beverning, des bonnes intentions de V. M. pour les Etats Généraux, & de l'eſtime particuliére qu'elle fait de ſa Perſonne. Nous aurons ſeulement l'honneur de lui dire, que Monſieur de Beverning nous ayant témoigné à l'un & à l'autre, qu'il ne pouvoit entrer en rien avec nous, qu'il n'en eût le Pouvoir, & qu'il n'étoit pas bien aiſe de parler d'affaire qu'il n'en parlât tout à fait ; nous avons crû, qu'autant qu'il eſt de l'interêt de V. M. de faire connoître aux Etats Généraux les diſpoſitions favorables, où elle eſt, de leur faire trouver

dans

dans une Paix des avantages ſi conſiderables, autant ſeroit-il dangereux, de témoigner ſes bonnes diſpoſitions à contre-tems, & ſans en tirer aucun profit; c'eſt pourquoi nous ne ſommes point entrez dans le détail, de ce que V. M. nous a permis de dire quand l'occaſion s'en préſenteroit.

Nous eſperons le faire plus utilement au premier jour, lors que Monſieur de Beverning ſera en état de nous propoſer quelque choſe, & de nous écouter. Ce que nous pouvons ſeulement juger de la ſatisfaction que les Etats ont eu de nos premiéres Propoſitions, eſt qu'ils en auront bien davantage, lors qu'ils ſeront pleinement inſtruits des intentions de V. M., pour ce qui les regarde, & que bien loin de s'attendre à tout ce que V. M. veut faire d'avantageux pour eux dans la ſuite, ils n'eſperoient pas que nos premiéres demarches fiſſent connoître tant de diſpoſitions à la Paix.

C'eſt pourquoi, Sire, nous croyons qu'il ſera très-avantageux au ſervice de V. M., de faire connoître à Monſieur de Beverning tout ce qui eſt dans nos inſtructions, puis que dans le deſir extrême où il eſt de faire la Paix, il eſt, ſans doute, qu'il en informera avantageuſement ſes Maîtres, & que le crédit de Monſieur le Prince d'Orange ne ſera peut-être pas aſſez grand, pour l'emporter contre des gens, qui par deſſus la neceſſité & l'envie qu'ils ont de finir cette guerre, trouveront des

avan-

avantages auxquels ils ne s'attendent point, & qu'on ne leur a pas fait connoître.

Nous devons encore dire à V. M., Sire, que Monſieur de Beverning nous a paru tout auſſi prevenu, que nous le ſommes, que dans l'impoſſibilité d'accorder en même tems tant de differens interêts, il n'y avoit d'autre moyen pour parvenir à une Paix générale, que de faire la leur particuliére; car quand nous lui avons dit, que ſes Alliez ſont perſuadez, que la Hollande, pour rien au monde, n'abandonnera la Flandre, & qu'ils ne doutoient pas que les menaces qu'ils en font, ne ſont que pour leur faire peur; qu'ainſi ils demeurent toûjours fermes dans le deſſein de continuer la Guerre, & de laiſſer aux Etats, le ſoin & la dépenſe de ſecourir les Pays Catholiques: Il nous a dit qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de ſortir de cet embarras, que de commencer par faire leur Paix, & de ménager après les interêts de leurs Alliez après l'autre. Voila, Sire, à peu près, tout ce que Monſieur de Beverning nous a dit: & quoi que ce ne ſoit pas des choſes fort eſſentielles, nous avons crû cependant en devoir rendre compte à V. M., & lui faire voir par là, comme elle aura déja connu par tout ce qui lui eſt revenu de Monſieur de Beverning, qu'il eſt bien intentionné pour la Paix, & que c'eſt par lui que nous devons eſperer de la devoir faire. Monſieur Straatman n'a point encore rendu ſes viſites, pas même aux Médiateurs. Nous le croyons embaraſſé dans l'enga-

l'engagement où il s'eſt mis, d'avoir aſſigné des Audiences à d'autres Ambaſſadeurs avant nous. Nous l'attendons à ce qu'il fera, lors de la reſtitution des viſites, où nous obſerverons éxactement les ordres de V. M.

Nous ajoûterons encore ici, que Monſieur de Beverning nous paroît faire très-peu de cas, & être fort mal ſatisfait de Monſieur de Kinsky; au moins, nous l'a-t-il témoigné: il nous a même dit, qu'il croyoit que Monſieur de Kinsky étoit fort mécontent de lui, mais qu'il s'en ſoucioit fort peu. Nous ſommes, &c.

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 16. Mars 1677.

NOus n'avons rien, Monſieur, à ajoûter à la Dépêche que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, que ce que les Médiateurs nous ſont venus dire de la part des Alliez. Ils nous ont témoigné que les Alliez s'étoient plaints à eux, de la maniére dont on avoit traité les Peuples du côté des Deux-Ponts & des Païs circonvoiſins,

ſins, & qu'ils avoient proteſté entre leurs mains, qu'en cas que dans la ſuite de la Guerre, ils en uſaſſent de même maniére, ce ne ſeroit qu'à l'éxemple de ce qui venoit d'être pratiqué : les Médiateurs ont ajoûté à cela, que les Alliez avoient prié de porter leurs proteſtations juſqu'au Roi d'Angleterre. Nous ne vous dirons point, Monſieur, de quelle maniére les Médiateurs ont éxageré ce que la néceſſité de la Guerre a fait faire ; mais nous pouvons bien vous aſſûrer qu'ils ne nous ont épargné aucun terme de ceux dont les Alliez ſe ſont ſervis dans leur plainte, & nous ſommes perſuadez qu'ils les rapporteront au Roi d'Angleterre, avec la même éxactitude à ne rien obmettre de tout ce qu'ils croiront pouvoir être à nôtre deſavantage. Nous leur avons répondu, que nous étions bien ſurpris, de ce qu'au lieu de ſe ſervir de leurs Médiations pour avancer l'Ouvrage de la Paix, auquel tous nos ſoins & toute nôtre application devoit être bornée ; les Alliez leur donnaſſent la peine de nous venir trouver, pour nous preſcrire de quelle maniére ils veulent qu'on leur faſſe la guerre : que véritablement, on avoit tort de ne leur pas laiſſer leurs caves & leurs greniers bien remplis pour faciliter leur deſſein ; que cependant, ſi on vouloit éxaminer de quelle maniére leurs Troupes en uſent, on trouvera que les Pays où elles ont paſſé, auroient bien de plus juſtes ſujets de ſe plaindre : mais que pour nous, nous ne pouvions écouter, que des Propoſitions

de

de Paix, ſans entrer dans le détail de ce qui ſe paſſe dans la Guerre. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE
Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 17. Mars 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux ; je répondrai en même tems à vos Lettres du 2. 5. & 7. de ce mois : mais je commencerai par la derniére, parce qu'elle étoit accompagnée de la copie des Propoſitions, qui ont été remiſes entre les mains des Médiateurs par toutes Parties. J'avois déja vû & aprouvé celles que vous deviez donner en mon nom, ainſi je vous ferai connoître ſeulement mon ſentiment ſur les autres.

Celle de Suéde, tant à l'égard de l'Empereur, de l'Eſpagne & de Dannemark, que de l'Electeur de Brandebourg, me paroiſſent aſſez conformes à la raiſon, puis qu'elles tendent ſeulement à rétablir les choſes ſuivant les Traitez de Weſtphalie & de Coppenhaguen, & les remettre en même état qu'elles étoient avant la Guerre : car pour ce qui eſt inſeré d'un dédommagement, je le regarde comme un de ces Articles qui ſe demandent toûjours ſans penſer de les obtenir jamais.

Pour

Pour toutes les Propoſitions qui ont été données par les Ennemis, comme celles de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg, regardent principalement l'Empire: la ſeule réponſe que l'on y doit toûjours rendre, eſt, de demander, ainſi que vous l'avez fait en mon nom, & que le Roi de Suéde s'en eſt expliqué, de rapeller les choſes aux mêmes termes des Traitez de Weſtphalie, comme le moyen le plus ſûr & le plus naturel de rendre la Paix à l'Allemagne. Il en eſt de même de celles de Dannemark, puis que les Traitez de Coppenhaguen & de Weſtphalie peuvent encore terminer les differens de la Suéde. Ainſi pour tout ce qui regarde ces Princes, vous devez demeurer fermes ſur la demande que vous avez faite, que les choſes ſoient rétablies ſur le pié de ces Traitez, & remiſes au même état qu'elles étoient avant la Guerre.

Il n'y a que les demandes d'Eſpagne, & celles des Etats Généraux, en faveur du Prince d'Orange, qui ſont ſi déraiſonnables qu'à peine peut-on trouver une maniére d'y répondre: auſſi mon intention n'eſt pas que vous vous preſſiez de le faire; c'eſt aux Médiateurs à s'entremettre pour rapprocher les Parties ſur ces premiéres Propoſitions, qu'ils jugeront peut-être de part & d'autre fort éloignées. Auſſi, ma penſée eſt ſeulement, de vous inſtruire de mes ſentimens, touchant la maniére dont vous devez vous expliquer à eux, lors qu'ils voudront vous faire expliquer ſur les demandes de mes Ennemis.

Je

Je vous ai déja marqué que les Traitez de Coppenhaguen & de Weſtphale doivent vous ſervir de régle, pour ce que demande l'Empereur : mais pour ce qui touche les Propoſitions de l'Eſpagne, qui détruiſent non ſeulement un Traité de Paix ſolennel, mais qui me feroient encore perdre tout le fruit d'une Guerre que l'Eſpagne m'a déclarée ; vous n'aurez pas de peine à faire connoître aux Ambaſſadeurs d'Angleterre, qu'il n'y a nulle réponſe à faire à de ſemblables demandes ; ainſi vous vous tiendrez toûjours à l'offre que vous avez fait, & qui paroît la plus naturelle, de laiſſer les choſes en l'état que le ſort des Armes les a miſes.

Mais parce que les Propoſitions des Ambaſſadeurs contiennent deux Articles, l'un qui regarde les Etats Généraux, l'autre qui touche le Prince d'Orange, je vous inſtruirai de mes ſentimens ſur tous les deux. Le mémoire ſi ample qui vous a été donné ſur le dernier, eſt en toute maniére ſi peu raiſonnable, qu'à peine meriteroit-il de réponſe. Il ſort de la loi la plus ordinaire de tous les Traitez, qui a ſeulement accoûtumé de remettre les choſes en l'état auquel elles ſe trouvent, & à celui qu'elles étoient avant la Guerre. Ici on en rapelle qui ſont paſſées long tems auparavant, & l'on y prétend non ſeulement le rétabliſſement, mais l'augmentation de nouveaux droits qui n'ont point été, ou qui ont été ſuprimez depuis long tems.

tems ; auſſi lors que par l'entremiſe des Médiateurs, vous ſeriez obligez de répondre ſur cet Article, vous pourrez témoigner ſeulement que je voudrai bien remettre dans un Traité de Paix, la Ville & la Principauté d'Orange en tout l'Etat qu'elle ſe trouve préſentement, & dans tous les droits & privileges, dont elle jouïſſoit avant la Guerre.

Pour ce qui touche les interêts des Etats Généraux, comme ils les réduiſent à la reſtitution de Maeſtricht, à des meſures pour la Marine & pour le Commerce, & la ſatisfaction de leurs Alliez, tant qu'ils ſe tiendront dans des termes ſi généraux, & qu'ils ne paroîtront pas vouloir traiter ſéparément pour eux, vous devez auſſi vous tenir dans vôtre premiére demande, de laiſſer les choſes en l'état que le ſort des Armes les a mis. Que ſi comme il y a ſujet de croire, ils trouvoient les demandes des Eſpagnols déraiſonnables, & que voyant qu'ils s'y opiniâtraſſent injuſtement, vous viſſiez jour à un Traité particulier ; alors je ne change rien aux ordres que je vous ai donné en cela. Vous pouvez ſeulement comprendre Maeſtricht dans l'offre général que je vous ai permis de faire, d'un échange des Places qui incommoderoient trop la Frontiére d'Eſpagne & d'Hollande, ou qui pourroient accommoder la mienne, pourvû que j'en reçûſſe ailleurs un dédommagement dans les Terres du Roi d'Eſpagne, ou en Flandres, ou en tel autre Pays de ſa domination.

Comme par le Traité des Etats Généraux avec le Roi d'Eſpagne, ils ſont obligez de lui remettre la Ville de Maeſtricht en quelque maniére qu'elle puiſſe revenir, ce doit être à l'Eſpagne à en compoſer l'équivalent, lors que cette Place lui donneroit, & à la Hollande, trop de jalouſie entre mes mains.

Toutes ces réponſes que je juge à propos que vous puiſſiez faire, ne ſont, qu'en cas que les Médiateurs, en réduiſant mes Ennemis à des prétentions plus raiſonnables, cherchent auſſi les moyens de vous faire rapprocher; juſques là, vous devez vous tenir à la juſtice des Propoſitions que vous leur avez données, & attendre que par leur entrepriſe ils vous donnent jour à vous en expliquer davantage.

Vôtre même Lettre du 9. de ce mois, m'a fait connoître le peu de diſpoſition que vous aviez trouvé dans les Ambaſſadeurs de Suéde, pour admettre, avec le Duc de Zell, aucun temperament, ſur quelque partage du Duché de Brémen. Ainſi, comme je ne puis traiter des interêts de la Suéde, ſans le conſentement de cette Couronne; j'ai approuvé la maniére dont vous Maréchal d'Eſtrades avez réſolu d'écrire à la Ducheſſe de Zell: elle verra que pour donner des marques de mon amitié au Duc ſon Mari, & pour lier une étroite Alliance avec lui, je fais tout ce qui peut dépendre de moi, & peut-être pourroit-il regarder ce premier pas, pour lequel il ſe détacheroit de mes Ennemis pour

traiter

traiter dans la ſuite avec le Roi de Suéde.

Autant que j'ai ſujet de me louër de la conduite de Milord Berkley, ſur le refus qu'il avoit fait de recevoir des mains des Alliez les Propoſitions qui leur avoient été remiſes de vôtre part, ſous prétexte qu'il n'y en avoit point qui regardaſſent le Prince de Lorraine; autant ai-je ſujet d'être peu ſatisfait, de la condeſcendance que le Sieur Jenkins a aporté à les reprendre. Je charge le Sieur Courtin de s'en plaindre au Roi d'Angleterre, mais je ſuis bien aiſe d'aprendre que cet incident ait été terminé, depuis le retour de Monſieur de Beverning, & que vos Propoſitions ſoient rentrées entre les mains des Miniſtres de mes Ennemis.

Je vois par vôtre Dépêche que vous vous préparez à ne point recevoir la viſite du Sieur Straatman, parce que vous jugez, qu'il pourroit viſiter devant l'Ambaſſadeur de Dannemark & ceux de Suéde, dont il avoit reçû la viſite devant la vôtre; mais j'ai été étonné, qu'après avoir ſçû qu'il avoit donné l'heure à cet Ambaſſadeur, que vous lui aviez demandée, vous vous ſoyez mis en état de le voir, puis que vous l'auriez traité avec toute juſtice, de ne vous pas rendre chez lui à l'heure qu'il vous avoit donné, lors qu'il vous avoit préféré d'autres Ambaſſadeurs dans l'ordre des viſites.

Il me reſte à répondre à vos prémiéres Dépêches: je remets à vos ſoins de vous

défendre des inconveniens, que pourroit produire la clauſe que l'Ambaſſadeur de Dannemark a ajoûté à ſon Plein-pouvoir, touchant le Sieur Petkum, ſoit par la proteſtation que vous pourrez faire entre les mains des Médiateurs, que la qualité d'Ajoint, aux Ambaſſadeurs de Dannemark, qui lui eſt donnée, ne diminuera rien de la validité de ce qui ſera conclu par leſdits Ambaſſadeurs, ſoit enfin par tel autre moyen que vous trouverez de vous mettre à couvert.

J'ai donné ordre de faire expédier les cinq Pouvoirs, qui vous ſont néceſſaires, ſuivant le Projet qui en a été arrêté par les Médiateurs, & dont vous m'avez envoyé la Copie.

Je continuë toûjours dans le deſſein que vous faſſiez de fortes inſtances auprès des Médiateurs, pour la liberté du Prince Guillaume, & que vous les faſſiez ſouvenir que j'ai principalement donné les mains à la recommandation du Roi leur Maître, pour reprendre les Conférences à Nimegue, ſur la promeſſe qu'il m'a faite d'employer fortement ſes Offices ſur cette affaire, lors que cette Aſſemblée ſeroit formée.

Je ne change point de même de ſentiment, ſur la proteſtation que je vous ai ordonné de faire; que la qualité de Duc de Lorraine, que j'ai donné dans mes Paſſeports au Prince Charles : mais comme le procédé de mes Ennemis ne m'a que trop fait connoître juſqu'à cette heure, qu'ils

qu'ils affectoient les moindres prétextes pour former des embarras à la Négociation ; je crois devoir différer juſqu'à-ce qu'elle ſoit liée davantage, à vous ordonner l'éxécution de ces ordres ; ainſi vous remettrez à vous en aquiter juſqu'à-ce que je vous en donne de nouveaux. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous Meſſieurs Colbert, & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit au Camp devant Valenciennes le 17. Mars 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 17. *Mars* 1677.

LA Dépêche du Roi, que vous reçevrez par cet Ordinaire eſt ſi ample, que j'ai peu de choſe à y ajoûter.

La propoſition que les Etats Généraux ont donné pour les intérêts de Mr. le Prince d'Orange, eſt ſi convenable, que le Roi n'a pas jugé à propos d'y rien répondre, pas même par un Mémoire de même nature que Mr. le Comte d'Auvergne auroit pû donner touchant Bergh-op-Zoom : il ſuffira que vous en demandiez la reſtitution dans le Traité de Paix en l'état au-

quel il étoit avant la Déclaration de la Guerre, & ſelon les Mémoires que Mr. le Comte d'Auvergne pourra alors vous en faire remettre.

J'envoïe à Mr. le Chancelier les cinq Plein-pouvoirs qui vous ſont néceſſaires, & il prendra ſoin de vous les adreſſer auſſi-tôt qu'ils ſeront ſeellez.

Quelque peu fondée que ſoit l'appréhenſion de Mr. l'Evêque de Munſter, d'un Traité entre les Etats, l'Electeur de Brandebourg, & Mr. le Duc de Zell, il eſt bon, Meſſieurs, que vous le laiſſiez dans ſon erreur, & que vous ne le delivriez pas de la jalouſie qu'il a de ſes Alliez, j'ai bien peur que les embarras d'un Camp, n'aïent cauſé moins de régularité au Commerce que j'entretiens avec vous; mais ce manque de ponctualité ſera bien réparé par la grande nouvelle que je vous mande.

La priſe de Valenciennes fait un grand bruit dans toute l'Europe, il ſeroit à ſouhaiter qu'elle produiſit à Nimegue tout l'effet qu'elle dévroit, & qu'elle diſpoſât l'Eſpagne à la Paix. J'eſpére de vous mander bien-tôt la ſuite de la Campagne de S. M., & je vous ſupplie cependant, Meſſieurs, de me croire entiérement à Vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 19. Mars 1677.

SIRE,

Nous vîmes hier les Ambaſſadeurs de Suéde, qui nous dirent qu'ils ſavoient de bonne part que le deſſein du Roi de Dannemark, & de l'Electeur de Brandebourg, étoit d'attaquer l'Iſle de Rugen, pour ſe rendre maîtres de Stralzund, & de Stettin, qui tomberoient après d'eux-mêmes infailliblement : que c'eſt dans cette vûë que l'Envoïé de Dannemark preſſe ſi fort l'armement des Vaiſſeaux que les Etats ont promis au Roi ſon Maître : que Mr. Tromp n'a d'autre but dans ſon voïage que de ramener cette Flotte, & que Mr. l'Electeur de Brandebourg eſt auſſi venu à ce deſſein, qu'il leur ſera d'autant plus aiſé de faire réüſſir, que l'Iſle de Rugen eſt ouverte de tous côtez ſans pas une Fortereſſe, que Mr. de Koningſmark n'a pas ſuffiſamment de troupes pour en empêcher l'abord. De ſorte que ces Ambaſſadeurs nous ont parlé de cette affaire comme s'ils y voïoient très-peu de reméde, & avec des viſages ſi abat-

tus, que nous avons bien vû qu'ils n'appréhendent que trop ce qu'ils nous diſent. Nous leur avons fait toutes les ouvertures que nous avons pû, pour chercher des expédiens ; mais nous les avons toûjours trouvez plus fermes qu'il ne conviendroit à l'état préſent de leurs affaires ; ſans vouloir ſouffrir qu'on leur donne la moindre eſpérance aux Princes qu'on pourroit détacher du Parti contraire, de retenir aucune Place de leurs Conquêtes : ils nous ont ſeulement fait entendre qu'ils ne pouvoient avoir d'autre ſecours que celui que V. M. leur donneroit de ſes Vaiſſeaux, mais nous leur en avons fait connoître l'impoſſibilité, & ils s'y ſont rendus. Nous leur avons ſeulement promis de parler à Mr. de Beverning, lors que nous le verrions, & l'intérêt que les Etats ont d'empêcher cette grande puiſſance du Dannemark, & de Brandebourg, eſt qu'on ne chaſſe pas entiérement les Suédois de l'Allemagne.

Nous croïons qu'il en eſt auſſi perſuadé que nous, mais qu'il n'oſeroit le dire, d'autant plus, qu'il ne voit perſonne dans les Etats qui témoigne hautement le deſir de la Paix, qu'ils ont pourtant tous dans le cœur, & qu'ils ne font pas éclater en partie par crainte, parce qu'on leur perſuade que nous ne la voulons pas : & comme ils ignorent les diſpoſitions favorables de V. M., ils ne veulent pas s'engager à propoſer une choſe dont ils ne voïent pas comment pouvoir ſortir.

C'eſt ce qui nous a fait réſoudre de ne per-

perdre aucune occaſion d'entrer en matiére avec les Ambaſſadeurs des Etats, ſachant bien qu'ils feront part à leurs Maîtres, de tout ce que nous leur dirons, & que l'on leur a caché juſqu'à preſent.

Nous avons encore apris, Sire, des Ambaſſadeurs de Suéde, qui ont vû depuis nous, Mr. de Beverning; que cet Ambaſſadeur leur avoit dit, que dans la Conférence que les Alliez avoient eû enſemble, touchant la réponſe qu'il devoit faire à nos propoſitions, ils avoient dit qu'ils ne pouvoient rien réſoudre ſans avoir reçû des ordres de leurs Maîtres, & qu'il leur falloit un mois pour cela, que là-deſſus lui Beverning leur avoit demandé s'ils étoient Plénipotentiaires ou non, & que ſi à chaque Article ils étoient obligez d'en écrire, & d'attendre la réponſe, on pourroit compter que cette Négociation ne finiroit jamais; que pour lui, il leur déclaroit qu'il avoit ſes ordres, qui les éxécuteroit dans deux jours, & qu'il alloit travailler à la Paix pour les Etats Généraux, & pour eux auſſi. Ce diſcours confirme ce que Mr. de Beverning nous avoit dit dans ſes viſites, qu'il n'attendoit plus que des papiers pour quelqu'éclairciſſement touchant l'affaire du Commerce, de laquelle il n'eſt pas fort inſtruit; mais qu'il les recevroit dans deux jours, & que dès le même moment il nous reviendroit voir, & que Mr. d'Haren ſeroit de retour dans le même tems, qui n'eſt pas moins bien intentionné que lui.

C'eſt ce qui nous fait eſpérer, Sire, que les deux Ambaſſadeurs, qui aſſurément ſont portez pour la Paix, feront connoître avec plaiſir aux Etats Généraux les avantages que V. M. leur veut faire, & que nous voïons bien qu'ils ont ignoré juſqu'à cette heure.

Les mêmes Ambaſſadeurs nous ont dit, que Mr. l'Electeur de Brandebourg étoit venu, pour tâcher de faire le Mariage de Monſieur le Prince d'Orange, avec la Princeſſe de Radzevil, à la charge d'abandonner au Prince d'Orange le Duché de Cleves, & le Comté de la Marck, moïennant quoi ce Prince laiſſeroit à l'Electeur tous les Biens de la Princeſſe de Radzevil qui ſont en Pruſſe, & qui ſont conſidérables, & lui garantiroit la Conquête de Poméranie. Ces deſſeins quadrent aſſez bien avec les vûës du Dannemark, qui ſe contente de ſon partage de ce côté-là de l'Iſle de Rugen, & ils ne ſe rapportent pas moins aux démarches du Prince d'Orange, qui tendent toutes à la Guerre. Nous eſpérons, Sire, qu'elle ne lui ſera pas plus heureuſe que l'année paſſée, & que Dieu benira tellement les Armes de V. M. qu'elle obligera ſes Ennemis à faire la Paix, qu'ils refuſent il y a ſi long tems, ce ſont les vœux, Sire, de, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 19. Mars 1677.

NOus n'avons rien, Monſieur, à ajoûter à ce que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, nous voïons que tout ſe prépare à la Guerre, & autant que nous en pouvons juger, au ſujet de Maeſtricht, tout ce que nous ſouhaitons, Monſieur, pour la gloire des Armes du Roi, & pour le bien de la Paix, eſt, que Mr. le Prince d'Orange n'y réüſſiſſe pas mieux que l'année paſſée; l'échec qu'il y reçut la Campagne derniére, l'a empêché cette année de parler avec la même hauteur qu'il avoit accoûtumé, & il n'a éludé la Paix que par ſes artifices. S'il fait cette année une plus grande perte, nous ne doutons pas qu'il n'en ſoit entiérement abattu, & que les bien intentionnez ne nous faſſent conclure la Paix fort promptement, avec les Etats d'Hollande qui la ſouhaitent fort, & qui ne peuvent quaſi plus ſuporter le poids de la Guerre.

Monſieur le Prince d'Orange étoit venu juſqu'à Arnhem, mais comme c'étoit pour voir

voir Mr. l'Electeur de Brandebourg qui eſt malade à Ham, enſorte que les Médecins n'ont pas jugé qu'il fut en état d'être tranſporté, ce Prince s'en va aujourd'hui à Breda. Dans la néceſſité où nous ſommes, Monſieur, d'envoïer quelques domeſtiques à Paris, & d'en faire venir d'autres, nous avons demandé ces jours paſſez un Paſſeport à Mr. de Villahermoſa, pour quelques-uns de nos gens, qui nous l'a refuſé; & Dom Ronquillo, à qui nous nous ſommes adreſſez, nous a fait dire, que ſi nous pouvions avoir un Pouvoir, qui ne s'étendît ſeulement qu'à donner des Paſſeports aux domeſtiques des Ambaſſadeurs qui ſont en cette Aſſemblée de Nimégue, on y auroit bien plus de commodité, parce que lui avoit un pareil Pouvoir, ſans que nous euſſions beſoin de recourir à Mr. le Duc de Villahermoſa. C'eſt ſur quoi, Monſieur, nous ne lui avons fait aucune réponſe, & dont nous vous rendons ſimplement compte. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 23. Mars 1677.

SIRE,

Nous n'avons point reçû de Dépêche de V. M. par cet Ordinaire, & nous ne ſommes pas ſurpris que les ordres qu'elle a été obligée de donner dans Valenciennes, retardent de quelques jours ceux dont elle nous voudroit honnorer, quoi que nous ayons toûjours beaucoup eſpéré des puiſſans efforts de V. M. & de la maniére admirable, dont elle attaque les plus fortes Places. Nous ne pouvons nous empêcher d'entrer dans l'étonnement où ſont ici les Ambaſſadeurs & Miniſtres de l'Europe, qu'une ſi grande Ville bien fortifiée, défenduë par une bonne Garniſon, & un nombre infini d'Habitans, trop fiers d'avoir déja répouſſé deux Armées de V. M., commandées par ſes plus habiles Généraux, ait été forcée par elle-même à ſe rendre, après ſept jours ſeulement de tranchée ouverte. Il eſt vray, Sire, que ce prodigieux coup produit dans cette Aſſemblée un effet bien different, car la joye que nous en reſſen-

reſſentons, ne ſe peut exprimer, & la conſternation de nos Ennemis eſt d'autant plus grande, qu'ils s'étoient toûjours flattez, & publioient même que cette Ville feroit perir la plus grande partie de vos Troupes, & vous coûteroit au moins un mois de tems. Il y a long tems que V. M. leur apprend, que rien ne lui eſt impoſſible, & qu'il n'y a de ſolides Remparts contre ſa valeur, qu'une bonne Paix. Dieu veuille qu'ils profitent bien-tôt de tant d'enſeignemens, & que ſe guériſſant par là des juſtes apprehenſions que vos Armes leur donnent, ils nous ôtent auſſi celles que nous cauſent les perils où elle expoſe trop ſouvent ſa perſonne. Depuis nos premiéres Propoſitions, ils ont demeuré dans le ſilence; mais Monſieur de Beverning nous fait eſpérer qu'il le rompra bien-tôt; & effectivement, les intentions de ce Miniſtre nous paroiſſent ſi ſincéres, que nous ne devons pas douter qu'il ne nous faſſe dans peu quelqu'ouverture de Paix, à moins que Monſieur le Prince d'Orange, retenu, ou par l'argent d'Eſpagne, qui commence à lui venir, ou par les Propoſitions de Mariage, ou de ceſſion du Duché de Cleves, qu'on dit lui être faite de la part de l'Electeur de Brandebourg, n'empêche cet Ambaſſadeur d'agir, & ne continuë, en cachant aux Etats les bonnes intentions de V. M., à leur faire croire ce que Monſieur Temple n'a pû s'empêcher ici de nous dire, qui eſt que V. M. ne peut pas vouloir ſincérement la Paix dans le bon état où ſont ſes affaires.

Nos

Nos Alliez ſouhaitent que nos premiéres viſites au Sieur de Beverning, ſoient pour lui répréſenter, que ſi par le moyen du ſécours de quinze gros Vaiſſeaux, que les Etats Généraux ont reſolu de donner au Roi de Dannemark, il prend l'Iſle de Rugen, qui fera perdre infailliblement aux Suédois Stralzund, & par conſequent, tout ce qui leur reſte en Pomeranie, la Paix deviendra impoſſible, à cauſe de la garantie que V. M., & tous les Etats de l'Empire ſont obligez de donner à la Suéde. Nous croyons auſſi qu'il eſt du ſervice de V. M., de faire voir ces conſequences au Sieur de Beverning, qui étant déja perſuadé qu'il ne convient pas à ſes Maîtres, d'augmenter la puiſſance du Roi de Dannemark ſur la Mer Baltique, ni de chaſſer entiérement les Suédois de l'Allemagne, pourroit inſinuer aux Etats la néceſſité, qu'il ne peut pas empêcher la Flotte de Suéde de porter les ſecours dans la Pomeranie. L'un des Ambaſſadeurs de cette Couronne étant venu déplorer auprès de nous, le mauvais état où elle ſe trouve, & la trop juſte appréhention qu'ils ont de la perte entiére de la Pomeranie, ajoûte, qu'il étoit bien perſuadé que V. M. apuyeroit toûjours les interêts de la Suéde, avec autant de chaleur que les ſiens propres, & que dans un regne ſi auguſte, & qu'un nombre infini de Conquêtes met incomparablement au deſſus de toute la gloire, que les plus grands de ſes Prédeceſſeurs ont aquis, il n'y avoit pas à craindre pour ſes

Alliez

Alliez le malheur d'en être abandonné : que cependant, ſi la Suéde perd ce qui lui reſte en Allemagne, tous les efforts, & toutes les dépenſes que V. M. voudroit faire dans la ſuite du tems, pour ſon rétabliſſement, ſeroient inutils, & elle auroit le déplaiſir de voir cette Couronne dépouillée, dans une Guerre qu'elle ne ſoûtient que pour les interêts de la France, de tout ce qu'elle a aquis par les Traitez de Weſtphalie. Que ſi V. M. pouvoit donner promptement quelqu'aſſiſtance extraordinaire à Monſieur de Koningſmark, il pourroit encore faire quelques levées, ſoit en débauchant les Troupes des Ennemis, ſoit en engageant, au ſervice de la Suéde, des perſonnes de qualité, & de bons Colonels qui s'offrent de faire des Troupes en peu de tems, & conſerveroit, par ce moyen, Stettin, Stralzund & l'Iſle de Rugen ; en ſorte que ce qu'on ne repareroit pas dans la fin de l'année, pour beaucoup de millions, ſe maintiendroit préſentement par une dépence de trois ou quatre cens mille livres, & qu'un ſi généreux effet de la puiſſante protection de V. M. pour les Alliez, lui attireroit infailliblement, dans peu de tems, les plus conſiderables Princes d'Allemagne, & lui feroit obtenir des conditions de Paix, beaucoup plus avantageuſes qu'elle n'en doit eſpérer, lors que la Suéde n'aura plus rien en Allemagne. Il a ajoûté, que V. M. y étoit en quelque façon obligée par le 13. Article du Traité, fait à Verſailles en 1675. par Monſieur de Pomponne, dont

il

il a fait en même tems la lecture : Mais on lui a fait voir, que ce Traité n'obligeoit V. M. à rien de plus, qu'à ce qu'elle a fait en faveur de la Suéde : que jamais cette Couronne n'avoit eu de si grands subsides, que ceux qu'elle reçoit à présent : que les dépenses que V. M. fait, pour soûtenir une si rude Guerre, sont si prodigieuses, qu'il ne lui est pas possible de les augmenter sans accabler ses sujets, pour la conservation desquels, elle expose même une vie qui fait tout leur bonheur. Enfin, Sire, pour ne point importuner V. M. d'un plus long détail, on a rejetté cette Proposition, sans se vouloir charger de vous en écrire, & on ne le fait, que pour l'informer de l'abbattement où sont ces Ambassadeurs; ils en envoyent un Exprès au Roi leur Maître, sous prétexte de nouveaux Plein-pouvoirs; mais en effet, pour l'informer du dessein qu'ont ses Ennemis sur l'Isle de Rugen, & le disposer à hazarder plûtôt une Bataille par Mer, quoi qu'avec forces inégales, que de laisser prendre cette Isle; & par consequent Stralzund, sans entreprendre de la secourir.

Monsieur de Beverning s'en va aujourd'hui à Arnhem, pour concerter les Propositions qu'il a à nous faire, avec Monsieur Fagel, qui s'y doit rendre pour ce sujet.

On croit que la Conference de Wesel ne se fera pas, à cause de l'augmentation de la maladie de Monsieur l'Electeur de Bran-

Brandebourg, qui juſqu'à préſent, ne lui permet pas de ſortir d'Ham.

Nous ſommes encore obligez de rendre compte à V. M. de quelques incidens, arrivez au ſujet des viſites que Monſieur Straatman, troiſiéme Ambaſſadeur de l'Empereur, étoit obligé de rendre; celle qu'il devoit aux Médiateurs, a fait la prémiére difficulté. Monſieur le Comte de Kinsky ayant demandé à Monſieur Temple, s'il ne ſe trouveroit pas avec Monſieur Jenkins chez Milord Berkley, pour y recevoir la viſite dudit Sieur Straatman: ledit Sieur Temple répondit, que lors que cet Ambaſſadeur leur auroit fait demander à chacun en particulier, l'heure d'Audience, ainſi qu'il s'étoit toûjours pratiqué, ce ſeroit à eux de voir s'il eſt plus de la dignité de leur Médiation, de voir, ſi chacun la donnera chez ſoi, ôu ſe trouvera chez ledit Milord, mais qu'il ne croit pas que le Sieur Straatman prétendoit leur rien preſcrire là-deſſus, puis qu'il n'en avoit pas plus de droit que les Ambaſſadeurs de V. M. & ceux des autres Rois, qui ont juſqu'à préſent laiſſé la liberté toute entiére, à ceux auxquels ils ont reſtitué les viſites, de les recevoir en la maniére qu'il leur a plû: Le Comte de Kinsky repliqua, que ce que les autres avoient fait, ne lui devoit pas ſervir de Régle, & que les viſites qu'il avoit lui-même rendu à chacun d'eux en particulier, ne devoient pas être tirées à conſequence, puis qu'elles avoient été faites *Incognito*: que, ſi ſon ſentiment étoit

ſuivi,

ſuivi, Monſieur Straatman n'en rendroit qu'à chaque Corps d'Ambaſſade, & chez le premier Ambaſſadeur ſeulement, d'autant plus qu'il ſavoit très-bien que V. M. nous avoit ordonné, de les recevoir tous enſemble chez le premier de nous. Le Sieur Temple, qui vint nous rendre compte de tout cet entretien, ajoûta, qu'il avoit toûjours ſoûtenu qu'il faloit ſe conformer à l'uſage établi dans cette Aſſemblée, & que comme il ne reconnoiſſoit aucune ſuperiorité dans la dignité Impériale, il prétendoit auſſi recevoir des Ambaſſadeurs de l'Empereur, les mêmes honneurs qu'il leur avoit fait, & non pas la loi de ſe trouver où bon leur ſemble. Que cependant, le Comte de Kinsky étoit demeuré ferme dans ſes ſentimens, & les appuyoit d'une maniére à faire voir clairement, qu'il prétendoit être dû plus d'honneur aux Ambaſſadeurs de l'Empereur qu'à ceux des plus grands Rois : nous lui avons ſeulement dit, que nous eſtimions que la dignité de V. M. n'eſt pas moins conſervée, en recevant les viſites en Corps chez le premier de nous, que ſi on nous les rendoit à chacun en particulier, que nous nous étions même ſervis de la premiére voye envers Monſieur Heyde, qui nous en avoit laiſſé le choix, & que, lors que Monſieur Straatman agiroit avec la même honnêteté envers nous, nous ne ferions pas de difficulté de prendre encore le même parti, mais que nous ne pouvions pas croire qu'il nous le voulut impoſer comme une condition, ſans laquelle

quelle il ne nous rendroit pas ce qu'il nous doit. Depuis nous avons ſçû, que Monſieur Temple a été viſité chez lui par ledit Sieur Straatman, qui a fait auſſi le même honneur à Monſieur Jenkins. Mais comme nous ne devons avoir aucune régle que les ordres de V. M., nous n'avons pas heſité à prendre la reſolution de recevoir tous, chez moi Maréchal d'Eſtrades, la viſite dudit Sieur Straatman, au cas qu'il nous fit demander l'Audience à chacun, comme tous les autres Ambaſſadeurs des Têtes Couronnées ont fait. Il eſt vrai, que nous avons été plus embarraſſez à nous déterminer ſur le parti que nous aurions à prendre, ſi cet Ambaſſadeur nous impoſoit cette loi, comme une condition, ſans laquelle il ne pourroit nous voir; car d'un côté nous avons appréhendé de faire une faute, d'admettre par là une eſpéce de ſupériorité en la dignité Impériale, & un préjudice à celle de V. M.; que nous ne pourions pas réparer à l'avenir: mais enfin pour concilier l'obéïſſance éxacte que nous devons aux ordres de V. M. avec le maintien du Caractére dont elle nous a honoré, nous avons réſolu de ne pas attendre que le Gentilhomme, qui nous demanderoit Audience, nous impoſât la condition de nous rendre chez le premier de nous, mais de l'interompre, nous Colbert & d'Avaux, & de lui dire que nous ne manquerions pas de nous trouver chez Monſieur le Maréchal d'Eſtrades à l'heure qu'il avoit preſcrit, pour y recevoir tous, la viſite dudit Sieur Straat-

Straatman. Mais quelque précaution que nous ayons pû prendre pour ôter tout prétexte audit Sieur Straatman, de ſe diſpenſer de nous rendre la premiére viſite, il n'a pas laiſſé de viſiter les Ambaſſadeurs de Suéde, & d'envoyer même chez l'Ambaſſadeur de Dannemark, quoi qu'il fut abſent; après quoi ſeulement ſon Gentilhomme eſt venu chez moi Maréchal d'Eſtrades, pour me demander mon heure d'Audience, me priant d'y faire trouver mes Collegues pour recevoir ſa viſite, mais je lui ai répondu, que le Sieur Straatman ayant manqué à ce qu'il devoit à V. M., nous ne pouvions, mes Collegues ni moi, recevoir ſa viſite, ni avoir aucun Commerce avec lui; ce Gentilhomme m'a voulu queſtionner ſur les raiſons de mon refus, mais je lui ai dit, que ſon Maître les ſavoit aſſez, & qu'il eût à ſe retirer. Nous avons crû, Sire, devoir rendre compte à V. M. de tout ce détail, afin que ſur ces nouveaux incidens, elle puiſſe prendre les réſolutions qu'elle jugera les plus convenables à ſa Dignité, ſur toutes les viſites qu'il y aura à faire tant aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne, qui n'ont point encore paru, qu'au premier Ambaſſadeur de l'Empereur, & à tous les Miniſtres des Princes Ennemis de la France, qui ne manqueront pas apparemment de faire la même choſe que le Sieur Straatman. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 23. Mars 1677.

NOus avons appris, Monſieur, par tant d'endroits la priſe de Valenciennes, qu'encore que nous n'aïons point reçû de Lettres de vous par cet ordinaire qui nous la confirme, nous avons crû en pouvoir dès à préſent témoigner nôtre joïe à S. M. Si nous en croïons les Lettres de Bruxelles, elle nous donnera encore bientôt un pareil ſujet de nous réjouïr; mais quelqu'utilité que la France retire de ſes glorieuſes Conquêtes, nous vous avouons, Monſieur, que les périls auxquels on nous mande, qu'elle expoſe ſa Perſonne, nous font frémir, & que nous ſerions très aiſes d'aprendre que par un heureux retour à Verſailles, elle voulut bien donner le tems à ſes troupes de ſe rafraîchir, & à ſes Sujets de goûter ſans troubles, & ſans allarmes les fruits de tous ſes ſoins. Nous vous prions, Monſieur, de faire vos réfléxions ſur ce qui s'eſt paſſé dans les viſites de Mr. Straatman, & de nous donner vos conſeils pour l'avenir, ſur

ſur la conduite que nous avons à tenir. Nos Ennemis & nos Amis ſont tous de concert ſur la préſéance dûë au Roi, & les premiers ſe vangeront de leurs pertes par cette injuſte prétention. Nous ſommes, &c.

Ajoûté.

Depuis nos Lettres écrites, Monſieur, j'ai appris de Madame de Beverning qui eſt venuë voir ma Femme, que Mr. ſon Mari, ne va pas à Arnhem, comme Mrs. les Ambaſſadeurs de Suéde nous l'avoient dit, & qu'au contraire il iroit paſſer quinze jours de tems chez lui, auſſi-tôt que Mr. d'Haren ſera de retour de Friſe, ce qui ne marque aucun empreſſement d'avancer la Négociation de la Paix.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 26. Mars 1677.

NOus n'avons point reçû de Lettre de vous, Monſieur, depuis celle du 7. de ce mois, & nous ne nous étonnons pas que

que S. M. ne nous ordonne rien pour la Négociation de la Paix, dans le tems qu'elle travaille à l'avancer elle-même, par des prodiges dont on n'avoit pas ouï parler juſqu'à préſent. Les particularitez que nous en apprenons par cet Ordinaire, nous donneroient lieu de lui marquer nôtre admiration plus que n'avons fait par nôtre précédente ; mais, Monſieur, cette action eſt trop au deſſus de ce qui s'eſt jamais fait de plus héroïque pour la pouvoir dignement louër, & nous n'aurions pas ſi tôt exprimé ce que nous en penſons, que S. M. nous donnera une nouvelle matiére de joïe & de vénération pour un Maître ſi incomparable.

Meſſieurs les Médiateurs ſont venus nous demander un éclairciſſement, ſur le refus que moi Maréchal d'Eſtrades ai fait de la viſite de Mr. Straatman, nous diſans que cet Ambaſſadeur leur avoit témoigné qu'aïant toûjours eû un profond reſpect pour S. M. il avoit été fort ſurpris d'aprendre que moi Maréchal d'Eſtrades, ne lui avois pas voulu permettre de m'en venir donner les aſſurances, ſans même en avoir voulu dire les raiſons au Gentilhomme qu'il m'avoit envoïé, & qu'il auroit ſouhaité le ſavoir par leur moïen pour le pouvoir juſtifier ; mais nous n'avons pas crû, Monſieur, leur pouvoir expliquer nettement : car comme tout ce qu'il y a ici d'Ambaſſadeurs des Rois & Princes, tant Amis qu'Ennemis, & même les Médiateurs, ſeront toûjours contraires à ce qui

eſt

eſt dû à S. M. ; il ne ſerviroit à rien de s'en ouvrir clairement. Ainſi nous leur avons ſeulement dit, que nous étions bien fachez que les Ambaſſadeurs de l'Empereur leur euſſent donné la peine de nous venir parler d'une affaire faite, & qui ne pouvoit plus tomber en Négociation : que s'ils euſſent ſuivi l'éxemple des Ambaſſadeurs de l'Empereur à Munſter, nous aurions reçû leur viſite avec joye, & que ſi nous n'avions pas à l'avenir de Commerce directement avec eux, ils le doivent imputer à la conduite irreguliére qu'ils ont tenu avec nous. Nous avons même inſinué, en paſſant, aux Médiateurs, que ce retardement de trois ſemaines à reſtituer la viſite, ſans s'être même excuſé ſur aucune maladie, eſt une affectation de hauteur & d'incivilité qu'eux-mêmes Médiateurs auroient eu peine à ſouffrir, ſi le deſir de concilier les eſprits ne les avoit rendus plus indulgens qu'ils n'auroient été en nôtre place & fonction : qu'enfin, le Sieur Straatman ſavoit aſſez en quoi il avoit manqué, & que, de nôtre part, nous croyons avoir fait ce qui étoit de nôtre devoir, & que c'étoit à chacun à juſtifier ſa conduite plûtôt auprès de ſon Maître qu'envers le public, qui n'entroit gueres dans les juſtes régles de ſemblables Cérémonies.

Les Alliez ne témoignent pas vouloir ſitôt faire quelqu'ouverture raiſonnable de Paix, & les vaines eſpérances qu'ils fondent toûjours ſur l'arriére ſaiſon, pourront bien les rendre encore auſſi lents pendant

dant toute cette Campagne, ſur la Négociation, qu'ils l'ont été la précédente; Monſieur de Beverning nous en donne même un grand indice, par le deſſein qu'il a fait de s'aller divertir chez lui, auſſi-tôt que Monſieur Staman ſera de retour de Friſe. Nous ſommes, &c.

Ajoûté.

Nous ne vous informerons point, Monſieur, de toutes les menées qui ſe font ici entre les Ambaſſadeurs des environs de la France, pour faire transferer l'Aſſemblée à une autre Ville. Comme ils craignent, avec raiſon, que cette Propoſition n'offenſe les Etats Généraux des Provinces-Unies, ils eſpérent que Monſieur le Comte de Walſtein, qui va à Londres de la part de l'Empereur, diſpoſera le Roi de la G. B. à faire des inſtances auprès de S. M. I. ſur l'élargiſſement de Monſieur le Prince Guillaume de Furſtemberg, à cette condition. Vous en aurez, Monſieur, des connoiſſances plus certaines par Monſieur Courtin, & nous nous ſervirons de celles que nous avons auprès des Ambaſſadeurs des Etats Généraux, pour faire prendre à leurs Miniſtres des réſolutions que le bien de leurs affaires, & la défiance de leurs Alliez leur doit inſpirer.

Madame Voeller, dont nous nous ſommes donné l'honneur de vous écrire, n'ayant pû encore, à cauſe de ſa maladie,

profiter

profiter du Paſſeport que vous nous avez envoyé pour elle, dans le tems de deux mois auxquels il eſt borné, nous ſommes obligez, en reconnoiſſance de ceux qu'elle nous a fait procurer pour nos Domeſtiques, de vous ſuplier très-humblement, Monſieur, de lui vouloir renouveller le ſien avec l'adition qu'elle y demande par la Copie ci-jointe.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 29. Mars 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux; vos Lettres des 16. & 19. de ce mois, me donneroient lieu de croire, que le Sieur de Beverning auroit pû entrer bien-tôt en Négociation avec vous, ſi je ne voyois par celle du 25. qu'il ſe préparoit à faire un voyage de trois ſemaines dans ſa Maiſon, & qu'il abandonneroit, pendant tout ce tems-là, les affaires de Nimegue.

Ce Miniſtre Eſclave au point qu'il eſt, & plein de bonnes intentions pour la Paix, ainſi que vous le croyez, a eu ſujet de s'étonner des Propoſitions de l'Eſpagne & du Dannemark. Rien ne peut être plus éloigné d'un Traité, & ce ſeroit avec juſ-

tice qu'il voudroit ſeparer les Etats de leurs Alliez, ſi ces derniers continuoient à ſe montrer ſi peu raiſonnables. S'il continuë dans ces ſentimens, & que d'autant qu'il trouve des raiſons dans vos Propoſitions, il veuille vous faire connoître ſincérement les ſentimens de ſes Maîtres; je croirai alors que vous pourrez, ainſi que vous le propoſez, lui faire connoître adroitement ma volonté, & les diſpoſitions favorables que j'aurois pour eux, s'ils ſont autant touchez du deſir de la Paix qu'ils le témoignent. Peut-être ſeront-ils capables d'en embraſſer par eux-mêmes les moyens, lors qu'ils y trouvent tant d'éloignement dans leurs Alliez; ſur tout, il importe que vous profitiez de l'opinion qu'il fait paroître, que pour arriver à une Paix générale, il faut celle d'Hollande la premiére, & que vous cultiviez les mécontentemens qu'il témoigne de la difficulté que les Miniſtres d'Eſpagne & de l'Empereur font, de répondre à vos Propoſitions, qu'ils n'en ayent reçû auparavant les ordres de leurs Maîtres. Tout ce qui peut diviſer ſes Alliez, ne me peut être qu'avantageux, & je dois particuliérement ſouhaiter que la Hollande traite pour elle ſeule, lors qu'elle perdra l'eſpérance de le faire avec tout le reſte de ſon Parti.

Cependant c'eſt à vous à attendre que les Médiateurs travaillent, à rapprocher des Propoſitions auſſi éloignées que celles qui ſe ſont faites de la part de mes Ennemis dans la premiére ouverture de la Conference.

Il

Il eſt ſi peu praticable que je puiſſe envoyer des Vaiſſeaux dans la Mer Baltique, ou joindre quelques Troupes à celles du Roi de Suéde en Pommeranie, que quelque deſir que les Ambaſſadeurs de ce Prince vous euſſent témoigné, il doit vous avoir été aiſé de les perſuader, que la poſſibilité ne répondoit gueres à l'affection ſi ſincére que j'ai pour ſes intérêts ; ce que vous pouvez, ainſi qu'ils l'ont deſiré, eſt d'inſinuer à Monſieur de Beverning, ſi vous en trouvez l'occaſion, que rien n'eſt plus contraire aux intérêts de ſes Maîtres, que de faire perdre l'Iſle de Rugen, & par elle la Ville de Stralzund, & le reſte de la Pomeranie aux Suédois. Il leur importe de maintenir la Mer Baltique, partagée entre la Suéde & le Dannemark, & de ne pas mettre l'une de ces Couronnes en état de priver la Hollande un jour, des utilitez ſi conſiderables qu'elle en tire par le Commerce. Du reſte, quelqu'avantage que les Ambaſſadeurs de Suéde ayent tâché de tirer du Traité que j'ai avec leur Maître, il vous a été aiſé de leur faire voir, que j'en remplis fidellement toutes les obligations, puis qu'autant qu'il eſt en moi, je fais la Guerre contre tous ſes Ennemis, & lui fais payer éxactement les plus grands ſubſides qui ſe ſoient accordez. Je veux ſi bien eſpérer cependant des affaires de ce Prince contre le Dannemark, que je me promets qu'il ſera en état d'aſſiſter puiſſamment le Comte de Koningſmark, & de ſoûtenir la réputation de ſes Armes en Allemagne.

Quelque difficulté qu'ait fait le Sieur Temple de recevoir la viſite de l'Ambaſſadeur de l'Empereur chez le premier des Ambaſſadeurs d'Angleterre, je ne change rien aux ordres que je vous ai donné ſur ce ſujet : mon intention eſt que vous rendiez & receviez toûjours enſemble les viſites de Cérémonie ; mais afin qu'aucun autre Miniſtre ne paroiſſe l'éxiger de vous, ainſi que le Comte de Kinsky avoit paru le faire à l'égard des Ambaſſadeurs d'Angleterre ; il ſera bon que vous laiſſiez connoître que vous établiſſez cet uſage, parce qu'alors on l'attribuëra à vôtre choix.

J'avois approuvé l'expédient que vous aviez pris de ne pas donner le tems au Gentilhomme, qui vous auroit été envoyé par le Sieur de Straatman, de vous propoſer ou une viſite commune, ou une ſéparée, & de le prévenir par lui dire, que vous vous trouveriez enſemble chez le Maréchal d'Eſtrades : mais je vois que vous n'en avez pas eu l'occaſion, & que par la conduite qu'il a tenuë avec vous dans l'ordre de ſes viſites ; vous avez été obligez de refuſer abſolument celle qu'il avoit deſſein de vous faire. Je vous avois déja mandé, que vous auriez pû ne le pas voir, auſſitôt que vous aviez appris, qu'il avoit reçû devant vous les Ambaſſadeurs de Suéde & de Dannemark, puis qu'il paroiſſoit aſſez, que l'heure, qu'il leur avoit donnée devant vous, étoit dans le deſſein de manquer dans la ſuite au rang qu'il devoit garder avec vous. Je n'ai à vous renouveller dans

les

les occaſions qui ſe préſenteront à l'avenir de cette nature, que les mêmes inſtructions que je vous ai déja données.

Je ne doute point, qu'autant que vous me faites paroître de joye, du ſuccès ſi heureux, dont il a plû à Dieu de benir mes Armes à Valenciennes, autant cet évenement n'ait cauſé de peine aux Miniſtres de mes Ennemis qui ſe trouvent à Nimegue; il pourroit ſervir, s'ils le vouloient, au grand Ouvrage, pour lequel ils ſont aſſemblez; il devroit leur faire connoître combien eſt véritable mon intention pour la Paix, puis qu'elle eſt toûjours la même au milieu de cette Conquête, & de celles qui la peuvent ſuivre. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit au Camp de Cambray le 29. Mars 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 29. Mars 1677.

QUelque raiſon qu'il y eût, Meſſieurs, de croire que nos Ennemis travailleroient par la Paix à arrêter les progrès con-

tinuels des Armes du Roi, & quelque fondement que l'on pût faire ſur la maniére dont Monſieur de Beverning s'eſt declaré tant de fois qu'il entreroit en Négociation avec vous : il ſemble que le même aveuglement le porte à laiſſer écouler inutilement un tems qu'ils devroient employer plus utilement à des Conferences. Le départ de Monſieur de Beverning pour ſa Maiſon, paroît d'une grande tranquilité, & donne lieu de croire que l'on vous donnera moins d'occupation, lors qu'on en laiſſera une fort libre aux Armes de Sa Majeſté.

Juſqu'ici, Dieu les a aſſez benies dans le commencement de cette Campagne ; nous avons ſujet de croire, que Cambrai ſuivra dans très-peu de tems la fortune de Valenciennes, pendant que Monſieur ne s'attache pas encore tout à fait au Siége de S. Omer, qu'il conſerve toûjours l'eſpéce de Blocus, qui eſt depuis long tems devant cette Ville, & qu'il aſſure les Places plus avancées de S. M. Vous avez répondu avec vôtre prudence ordinaire, aux plaintes que Meſſieurs les Médiateurs vous ont portées, de la maniére dont les Armes du Roi avoient agi dans le voiſinage de Deux-Ponts ; comme tout leur Miniſtere regarde la Paix, & ne doit pas régler ce qui ſe paſſe dans la Guerre, ils auroient pû ſe défendre de cette commiſſion, ou du moins, ils auroient dû s'en aquiter avec moins de chaleur, & les éxagerations dont s'eſt ſervi Monſieur Temple,

ple, peuvent être légitimement ſuſpectes de partialité.

Les mêmes inſtances que vous ont fait Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, touchant un ſecours d'hommes & de Vaiſſeaux, ont été faites depuis long tems par le Miniſtre de cette Couronne, auprès de S. M. & à Monſieur de Feuquiére en Suéde. Vous jugez aſſez, Meſſieurs, qu'il a été bien aiſé de répondre à ces demandes, par l'impoſſibilité de faire paſſer de l'Infanterie dans des Provinces ſi éloignées ; & par les difficultez qui ne ſont pas moindres à envoyer des Vaiſſeaux dans la Mer Baltique, expoſez dans leurs paſſages à toutes les forces Maritimes d'Hollande & de Dannemark : auſſi toutes ces demandes ont-elles preſque toûjours fini par celles d'une augmentation de ſubſides, qui dans l'état préſent des affaires, & des dépenſes que S. M. a à ſoûtenir, n'eſt gueres moins impraticable, lors principalement, que S. M. fait payer ſi reguliérement un ſubſide de 800000. écus. Bien que vous euſſiez rendu Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde capables de ces raiſons, j'ai crû toutefois, qu'il étoit bon, pour vôtre inſtruction, de vous informer de ce détail, afin de vous faire mieux connoître ce qui s'eſt paſſé dans cette affaire juſqu'à cette heure. Ce qui eſt à deſirer, eſt, que les favorables ſuccès des Armes du Roi de Suéde, dans la Province de Schoonen, le mettent en état de porter une partie de ſes Troupes à la défenſe de l'Iſle de Rugen, d'où dépend

la conſervation de ce qui lui reſte en Pomeranie. Par les Lettres que le Roi a reçû de Monſieur de Feuquiéres du 15. du mois paſſé, ils préparoient un grand Armement par Mer, & ſi la Flotte, ainſi qu'il le mande, pouvoit être de 150. Vaiſſeaux. il y auroit lieu d'eſpérer qu'ils pourroient remédier aux affaires de cette Couronne.

Monſieur Bond, Réſident de Suéde auprès du Roi, m'écrit de Paris, que l'on propoſoit à Nimegue d'accorder tous les quinze jours le paſſage d'un Courrier en Suéde, pourvû que la France voulut permettre aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne, d'en dépêcher de même un tous les quinze jours à Madrid. Je ne vois pas que cette demande vous ait été faite juſqu'à cette heure: mais en cas qu'elle le fût, vous ſavez que le Roi ne la veut point admettre; ce qui ſuffit pour rendre les choſes égales, eſt, que le Roi de Dannemark permette tous les quinze jours un paſſage d'Ordinaire, pour Suéde, par ſes Etats, parce que S. M. permet qu'il en paſſe un tous les quinze jours de Bruxelles à Madrid par la France.

Je ne ſai ſi nous pourrions rien demander de mieux de Monſieur le Prince d'Orange, que le Siége qu'il ſemble méditer de Maſtricht; nous aurions d'autant plus de lieu d'en attendre le même ſuccès que l'année derniére, que la garniſon de cette Place ſe trouve encore plus forte & en meilleur état. L'on n'a pas peine à juger de

de l'effet qu'a produit dans vôtre Aſſemblée la priſe de Valenciennes ; comme elle vous a été un ſujet de joye, elle en aura été un de douleur à la plûpart des autres Miniſtres qui y ſont, & un d'étonnement à tous ; toute l'attention ſera tournée à cette heure ſur le Siége de Cambrai. La Tranchée a été ouverte cette nuit, ſans perdre un ſeul homme à la Ville ſeulement, qui ne durera vrai-ſemblablement que peu de jours, & laiſſera enſuite un champ fort libre pour la Citadelle : en peu de tems achevra cette entrepriſe, dans une ſaiſon, qu'à peine les premiers préparatifs ont accoûtumé de ſe faire pour la Campagne.

Je vous envoye, Meſſieurs, les cinq Plein-pouvoirs qui vous ſont néceſſaires, & j'y joins un Paſſeport que Monſieur van Beuninguen a fait demander au Roi par Monſieur Courtin ; c'eſt en faveur d'un de ſes Neveux, qui fut bleſſé l'année paſſée au Siége de Maeſtricht, & qui va chercher ſa guériſon en France. Il doit le faire retirer de vos mains. Soyez toûjours perſuadé, s'il vous plaît, Meſſieurs, de la vérité, avec laquelle je ſuis entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 30. *Mars* 1677.

SIRE,

Nous avons reçû la Lettre que V. M. nous a fait l'honneur de nous écrire du 17. de ce mois, & vû les ordres qu'il lui a plû de nous donner ſur les réponſes qu'elle deſire être faite aux Propoſitions de tous les Alliez, avec ſes ordres du tems, & de la maniére qu'elle entend que le tout ſe faſſe, que nous éxécuterons éxactement, ſans nous preſſer ni parler de quoi que ce ſoit, qu'à meſure que les Médiateurs nous en preſſeront ſur les explications, approches ou changemens, que feront les Ennemis de V. M. dans leurs Propoſitions: & pour ne rien repeter à V. M. d'inutile, nous ne lui ſpécifions rien de particulier de ce que nous ferons ſur chacune, parce que les intentions de V. M. ſont ſi nettement expliquées ſur toutes en général, & chacune en particulier, que nous n'avons qu'à lire, & éxécuter en chaque cas qui ſe préſentera.

Nous avons ſeulement l'honneur de dire à V. M. que nous ſuivrons, avec application,

tion, tous les pas & demarches des Etats Généraux, & agirons pour Maeſtricht, ſelon le parti auquel nous les verrons s'attacher, c'eſt à dire, que nous ſuivrons les premiers ordres de V. M. auxquels ces derniers, qu'elle nous donne, ne dérogent point. Si nous ne les voyons reduits à ſe détacher par un Traité particulier, & s'ils ne veulent pas quitter le géneral, nous ne parlerons pas de Maeſtricht, que comme d'une des Places avancées que V. M. entend faire entrer dans le nombre de celles qui doivent faire l'échange à cette Barriére, dont il a été tant parlé, avec les conditions & les ſuplemens par les Eſpagnols, que V. M. nous explique ſi nettement par ſa Dépêche, comme cette Place, devant ceder & tourner à leur benefice, & par là V. M. nous met en état de pouvoir répondre à tous les bruits qui pourroient ſe répandre à l'avenir de la part de Monſieur le Prince d'Orange, que cette Place lui ait été offerte par moi Maréchal d'Eſtrades; & s'il venoit à s'en vanter, & à s'en vouloir prévaloir, j'aurai ſujet de dire, que les offres, que j'ai pû faire de Maeſtricht, ont toûjours été ſous la condition de cet échange & ſupplement; car il pourra arriver que ce Prince, qui a tenu le ſecret juſqu'à préſent, ne continuera pas dans la même retenuë, lors qu'il verra que nous répondrons à ce Memoire ſi ample & ſi déraiſonnable qu'il a fait donner pour Orange, ſuivant les ordres que nous en donne V. M. Toutes les fois que nous avons parlé

aux Ambaſſadeurs de Suéde, de l'affaire du Duc de Zell, ils ont continué à nous dire les obſtacles & impoſſibilitez qu'ils croyoient qu'il y avoit de lier une Alliance étroite avec lui, aux conditions que nous leurs avions propoſées.

Nous avons déja rendu compte à V. M. des raiſons qui nous ont obligé de refuſer la viſite de Monſieur de Straatman, & nous aurons l'honneur de lui faire connoître par cette Dépêche, ce qui nous a engagé à l'aller voir, quoi qu'il eût déja reçû les viſites de quelqu'autres Ambaſſadeurs, auſſitôt qu'il nous eût fait part de ſon arrivée, nous envoyâmes dans le même moment, qui étoit à dix heures preciſes, lui demander Audience pour le matin même. Il fit réponſe à nos Gentilhommes qu'il ne le pouvoit pas avant ſon dîner, & que l'après-dînée, il avoit une affaire de conſequence avec un Envoyé de l'Electeur de Cologne, qu'il ne pouvoit remettre, & qui dureroit juſqu'à ſix heures, qui eſt l'heure qu'il nous aſſigna, & que nous acceptâmes; nos gens n'eurent pas d'autre éclairciſſement avec lui, & nous ſuivîmes en cela les ordres que V. M. nous a donnez dans la Lettre du 17. Janvier, qui ſont, de ne pas faire témoigner, lors que nous envoyons demander Audience, que nous prétendions qu'on nous voye avant tous autres Ambaſſadeurs, puis que ce ſeroit faire paroître un doute que nous ne devons pas avoir en une matiére qui ne peut en recevoir. Nous ſuivîmes les mêmes ordres dans la ſuite;

car

car quoi que nous euſſions appris que Monſieur de Straatman eût reçû à deux heures la viſite de Monſieur l'Ambaſſadeur de Dannemark, & celle des Suédois à quatre : nous ne laiſſâmes pas de l'aller voir à ſix heures, dans le même principe que nous avons marqué dans nos Lettres du 25. Février, & qui avoit été approuvée, qui eſt, que la préférence de V. M. ſi inconteſtable ſur les autres Rois, ne dépend pas d'être logé ou plus près ou plus loing d'un Ambaſſadeur, & d'avoir prevenu par la proximité du voiſinage, ou par une intelligence ſecrette avec l'Ambaſſadeur que l'on va voir, ceux de V. M., qui prétendent, avec juſtice, être viſitez les prémiers, quoi qu'ils n'ayent rendu que les derniers leur viſite. Voila, Sire, ce qui nous fit reſoudre d'aller chez Monſieur de Straatman. Nous avons rendu un compte éxact de ce qui eſt arrivé dans la ſuite, & que nous ne repeterons pas, de peur d'être ennuieux à V. M. en quoi nous avons ſuivi ſes ordres de point en point.

Mais comme V. M. n'approuve pas que nous ayons viſité Monſieur de Straatman, nous la ſupplions de nous permettre de mettre ici quelques réflexions que nous avons faites, & qui pourront nous ſervir de régle dans la ſuite, puis que nous aurons au prémier jour, des nouvelles occaſions de conteſtation ſur la même matiére. Il eſt conſtant que la préſéance de V. M. ſur les autres Rois eſt ſi bien établie, que les Ambaſſadeurs de France ont toûjours pré-

prétendu être viſitez les prémiers de tous les Ambaſſadeurs qui ſe trouvent en une Aſſemblée, en quelque rang & en quelque tems qu'ils ayent fait leur viſite ; les autres Ambaſſadeurs au contraire, qui en cela, ſont liez par un intérêt commun, & tâchent de mettre une égalité entre tous les Rois, prétendent, que quand un Ambaſſadeur eſt arrivé dans un lieu où il trouve des Ambaſſadeurs, il doit leur reſtituer les viſites dans le même rang, que lui, comme dernier venu, en aura été viſité. Il faut encore marquer qu'il y a un uſage different de viſiter le dernier venu ſelon les differens endroits : par éxemple, un Ambaſſadeur qui arrive en un lieu où il y a une Cour, & qui ſe tient quelque tems *Incognito*, ne donne point ordinairement part de ſon arrivée ; cependant les autres le vont voir, & c'eſt le plus diligent, & celui qui eſt le mieux averti qui fait le premier cette viſite ; c'eſt ce qui eſt établi à Veniſe. Cependant le Nonce du Pape a ordre, quand même l'Ambaſſadeur de France auroit été chez lui, ou y auroit envoyé le dernier, de lui rendre la viſite avant celui d'Eſpagne: c'eſt ce que Monſieur Vareſe, qui eſt Nonce auprès de V. M. peut certifier ; mais comme ils évitent autant qu'ils peuvent de marquer une ſi grande déference, les Nonces font tout leur poſſible afin que les Ambaſſadeurs de France les aillent voir les premiers, ou du moins leur faſſe faire un compliment, pour couvrir davantage cette préférence. Les Ambaſſadeurs de Veniſe

ont

ont un pareil ordre de faire, en ſorte que les Ambaſſadeurs de France leur envoyent faire les premiers complimens : tout ceci s'entend du traitement qu'on reçoit *incognito* ; car dès que les Nonces, ou les Ambaſſadeurs de Veniſe, en quelque lieu qu'ils ſoient, ont fait leur entrée : ils ne manquent pas d'aſſigner la premiére Audience aux Ambaſſadeurs de France.

A Nimegue on n'a point fait de difference de *cognito* ou d'*incognito* ; car auſſi tôt qu'un Ambaſſadeur a été arrivé, il a donné part de ſon arrivée aux autres Ambaſſadeurs. Ceux qui en ont bien voulu uſer, comme Mylord Berkley, Monſieur Heyde & l'Ambaſſadeur de Dannemark, ont envoyé avertir ceux de France plus de deux heures devant, & leur ont ainſi donné moyen de demander la premiére Audience: Monſieur de Straatman a envoyé differens Gentilhommes chez tous les Ambaſſadeurs en même tems : de ſorte que la proximité des Maiſons, où le hazard décide en ce cas de la préférence des premiéres viſites, & toute l'application, & la diligence des Ambaſſadeurs de France, ne leur peut de rien ſervir en pareille rencontre. C'eſt là-deſſus que nous avons demandé des ordres, & comme ce même incident arrivera peut-être au premier jour, nous avons crû devoir rendre compte à V. M. d'un expédient dont nous avons reſolu de nous ſervir.

Celui que nous avions propoſé, de leur faire témoigner, lors que nous prétendions,

tendions, je dis, leurs envoyerons demander Audience, que nous prétendions, qu'ils nous viſſent avant tous autres Ambaſſadeurs, eſt le même que les Ambaſſadeurs à Munſter prirent à l'égard de Monſieur de Trautmanſdorf, lors qu'ils lui envoyerent dire, par Monſieur de St. Romain, la choſe réüſſit, en ſorte que Monſieur de Trautmanſdorf, pour ſauver l'honneur de l'Eſpagne, alla voir ſon Ambaſſadeur, mais comme Miniſtre d'un Prince du Sang de l'Empereur, ſans tirer à conſequence, c'eſt à dire, hors de rang; & avant qu'avoir vû les Médiateurs, il vint voir les Ambaſſadeurs de France. Cet expédient de faire cette déclaration aux Ambaſſadeurs nouvellement arrivez, n'ayant pas été approuvé, il n'en reſtoit que deux, ou celui de ne pas aller voir l'Ambaſſadeur s'il avoit aſſigné une Audience avant nous, auquel cas il y avoit un inconvenient fort grand, qui étoit, que ſi nous refuſions d'aller voir un Ambaſſadeur, parce qu'ayant aſſigné une Audience avant la nôtre, nous devions apprehender que dans la reſtitution des viſites, il ne ſuivit le même ordre, & n'allât voir auparavant tous les Ambaſſadeurs qui l'avoient viſité avant nous, nous faiſions connoître par là, que nous doutions de nôtre droit, qui eſt, d'être viſitez les premiers, quoi que nous euſſions rendu la derniére viſite, & nous aurions auſſi attaché la primauté au hazard ou à milles incidens qui peuvent arriver, & l'expédient que nous avons pris d'aller, quoi que les derniers,

derniers, préſuppoſe toûjours, que dans la reſtitution des viſites, on nous conſerveroit ce qui nous eſt dû dans la réſolution de refuſer la viſite, en cas qu'on ne nous la fit pas dans l'ordre : mais V. M. ne trouvant pas bon que nous ayons pris ce dernier parti ; il en reſte un autre que nous avons reſolu de ſuivre, ſi l'occaſion s'en preſente, avant que nous ayons reçû ſes ordres ſur ce Memoire : c'eſt d'envoyer demander Audience, comme nous avons fait, dans le même tems qu'un Ambaſſadeur nous donnera part de ſon arrivée ; s'il nous donne la premiére, nous irons ; s'il la donne à un autre avant nous, nous lui ferons dire, que n'ayant pas perdu un moment de tems depuis qu'il nous a fait ſignifier ſon arrivée, & voyant néanmoins, qu'il avoit déja donné des Audiences à d'autres, il faloit indubitablement qu'il leur eût donné part, les premiers, de ſon arrivée; & qu'ayant en cela manqué à ce qu'il doit à V. M., nous ne l'irons point voir. Ainſi nous n'irons point chez un homme, de qui nous ne pourrions pas recevoir la viſite, & nous rejetterons le refus que nous ferons d'aller chez lui, ſur une raiſon qui pourroit être tournée à nôtre deſavantage, comme cela arriveroit, ſi nous la cherchions ſur ce que nous ne voulons pas aller les derniers, de peur d'être viſitez les derniers.

Nous uſerons, Sire, du Pouvoir que V. M. nous donne touchant le Sieur Petkum, ſuivant ce que nous jugerons mieux pour

pour ſon ſervice, qui ſera apparemment par proteſtation, autant que nous ayons pû le connoître par les termes dont ſe ſert V. M.

Nous attendrons les cinq Plein-pouvoirs que V. M. a commandé d'être ſéellez, pour nous en ſervir ſuivant ſes ordres, & les échanger ſelon qu'il a été convenu.

Nous éxécuterons auſſi ponctuellement les ordres de V. M. pour les inſtances qu'elle nous commande de faire auprès des Médiateurs, pour la liberté du Prince Guillaume, leſquels nous ferons ſouvenir de tout ce qu'elle nous preſcrit : que ç'a été principalement à la recommandation du Roi d'Angleterre leur Maître, & ſur la promeſſe qu'il fit à V. M. d'employer fortement ſes Offices ſur cette affaire, lors que l'Aſſemblée ſeroit formée, qu'elle a donné les mains à renouër les Conferences: nous en ferons tout de même ſur la proteſtation, pour la qualité de Duc de Lorraine, que V. M. a donné par ſes Paſſeports au Prince Charles, & nous en remettrons l'éxécution juſqu'aux nouveaux ordres que V. M. nous fait eſpérer. Nous ſommes avec reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne,

Du 30. *Mars* 1677.

NOus serons toûjours, Monsieur, très-contens, quand en pareilles occasions, vous diminuerez quelque chose de vôtre reguliarité ordinaire à nous honnorer de vos Lettres.

Il n'y a rien de si grand & de si glorieux pour le Roi, ni de si inconcevable que la reduction de Valenciennes, que nous espérons devoir bien-tôt être suivie de celle de Cambrai & de St. Omer, sur quoi nous ne saurions assez vous témoigner nôtre joye, quoi que nous nous soyons déja aquitté de ce devoir par nos précédentes. Nous répondrons, Monsieur, à ce que contient de particulier la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du 17. de ce mois, que nous demanderons seulement à son tems, dans le Traité, la restitution de Berg-op-Zoom, en l'état auquel il étoit avant la déclaration de la Guerre; suivant le Memoire que vous faites espérer que Monsieur le Comte d'Auvergne pourra nous remettre : nous laissons

ſons Monſieur l'Evêque de Munſter dans la jalouſie de ſes Alliez, & ne travaillerons pas à les détromper d'un Traité entre les Etats, Monſieur l'Electeur de Brandebourg & Monſieur le Duc de Zell, ſuivant l'ordre que vous nous en donnez. Les Ambaſſadeurs de Suéde nous ſont venus trouver, pour nous repréſenter le mauvais état de leur Armée en Schonen; les maladies en ayant fait perir la moitié, & celle du Roi de Dannemark ſe fortifiant tous les jours: leurs viſages affligez & les termes dont ils ſe ſont ſervis, ce qu'ils n'ont pas encore fait, pour nous prier d'écrire au Roi, le beſoin qu'ils avoient d'un ſecours extraordinaire pour ſauver Stralzund & Stettin, & ſoûtenir les affaires en Schonen, nous marquent bien le mauvais état de leurs affaires; nous leur avons répondu, que nous les pouvons aſſurer de la bonne diſpoſition où le Roi étoit de les aſſiſter en tout ce qui dépendroit de lui; que pour cet effet, il étoit lui-même dès le premier de Mars en Campagne à la tête de ſon Armée, & avoit pris une des plus grandes Places de Flandres: que depuis il en avoit attaqué deux autres des plus conſiderables, qui attireroient, ſans doute, une Armée d'Allemagne, & feroient une grande diverſion: que nous ne doutions pas que S. M. ne donnât ordre que les ſubſides promis, fuſſent ponctuellement payez, ce qui n'étoit pas peu de choſe, dans un tems où S. M. étoit chargée de ſi grandes dépenſes, & qu'ils devoient être perſuadez,

dez, que les intérêts du Roi de Suéde lui étoient auſſi chers que les ſiens propres.

Vous verrez, Monſieur, par nôtre réponſe à la Dépêche du Roi du 17. ce que nous nous donnons l'honneur d'écrire à Sa Majeſté, ſur tous ſes ordres, que nous éxécutons.

Nous vous envoyons, Monſieur, la Copie de la Lettre que Monſieur le Nonce Bevilaqua nous a écrite.

Monſieur Chriſtin, l'un des Ambaſſadeurs d'Eſpagne, ſouhaiteroit d'avoir un Paſſeport du Roi, pour Madame ſa Femme, Monſieur ſon Fils, ſon Couſin, le Sieur Keſmacher, une Demoiſelle, une Femme de Chambre, & quatre Domeſtiques à pied ou à cheval, conjointement ou ſeparément avec leur Equipage, pour venir de Bruxelles en cette Ville. Nous vous ſupplions, Monſieur, de vouloir nous l'envoyer, lors qu'il ſera expédié. Nous ſommes très-véritablement, Monſieur, entiérement à vous.

LET.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 2. Avril 1677.

NOus vous avons envoyé, Monſieur, par le dernier Ordinaire, la Lettre que Monſieur le Nonce Bevilaqua nous a écrite. Depuis l'un de nous s'étant enquis du Bourguemaître de la Ville, de ce qu'il prétendoit faire pour la ſatisfaction dudit Nonce, & quel traitement on lui feroit: il lui a été répondu, qu'un Evêque s'étant entremis auprès des Magiſtrats, premiérement, pour obtenir une Chapelle chez ledit Nonce, avec libre éxercice de nôtre Religion; ſecondement, qu'on lui rendit les mêmes honneurs qu'aux têtes Couronnées, & en troiſiéme lieu, qu'on la garantit de toute inſulte & dériſion du Peuple, enſorte qu'il pût demeurer ici avec la décence dûë à ſon caractére; On lui a promis de lui accorder ces trois points, avec promeſſe de punir ſeulement ceux du Peuple, qui manqueroient au reſpect qui lui eſt dû. Ainſi, Monſieur, il ne tiendra qu'audit Nonce de ſe rendre bien-tôt ici, & nous croyons que quand même il ſeroit

plus

plus favorable à nos Ennemis qu'à nous, ce que nous ne devons pas préſumer ; il ne laiſſeroit pas de nous être de quelque utilité, en ce que la jalouſie qu'il donneroit aux Ambaſſadeurs d'Angleterre, les obligeroit de ſe comporter un peu plus honnêtement qu'ils ne font en nôtre endroit, quoi que nous leur ayons déja dit bien des fois au ſujet de l'éclairciſſement qu'ils nous ont fait, & demandé ſur le refus de la viſite de Monſieur Straatman, que nous avions fait en cela, ce que nous avions crû être de la dignité du Roi nôtre Maître. Néanmoins ils ſont venus ce matin, nous preſſer de ſouffrir la lecture d'un Ecrit Latin, qu'ils nous ont dit leur avoir été remis par Meſſieurs les Ambaſſadeurs de l'Empereur, & de trouver bon qu'ils leur donnaſſent auſſi nôtre réponſe par écrit ; mais nous leur avons témoigné, que nous n'avons rien à ajoûter à nôtre derniére réponſe, qu'ainſi il étoit inutile de recevoir ni de donner d'Ecrit ſur cette matiére.

Ils nous preſſent bien moins, Monſieur, de donner des réponſes aux premiéres Propoſitions de Paix, ni de conſentir que nos Ennemis en donnent aux nôtres, & ils font aſſez paroître par leur conduite qu'ils n'ont rien moins à cœur que l'avancement de la Négociation. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 6. Avril 1677.

SIRE,

Le deſir que Monſieur de Beverning fait paroître ſi publiquement, de vouloir avancer la Négociation, & le mécontentement qu'il témoigne du procédé de ſes Alliez, nous a fait reſoudre, après avoir reçû la Lettre dont vôtre Majeſté nous a honnoré le 29. du mois paſſé, de tâcher de pénétrer, ſi cet Ambaſſadeur étoit en état de pouvoir faire un Traité ſeparé avec nous, & quels ordres il avoit de ſes Maîtres là-deſſus. J'ai été, moi d'Avaux, envoyé d'un commun concert, chez ce Miniſtre, pour cet effet, & pour lui faire connoître, de quelle conſequence il étoit à ſes Maîtres, de donner des ſecours ſi puiſſans contre la Suéde. Comme les Conquêtes de V. M. ſont le ſujet de toutes les Converſations qu'on peut avoir ; c'eſt par là que nous avons commencé la nôtre, Monſieur de Beverning n'a pû s'empêcher de dire, après en avoir parlé avec toute l'admiration qui eſt dûë à des actions ſi ſurprenantes,

tes, qu'il déploroit le miſerable état, où ces grands progrès reduiſent les affaires d'Eſpagne, & les difficultez qu'elles feront naître pour la Paix. Je lui témoignai que V. M. ne changeoit point pour cela de la bonne intention qu'elle avoit, pour le repos de la Chrétienté : mais que ſi les affaires des Eſpagnols empiroient tous les jours, c'étoit un mal qu'ils s'attiroient eux-mêmes : qu'ils avoient refuſé la Paix dans des tems qu'ils l'auroient euë plus avantageuſe qu'à préſent ; que cependant ils ne ſe corrigeoient point par l'éxemple du paſſé, & paroiſſoient encore auſſi éloignez de la vouloir faire que jamais : qu'ils differoient toûjours, tantôt ſur les eſpérances du Parlement d'Angleterre, tantôt dans la vûë des grands efforts que l'Empire fera ſur la fin de la Campagne, & toûjours parce qu'ils ſont perſuadez que les Etats Généraux n'abandonneront jàmais la défenſe des Païs-Bas : & qu'à moins que les Etats ne les détrompent de cette opinion, on ne doit pas eſpérer que l'Eſpagne entre en aucune Négociation.

Monſieur de Beverning, qui eſt aſſez perſuadé de toutes ces véritez, ne fit même aucune difficulté de me les avouër, & me dit, à l'égard du Parlement d'Angleterre, qu'ils n'étoient que trop perſuadez, qu'ils n'avoient rien à eſpérer de ce côté-là : que le Roi de la G. B., qui faiſoit l'honneur au Prince d'Orange, de lui mander tout ce qui ſe paſſoit, lui avoit fait entendre que Monſieur van Beuning en étoit

demeuré d'accord, il y a quelques jours ; avec Milord Berkley ; car, Sire, j'aurai l'honneur de dire ici à V. M. que Milord Berkley m'avoit déja fait confidence, que voyant tout le monde, & peut-être même ſes Collegues donner de grandes eſpérances aux Ennemis de V. M. des Requêtes préſentées dans le Parlement d'Angleterre; il avoit crû qu'il étoit, & du bien public pour l'avancement de la Paix, & du ſervice particulier de V. M. d'en détromper Monſieur de Beverning : qu'il l'avoit donc été chercher exprès, & qu'il lui avoit fait connoître qu'on ne devoit s'attendre à rien de tout ce qui avoit paru s'élever contre nous dans le Parlement d'Angleterre : c'eſt une ſuite du zéle, & des bons offices de Milord Berkley, dont nous avons crû devoir rendre compte à V. M. Monſieur de Beverning tomba enſuite d'accord que tout l'Empire joint enſemble, ne pourroit pas tant prendre de Places ſur la France, dans la fin de la Campagne, que V. M. en alloit conquerir dans les Païs-Bas en un mois de tems, & qu'ainſi ils perdroient toûjours plus dans la continuation de la Guerre qu'ils ne gagneroient ; il m'apprit même, ſur ce que je lui avois dit du peu de ſoin que les Eſpagnols prennent de ſecourir la Flandre, que par tous les ordres que Dom Juan a donné depuis peu, il voyoit que l'Eſpagne fera tous ſes efforts du côté de Sicile & de Catalogne, mais que pour la Flandre on n'y ſongeoit guéres, & qu'on ſe repoſoit ſur eux : ſur quoi s'étant

tant un peu échauffé, il ne pût s'empêcher de me dire, que leur intérêt, à la vérité, étoit, que les Païs-Bas demeuraſſent ſous l'obéïſſance du Roi d'Eſpagne: mais que ſi les Eſpagnols ne faiſoient pas plus d'effort pour cela, qu'ils paroiſſoient en vouloir faire, les Etats Généraux ne pouvoient pas les ſoûtenir plus long tems; & m'ajoûta en jurant, que ſi cela continuoit, ils ſongeroient à faire leur Paix. Il me parût inutile de parler davantage d'une choſe dont il étoit ſi fort perſuadé, & je crûs que je devois ſeulement tâcher de connoître, s'il étoit en état d'effectuer ſes bonnes intentions, & s'il avoit un Pouvoir de Traiter ſeparément avec nous; & quoi que je puſſe déja avoir jugé le contraire par tous ſes diſcours, je ne laiſſai pas de lui dire, que V. M. avoit toûjours témoigné des intentions très-ſincéres pour la Paix; que pas un de ſes Ennemis, juſques à cette heure, ne l'avoient voulu; que quelques avantages que V. M. eût remporté, il n'avoit rien changé, comme je lui avois dit, au deſir qu'elle a de donner le repos à toute la Chrétienté, & qu'auſſitôt que lui Monſieur de Beverning ſeroit en pouvoir de nous faire des Propoſitions, que nous les écouterions toûjours avec plaiſir: que je croyois même qu'étant auſſi bien intentionné qu'il eſt, il ne pouvoit rendre un plus grand ſervice à ſes Maîtres, que de les mettre en état d'apprendre les intentions de V. M. ſi avantageuſes pour le bien des Etats. Il me parût avoir aſſez de chagrin

de ne pouvoir faire là-deſſus tout ce qu'il auroit bien ſouhaité ; & il me dit par trois ou quatre fois en propres termes, qu'il étoit enragé de n'avoir pas été à la Haye, il y a trois ſemaines, comme il l'avoit réſolu : que ſon principal deſſein, dans ce voyage, étoit de preſſer les Etats Généraux de lui donner des inſtructions neceſſaires, mais que Monſieur le Penſionnaire Fagel l'en avoit empêché, dans l'eſpérance qu'il lui donnoit tous les jours, que ſes papiers étoient prêts, & qu'il les lui alloit envoyer : que cependant il ne les avoit pas encore ; mais qu'il les devoit recevoir le lendemain du jour qu'il me parloit, qui eſt aujourd'hui : il me dit, qu'il les porteroit auſſitôt chez les Médiateurs ſeulement pour leur rendre cette déférence, & qu'il viendroit en perſonne traiter avec nous.

Il me dit, que l'Empereur avoit témoigné formellement, juſqu'à cette heure, ne vouloir pas la Paix : que le Comte de Kinsky, qu'il avoit envoyé ici, n'étoit proprement venu, comme nous l'avions remarqué dans ſes Plein-pouvoirs, que pour convenir des moyens de parvenir à la Paix : mais, dit-il, ce n'eſt pas là un homme capable d'affaires, mon Valet en ſait plus que lui ; il viſite ſouvent un Protocole de Munſter, pour vous faire bien des petites chicanes : mais dès que je le mets ſur des affaires ſerieuſes, & de conſequence, je n'ai jamais vû un homme ſi ignorant, cependant l'Evêque de Gurk ne ſonge pas encore à partir de Vienne ; je crois néanmoins,

moins, m'ajoûta-t-il, que les grands progrès de S. M. feront connoître à l'Empereur qu'il ne réduira pas la France ſi aiſément qu'il penſoit, & je ne doute pas qu'il ne ſoit à préſent plus diſpoſé à la Paix. Je pris occaſion de lui dire, que je croyois qu'il ne devoit point ſe flatter là-deſſus : que l'Empereur avoit uſurpé une ſi grande authorité pendant cette Guerre, qu'il l'abandonneroit le plus tard qu'il lui ſeroit poſſible : que l'eſpérance de chaſſer les Suédois de l'Empire, lui ſeroit un grand motif pour y faire conſentir les Princes d'Allemagne, & que je ne comprenois pas comment les Etats Généraux, qui ont tant d'interêt à y maintenir les Suédois, contribuoient ſi fort à les en faire ſortir. Je voulus entrer en diſcution avec lui de l'intérêt qu'ils avoient de ne point laiſſer augmenter la puiſſance du Dannemark & de Brandebourg, & je lui dis toutes les raiſons que je pûs m'imaginer : mais il me témoigna, qu'il étoit en repos de ce côté-là, que le Dannemark avoit été battu, & qu'il ne conſervoit plus qu'une Ville en Schonen, qu'ils n'auroient qu'à ceſſer de lui envoyer des Vaiſſeaux, & que la Suéde reprendroit bien-tôt tout ce qu'elle avoit perdu. J'eus beau lui dire, que cela pourroit être ainſi à l'égard de la Schonen : mais que ſi les Suédois étoient une fois hors de l'Empire, qu'ils ne trouveroient plus le moyen d'y rentrer : que cependant le Brandebourg ſeroit à leur porte, d'eux Hollandois, un puiſſant Ennemi, dont ils

connoiſſoient le peu de fidelité. Il me dit, qu'il étoit vrai, qu'il étoit de leur intérêt que les Suédois ne fuſſent pas chaſſez de l'Empire, mais qu'ils ſauroient bien le moyen de les rétablir; qu'en un mot, ils étoient maîtres de cette affaire, qui ne les inquiétoit point, & qu'ils ſavoient bien par où en ſortir. Plût à Dieu, me dit-il, être auſſi maître de traiter pour les intérêts d'Eſpagne & de Lorraine, ce ſeroit une affaire bien-tôt faite : mais, reprit-il, le changement de Miniſtere d'Eſpagne fait que les Plenipotentiaires n'ont, à l'heure qu'il eſt, aucuns ordres, & ne ſavent à quoi s'en tenir. Je lui repliquai ſur ce dernier article, ſans lui parler de la Lorraine, comme ſi je ne l'avois pas entendu, qu'il ne faloit pas imputer aux deſordres d'Eſpagne, mais au peu de deſir qu'a cette Couronne de faire la Paix, le peu d'inſtruction qu'elle a donné, juſqu'à cette heure, à ſes Miniſtres; & qu'il ſavoit, que pendant tout l'hiver, il n'y avoit ſorte de retardement qu'elle n'eût apporté à la Négociation. Il me répondit, nous ferons nos affaires : mais nous ſommes engagez avec l'Eſpagne, il faut tâcher d'en ſortir avec honneur. J'avois un beau champ de lui parler, ſuivant les inſtructions que V. M. nous a données il y a quelque mois, mais outre qu'elle nous a mandé depuis, par deux ou trois Lettres conſecutives, que nous attendiſſions, de nous expliquer à l'égard de l'Eſpagne qu'elle ſe fut reduite à des Propoſitions plus raiſonnables, & qui nous fuſſent propoſées

poſées par Meſſieurs les Médiateurs, j'avois encore une raiſon eſſencielle, de ne rien dire ſur cet Article, qui eſt, que Monſieur de Beverning m'avoit aſſez fait connoître que les Eſpagnols ne s'étoient point ouverts à lui de leur deſſein, & qu'ainſi ç'eût été par une avidité prematurée de nouër quelque Négociation avec lui, de découvrir le ſecret de V. M. ſans pouvoir apprendre celui des Eſpagnols, & perdre ainſi tout le fruit que nous pourrons tirer dans la ſuite, quand nous ferons connoître dans une bonne occaſion les ſincéres intentions de V. M.

Cette converſation de Monſieur de Beverning, Sire, & ce qu'il témoigne à tous ceux à qui il parle, fait aſſez connoître qu'il ne voit que trop la neceſſité où ſont les Etats de faire la Paix; que l'Eſpagne, qui ſait que les Etats n'ont d'autre but que la conſervation de la Flandres, leur en laiſſe tout le ſoin, & ne donne aucune inſtruction raiſonnable à ſes Miniſtres, de peur que les Etats ne l'acceptent auſſi-tôt, dans la croyance où eſt cette Couronne, que les Provinces-Unies ne ſe détacheront de ſes intérêts qu'à l'extrémité. Cependant il eſt à croire que les Hollandois ſe laſſeroient d'une ſi grande dépenſe, & de ſoûtenir une Guerre qui leur eſt ſi onereuſe, & qui ne leur peut jamais profiter de rien, ſi Monſieur le Prince d'Orange, qui a ſes intérêts particuliers, ne retenoit encore dans la crainte tous ceux qui voudroient prendre des reſolutions convenables à l'Etat des affaires.

Nous eſpérons néanmoins, Sire, que la reduction de Cambray que nous tenons certaine, puis que V. M. l'a entrepriſe, preſſera les Etats Généraux de faire expliquer les Eſpagnols un peu mieux qu'ils n'ont fait juſqu'à préſent. Monſieur Jenkins parlant à l'un de nous ſur le ſujet des premiéres Propoſitions de Paix, dit, que nous avions très-prudemment fait de n'y inſérer aucune inſtance pour l'élargiſſement de Monſieur le Prince Guillaume de Furſtenberg, parce qu'elle auroit renouvellé infailliblement de grandes aigreurs entre nous & les Ambaſſadeurs de l'Empereur, & auroit apporté beaucoup de retardement à la Paix, au lieu qu'eux Médiateurs ont à préſent tout ſujet d'eſpérer par les Lettres de Monſieur Sohelton, qu'on pourra bien-tôt trouver quelque temperament dans cette affaire qui ſatisfera V. M. & le Prince Guillaume. Monſieur Jenkins fut preſſé de dire, ſi cet Ecrit, par la voïe de ſequêtre, qui a été demandé avec tant de juſtice s'accordoit; & il répondit qu'il n'y avoit pas véritablement d'eſpérance de l'obtenir, mais qu'on pourroit bien le laiſſer ſur ſa parole dans quelque bonne Ville, où il y auroit toute ſorte de commodité, avec aſſurance d'une entiére liberté auſſitôt que la Paix ſera concluë. Qu'ainſi il croyoit que le bien de la Paix, & la conſideration que V. M. fait de l'entremiſe du Roi de la G. B. nous devoit empêcher de faire aucune inſtance pour l'élargiſſement dudit Prince, ou au moins le retarder juſqu'à-

qu'à-ce que S. M. B. n'ait plus d'espérance d'obtenir de l'Empereur la juste satisfaction qu'elle demande.

Nous avons crû devoir dire quelque chose de cette conversation au Sieur Duker, à qui elle a fait naître une pensée qu'il nous a communiquée ; qui seroit, Sire, que lui, sans nôtre participation, & sans l'entremise des Médiateurs, parlât directement à Monsieur Straatman, qui est fort des Amis de Monsieur le Prince Guillaume, & qu'il lui proposât que Monsieur le Duc de Neubourg fit en sorte auprès de l'Empereur, que S. M. I. lui remit entre les mains Monsieur le Prince Guillaume : que de cette maniére l'Empereur sauveroit en quelque façon son honneur, puis qu'il ne rendroit pas ledit Prince Guillaume en consideration de la France, qui n'auroit aucune connoissance de cette Négociation : qu'il le remettroit entre les mains d'un Prince qui étoit, au contraire, en Guerre contre V. M. & qu'il le délivreroit par là des instances du Roi de la G. B. dont il avoit peine à se défendre : qu'il étoit même assez naturel, qu'on remît le Prince Guillaume entre les mains de Monsieur de Nieubourg, de qui il étoit Allié fort proche, & serviteur particulier. Nous ne savons si en effet, cette pensée est venuë depuis peu au Sieur Duker, ou si ce n'est point un dessein formé depuis quelque tems : mais nous lui avons répondu que nous avions des ordres si positifs de presser la liberté de Monsieur le Prince Guillaume, que nous ne pou-

pouvions conſentir qu'on commençât une autre Négociation dans laquelle V. M. ne paroîtroit avoir nulle part, ſans lui en rendre compte auparavant ; que nous le ferions cet Ordinaire ; que V. M. verroit ce qui lui convenoit de faire en cette occaſion ; que Monſieur l'Evêque de Strasbourg en pourroit parler à V. M., & que quand nous aurions reçû des ordres là-deſſus, nous agirions tous de concert ſuivant ce qui nous auroit été ordonné.

Nous avons remis, Sire, nos cinq Pleinpouvoirs entre les mains de Meſſieurs les Médiateurs, qui doivent aujourd'hui ou demain faire l'échange de ceux de l'Empereur & des Etats. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 6. Avril 1677.

CE n'étoit pas ſans raiſon, Monſieur, que nous étions perſuadez que les Etats Généraux n'entreroient pas en matiére, parce qu'ils n'avoient nul Pouvoir de traiter

traiter pour les Eſpagnols, pour leſquels ils euſſent été bien aiſes de ſtipuler quelque choſe d'avantageux. Nous l'avons jugé du diſcours de Monſieur de Beverning, & nous l'avons ſçû plus poſitivement par Monſieur d'Haren, lequel dans une converſation que nous avons euë avec lui, eſt demeuré d'accord, que juſqu'à cette heure les Eſpagnols ne leur avoient fait aucune ouverture de Paix, que celle qu'ils nous ont donné dans leurs Propoſitions. Il convient qu'elle eſt chimerique & inſoûtenable; mais il eſpére qu'il viendra peut-être au premier jour de nouvelles Propoſitions, & c'eſt à quoi apparemment, les Etats travaillent: c'eſt ce qui nous fait juger, que juſqu'à cette heure les Ambaſſadeurs d'Hollande n'ont oſé nous parler, puis que ne ſachant rien des intentions de l'Eſpagne, ni eux, ni perſonne, ne pouvoit entrer en Négociation pour cette Couronne.

Nous nous ſervirons, Monſieur, de ce que vous nous avez mandé à l'égard de la Suéde, & nous pouvons vous dire, que déja leurs Ambaſſadeurs ſont demeurez d'accord qu'il étoit impoſſible que le Roi pût leur envoyer aucun ſecours d'hommes ni de Vaiſſeaux.

Nous ferons la réponſe que vous nous marquez, ſi on nous fait la Propoſition que le Roi permette aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne de dépêcher un Courier tous les quinze jours à Madrid. On nous inſinuë aſſez ſouvent des expédiens là-deſſus: mais

comme ce ſont toutes choſes déja rebatuës, nous ne vous en importunerons point, à moins que les Médiateurs, ou les Ambaſſadeurs de Suéde ne nous en faſſent la demande dans les formes, auquel cas nous vous en informerons éxactement.

Vous aurez vû, Monſieur, par la Lettre que nous nous donnous l'honneur d'écrire au Roi, de quelle maniére Monſieur de Beverning parle du Comte de Kinsky. Il n'eſt pas plus content de Monſieur de Straatman, à l'égard des premiéres Ceremonies; car du reſte, c'eſt un habile homme: Monſieur de Beverning a condamné ſa conduite à l'occaſion d'une premiére viſite: Il a dit à celui de nous qui lui en a parlé, & qui l'en a inſtruit, qu'il blâmoit entiérement ſon procédé; & il a ajoûté, qu'il y avoit de quoi faire un volume de toutes les fautes que deux ou trois Ambaſſadeurs, en parlant encore de celui de Dannemark, ont faites ici. Nous avons donné à ce Miniſtre le Paſſeport que le Roi a accordé à Monſieur van Beuning pour un de ſes Parens. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 8. *Avril* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux; avant de répondre à vos Dépêches, des 26. & 30. du mois paſſé, je vous informerai du voyage qu'a fait en ſecret auprés de moi le Sieur Lillierooth; il arriva, il y a trois jours, dans ce Camp, & en expoſa le ſujet au Sieur de Pomponne: il lui dit, que les Sieurs Penſionnaires Fagel & de Beverning, s'étoient ouverts à lui, il y a déja quelque tems, le premier à la Haye, & le ſecond au Sieur Olivenkrants à Nimegue, pour leur confier le deſſein du Prince d'Orange de convenir avec moi, ou des conditions de la Paix générale, ou d'un accommodement particulier avec la Hollande, que le Sieur Olivenkrants n'ayant point voulu ſe charger de cette Négociation, il les avoit porté à en donner part à Monſieur d'Oxenſtiern; que ces deux Ambaſſadeurs de Suéde avoient fait tous leurs efforts auprès du Sieur de Beverning, pour le diſpoſer à vous donner la même communication des penſées du Prince d'Orange, & de celles des Etats: qu'ils ne l'avoient jamais

mais pû obtenir, quelques grandes qu'euſſent été leurs inſtances : qu'enfin ils s'étoient crûs obligez de me donner part par le Sieur Lillierooth de toutes les ouvertures qui leur avoient été faites : elles ſont en ſubſtance, que le deſſein des Etats ſeroit de travailler à la Paix générale, & de commencer par en arrêter en ſecret les conventions avec moi ; qu'en cas que nous en fuſſions d'accord, ils les propoſeroient à l'Eſpagne ; & qu'afin qu'elles ne reçûſſent point de changement ; ils porteroient tous leurs Alliez à une ſuſpenſion d'Armes de deux mois : que ſi dans ce tems, l'Eſpagne n'acceptoit point les conditions, ils paſſeroient alors à un Traité particulier pour eux ſeuls.

Le fondement qu'ils propoſoient pour une Paix générale, ſeroit l'établiſſement de cette Barriére qu'ils croyent toûjours devoir faire la ſûreté de leur Païs ; & pour cela, ils demandent que je remette aux Eſpagnols les Places de Charleroi, du Queſnoi, d'Ath, d'Oudenarde & de Courtrai : en échange, ils m'offrent ſeulement Aire & S. Omer, à condition toutefois, que pour égaler les Places que j'aurois données, on m'en donneroit l'équivalent ailleurs, mais ſans me nommer toutefois ni les Places, ni les Provinces que l'on me céderoit : ils ajoûtoient à ces Propoſitions la reſtitution de la Lorraine, & l'abandonnement de Meſſine, qui ſeroit couvert ſeulement par une amniſtie pour ſes Habitans.

Pour ce qui touche l'intérêt de la Hollande,

lande, ils témoignent ne pas faire de difficulté que Maeſtricht ne fut remis, & que j'entraſſe en quelqu'accommodement pour le Commerce ; ils alleguent pour cela, que cette ouverture a déja été faite au Prince d'Orange, & je connois par là qu'ils ont eu communication de ce qui a été confié au Sieur Peſters.

C'eſt la ſubſtance des Projets dont étoit chargé le Sieur de Lillierooth : il ajoûtoit que Monſieur de Beverning avoit demandé un extrême Secret, & tels qu'ils fuſſent en liberté de deſavouër les Ambaſſadeurs de Suéde, ſi jamais leurs Alliez en avoient quelque connoiſſance.

Comme ces Propoſitions étoient peu proportionnées à l'état préſent des choſes, je ne jugeai pas à propos d'entrer dans aucune. Il avoit témoigné un grand deſir de m'expoſer lui-même ſa Commiſſion : mais comme il avoit demandé un grand Secret, je lui fis dire, que l'Audience que je lui donnerois pourroit faire trop d'éclat, que je jugerois plus à propos qu'il retournât à Nimegue, & qu'il témoignât aux Ambaſſadeurs de Suéde & au Sieur de Beverning, que je conſerverois toûjours un ſincére & veritable deſir pour la Paix générale, & que j'y contribuërois volontiers, lors qu'on me la propoſeroit à des conditions plus raiſonnables. Il convint qu'il y avoit trop d'éloignement dans celles dont il avoit été chargé, & l'on n'eût pas de peine à lui faire comprendre qu'elles me feroient perdre trop injuſtement une grande partie du fruit

fruit que je tire des Traitez des Pirenées, d'Aix la Chapelle, & des Conquêtes que j'ai faites dans cette Guerre. Auſſi voulut-il faire conſidérer, comme le plus important de ſa Négociation, la connoiſſance que l'on en pouvoit tirer, de la diſpoſition des Etats, pour une Paix particuliére. J'avois donné charge que l'on lui fit connoître ſur ce point que j'entrerois volontiers dans cette penſée, lors que les Etats s'y porteroient; mais je le fis détromper de la croyance où il étoit, que la reſtitution de Maeſtricht, ou ſe pût faire dans un Traité de Paix générale, ou ſe fît au moins ſans en recevoir ailleurs un équivalent : mon intention fut, en lui faiſant parler de cette ſorte, que le Prince d'Orange connût que lors que je lui ai fait offrir cette Place par le Sieur Peſters, c'étoit ſeulement dans la vûë d'un accommodement particulier, & non pas pour la remettre ſans utilité dans un Traité général avec l'Eſpagne.

J'ai voulu que vous fuſſiez informez de ce détail, non que je croye à propos que vous en témoigniez rien aux Ambaſſadeurs de Suéde, en cas qu'ils vous en gardent le même ſecret qu'ils m'ont fait ſi particuliérement demander; mais parce qu'il importe que vous ſoyez inſtruits de tout ce qui regarde la Négociation que je vous ai commiſe.

Comme ces Propoſitions étoient trop peu raiſonnables pour meriter aucune diſcuſſion, Je n'ai pas voulu que le Sieur Lillierooth fut chargé d'aucune réponſe, que

que de celle que je lui ai rendu fort générale, que mes diſpoſitions ſeroient toûjours très-ſincéres, tant pour la Paix générale, que pour un accommodement particulier avec les Etats, toutes les fois que l'on me les offriroit à des conditions raiſonnables. Du reſte, j'ai témoigné approuver le zéle des Ambaſſadeurs de Suéde, pour une Négociation également utile aux intérêts de leur Maître & aux miens, & que je ſerois toûjours bien aiſe de la confiance que le Sieur de Beverning prendroit en eux.

Le principal ſujet de vos deux Dépêches dont j'ai accuſé la reception, regarde la conduite que vous avez tenuë pour refuſer la viſite du Sieur Straatman, & celle que vous aurez à tenir à l'avenir en de ſemblables rencontres : à l'égard du premier, vous aviez d'autant plus de ſujet de vous en plaindre, que lui ayant envoyé dès le matin, il vous avoit remis à l'après-dînée, ſous prétexte qu'il avoit à traiter avec un Miniſtre de Cologne, & qu'il s'étoit ſervi de ce tems, pour voir devant vous les Ambaſſadeurs de Suéde & de Dannemark. Cette affectation de recevoir d'autres viſites devant la vôtre, ſous un faux prétexte d'affaires, vous donnoit une raiſon aſſez légitime de ne le point voir, & de ne pas attendre à en faire connoître vôtre reſſentiment lors qu'il reviendroit chez vous.

Pour ce qui touche la maniére dont vous en devez uſer dans les mêmes occaſions qui pourront ſe préſenter à l'avenir ; mon in-

intention eſt toûjours autant que vous le pouvez, que vous préveniez les Ambaſſadeurs qui ſont à Nimegue, en faiſant faire les premiers la demande de la viſite, à celui qui ſeroit nouvellement arrivé : Ce que vous avez fait pour le Sieur Straatman, aura aſſez fait connoître à toute l'Aſſemblée la juſtice de vos prétentions ; que ſi d'autres Ambaſſadeurs vous devancent, & que la choſe vous ſoit connuë, vous pouvez, en la maniére que vous le propoſez, en faiſant la viſite à l'Ambaſſadeur, vous expliquer que vous jugez aſſez qu'il a donné part de ſon arrivée à d'autres, avant que de vous le faire ſignifier, puis qu'il leur a donné le tems de le voir auparavant : mais ſi la viſite d'un autre Ambaſſadeur ſe rendoit de telle ſorte avant la vôtre, que vous n'en fuſſiez point avertis, alors vous vous ſervirez comme auprès du Sieur de Straatman, de l'expédient de refuſer celle qu'il vous voudroit rendre.

Quelque complot qui paroiſſe être entre les Rois, autant mes Ennemis que mes Alliez, pour confondre dans une égalité générale la préſéance qui m'eſt dûë : mon intention eſt, que vous la ſoûteniez dans ces ſortes de Ceremonies, & que toute l'Aſſemblée connoiſſe que vous ne recevrez ni ne rendrez de viſites, que lors qu'elles s'accorderont avec le rang que vous devez ſi juſtement tenir. Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert

bert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit au Camp devant Cambray, le 8. jour d'Avril 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 8. Avril 1677.

LA Dépêche du Roi répond amplement, Meſſieurs, à vos derniéres : j'ai reçû depuis, & viens de lire à S.M. celle qu'il vous a plû de m'écrire le 2. de ce mois ; elle a été bien aiſe de voir que les Bourguemaîtres de Nimegue ſe préparaſſent à rendre à Monſieur le Nonce ce qui lui eſt dû, & eſt très-ſatisfaite qu'il paroiſſe que c'eſt un effet de vos ſoins. S. M. a fort aprouvé que vous vous ſoyez défendu de recevoir l'Ecrit Latin des Ambaſſadeurs de l'Empereur, qui vous avoit été apporté par les Médiateurs, & que vous ayez refuſé d'y rendre aucune réponſe. La préſéance de S. M. eſt trop établie pour recevoir aucune conteſtation, & n'a pas beſoin d'être appuyée par aucuns nouveaux écrits. Il ſufit que tout Nimegue ne peut ignorer quelle eſt la raiſon qui vous a fait refuſer la viſite des Ambaſſadeurs de l'Empereur, & que cet éxemple prépare les Miniſtres

des

des autres Princes, ou à vous rendre ce qui vous eſt dû, ou à ne point attendre de vous ces ſortes de civilitez.

Ce que vous verrez, Meſſieurs, dans la Dépêche de S. M. du voyage de Monſieur de Lillierooth, vous découvrira que Monſieur de Beverning n'avoit pas agi ſincerement, lors qu'il vous avoit déclaré qu'il devoit entrer confidemment avec vous ſur les conditions de la Paix; vous avez toutesfois peu ſujet de vous en plaindre, & puis qu'il n'avoit point d'autres Propoſitions à faire que celles qu'il a confiées aux Ambaſſadeurs de Suéde, vous auriez peu tiré de fruit de cette ouverture, puis qu'ils veulent qu'elle demeure ſecrette; vous ne témoignerez pas, s'il vous plaît, aux Ambaſſadeurs de Suéde de les ſavoir. Il n'eſt rien revenu juſqu'à cette heure à S. M., qui puiſſe lui faire juger, que ſes Ennemis travaillent à faire changer le lieu des Conferences, ou qu'ils en ayent au moins quelqu'eſpérance.

Pour ce qui touche les inſtances que les Ambaſſadeurs de Suéde vous ont faites pour une aſſiſtance extraordinaire au Roi leur Maître; vous ne pouvez vous en défendre, ou qu'en n'y entrant point, ou qu'en y répondant de la maniére que vous avez fait.

Je joins ici le Paſſeport que vous avez ſouhaité: Il me reſte à vous parler de ce Siége, dont je ne vous repéte point le détail, qui vous eſt envoyé avec ſoin tous les jours; les attaques ſont fort proches de

la

la Contreſcarpe, S. M. a trois Batteries en état, & celle des bombes commence aujourd'hui : il paroît peu de vigueur dans les Ennemis pour une auſſi forte Garniſon que celle qu'ils ont dans la Citadelle, & les legeres ſorties qu'ils ont tenté la nuit derniére & celle-ci, n'ont été ſuivies d'aucun effet.

Par les nouvelles que le Roi reçoit de S. Omer, Monſieur devoit faire attaquer hier au ſoir le Fauxbourg que l'on nomme, du Haut-pont, & le Fort des Vaches; la priſe de l'un & l'autre aſſure tellement celle de la Ville, que ſi elle ſuccéde comme il y a ſujet de ſe le promettre, Monſieur ſera encore plus en état de marcher au devant de Monſieur le Prince d'Orange, qui eſt avec ſon Armée aux environs d'Ipres, & qui témoigne vouloir tenter le ſecours de cette Place ; c'eſt dont l'on eſt ici en fort grand repos à cette heure, principalement, depuis que le Roi a fortifié l'Armée de Monſieur d'une partie des Troupes qui lui étoient inutiles pour le ſeul Siége de la Citadelle. Je vous baiſe très-humblement les mains, & ſuis, Meſſieurs, avec toute la vérité poſſible, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Tourmont,

Du 9. Avril 1677.

CE n'eſt que pour vous prier, Monſieur, de dire à Monſieur de Pomponne, que nous n'avons aucune matiére aujourd'hui pour nous donner l'honneur d'écrire au Roi, ni à lui, & qu'il ne recevra point de nos Lettres par cet Ordinaire. Nous ſommes, Monſieur, vos très-affectionnez ſerviteurs.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 13. Avril 1677.

L'Ordinaire dernier ne nous a point apporté de Lettres du Roi, ni de vous, Monſieur, & tant qu'il plaira aux Alliez &

& aux Médiateurs de demeurer dans le profond ſilence qu'ils ont gardé depuis l'échangé des premiéres Propoſitions ; nous n'auront pas de difficulté qui merite d'interrompre un moment les ſoins & les occupations de S. M. Celles qu'elle donne à ſes Ennemis par les importantes Conquêtes qu'elle continuë à faire, les devroient bien preſſer de nous parler plus raiſonnablement qu'ils n'ont fait.

Monſieur de Beverning témoigne s'impatienter, de ne point recevoir les inſtructions qu'il dit attendre de ſes Maîtres pour avancer la Négociation ; & il eſt parti hier pour aller à la Haye les demander, ou pour aller s'occuper chez lui à ſes affaires particuliéres. Ainſi, Monſieur, nous voila tombez dans la même langueur, dont nous avons été dès long tems affligez : mais il faut eſpérer, que les glorieux travaux de S. M. nous donneront de l'action, avant que la Campagne ſoit finie ; nous vous ſommes cependant obligez, Monſieur, de la part que vous nous faites donner du ſuccès des Armes de S. M. ; & nous ſommes entiérement avec paſſion, à vous.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Meſſieurs les Médiateurs nous en ont apporté deux, dont nous vous envoyons les Copies, qui leur ont été remiſes de la part de Monſieur le Prince Charles, pour prou-

prouver que les Ducs de Lorraine ſont en poſſeſſion d'envoyer des Ambaſſadeurs en France, & ils nous ont répété qu'ils nous ont déja dit pluſieurs fois, que ce Prince étant dépouillé de toutes ſes Archives, ne peut pas produire de preuves plus authentiques du droit qu'il prétend. Nous leur avons dit, que les Actes juſtificatifs de ce droit, ne conſiſtant qu'en Lettres de créance & de Plein-pouvoirs, ſe trouvent bien plûtôt entre les mains de ceux qui ont été honnorez du caractére d'Ambaſſadeurs, & de leurs héritiers, que dans la Chancellerie des Princes; & que comme il eſt conſtant que dans toutes les Aſſemblées qui ſe ſont faites pour des Négociations de Paix, depuis plus de trente ans, il n'y a eu aucun Miniſtre de Lorraine qui y ait été reconnu en qualité d'Ambaſſadeur; le Prince Charles ne l'a pû obtenir pour ſon Miniſtre, qu'il n'ait donné des preuves de ſa poſſeſſion plus claires & plus convainquantes que ces deux copies, & ſi le Roi veut que nous nous expliquions autrement ſur ce ſujet, il vous plaira, Monſieur, de nous le faire ſavoir.

LET-

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 15. Avril 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux ; vôtre Dépêche du 6. de ce mois m'a rendu compte principalement de l'entretien que l'un de vous avoit eu avec le Sieur de Beverning. Quoi qu'il vous ait dit du deſir des Etats pour la Paix, & de la douleur qu'il avoit qu'on eût differé à lui envoyer des inſtructions pour traiter ſeparément avec vous, au cas que l'Eſpagne y apportât du retardement ; il paroît qu'il ne vous a pas parlé avec une entiére ſincérité. Vous avez vû par ma derniére Dépêche, qu'il vous cachoit ce qu'il avoit dit aux Ambaſſadeurs de Suéde, & le voyage que le Sieur Lillierooth devoit faire auprès de moi : mais comme les Ambaſſadeurs de Suéde avoient deſiré que cette Négociation demeurât ſecrette, vous pouvez laiſſer croire qu'elle ne vous eſt point connuë ; vous devez contribuer à nourrir dans le Sieur de Beverning, le deſir qu'il vous a témoigné de traiter ſeparément pour ſes Maîtres ; vous le devez, d'autant que l'état, auquel la défaite du Prince d'Orange peut mettre l'Eſpagne au

Païs-Bas, eſt plus capable d'inſpirer aux Etats la laſſitude d'une Guerre ruineuſe, & le deſir de pourvoir par eux mêmes à leur ſûreté ; c'eſt pourquoi autant qu'il ſera en vous, vous continuerez à faire connoître audit Sieur de Beverning les diſpoſitions favorables que j'ai pour ſes Maîtres, & même pour Monſieur le Prince d'Orange, lors qu'il voudroit faire un Accommodement particulier avec moi.

Comme la Victoire que mon Frére a remportée, aura fait un fort grand bruit à Nimegue, & qu'il ſera augmenté par la priſe prochaine de Cambrai & S. Omer, quelque effet qu'il cauſe dans l'eſprit de mes Ennemis, mon intention n'eſt pas qu'il apporte aucun changement dans vôtre conduite : De la même maniére que vous vous êtes toûjours déclarez de mon intention ſincére pour la Paix ; je deſire que vous le faſſiez encore, & qu'il paroiſſe à toute l'Aſſemblée, que de quelque ſuccès que mes Armes ſoient accompagnées dans une Guerre qui m'a été déclarée par l'Eſpagne, ils ne changent rien aux diſpoſitions que j'ai toûjours euës pour procurer le repos de l'Europe.

J'ai vû la Propoſition qui vous a été faite par le Sieur Duker, qu'il travaillât de lui-même auprès du Sieur Straatman, pour obtenir que le Prince Guillaume fut remis entre les mains du Duc de Neubourg. Comme il parlera ſeul dans cette Négociation, & qu'elle ne ſeroit point contraire à la déclaration que j'ai faite, & que vous pour-

pourriez renouveller en mon nom en faveur du Prince ; je ſerois bien aiſe de voir que ſa priſon fut adoucie en cette ſorte. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit au Camp devant Cambrai le 15. Avril 1677.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 16. Avril 1677.

SIRE,

La Dépêche dont il a plû à V. M. nous honnorer du 8. de ce mois, nous fait voir que Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde nous ont rendu juſtice, quand ils ne nous ont pas crû capables de nous charger, de faire à V. M. des Propoſitions de Paix ſi peu convenables au bon état de ſes affaires, que ſont celles qui lui ont été portées par le Sieur Lillierooth. Comme ils ont uſé de beaucoup de fineſſe pour cacher ce voyage, ayans même prétexté l'abſence de cet Envoyé, d'un feint mécontentement qu'ils avoient de lui ; il n'y a pas d'apparence qu'ils nous en diſent le véritable ſujet, &

nous nous garderons bien auſſi de leur témoigner que nous en ſoyons informez. Il y a lieu d'eſpérer que les prodigieuſes Conquêtes que V. M. aura bien-tôt achevées, forceront les Ennemis à parler plus raiſonnablement qu'ils n'ont fait juſqu'à préſent, & la bonne nouvelle que nous recevons dans ce moment, de la pleine & entiére Victoire remportée ſur le Prince d'Orange, par les Armes de V. M., leur doit bien faire voir qu'il n'y a pas de ſalut pour eux que dans une prompte concluſion de la Paix, aux conditions qu'il vous plaira de leur donner. Nous ne doutons point que la grande Aſſemblée, qui ſe tient à préſent à Wezel, ne ſoit un peu déconcertée de ce commencement de Campagne; car tant de belles & longues Conférences ne produiſent pas ordinairement des fruits ſemblables à ceux qu'aporte à la France la diligence, avec laquelle V. M. ſait donner & faire éxécuter ſes ordres. Cette défaite d'une de leurs Armées, pourra bien leur faire prendre la réſolution de nous attaquer plûtôt par de nouvelles Propoſitions de Paix, que de meſurer encore leurs forces avec celles de V. M.

La difficulté que font les Princes de Brunſwick & de Lunebourg, d'envoyer ici des Miniſtres qui n'ayent point la qualité d'Ambaſſadeurs, en fait une aſſez grande ſur la maniére de traiter de leurs intérêts. Meſſieurs les Médiateurs, pour la terminer, nous vinrent propoſer, il y a trois jours, d'agréer qu'ils nous fiſſent la

lecture

lecture des prétentions de ces Princes, que Monsieur Muller, qui doit être leur Ministre en cette Assemblée, s'il peut y être reçû en qualité d'Ambassadeur, a envoyé auxdits Médiateurs, les priant, par Lettre, de nous communiquer les demandes de ses Maîtres, auxquels il joint son Pouvoir : nous leur dîmes que le nôtre étoit pour traiter avec tous Ambassadeurs & Ministres, munis d'un Pouvoir suffisant; qu'ainsi nous ne pouvions pas recevoir les Propositions desdits Princes, qu'il n'y eût ici de leur part quelque personne valablement fondée pour en traiter, & que nous ne croyons pas aussi qu'eux Médiateurs voulussent agir comme Procureurs ou Ministres desdits Princes, desquels il dependoit, ou d'en envoyer ici avec la même qualité qu'ils avoient euë à Munster, ou de donner Pouvoir à ceux de leurs Alliez, qu'il plairoit d'agir pour eux. Nous ne doutons pas qu'on ne nous fasse encore plusieurs & differentes instances sur ce sujet; & si V. M. juge qu'on y puisse prendre quelqu'autre temperament plus avantageux à son service que la voye ordinaire, à laquelle nous nous sommes arrêtez jusqu'à present, il lui plaira nous le faire savoir. Nous sommes avec un très-profond respect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 16. Avril 1677.

NOus recevons aujourd'hui, Monſieur, par le Courrier que Monſieur de Louvois a fait paſſer juſqu'à nous, tant de bonnes nouvelles des ſuccès des Armes du Roi, & devant Cambrai, & près de S. Omer, ſur Monſieur le Prince d'Orange, que nous ne doutons point que S. M. ne ſoit à preſent en poſſeſſion de ces deux Villes, & que ſes Ennemis ne nous faſſent bien tôt des Propoſitions de Paix beaucoup plus raiſonnables que celles que Monſieur de Lillierooth vous a communiquées; nous les attendrons bien patiemment, tant qu'il plaira à Dieu benir les bonnes intentions du Roi, de ſemblables proſperitez; & ſi les Alliez prennent plaiſir à nous retarder la ſatisfaction de contribuer par nos ſoins au repos de la Chrétienté, S. M. nous en vange trop bien, pour en devoir conſerver en nous-mêmes quelque reſſentiment; auſſi pouvons-nous vous aſſurer qu'il n'y a préſentement que la joye qui occupe nôtre eſprit, & que nous ne pouvons raiſonner

ſonner aujourd'hui, que ſur les prodiges que nous entendons, & le bonheur que nous avons de vivre ſous un Regne ſi admirable. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 23. Avril 1677.

SIRE,

Nous avons reçû la Dépêche que V. M. nous a fait l'honneur de nous écrire, du quinziéme de ce mois, & nous avons apris enſuite par celle de Monſieur de Pomponne du 17. la priſe de la Citadelle de Cambrai; nous ne pouvons aſſez vous témoigner, Sire, l'extrême joye que nous reſſentons des bons ſuccès qui accompagnent les Armes de V. M. dans toutes leurs entrepriſes.

Monſieur de Beverning eſt de retour de ſa Maiſon de Campagne: s'il nous fait quelque Propoſition, nous en uſerons ainſi que V. M. nous l'ordonne, ſans nous éloigner de la conduite que nous avons tenuë juſqu'à préſent avec lui.

Quant à ce qui regarde l'affaire de Monſieur

ſieur le Prince Guillaume de Furſtemberg, nous laiſſerons au Sieur Duker le ſoin d'agir auprès de Monſieur de Straatman, pour l'adouciſſement de la priſon de ce Prince, & rendrons compte à V. M. des réponſes qu'on lui fera ſur ce ſujet. Nous ſommes, avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs. les Ambaſſadeurs,

Du 24. *Avril* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux; la ſeule choſe qui m'oblige à vous informer de mes intentions dans vôtre Lettre du 16. de ce mois, eſt la Propoſition qui avoit été faite par les Médiateurs, qu'ils puſſent vous communiquer la prétention des Princes de Lunebourg. Je n'ai rien à demander de plus, que la réponſe que vous leur avez faite; vous pouvez continuer, ainſi que vous leur avez témoigné, que vos ordres ſont ſeulement, de traiter avec les Miniſtres des Princes qui ſont munis de Plein-pouvoirs, & que vous attendez que ces Princes en ayent à Nimegue, avec la même qualité qu'ils avoient à Munſter; vous pouvez ajoûter,

ajoûter, ainſi que vous l'avez témoigné qu'ils peuvent, s'ils veulent, donner Pouvoir à leurs Alliez, de traiter pour eux: & qu'enfin je n'ai rien répondu ſur ce ſujet.

J'avois vû dans vôtre Lettre particuliére du 13. que les Ambaſſadeurs d'Angleterre avoient appuyé auprès de vous la prétention du Prince Charles, pour faire prendre la qualité d'Ambaſſadeurs à ſes Miniſtres, par les Copies de deux Lettres qu'il prétend avoir été écrites, au ſujet de l'Ambaſſade du Sieur de Ville, en 1627. ſans entrer dans un nouvel éclairciſſement ſur le droit qu'il prétend avoir; vous pouvez témoigner aux Médiateurs que ces ſortes de piéces, qui ſont des copies aſſez informes, ne vous paroiſſent pas ſuffiſantes pour établir une ſemblable poſſeſſion, & par là vous les reduirez à vous en communiquer les Originaux, ſans toute fois que vous leur propoſiez de le faire, parce que quelques ſuites que puiſſe avoir cette Négociation, il n'eſt pas neceſſaire de la preſſer.

Vous verrez par la Copie que je vous envoye d'une Lettre que j'ai jugé à propos d'écrire au Roi d'Angleterre, que j'ai voulu donner un témoignage public, que toutes les proſperitez dont mes Armes viennent d'être accompagnées, loin de diminuer en moi le deſir de la Paix, augmente les facilitez que j'ai tâché d'y apporter juſqu'à cette heure. Comme la Treve ſeroit un premier pas pour y parvenir & y arriver, & qu'elle feroit perdre à mes En-

nemis l'apprehention qu'ils affectent ſi fort de témoigner, que je n'acheve bien-tôt la Conquête entiére des Païs-Bas : J'ai crû devoir m'ouvrir au Roi de la G. B., comme Médiateur, d'un moyen capable de donner tout le tems néceſſaire pour la faire réüſſir : mais comme je ne puis entendre à aucun Traité de Tréve ou de Paix, ſans le conſentement du Roi de Suéde, vous voyez la précaution que j'ai priſe, pour ne m'engager à rien ſans ſon conſentement, & que je remets au Roi d'Angleterre de connoître quels ſont ſes ſentimens. C'eſt ce que vous communiquerez aux Ambaſſadeurs de Suéde, en leur donnant la Copie de ma Lettre au Roi d'Angleterre, que je ſuis bien aiſe de rendre publique, & qu'il vous ſera aiſé de faire tomber de même entre les mains des Miniſtres qui ſont à Nimegue. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Calais le 24. Avril 1677.

LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 24. Avril 1677.

N'Ayant rien, Meſſieurs, à ajoûter à la Dépêche que le Roi vous écrit, j'aurai ſeulement à vous informer de la ſuite glorieuſe de la Campagne de S. M. Ses Troupes entrérent le jour de Pâques dans la Citadelle de Cambrai, au même tems que la Garniſon Eſpagnole, compoſée encore de plus de deux mille hommes, en ſortit; l'effet de la Mine, du Canon, & des Bombes y étoit tel qu'elle n'auroit pû tenir davantage. Cependant, Monſieur continuoit le Siége de S. Omer, & bien que la Contreſcarpe n'en fut pas encore priſe, le peu d'eſperance de ſecours, porta la Garniſon à capituler, & les Armes de S. M. entrérent hier dans cette Ville. Comme les Troupes avoient beaucoup fatigué dans ces trois Siéges, & dans la Bataille, S. M. a pris reſolution d'envoyer toute ſon Armée dans des quartiers de rafraîchiſſemens, juſqu'à-ce que les herbes permettent de ſe remettre en campagne; S. M. a pris cette reſolution, pour viſiter, pendant ce tems, la plus grande partie de ſes Conquêtes; elle partit du Camp de Cambrai le

20. de ce mois, & vint coucher à Douai, le lendemain à Bethune, le jour ſuivant, elle dîna à Aire, & campa à Terouenne; hier, elle paſſa à Ardres & vint coucher en cette Ville. Elle y ſejourne aujourd'hui, & doit être demain à Dunkerque, d'où elle continuera enſuite la viſite de ſes autres Places. Monſieur ſe rendit auprès d'elle à Terouenne, il reçût toutes les marques de ſon amitié, & les témoignages de la joye qu'elle reçût, de la gloire qu'elle s'eſt aquiſe dans une ſi célébre Victoire.

J'oubliois, Meſſieurs, à vous dire, que n'ayant point envoyé à Monſieur Courtin les Propoſitions que vous aviez remiſes entre les mains des Médiateurs, touchant les prétentions de S. M pour la Paix, ni de celles qui vous avoient été remiſes par eux de la part des Alliez, parce que je croyois qu'il les auroit reçûës par vous: il me répondit qu'il ne les avoit point euës, bien qu'elles fuſſent entrè les mains de tous les Miniſtres étrangers qui étoient à Londres, auxquels elles avoient été envoyées de Nimegue. S. M. qui vit cette Dépêche, me commanda de vous faire ſavoir, qu'elle croyoit important pour ſon ſervice que vous euſſiez correſpondance avec lui ſur ces ſortes de choſes, dont il importoit qu'il eût connoiſſance; étant particuliérement, comme il eſt dans une Cour, qui a tant de raport à la Paix. Je ſuis, Meſſieurs, avec eſtime, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 27. Avril 1677.

NOus n'avons rien, Monſieur, cet Ordinaire qui ſoit digne de vous être mandé. Comme nous avons eu Pâques huit jours plus tard en ce Païs-ci, nous en faiſons aujourd'hui la derniére Fête. De ſorte que les Médiateurs, ſoit à cauſe de la ſolemnité des bons jours, ſoit que pour attendre que Dom Pedro Ronquillo eût ſon Plein-pouvoir, ou que l'Ambaſſadeur de Dannemark fut revenu de la Conference de Weſel, dont il eſt de retour ſeulement d'avant-hier, n'ont point encore fait l'échange de nos Plein-pouvoirs que nous leurs avons remis entre leurs mains. Il eſt vrai auſſi, Monſieur, que cette avance n'eſt pas de conſequence, juſqu'à-ce que nos Ennemis veuillent ſerieuſement travailler à l'Ouvrage de la Paix.

Nous n'avons point non plus, Monſieur, reçû de Lettre cet Ordinaire, & nous croyons que vous aurez été informé auſſi-tôt que nous, que le dernier Courier, qui alloit à Liége, a été voié, & ſes paquets

paquets pris par un Parti Eſpagnol. Ainſi, Monſieur, s'il y a quelque choſe de conſequence, nous vous prions de nous envoyer un Duplicata. La Lettre que nous devions recevoir, eſt celle que vous nous aurez fait l'honneur d'écrire après celle du 17. de ce mois, qui eſt la derniére, à laquelle nous avons fait réponſe. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Milord Berkley nous a apporté un Extrait des Articles du Traité de Commerce de 1662. en la maniére, à ce que nous préſumons, que les Etats ſouhaitent que ledit Traité ſoit redigé. Nous n'avons le tems, Monſieur, ni de le faire copier pour vous l'envoyer, ni de le lire, pour en rendre compte à S. M. nous ferons l'un & l'autre par le premier Ordinaire.

Mylord Berkley nous a dit, que Monſieur de Beverning l'avoit aſſuré qu'il prendroit prétexte au ſujet de ce Traité, de nous venir voir, & d'entrer ſerieuſement en matiére avec nous. Nous ſouhaitons, Monſieur, qu'il éxécute plus fidellement ſa parole cette fois-ci, qu'il ne l'a fait dix ou douze fois, qu'il nous l'avoit fait donner: mais nous ne croyons pas, qu'un Traité de Commerce, qui d'ordinaire ne ſe régle qu'après la Paix faite, ſoit un acheminement pour la faire; & nous aurions plus lieu d'ap-

d'apprehender qu'il ne cherchât par là un prétexte honnête, de tirer en longueur les Conferences avec nous juſqu'à la fin de la Campagne, dans laquelle, ils eſpérent toûjours tirer de grands avantages des forces d'Allemagne.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 30. *Avril* 1677.

SIRE,

Nous nous donnons l'honneur d'envoïer à V. M. les Articles touchant le Commerce, que Meſſieurs les Ambaſſadeurs des Etats Généraux nous ont fait donner par les mains des Médiateurs. Nous y avons marqué à la marge tous les changemens qu'ils ſouhaitent être faits au Traité de 1662. Cependant nous n'avons crû devoir donner aucune réponſe, & nous avons attendu que les Ambaſſadeurs des Etats nous vinſſent voir, ſuivant ce qu'ils nous avoient promis de faire, pour nous éclaircir avec eux de leurs intentions & de celles de leurs Maîtres.

C'eſt ce matin, Sire, qu'ils nous ont demandé Audience, & qu'ils nous ſont venus témoigner la joye des Etats Généraux,

raux, d'avoir vû dans nos premiéres Propoſitions, que V. M. étoit diſpoſée à leur rendre ſa premiére amitié, le déplaiſir qu'ils avoient de l'avoir perduë, & le deſir, en même tems de chercher tous les moyens de la recouvrer, & de meriter l'honneur de vos bonnes graces.

Nous ne redirons point, Sire, à V. M. tout ce que nous avons dit de part & d'autre, qui ne nous paroît pas néceſſaire de lui être raporté; nous nous renfermerons ſeulement dans ce que nous croyons le plus eſſentiel.

Premiérement, à l'égard des Articles du Traité de Commerce, Monſieur de Beverning eſt convenu, que c'étoit une Propoſition pour joindre aux premiéres, que nous ne devions la regarder que comme un plan général pour entrer en Négociation. Il eſt auſſi tombé d'accord qu'une Paix générale entre toutes les Parties, qui ſont preſentement en Guerre, étoit une choſe quaſi impoſſible, & qu'il y faloit aller pié à pié; c'eſt ce qui nous a donné lieu de lui dire ce que nous avions projetté, qui eſt de ſavoir de lui, quel étoit à preſent ſon deſſein & ſes vûës, parce que nous avions à lui répondre bien differamment, s'il agiſſoit pour les Etats Généraux ſeuls, ou s'il traitoit pour tous leurs Alliez: après bien des diſcours ambigus, il nous a enfin témoigné, qu'il ne pouvoit ſe départir des intérêts des Eſpagnols, & qu'il croyoit que les choſes ſeroient aiſées à accommoder, ſi l'on ſavoit une fois ce que V. M. veut

faire

faire pour la Flandres & pour la Lorraine; comme nous nous ſommes toûjours reſtraints à dire, que les propoſitions des Eſpagnols étoient ſi déraiſonnables, que nous ne pouvions pas ſeulement entrer en matiére avec eux : il nous a dit, qu'elles étoient à la vérité fort vagues; mais qu'il ſouhaitoit de ſavoir ſi nous voudrions bien qu'eux Hollandois ſerviſſent de Médiateurs, parce qu'ils voyoient bien que les Médiateurs n'avançoient pas les Affaires, & qu'ils verroient à faire des Propoſitions, ſi nous voulions bien entendre à établir une Barriere entre V. M. & Eux. Nous leur dîmes, que nous aurions ſouhaité de tout nôtre cœur qu'ils nous euſſent tenu le même diſcours cet Hyver, que la Paix eût été faite en quinze jours, que les Conquêtes que V. Majeſté a faites depuis, n'ont pas changé le ſentiment qu'elle a pour le repos de la Chrétienté, mais qu'elles nous ont mis en état d'avoir des conditions beaucoup plus avantageuſes, de quoi il eſt demeuré d'accord, & que nous écouterions toûjours avec joye tout ce qui nous viendroit de leur part : Nous leur avons inſinué, SIRE, une fois ou deux, ſuivant les Ordres de V. M., qu'il falloit que les Eſpagnols ſe rendiſſent raiſonnables, & que nous ne pouvions leur rien répondre juſqu'à-ce que Meſſieurs les Médiateurs nous euſſent fait de leur part des offres plus convenables à l'état des Affaires; Mais comme les Hollandois ſe ſont offerts d'être en cela eux-mêmes

mêmes les Médiateurs, & de nous parler, nous n'avons pas voulu les refuſer abſolument, crainte de leur faire dire, que nous ne voulons écouter aucunes propoſitions de Paix, ſachant bien d'ailleurs qu'avant que les choſes ſoient engagées, nous aurons reçû de nouveaux Ordres de V. M. ſur la conduite que nous avons à tenir preſentement.

Sur quoi nous devons encore lui faire ſavoir, que Meſſieurs les Ambaſſadeurs des Etats nous ont témoigné qu'ils n'avoient nul ordre des Eſpagnols, & que les Eſpagnols n'en avoient pas eux-mêmes de leur Roi : ainſi proprement ce ne ſont que des Projets que ces Meſſieurs veulent faire, que les Eſpagnols pourront deſavouer s'ils ne leur plaiſent pas, & qui en cas que nous les rejettions, pourront donner lieu de dire, que nous nous rendons difficiles ſur la Paix : De ſorte que nous pourrions en cela être plus engagez que les Eſpagnols.

Mais d'un autre côté il nous a paru, Sire, par les diſcours de Monſieur de Beverning, que depuis les derniéres Conquêtes, ils voudroient peut être bien accepter les conditions qu'ils ne vouloient pas au commencement; Car il nous demandoit ſi nous voulions bien rendre quelqu'une de nos Places plus avancées pour établir une bonne Barriére; & puis il nous a dit, mais ce ſera toûjours une Affaire de difficile diſcution de convenir de l'équivalent de ces Places; car vous ne vous

expliquez

expliquez pas, où vous voulez les recevoir ; quand on vous les voudra donner en Catalogne, vous les voudrez en Sicile; & quand on voudra vous les donner en Sicile, vous les voudrez en Catalogne.

Cela lui eſt échappé ſans qu'il ait fait réfléxion, qu'il nous faiſoit voir par là, qu'il avoit des connoiſſances plus particuliéres des intentions de V. M. que celles qu'il a euës par nous, & on en peut toûjours tirer cet avantage qu'il commence à entrer dans ces équivalens, qu'il n'avoit pas voulu admettre juſqu'à cette heure.

Monſieur de Beverning nous a auſſi parlé des Intérêts de Monſieur le Prince d'Orange, touchant la Principauté de ce Nom : & comme nous lui avons témoigné, que ce n'étoit pas une choſe à régler à preſent, il nous a dit, qu'il étoit bien vrai qu'on ne pouvoit pas demander à V. M. que la Citadelle fut rebâtie, ni qu'on fit là une Place forte ; mais au moins qu'on pouvoit la fortifier de Murailles, & qu'il y avoit beaucoup de différence entre avoir une Ville fermée, ou un Village tout ouvert. Nous avons touché en paſſant quelque choſe de ce que V. M. nous a ordonné là-deſſus ; mais nous nous ſommes réſervez à y répondre plus préciſément en tems & lieu, aſſurant néanmoins que V. M. en feroit la reſtitution, & de tous les Droits qui y étoient établis lors de la Déclaration de la Guerre. Nous ſommes, avec un très profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 30. *Avril* 1677.

VOus verrez, Monſieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux commencent à craindre les commencemens de cette Campagne, & qu'ils tiennent un autre langage qu'ils n'ont tenu cet hiver. Cependant ils veulent entrer en Négociation pour les Eſpagnols. Comme nous avons eu ordre de ne rien écouter là-deſſus que par la voye des Médiateurs, nous avons été plus retenus: mais néanmoins, nous avons laiſſé Monſieur de Beverning en état de faire des Propoſitions. Nous attendons de nouvelles inſtructions ſur cette affaire.

Monſieur Berkley a dit à un de nous en confidence, qu'il trouvoit beaucoup de changement dans les diſcours de Mr. de Beverning: que juſqu'à cette heure, il avoit dit que les Eſpagnols ne vouloient point de Paix, que maintenant il avoit dit, non, à lui, mais à ſes Collegues, que la France ne vouloit écouter aucunes Propoſitions:

tions : qu'elle vouloit emporter les Païs-Bas malgré toutes les Puiſſances de l'Europe ; & qu'elle demandoit des équivalens des moindres Places & Bicoques, qu'elle ſeroit obligée de rendre dans les Païs-Bas. Nous jugeons bien que ce diſcours vient de ce que le Sieur Lillierooth aura fait ſavoir ici aux Ambaſſadeurs de Suéde de ſa Négociation, & ſelon que nous pouvons juger, de ce que nous avons vû ici, il ne l'aura pas rapporté à nôtre avantage.

Monſieur de Bevilaqua, qui nous paroît ne ſe vouloir pas preſſer de venir à Nimegue, après nous avoir écrit deux ou trois Lettres de pur compliment, nous manda, il y a huit jours, qu'il avoit une impatience extrême de ſe rendre en cette Ville : mais qu'il étoit bien aiſe de ſavoir auparavant, s'il y recevroit tous les traitemens convenables à ſon Caractére. Comme un de nous avoit déja apris dans une Converſation particuliere avec le premier Bourguemaître, qu'on avoit réſolu de lui donner toute ſorte de ſatisfaction, nous avons fait parler à ce même Bourguemaître ſeulement par forme d'entretien, & il a confirmé ce qu'il avoit déja dit, qu'on porteroit ici toute ſorte de reſpect à la Perſonne de Monſieur le Nonce : que les Magiſtrats iroient le complimenter comme ils ont fait les autres Ambaſſadeurs, & qu'il auroit chez lui, & dans une Chapelle qu'il feroit accommoder dans ſa Maiſon, de telle grandeur qu'il lui plairoit, l'éxercice libre de ſa Religion. Il ajoûta de plus,

que

que Monſieur Bevilaqua avoit eu toutes ces aſſurances par un Evêque de ces quartiers, par qui il les avoit fait demander : Mais ce qui nous ſurprit, Monſieur, c'eſt que nous apprîmes par le même Bourguemaître, que les Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne, ne s'étoient mêlez de rien, de ce qui regardoit la ſûreté de Monſieur le Nonce. Nous n'avions pas voulu parler nous-mêmes de cette affaire, juſqu'à ce que nous euſſions eu cet éclairciſſement; & depuis que nous l'avons eu, nous avons pris encore plus garde à nous. Nous ne voulons pas donner lieu aux Médiateurs d'Angleterre, de pouvoir dire, que nous ſommes les ſeuls ici qui preſſons l'arrivée de Monſieur le Nonce, & nous ne comprenons pas pourquoi Monſieur de Bevilaqua ne s'adreſſe qu'à nous, qui ſommes en Guerre avec les Hollandois. Il nous a encore écrit depuis deux jours, & nous a mandé, qu'on avoit crû à Rome que l'eſcorte, que les Etats Généraux lui offroient au lieu de Paſſeport, ne mettroient ni ſon bagage, ni ſa Famille, en ſûreté, & que pour ôter ce ſoupçon, quoi qu'il lui parût mal fondé, il nous prioit de lui faire obtenir un Paſſeport, comme Monſieur le Nonce Chigi en avoit eu pour Munſter. Nous lui avons fait réponſe que nous croyons, comme lui, que ſon bagage & ſa Famille ſeroient ici en toute ſûreté, & que pour ce qui eſt du Paſſeport, qu'il ſouhaite, que ſi nous étions Amis des Etats, comme lors de l'Aſſemblée de Munſter, nous ne

lui

lui aurions pas donné la peine de les demander : qu'il ſavoit que c'étoit l'Empereur & les Eſpagnols qui avoient à préſent tout crédit auprès des Etats, de qui ils étoient Alliez ; & que ſi les Ambaſſadeurs, qui ſont ici, faiſoient des inſtances pour cela, nous joindrions les nôtres quand nous en ſerions avertis. Nous ſommes très-véritablement, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 2. May 1677.

JE reçûs hier ſeulement, Meſſieurs, à Saint Omer vôtre Dépêche pour S. M., & la particuliere qu'il vous a plû de m'écrire le 23. du mois paſſé. Comme elle ne contenoit rien qui demandât une réponſe particuliére, je ne vous en adreſſe point de S. M. Elle a vû ce que vous lui mandiez du retour de Monſieur de Beverning à Nimegue. Peu de jours vous feront connoître, s'il a parlé ſincérement toutes les fois qu'il vous a témoigné, qu'il vouloit lier une Négociation particuliére, ſi les Alliez de ſes Maîtres continuoient à faire paroître tant d'éloignement pour une générale. Si l'on a jamais eu ce deſſein à la Haïe,

l'on devroit croire qu'il ſeroit augmenté depuis la défaite de Monſieur le Prince d'Orange, & que les Etats Généraux embraſſeroient les moyens de ſe délivrer par la Paix, d'une Guerre malheureuſe, & dont les dépenſes les incommodent fort.

Monſieur Courtin a rendu compte au Roi, que le Roi de la G. B. avoit témoigné beaucoup de ſatisfaction de la Lettre de S. M, & de la facilité qu'elle apporteroit à arrêter le cours de ſes Conquêtes par une Treve. Ce Prince aura, ſans doute, donné avis de cette affaire à ſes Ambaſſadeurs, & les aura chargez de la propoſer. Il ſeroit des intérêts des Ennemis de S. M. de l'accepter: en tout cas elle ſe ſera aquis le merite auprès de toute l'Europe, de n'avoir rien oublié de ce qui pouvoit contribuer à ſon repos.

Vous aurez déja ſçû, Meſſieurs, que le Roi de la G. B. a ajourné ſon Parlement au premier du mois qui vient. Ce terme paroît court, mais il y a lieu d'eſpérer que d'adjournement en adjournement, il en éloignera la ſéance juſqu'à la fin de la Campagne. Il ne s'y eſt rien paſſé contre la France, quelques remonſtrances que vous ayez appris qui ſe ſoient faites dans la Chambre des Communes. Monſieur le Comte de Sunderland, de la part du Roi d'Angleterre, & Mylord Duras de celle de Monſieur le Duc d'York, ſont venus faire compliment à S. M. à Calais, dans le même tems que Monſieur le Duc de Crequi paſſoit à Londres avec les mêmes

Ordres

Ordres du Roi, pour le Roi de la Grande Bretagne.

Sa Majeſté continuë la viſite de ſes Places: Elle a ſéjourné un jour tout entier à Saint Omer, avec toute la ſatisfaction que donne la vûë d'une ſi grande & ſi importante Conquête, Elle va demain coucher à Lille, où elle reſtera un jour ou deux : Cependant ſes Troupes ſe délaſſent, & les herbes qui croiſſent, lui ouvriront bien-tôt de nouveaux moyens de les faire agir, ſoyez, s'il vous plaît, perſuadez, Meſſieurs, de toute l'eſtime & de la verité, avec laquelle je ſuis entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 4. May 1677.

SIRE,

Nous avons communiqué aux Ambaſſadeurs de Suéde, la Lettre que V. M. a écrite au Roi d'Angleterre, au ſujet d'une Treve de quelques années; & quoi qu'ils en ayent fort loué les motifs, & la bonne foi, avec laquelle V. M. agît envers le Roi leur Maître, ils nous ont dit néanmoins, que comme leur inſtruction

n'eſt que pour la Paix, & qu'ils n'ont pouvoir de conſentir à une Tréve ou ſuſpenſion d'Armes que pour peu de mois, & ſeulement au cas qu'elle ſoit jugée abſolument néceſſaire, ils ſeroient obligez d'attendre ſur cette nouvelle ouverture de nouveaux Ordres: ils nous ont même fait entendre qu'ils l'eſtiment dommageable aux interêts de la Suéde, & qu'ils croyent qu'on termineroit plus facilement tous les differens qui cauſent la Guerre, qu'on ne pourroit convenir du tems & des conditions de la Tréve; Cependant comme cette propoſition ne produiroit peut-être pas tout le fruit, que V. M. s'en peut promettre, ſi l'on voyoit que ſes Alliez y fiſſent dès à preſent le principal obſtacle, ils nous ont aſſuré qu'ils ne diront rien qui puiſſe faire croire qu'ils y ſont contraires, juſqu'à-ce que le Roi, leur Maître, leur ait fait ſavoir ſes ſentimens: Si nous en croyons Monſieur Temple, à qui nous avons communiqué la Lettre de V. M. auſſi bien qu'à ſes Collegues, les Eſpagnols ſeront les premiers à refuſer ce parti; mais il eſt bien perſuadé auſſi, que la Suéde ne l'acceptera pas, & il croit que hors ces deux Puiſſances, tous ceux qui ſont à preſent en Guerre conſentiroient à une Tréve de pluſieurs années: il dit auſſi que Monſieur de Beverning en juge de même, & c'eſt-là, Sire, tout ce que nous ſavons juſqu'à preſent des ſentimens de toute cette Aſſemblée ſur ce ſujet.

Nous

Nous n'importunerons point V. M. des tentatives que font ſouvent les Médiateurs & les Ambaſſadeurs de Suéde & de Hollande, tantôt en nous parlant à tous trois, tantôt dans les entretiens que chacun de nous a avec l'un ou l'autre de ces Miniſtres, pour pénétrer à quelles conditions V. M. voudra bien donner la Paix, quels échanges on peut faire des Places qui donnent trop de jalouſie aux Etats Généraux, & en quel Païs Vôtre Majeſté en demanderoit l'équivalent. Nous les mettons dans leur tort, en leur diſant, ſuivant les Ordres de V. M., que lors qu'ils auront diſpoſé les Eſpagnols, & leurs Alliez, à faire des propoſitions convenables à l'état preſent de leurs affaires, ils reconnoîtront combien ſincérement elle deſire le repos de la Chrétienté.

Nous ſuivrons ponctuellement l'Ordre que V. M. nous donne touchant la prétention du Prince Charles, & celle des Princes d'Allemagne, qui n'ont point encore de Miniſtre ici.

Comme nous nous eſtimerions coupables, ſi nous avions manqué à tenir toute la bonne correſpondance que V. M. nous ordonne avec ſes Ambaſſadeurs, & principalement avec Monſieur Courtin, nous avons crû devoir juſtifier par les extraits de nos Lettres des 4. & 8. de Mars, dont il nous accuſe la reception, par les ſiennes des 12. & 16. du même mois, que nous n'avons pas manqué à l'informer de ce qu'il y a de plus eſſentiel dans les pre

miéres propoſitions de Paix qui ont été faites, tant par nous, que par les Ennemis de V. M. & ſi nous n'y avons pas ajoûté toutes les écritures, dont elles ſont revêtuës, ce n'a été que pour lui épargner la lecture, & le port d'un verbiage de grand volume, qui nous ſembloit pour lors lui devoir être fort inutile; d'autant plus que pour peu qu'il nous eût témoigné le deſirer depuis deux mois qui ſe ſont écoulez, nous n'aurions pas manqué de le ſatisfaire en peu de jours; à l'avenir nous lui envoyerons tous les Ecrits qui ſe donneront de part & d'autres, & nous rédoublerons nos ſoins à ce que ledit Sieur Courtin, ni aucun autre Ambaſſadeur, ni Envoyé de V. M. dans les Païs Etrangers, n'ayent pas ſujet de ſe plaindre, que nous ayons obmis de leur donner une information de ce qui ſe paſſe ici, auſſi éxacte, que le bien des affaires de V. M. le peut requerir. Nous ſommes avec un très profond reſpect,

SIRE,

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 4. Mai 1677.

NOus n'avons rien, Monſieur, à ajoûter pour cette fois à la Lettre que nous nous donnerons l'honneur d'écrire au Roi. Si vous ne trouvez pas que nous ayons ſuffiſamment informé Monſieur Courtin, de ce qu'il y avoit de plus eſſentiel dans les premiéres propoſitions de Paix, au moins nous eſpérons que vous nous ferez la juſtice de croire, que pour peu qu'il nous eût fait connoître qu'il avoit beſoin de toutes les Ecritures, dont la ſubſtance des Propoſitions étoit revêtuë, nous n'aurions pas manqué de lui donner une pleine & entiére ſatisfaction, & il ne faut que huit jours de tems entre nous pour réparer toutes ces obmiſſions : Nous redoublerons nos ſoins & nôtre éxactitude, pour ne lui pas donner à l'avenir le moindre ſujet de ſe plaindre. Nous ſommes très véritablement, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 7. Mai 1677.

LA Négociation langit toûjours ici en un point qu'il ne nous reſte de ſujet de vous écrire, que pour vous informer, Monſieur, que nous n'en avons point qui mérite la connoiſſance du Roi; & ſi nous en croyons Monſieur de Beverning même, les Alliez ne s'empreſſeront pas de faire la Paix, qu'ils n'ayent vû ce qu'auront produit les efforts que doivent faire les Armées d'Allemagne : on fait cependant l'échange des nouveaux Pouvoirs, & nous ſommes avertis, tant par Milord Berkley, que par les Ambaſſadeurs de Suéde, que dans peu de jours leſdits Alliez doivent donner de ſecondes Ecritures, quoi que nous ayons déclaré, que nous ne donnerions, ni recevrions plus de Propoſitions par écrit. Il eſt vrai, que ſi celles-ci ne tendent, comme on nous le dit, qu'à faire voir que tout ce qui a été cedé à la France & à la Suéde, par les Traitez de Weſtphalie, doit être réüni à l'Empire, elles ſeront plûtôt conſidérées comme

comme un Manifeſte pour la continuation de la Guerre, que comme un acheminement à la Paix, & elles ne mériteront pas plus de réponſe que les premiéres prétentions des Eſpagnols. Nous eſpérons vous en pouvoir rendre compte avec plus de certitude par le premier ordinaire. Nous ſommes, Monſieur, &c.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 8. *Mai* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, j'ai reçû vos Dépêches des 27. & 30. du mois paſſé, & avec la derniére, le Mémoire que les Ambaſſadeurs des Etats vous avoient fait remettre par les Médiateurs, touchant quelque accommodement ſur le Traité de Commerce de l'année 1662. J'ai vû en même tems ce qui s'étoit paſſé dans la viſite que les Ambaſſadeurs de Hollande vous avoient renduë, & la maniére dont le Sieur de Beverning s'étoit expliqué de ſes ſentimens ſur la Paix : bien qu'ils ſoient encore ſi vagues & ſi éloignez, je veux bien toutefois que vous preniez occaſion de cette premiére démarche, pour faire connoître combien je ſerois porté

ſincérement à la concluſion d'un Traité : Pour cela mon intention eſt, que vous témoigniez aux Médiateurs, & mêmes aux Ambaſſadeurs de Hollande, dans les occaſions que vous aurez de les voir, que j'ai fait conſidération ſur leur Mémoire qui vous a été remis; que mon intention a toûjours été ſincére de rétablir le Traité de 1662. dans toute ſa force, lors que je traiterois avec les Etats, & d'admettre même des tempéramens ſur quelques points; que je demeure dans ce ſentiment après avoir vû ce Projet ; que j'y ai toutefois remarqué deux points qui ne ſe pourroient admettre, ſans ruiner dans l'un un des principaux Articles du Traité de 1662. & ſans bleſſer dans l'autre le Droit de tous les Souverains : Le premier regarde le Droit de cinquante ſous par Tonneau : Le ſecond, la liberté qu'ont tous les Princes de mettre telles Impoſitions qu'ils jugent à propos ſur toutes les Marchandiſes qui entrent dans leurs Etats. Je trouve bon, que ſur tout le reſte, vous témoignez qu'il ſera aiſé de trouver de tels tempéramens, & de telles modifications, que les Etats Généraux connoiſſent, que mon intention eſt de rétablir le Commerce par la Paix, avec une utilité & une égalité réciproque, entre mes Sujets & les leurs : Je deſire d'autant plus que vous parliez de cette ſorte, tant aux Médiateurs, qu'aux Ambaſſadeurs de Hollande, que je crois plus utile pour mon ſervice, que les ſentimens favorables que j'ai pour

un

Traité de Commerce ſe répandant dans les Provinces-Unies, rien ne les peut diſpoſer davantage à la Paix que cette aſſurance, & la ſatisfaction qu'ils eſpéroient ſur un point qui fait le premier de leurs interêts.

Ma penſée eſt auſſi de détromper les Etats de l'opinion qu'ils ont, que mon deſſein eſt d'achever la Conquête des Païs-Bas ; Je veux bien dans cette vûë, que vous aſſuriez le Sieur de Beverning, que je ne m'éloigne point de leur laiſſer cette Barriére qu'ils deſirent ſi fort qui demeure à l'Eſpagne, témoignez-lui, même, que quelque opinion qu'il vous ai fait paroître des difficultez que je ferois ſur l'équivalent des Places que j'aurois remiſes, je ſerai prêt de le recevoir toutes les fois qu'il me ſera donné, ſoit en Catalogne, ſoit en Navarre, ſoit en Italie; mais afin que vous puiſſiez leur perſuader encore plus aiſément que je n'affecte point la Conquête entiére des Païs-Bas; je trouve bon que vous lui déclariez, qu'en cas que ſes Maîtres veuillent faire la Paix avec moi, je m'obligerai à ne plus faire la Guerre dans les Païs-Bas, pourvû que les Etats Généraux obligent en même tems l'Eſpagne & ſes Alliez, à ne me la point faire de ce côté.

Vous prendrez d'autant plus de ſoin de vous expliquer de ces diverſes facilitez, qui peuvent flater les Etats Généraux, touchant leur Commerce & l'établiſſement d'une Barriére qu'ils croyent ſi importante à leur Etat, que la connoiſſance de mes

ſentimens peût produire un meilleur effet parmi les Peuples, & leur peut faire ſouhaiter la fin d'une Guerre, qu'ils ſoûtiennent bien moins aujourd'hui pour leur querelle, que pour celle de leurs Alliez.

C'eſt en ce ſens que vous pourriez témoigner au Sieur de Beverning, que j'accepterois volontiers ſes Maîtres pour Médiateurs, lors qu'étant entrez en Paix avec moi, ils ſeroient plus propres à ménager un acommodement entre la France & l'Eſpagne. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde; & vous Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Condé le 8. jour de Mai 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 8. *Mai* 1677.

VOtre Dépêche, Meſſieurs, du 30. du mois paſſé, ne faiſant aucune mention de celle que le Roi vous a écrite le 20. du même mois, je ne puis plus douter qu'elle n'ait été interceptée; je vous en envoye le Duplicata, auſſi bien que celui de la Lettre de S. M. au Roi d'Angleterre.

Je vous écris de ce lieu, où le Roi a termi-

terminé la visite de toutes ses Places de Flandres, & où S. M. attend le tems de rassembler ses Troupes qu'elle a remis depuis la prise de Cambrai & de St. Omer au 18. de ce mois. Elles se préparent à rentrer aussi belles en Campagne, que si elles n'avoient pas fait trois Siéges & gagné une Bataille. Je suis, Messieurs, entiérement à vous.

Le Roi a vû, Messieurs, dans ce qu'il vous a plû de m'écrire, que Monsieur de Bevilaqua s'étoit adressé particuliérement à vous, autant pour vous demander vos Offices pour la sûreté de son passage, que pour lui procurer les honneurs qui lui doivent être rendus à Nimegue. Bien qu'il eut employé sur tout, le crédit des Ambassadeurs de l'Empereur & de l'Espagne, auprès des Etats Généraux, pour obtenir ce qu'il desire d'eux dans une Ville de leur obéïssance; S. M. est bien aise néanmoins qu'il paroisse dans cette rencontre, qu'un Ministre du Pape ait recours particuliérement à elle. Sa Sainteté lui avoit déja fait demander ces sortes d'Offices par Monsieur le Duc d'Estrées, & elle s'étoit expliquée qu'elle contribuëroit volontiers à tout ce qui seroit de sa satisfaction, & de la dignité de son Nonce. Ainsi l'intention de S. M. est, qu'en contribuant à ce qui pourra rendre l'arrivée & le séjour de Monsieur de Bevilaqua plus agréable, vous fassiez connoître à Sa Sainteté l'intérêt que prend S. M. à tout ce qui le regarde.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 11. *Mai* 1677.

NOus avons, Monſieur, à vous rendre compte cet Ordinaire d'une viſite que Meſſieurs les Médiateurs nous ont renduë, pour vous dire que les Alliez les avoient été trouver, pour leur ſignifier, qu'ayant reçû ordre de leurs Maîtres ſur nos premiéres Propoſitions, ils étoient prêts d'y donner leurs réponſes pour nous être communiquées, en même tems, que nous donnerions les nôtres. Nous leur avons répondu, qu'il étoit inutile aux Alliez de travailler à une réponſe par écrit, puis que nous nous étions expliquez à eux & à Monſieur de Beverning, que hors les premiéres Propoſitions nous n'en donnerions plus par écrit, mais que nous traiterions de bouche par l'entremiſe des Médiateurs, ou par des Conferences avec les Parties: qu'eux & Monſieur de Beverning étoient convenus avec nous, qu'il étoit aiſé de voir par le Procedé des Alliez, qu'ils affectoient de trouver des prétextes d'éloigner la Paix, en refuſant les voyes les plus courtes d'y par-

parvenir. Nous avons eu enſuite une Conference ſur ce ſujet avec Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, qui nous ont dit qu'ils ſe trouvoient embaraſſez, en ce que les ordres du Roi leur Maître ne portoient pas de refuſer de traiter par écrit, & que ſi les Alliez s'opiniâtroient à ne le vouloir pas faire autrement, qu'ils ne pourroient pas s'empêcher de recevoir leurs Propoſitions, quoi qu'ils comprennent aſſez que le chemin le plus court pour la Négociation, eſt celui de traiter de bouche. Nous aurons auſſi, Monſieur, de la peine à nous empêcher de recevoir les Propoſitions par écrit, en cas qu'ils vouluſſent arrêter la Négociation ſur ce point: mais pour tâcher d'avoir un entier éclairciſſement là-deſſus, Monſieur le Comte d'Avaux a ouvert une penſée qui pourroit bien réüſſir, qui eſt, que Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde viſſent Monſieur de Beverning d'eux-mêmes, & qu'ils lui diſent qu'ils nous avoient trouvez fermes à ne répondre pas aux Propoſitions par écrit, & que cela avoit été arrêté entre Meſſieurs les Médiateurs, eux & nous. Qu'il étoit obligé de repréſenter aux Alliez combien cette nouveauté retarderoit le Traité de Paix, & l'engageoit à leur parler fortement là-deſſus, comme un de ceux qui avoit le plus reſiſté à recevoir leſdites Propoſitions par écrit; d'autant plus que nous ſavons que les Ecrits qu'on nous veut donner, ſont plûtôt des Manifeſtes, que des Propoſitions par écrit. Nous aurons demain la réponſe que Meſſieurs

ſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde auront reçûë de Monſieur de Beverning, & nous vous en rendrons compte vendredi prochain.

On a remarqué, que dans le Plein-pouvoir de l'Ambaſſadeur de Dannemark, on donne au Roi de la Grande Bretagne, la qualité de Roi de France, outre celles de Roi d'Angleterre & d'Hibernie; quoi que les autres Alliez ne lui donnent que les deux derniers.

Nous vous ſupplions très-humblement, Monſieur, de nous faire ſavoir, ſi le ſervice de S. M. nous permet de recevoir ſes Plein-pouvoirs où l'on donne la qualité de Roi de France au Roi d'Angleterre, vous faiſant remarquer, qu'il y a un Acte paſſé entre tous les Ambaſſadeurs, & ſigné des Médiateurs, portant que les qualitez priſes ou obmiſes dans les Paſſeports, Plein-pouvoirs ou autres Actes, ne pourront nuire ni préjudicier à ladite qualité de Roi de France, ayant déja été donnée au Roi d'Angleterre dans les Paſſeports de Brandebourg & de Dannemark, que vous nous avez envoyez à Charleville. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 14. Mai 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux; j'ai vû par la Lettre que vous m'avez écrite le 4. de ce mois, la communication que vous aviez donnée aux Ambaſſadeurs de Suéde, de l'offre que j'avois dépoſée, d'une Tréve de quelques années, entre les mains du Roi de la Grande Bretagne, pourvû que ce Prince, en obtint le conſentement du Roi de Suéde, ſans lequel je ne pouvois entrer en aucun Traité. J'ai bien crû que ces Meſſieurs ne pourroient point répondre du ſentiment du Roi leur Maître, ſur une affaire qui n'étoit pas portée par leurs inſtructions; il me ſuffit d'avoir fait connoître, en cette ſorte, au Roi d'Angleterre, & par lui, à toutes les Parties intereſſées à la Paix, que je n'oublie aucun des moyens que je crois capable d'y conduire.

Je vous en ai ouvert une nouvelle facilité par ma derniére Dépêche, lors que je vous ai mis en état de déclarer aux Etats Généraux, qu'en cas qu'ils vouluſſent traiter ſéparément avec moi, j'étois prêt à m'engager à ne point porter la Guerre dans le

le Païs-Bas Catholique, ſi leurs Alliez s'obligeoient en même tems à ne me point attaquer de ce côté-là.

Mais parce que je ne puis trop faire connoître, combien je ſouhaite de guérir la crainte qui paroît ſi générale, que je n'acheve la Conquête de Païs-Bas : J'ai bien voulu remettre entre les mains du Roi d'Angleterre un expédient plus capable de faire perdre cette inquiétude.

C'eſt pour ce ſujet, qu'au lieu que juſqu'à cette heure, je n'avois voulu m'engager à ne plus attaquer les Païs-Bas Catholiques, qu'en cas que la Hollande fit un Traité particulier ; j'ai bien voulu lever une condition qui pourroit demander trop de tems, & à laquelle les Etats Généraux feroient peut-être difficulté de ſe porter, pour ne pas abandonner leurs Alliez ; ainſi pour dégager cette Propoſition, des longueurs qui y ſembloient attachées, j'ai témoigné au Roi d'Angleterre, que j'apportois une nouvelle facilité à la conſervation du Païs-Bas, que je remettois entre ſes mains l'offre de ne plus faire la Guerre dans toutes les dix-ſept Provinces, pourvû que la Hollande, l'Eſpagne, & tous leurs Alliez s'obligeaſſent à ne la point faire de ce côté-là, qu'ils ne ſe ſerviſſent point des Places qu'ils y occupent pour la porter dans les Provinces de mon Royaume, comme je ne me ſervirois point de celles que j'ai Conquiſes, & de celles de mes Etats, qui ſont proches de ces Frontiéres, pour faire entrer mes Armes dans aucune

aucune des dix-ſept Provinces ; que du reſte, juſqu'à la Paix générale, la Guerre ſe pourroit faire par tout ailleurs.

J'ai crû ne pouvoir mieux témoigner, que par cette ouverture, que mon deſſein n'eſt point d'achever la Conquête des Païs-Bas, ni mieux deſabuſer la Hollande & ſes Alliez, que la Flandre eſt en danger de paſſer bien-tôt ſous ma domination. C'eſt en ce ſens que j'ai écrit au Roi de la Grande Bretagne ; je ne doute pas qu'il n'en donne bien-tôt part à ſes Ambaſſadeurs à Nimegue, & j'ai voulu vous en inſtruire, en même tems, afin que vous fuſſiez en état d'y faire connoître les ſoins que j'apporte, pour guérir la jalouſie que cauſe la puiſſance de mes Armes en Flandres : mais ſi cette ouverture peut produire un bon effet, elle le doit faire principalement dans l'eſprit des Hollandois, qui ſeront par là en état de connoître, que je n'affecte point de me rendre maître de cette Barriére, qu'ils jugent ſi importante à leur conſervation.

Je vois toutefois par vos Lettres du 4. & 6. de ce mois, que le Sieur de Beverning laiſſe encore écouler inutilement le tems qu'il témoignoit vouloir employer à negocier avec vous, & que l'échange de nouveaux Plein-pouvoirs eſt la ſeule choſe qui occupe l'Aſſemblée. J'eſpére que cet éloignement de mes Ennemis, à reprendre le Traité, ne ſervira qu'à augmenter leurs pertes, & mes avantages, s'il n'a pour fondement, ainſi que vous le marquez, que

les

les grands ſuccès qu'ils ſe promettent des Armes d'Allemagne.

J'ai été averti que le Sieur Peſters étoit demeuré deux jours en ſecret à Nimegue, & l'on m'a même aſſuré qu'il avoit employé ce tems pour trairer avec l'un de vous : comme aucune de vos Lettres ne m'en ont parlé, je ſuis en peine de la foi que je dois ajoûter à cet avis, dont j'attens que vous me donniez l'éclairciſſement. Sur ce, je prie Dieu, mon Couſin, qu'il vous ait en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Condé le 14. Mai 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 14. Mai 1677.

LE Roi, Meſſieurs, eſt demeuré pleinement ſatisfait par l'Extrait que vous lui avez envoyé des Lettres que vous avez écrites à Monſieur Courtin, du ſoin que vous avez eu d'entretenir la correſpondance, qui eſt toûjours ſi néceſſaire entre ſes Ambaſſadeurs & ſes Miniſtres au dehors, la part que vous lui donnez des Propoſitions qui vous avoient été remiſes, pouvoit ſuffire

ſire pour ſon inſtruction, bien que vous n'y euſſiez pas ajoûté des Copies des Ecrits, qui vous avoient été communiquez par les Médiateurs. Ce n'eſt pas que quelquefois on ne ſoit bien aiſe, en telles rencontres, d'avoir les piéces mêmes toutes entiéres.

Le Commerce que vous avez eu juſqu'à cette heure en Angleterre, va bien-tôt changer de main; Le Roi a accordé à Monſieur Courtin la permiſſion, qu'il lui a demandée, de revenir; & a choiſi Monſieur de Barillon pour remplir cette Ambaſſade.

Le Roi continuëra encore ſon ſéjour en cette Ville juſqu'au 17 de ce mois. Sa Majeſté a pris ce jour pour aſſembler ſon Armée près de Valenciennes; Ainſi elle eſt ſur le point de recommencer une nouvelle Campagne, & il y a lieu d'eſpérer qu'elle ne lui ſera pas moins glorieuſe que celle qu'elle a fait juſqu'à cette heure. Je ſuis, Meſſieurs, avec toutes ſortes de véritez, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 14. Mai 1677.

NOus avons reçû, Monſieur, la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du 2. de ce mois. Il ne s'eſt rien paſſé ici depuis nôtre derniere Dépêche qui merite de vous être mandé.

Monſieur de Berkley a dit à l'un de nous que les Médiateurs avoient été enſemble trouver les Alliez dans la Maiſon où ils tiennent leurs Conferences, & qu'ils leur avoient dit de nôtre part, & de celles des Ambaſſadeurs de Suéde, qu'ayant été convenu avec eux Médiateurs, & avec Monſieur de Beverning, qui fut de cet avis, qu'on ne donneroit plus de Propoſitions par écrit, mais qu'on traiteroit à l'avenir par Conferences entre les Parties, ou par l'entremiſe des Médiateurs, que les uns & les autres demeurérent dans le ſentiment de ſe ſervir de ce moyen, comme le plus prompt & le plus raiſonnable pour abréger la Négociation.

Que Monſieur de Kinsky leur répondit, qu'il en confereroit avec les Alliez, & leur ren-

rendroit enſuite réponſe. Nous nous preſſons fort peu de la ſavoir, étant informez de divers lieux, qu'ils travaillent à dreſſer des Propoſitions nouvelles auſſi ridicules que les premiéres. Quoi que ſelon toutes les apparences, le Roi d'Angleterre ait donné avis à ſes Ambaſſadeurs, de la Tréve qui a été propoſée : Néanmoins juſqu'à cette heure, ils ne nous en ont rien dit, & même, l'un de nous leur ayant demandé hier, s'ils n'avoient point de nouvelles de Londres, ils lui répondirent, que non. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 18. *Mai* 1677.

SIRE,

Les Médiateurs nous ſont venus dire encore une fois, que les Alliez ſouhaitoient qu'on donnât par écrit la réponſe que nous devons rendre de part & d'autre aux premiéres Propoſitions, & qu'ils leur avoient demandé à eux Médiateurs, quelle autre maniére de traiter ils trouveroient plus commode, & auſſi ſûre pour

pour raporter les Propoſitions, de l'un à l'autre, ſans pouvoir être déſavouées. Meſſieurs les Médiateurs nous ont fait la même demande, & eux & nous, nous ſommes trouvez dans le même ſentiment, qui eſt que l'on rendit les réponſes de vive voix aux Médiateurs, qui en nôtre préſence dreſſeroient des Mémoires de ce que nous aurions dit, ſur leſquels Mémoires ils pourroient faire un raport ſûr & fidelle. Nous ne dirons point à V. M. tous les inconveniens que nous leur avons fait remarquer dans la Procedure par écrit, qui non ſeulement alonge la Négociation, mais qui la peut rompre très aiſément, en ce que ces Ecrits étans remplis de paroles aigres & fâcheuſes, attireroient des réponſes encore plus dures, & éloigneroient entiérement toute ſorte de propoſitions de la Paix, au lieu que les Médiateurs laiſſent à part tout ce que la chaleur des Parties leur pourra faire dire, & ne dreſſeront leurs Mémoires que de ce qui ſera eſſentiel pour la Paix, & qui la pourra avancer. Nous avons vû Mrs. les Ambaſſadeurs de Suéde, qui ſont de ce ſentiment auſſi, & nous nous en expliquerons en cette ſorte demain aux Médiateurs : s'ils peuvent y porter les Alliez ce ſera une affaire faite, & ſi les Alliez perſiſtent à vouloir donner les propoſitions par écrit, nous avons reſolu de dire aux Médiateurs, que ce que les Alliez leur donneront, étant plûtôt des Manifeſtes, que des propoſitions de Paix, nous les regarderons comme

me tels, & nous n'y ferons de réponſe que comme à des Libelles contre nous, attendant du ſurplus, que nous voyions qu'on veuille entrer tout de bon en Négociation.

Nous devons rendre cette juſtice à Monſieur de Beverning, qui s'eſt toûjours déclaré, & ſe déclare encore, ne vouloir point traiter par écrit; c'eſt Monſieur de Kinsky qui y inſiſte.

Mylord Berkley nous a dit confidemment, que l'Electeur de Brandebourg avoit écrit une Lettre au Roi d'Angleterre, ſon Maître, en termes peu méſurez & aſſez hardis, lui reprochant qu'il étoit d'intelligence avec ſes Ennemis, pour refuſer à ſes Ambaſſadeurs les Prérogatives qui leur appartiennent, & que ſi cela continuë, il ſera contraint de les rapeller de Nimegue. Le Roi d'Angleterre, qui a envoyé copie de cette Lettre à ſes Ambaſſadeurs, en attend quelqu'éclairciſſement. Mylord Berkley nous a dit, qu'il preſſeroit, autant qu'il pourroit, ſes Collegues d'en écrire au Roi d'Angleterre, pour le porter à ſoûtenir cette affaire avec vigueur, & de la maniére qu'il convient à ſa Dignité de le faire.

Il nous a dit encore, que Monſieur Jenkins eſt entiérement changé, & qu'il le trouve auſſi porté à la Paix, qu'il l'en avoit vû éloigné; qu'il n'en pouvoit deviner la cauſe, & ſi c'étoit pour le tromper, lui Mylord Berkley, afin qu'il en rendit un bon témoignage au Roi leur

Maître, ou ſi en effet il étoit dans de bons ſentimens ; que pour Monſieur Temple, il étoit tout comme auparavant, c'eſt à dire, contraire entiérement à la Paix & à nos Intérêts.

Comme nous voyons à preſent Monſieur de Beverning avec toute ſorte de facilité, nous n'avons pas crû devoir retarder un moment à éxécuter les Ordres que V. M. nous a donné dans ſa Dépêche du 8. de ce mois, nous avons donc témoigné à cet Ambaſſadeur, que V. M. avoit une intention très ſincére de rétablir le Traité de Commerce de 1662. d'y admettre même des tempéramens ſur quelques points, & après lui avoir fait connoître les deux difficultez qui ſe trouvoient à un des Articles, qu'ils déſirent être changez, nous l'avons aſſuré, que dans tout le reſte V. M. conſentiroit à de telles modifications, & à de tels tempéramens, qu'il leur ſeroit aiſé de connoître qu'elle vouloit rétablir la Paix, & le Commerce, avec toute l'utilité & égalité reciproque entre ſes Sujets, & ceux des Etats Généraux. Monſieur de Beverning nous en a paru fort ſatisfait, il nous a dit de bonne foi, que c'étoit le point eſſentiel qui les regardoit, & qui les touchoit le plus, & qu'il pouvoit nous aſſurer de ſon côté, que ſes Maîtres étoient fort diſpoſez à la Paix, & qu'ils lui avoient dit de nous donner aſſurance qu'ils n'attendoient, ni la ſuite qu'auroit l'Aſſemblée du Parlement d'Angleterre, ni la fin de cette Campagne,

pagne, & qu'en tout tems, & plûtôt aujourd'hui que demain, ils ſeroient très aiſes d'entrer en Négociation, & de conclure la Paix. Nous ne pouvions avoir une plus belle ouverture pour lui faire connoître les intentions de V. M., nous les lui avons donc expliquées, en la maniére qu'il nous eſt ordonné de le faire: Sur quoi Monſieur de Beverning nous ayant dit, qu'il ſeroit bon, en ce cas, de faire un Projet pour eux, & un pour les Eſpagnols, & que quand nous ſerions convenus de toutes choſes avec eux, nous pourrions ſans les ſigner convenir avec l'Eſpagne de ce qui touche cette Couronne, nous lui avons repliqué qu'il y avoit deux moyens de parvenir à la Paix; L'un de faire, comme il le propoſoit, des Projets de Paix avec eux & avec l'Eſpagne; que ce Projet néanmoins nous paroiſſoit long, & ne remédieroit pas à ce qu'ils appréhendoient que V. M. ne faſſe tous les jours de nouvelles Conquêtes, puis que ne pouvant point faire expliquer les Eſpagnols, tant que nous n'aurions point de Traité fait & ſigné avec les Etats, la Négociation qui tireroit en longeur laiſſeroit entiérement libre pendant la Campagne l'action des armes dans le Païs-Bas: Que l'autre expédient, qui étoit de rétablir les Etats, par une bonne Paix, dans l'amitié de V. M. les rendoit bien plus propres à être les véritables Médiateurs, & V. M. convenant en même tems d'une ſuſpenſion d'armes dans les Païs-Bas, les mer-

troit hors d'état de rien craindre, & leur donneroit tout le loiſir de porter les Eſpagnols à des conditions raiſonnables. Monſieur de Beverning nous a paru goûter cette propoſition ; Car il nous a fait des queſtions, comme un homme qui cherche à s'éclaircir & à prevoir tous les inconvéniens : Il nous a même objecté, que dans le tems de ſuſpenſion, nous porterions toutes nos forces en Allemagne. Nous lui avons fait connoître que c'étoit nôtre deſavantage, parce que de ce côté-là nous ne voulions faire nulles Conquêtes : que nous nous en tenions aux Traitez de Weſtphalie, & de & que tous les Alliez demeureroient d'accord, eux-mêmes, que ce n'étoit que du côté de la Flandres que nos Conquêtes pouvoient nous être utiles ; mais à l'égard du Duc de Lorraine, nous a-t-il dit, que voulez-vous faire ? Nous lui avons répondu, qu'il n'y avoit perſonne qui eût pouvoir de traiter pour lui, qu'à preſent même il n'en étoit point queſtion, & que s'ils vouloient regler en même tems tous les intérêts de leurs Alliez, ceux de Lorraine & ceux de l'Empire, alors il falloit revenir à la voye générale des Médiateurs pour traiter enſemble.

Sur quoi il nous a dit, qu'il ne nous avoit fait cette demande que par forme de diſcours, & qu'il convenoit que V. M. en feroit aſſez à preſent de conſentir à un Traité de Commerce avec les Etats, &

de

de leur accorder cette Barriere, qu'ils voyent bien n'être donnée qu'à leur ſeule conſidération.

Il nous a auſſi demandé, ſi nous n'avions rien de nouveau à lui faire ſavoir touchant les intérêts du Prince d'Orange, & nous lui avons témoigné, que V. M. ne nous avoit rien mandé depuis ſa premiére réponſe, qu'il ſavoit déja; Mais que Monſieur le Prince d'Orange pouvoir s'aſſurer que lors qu'il rentreroit, avec les Etats, dans les bonnes graces de V. M. il auroit tout ſujet d'en être ſatisfait. Après toutes ces demandes, & après avoir fait quelque réflexion en lui-même, il nous a dit, Je vois bien, Meſſieurs, ce que j'ai à faire, il faut que je faſſe parler les Eſpagnols : Car nous ſavons bien les Places de Flandres qui conviennent pour nôtre ſûreté; mais nous ne ſavons pas ce qu'ils ſouhaitent : Il faut donc qu'ils s'en expliquent avec nous, & je vous en rendrai compte, & puis il faudra, s'il vous plaît, que vous vous expliquiez à vôtre tour des Echanges que vous voudrez, pour les Places que vous abandonnerez. Nous avons fort approuvé ſa penſée, de ſavoir préciſément ce que ſouhaitent les Eſpagnols, & de nous le dire; & nous lui avons fait entendre que pour ce qui eſt de l'Echange, nous faiſions beaucoup plus de l'accepter en tel Païs qu'il plaira aux Eſpagnols de le donner, qu'en marquant préciſément celui où nous le voulons recevoir, puis que les Eſpagnols

eux-mêmes ne ſeroient peut-être pas diſpoſez de nous le donner où nous le ſouhaiterions. Nous n'avons pas voulu néanmoins entrer en matiére plus avant là deſſus, nous reſervant à en parler lors qu'il nous ouvrira les ſentimens des Eſpagnols. Il nous a dit auſſi un mot de Maeſtricht, & comme nous lui avons répondu que les Etats s'étoient engagez de le donner aux Eſpagnols, Cela eſt vrai, nous a-t-il dit; mais Monſieur le Prince d'Orange a de grandes prétentions, & nous auſſi; & ſi vous nous le mettez une fois entre les mains par un Traité de Paix, nous trouverons bien moyen de le garder en compenſation de cette Place avec l'Eſpagne: Enfin, Sire, Monſieur de Beverning a pris avec tant de chaleur cette propoſition de V. M. qu'il nous a dit, qu'il eſt d'avis d'aller trouver Monſieur le Prince d'Orange, qui eſt à Soesdyck, & qui doit bien-tôt retourner à la Haye: qu'il vouloit lui en parler à fonds, parce qu'il ne pouvoit bien écrire tout ce détail, & qu'il avanceroit plus de choſe en une converſation avec lui, qu'il ne lui en feroit entendre en dix Lettres.

Monſieur de Beverning nous a tenu ſa parole, & il faut abſolument qu'il ait conçû quelqu'eſpérance de faire la Paix par ce moyen; car nous lui parlâmes Dimanche à ſix heures du ſoir, & le lendemain lundi, qui étoit hier, il partit à 5. heures du matin, ſans en rien dire à pas un des Ambaſſadeurs qui ſont ici, & qu'il avertit

avertit ordinairement quand il fait ces ſortes de Voyages.

Il ſe rencontre encore heureuſement que les Etats vont s'aſſembler, & que dans la premiére ouverture de leur Aſſemblée ils ſeront prévenus de la bonne intention de V. M. pour leur Commerce, & pour la ſûreté des Païs-Bas : De ſorte, Sire, que nous avons lieu d'eſpérer que les Ordres, que V. M. nous a donnée ſi à propos, feront tout le bon effet qu'elle s'en peut promettre, & nous oſons lui dire que ſi la Paix eſt faiſable par quelqu'endroit, c'eſt par celui là : car Monſieur de Beverning eſt habile, & bien intentionné, & fera connoître aux Etats la bonne volonté de V. M. qui juſqu'à cette heure leur a été cachée, il la fait à preſent par une voye dont il ne peut douter, & qui ne laiſſera nul doute que nous ne ſoyons tout prêts d'arrêter avec les Ambaſſadeurs des Etats, tout ce que nous leur avons offert. Nous ſommes avec un très profond reſpect.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 18. *Mai* 1677.

VOus verrez, Monſieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, que nous n'avons point voulu entrer en matiére, ſur tout, ce qui regarde Monſieur le Prince Charles. Quelqu'inſtruction que S. M. nous ait donnée là-deſſus, nous avons jugé qu'il n'eſt pas encore tems de le faire ſavoir, & nous attendrons encore pour cela, que cette Négociation ſoit un peu plus avancée, & que vous nous faſſiez l'honneur de nous mander que S. M. trouve bon que nous nous en expliquions.

Nous ſaurions volontiers auſſi, Monſieur, ſi S. M. approuveroit que lors qu'on traitera cette matiére d'échange, nous demandaſſions l'Equivalent en Sicile, pour pouvoir donner ce Royaume tout entier à Monſieur le Prince Charles : mais comme ce n'eſt pas une affaire qui preſſe encore ſi fort, nous avons tout le tems de vous mander les intentions des Eſpagnols, avant que

que S. M. ſoit en néceſſité de s'expliquer là-deſſus.

Nous ne devons pas auſſi, Monſieur, obmettre de vous dire, que Monſieur de Beverning nous a demandé, ſi nous ne ferions rien pour nos Alliez, mais il ne nous a fait cette demande qu'en paſſant, & ſans inſiſter.

Nous nous employerons, Monſieur, autant qu'il ſera en nous, pour faire recevoir ici toute ſorte de bons traitemens à Monſieur de Bevilaqua. Nous lui écrivons aujourd'hui, & lui faiſons connoître, de quelle maniére le Roi nous ordonne, de nous employer ici à procurer tout ce qu'il peut ſouhaiter pour ſa ſûreté, & pour l'honneur dû à ſon Caractére.

La Lettre du Roi du 23. de l'autre mois, dont vous nous envoyez un Duplicata, nous a été renduë, Monſieur, comme vous avez vû depuis: elle eſt ſeulement demeurée en chemin un peu plus long tems que les autres; c'eſt ce qui nous a empêché d'y faire réponſe le 30.

Nous ne devons pas obmettre, Monſieur, de vous dire, que nous n'avons pas voulu nous expliquer avec Monſieur de Beverning, ſur ce qui regarde Maeſtricht; mais que lors que l'on entrera en diſcution avec lui, nôtre reſolution eſt ſuivant vos ordres, de lui en faire eſpérer la reſtitution, lors que les Etats Généraux feront leur Paix ſeparément: mais en cas qu'ils veulent, en même tems, convenir de ce qui regarde l'Eſpagne; cette Ville étant

une de celles que l'on rendra à cette Couronne, pour ſervir de Barriére, nous en prétendrons légitimement l'Equivalent. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 21. *Mai* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux; La Lettre particuliére que vous avez écrite au Sieur de Pomponne le onziéme de ce mois, m'a fait voir le beſoin que vous aviez d'être inſtruits de mes intentions ſur deux points.

Le premier, touchant la réponſe que les Médiateurs vous avoient dit, que les Miniſtres de mes Ennemis étoient ſur le point de rendre par écrit à vos premiéres Propoſitions.

Le ſecond, touchant la qualité de Roi de France que le Roi de Dannemark avoit donnée au Roi d'Angleterre dans ſes Pleinpouvoirs.

Pour ce qui touche le premier, j'approuve la difficulté que vous avez faite, d'aſſujettir la Négociation aux longueurs qui ſont inſeparables de celles qui ſe font par

par écrit, & que vous en ayez donné part aux Ambaſſadeurs de Suéde.

J'approuve de même l'expédient que vous aviez pris, de faire repreſenter par ces mêmes Ambaſſadeurs au Sieur de Beverning, combien il avoit été dans le ſentiment de ne point ſuivre cette maniére de traiter, comme contraire à la diligence neceſſaire dans une affaire qu'il importoit ſi fort d'avancer.

Il eſt à deſirer que le Sieur de Beverning en ait été perſuadé, & qu'il ait pû en perſuader ſes Alliez, & c'eſt ce que la ſuite de vos Dépêches me fera bien-tôt connoître.

Mais ſi après avoir employé toutes vos raiſons, les Miniſtres des Ennemis demeuroient fermes à ne pas prendre une autre voye, & que les Miniſtres de Suéde continuaſſent à ne les pas rejetter; alors mon intention ſeroit que vous vous y conformiez. Il ſuffiroit que vous euſſiez fait connoître par l'oppoſition que vous y aviez apportée, qu'autant qu'il auroit été en vous, vous auriez cherché les moyens les plus courts, pour traiter la Paix de vive voix, & par des Conferences. Mais comme je doute que mes Ennemis ſoient dans le deſſein de répondre bien-tôt, & raiſonnablement aux Propoſitions que vous auriez remiſes aux Médiateurs; j'aurai tout le tems d'apprendre quel aura été le ſentiment du Sieur de Beverning, & s'il y auroit fait entrer les Miniſtres des Alliez de ſes Maîtres.

Pour ce qui touche la qualité que le Roi de Dannemark a donnée au Roi d'Angleterre dans ſes Plein-pouvoirs, je ne juge pas à propos, que vous en releviez la difficulté, outre que je neglige ce vain tître, dont le Roi d'Angleterre témoigne de s'honnorer depuis ſi long tems, l'écrit par lequel vous êtes convenus, que ceux qui ſeroient pris ou obmis par les Parties, ne pourroient nuire ni préjudicier, empêche qu'il ne puiſſe tirer à aucune conſequence. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit au Camp de Thulin le 21. Mai 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 21. Mai 1677.

DEpuis la Lettre que le Roi vous a écrite, & que je vous envoye, j'ai reçû, Meſſieurs la vôtre du 14. de ce mois; elle a fait voir à S. M. les premiéres démarches qui avoient été faites par Meſſieurs les Médiateurs, pour porter les Miniſtres des Alliez à ne ſe point arrêter à la prétention de traiter par écrit. S'ils ont une véritable

table intention d'avancer la Paix, ils ne delibereront pas à embraſſer la voye des Conferences, comme la plus courte: que s'ils s'attachoient aux premiéres prétentions, vous voyez, Meſſieurs, que S. M. vous permet de vous relâcher de vôtre demande, lors que vous verrez vos efforts inutils pour la faire réüſſir.

Je vous envoye le Paſſeport que Monſieur Dom Pedro Ronquillo vous a demandé, pour Monſieur le Marquis de la Fuente; ce n'eſt pas qu'il ne lui ait déja été envoyé à ſon départ de Veniſe, mais au hazard que le tems en ſoit expiré, parce que je n'en ai pas la minute, je vous en adreſſe un autre.

Après que le Roi a donné le tems à ſes Troupes, de ſe remettre, dans des quartiers de rafraîchiſſement, des fatigues & des peines, de trois Siéges & d'une Bataille, & d'attendre que les herbes ouvriſſent le moyen de ſubſiſter en campagne, S. M. a raſſemblé, depuis deux jours, toute ſon Armée en ce Camp. Elle eſt auſſi belle, & auſſi nombreuſe, que ſi elle n'agiſſoit point depuis trois mois; Cependant, celle que commande Monſieur le Maréchal de Crequi, & celle qui eſt ſous les ordres de Monſieur le Maréchal de Schomberg ſur la Meuſe, ſont au même état. Juſques ici, Monſieur le Prince d'Orange s'arrête dans ſes quartiers au Païs de Waes, & Monſieur le Prince de Lorraine attend dans le Luxembourg d'être joint par le reſte de l'Armée Impériale.

Le Roi reçut, il y a deux jours, la nouvelle de l'avantage ſignalé que ſes Vaiſſeaux avoient remporté ſur les Hollandois le premier jour de Carême dans les Indes Orientales. Monſieur le Comte d'Eſtrée, qui commandoit dans ces Mers dix Vaiſſeaux de Guerre de S. M., ayant appris que quatorze Hollandois étoient mouillez dans le Port de Tabago, & ſous la Forteresſe de cette Iſle, forma le deſſein de les y attaquer : Il y entra, quoi que le paſſage, qui y conduiſoit, fut étroit & dangereux. Il les aborda juſqu'à la portée du mouſquet, ſans preſque tirer aucun coup de Canon, & s'étant attaché à eux, il n'abandonna point le Combat qui fut très-âpre, de la part des Hollandois, qu'après avoir vû brûler & périr tous les quatorze Vaiſſeaux. Cet avantage ſi grand, & qui eſt un des plus conſiderables qui ait été remporté il y a long tems à la Mer, a coûté quatre Vaiſſeaux & quelques Officiers à S. M. Mais une ſi grande gloire ne ſe peut aquerir ſans quelque perte. Je ſuis, Meſſieurs, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 21. *Mai* 1677.

SIRE,

Vôtre Majeſté aura vû par la derniére Lettre, que nous nous ſommes donnez l'honneur de lui écrire, que non ſeulement nous avions fait toutes les ouvertures à Monſieur de Beverning, qu'elle nous avoit ordonné, mais encore que ces Propoſitions avoient été ſi agréables à cet Ambaſſadeur, qu'il étoit parti ſur le champ, pour en informer Monſieur le Prince d'Orange & les Etats. Nous attendons ſon retour avec impatience, qui ſera apparemment aujourd'hui ou demain ; & nous attendons auſſi qu'il nous faſſe ſavoir les ſentimens de ſes Maîtres, pour lui expliquer, en même tems, ceux de V. M. touchant une Tréve générale dans toutes les dix-ſept Provinces. Juſques là, & juſqu'à-ce que nous ayons concerté avec lui, de quelle maniére nous nous en expliquerons avec les Médiateurs, nous avons réſolu de ne leur rien témoigner des intentions de V. M., parce que Monſieur de Beverning nous ayant gardé un entier

ſecret

ſecret à leur égard, ſur tout, ce que nous lui avons dit, nous croyons qu'il eſt du ſervice de V. M. de lui témoigner la même confiance, & de commencer toûjours par lui à traiter les affaires.

Il eſt vrai, Sire, que Monſieur Peſters eſt venu ici, il y a environ un mois, qu'il a même parlé à moi Maréchal d'Eſtrades: mais comme ce n'étoit que pour quelque affaire particuliére, dont j'ai rendu compte à Monſieur le Marquis de Louvois, nous n'avons pas crû nous devoir donner l'honneur d'en écrire à V. M. d'autant plus que nous tenons la Négociation dudit Sieur Peſters entiérement finie, & que nous ſommes tous d'un commun avis, que la meilleure & la plus prompte voye pour conclure une Paix avec les Etats Généraux, & avec Monſieur le Prince d'Orange, s'il y a de bonnes intentions, eſt celle de Monſieur de Beverning, avec lequel nous croyons qu'il eſt du ſervice de V. M. de continuer les ouvertures du Traité ſans interruption. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne,

Du 21. Mai 1677.

MIlord Berkley, Monsieur, a confié à l'un de nous une Copie de la Lettre que Monsieur l'Electeur de Brandebourg a écrit au Roi son Maître : quoi que vous l'ayez peut-être reçûë par une autre voye, nous croyons pourtant vous la devoir envoyer, avec tout le secret que Milord Berkley a éxigé, étant persuadé qu'on lui pourroit imputer de l'avoir communiquée. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne,

Du 25. Mai 1677.

NOus avions espéré, Monsieur, que le retour de Monsieur de Beverning, nous

nous donneroit pour cet Ordinaire une ample matiére d'écrire au Roi ; mais nous aprîmes hier par le Sécrétaire de l'Ambaſſadeur de Hollande, que n'ayant pas trouvé Monſieur le Prince d'Orange à la Haye ni en aucun autre lieu, il avoit été obligé d'aller juſqu'à l'Armée pour lui parler ; & comme nous avons eſtimé qu'il ſeroit du ſervice de S. M. que dans les Conferences que ce Miniſtre aura avec ledit Prince, il fut informé des derniers ordres qu'elle nous a donné, touchant une ceſſation d'hoſtilitez de toutes parts, dans l'étenduë des dix-ſept Provinces, en attendant qu'on puiſſe convenir d'une Paix générale avec toutes les Parties qui ſont en Guerre, ou particuliére avec les Etats Généraux ; Nous avons crû en devoir faire part ce dernier Ordinaire audit Sécrétaire, en qui nous ſavons que ledit Sieur de Beverning a une entiére confiance, afin que ſuivant la promeſſe qu'il nous a faite, ou d'aller lui-même le trouver, ou de lui en écrire par un Exprès, ce Miniſtre puiſſe revenir pleinement inſtruit des intentions dudit Prince, tant ſur les points dont nous lui avons parlé, que ſur cette ceſſation.

Les Alliez nous ont fait dire, par Meſſieurs les Médiateurs, que l'abſence dudit Sieur de Beverning & de Monſieur d'Haren, qui eſt néanmoins arrivée depuis, étoit cauſe qu'ils n'avoient encore pû prendre leur derniére reſolution, ſur la maniére de traiter de bouche, ou par écrit ; mais apparemment, le principal ſujet de leur retardement,

tardement, eſt, qu'ils n'ont pas encore d'ordre d'avancer la Négociation, & que ledit Sieur de Beverning n'eſt pas d'avis de donner des Ecrits qui la puiſſent reculer. Il ſemble même, que les Alliez ſe flattent, qu'il ne trouvera pas le Prince d'Orange fort favorable aux Propoſitions qu'il doit faire; ſon retour nous fera connoître, ce que nous en devons attendre. Monſieur le Préſident Canon, qui eſt connu de vous, Monſieur, eſt arrivé ici en qualité de Miniſtre Plenipotentiaire de Monſieur le Prince Charles, & nous n'avons pas crû nous pouvoir diſpenſer de recevoir ſa viſite, ſur l'inſtance qui nous en a été faite par Meſſieurs les Médiateurs. Son deſſein eſt, de remettre au plûtôt ſon Pouvoir entre leurs mains, & après qu'il nous aura été communiqué, de donner ſes Propoſitions, qui ſeront fort appuyées par les Médiateurs & par les Ambaſſadeurs des Etats Généraux. Nous n'y ferons point de réponſe ni aucune ouverture de la compenſation, à laquelle Sa Majeſté nous a témoigné par ſa Dépêche du vingt-uniéme Février, vouloir bien conſentir, & nous ſuſpendrons auſſi toute proteſtation contre le tître de Duc de Lorraine, que Sa Majeſté a accordé dans ſes Paſſeports au Prince Charles, juſqu'à-ce que nous ayons encore reçû par vous, Monſieur, de nouveaux ordres de Sa Majeſté, tant ſur les demandes que nous fera cet Envoyé, qu'en réponſe de celle-ci. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

Ajoûté.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Meſſieurs les Médiateurs nous ont apporté le Pleinpouvoir du Préſident Canon, & nous en ont laiſſé copie, que nous vous envoyons, remettant au premier Ordinaire à vous informer, Monſieur, des obſervations que nous y aurons faites, le peu de tems qui nous reſte avant le départ de celui-ci, ne nous permettant pas de le faire. Ils nous ont déclaré auſſi, que les Alliez ne prétendoient pas ſe départir de la réſolution qu'ils ont priſe de continuer à donner leurs Propoſitions par écrit, lors qu'ils le jugeront à propos; & comme nous vous avons déja informé, Monſieur, de toutes les raiſons que nous leur avons dites, pour leur faire voir combien cette voye nous éloigneroit de la Paix, nous ne vous en importunerons pas pour cette fois.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 28. Mai 1677.

SIRE,

La Dépêche dont il a plû à V. M. nous honnorer du 21. de ce mois, nous a mis en état de terminer la difficulté qui nous arrête, depuis le tems que nous l'en avons informé pour recevoir ſes ordres. Cependant nous n'avions rien obmis de tout ce qui pouvoit perſuader les Médiateurs, & par eux les Alliez, que le moyen le plus court de traiter la Paix, ſeroit celui de dire de part & d'autre, de vive voix, à ces premiers, ce qui la pourroit avancer. Nous leur avons ſouvent fait entendre, que, comme ils en pouvoient rediger par écrit la ſubſtance épurée de tout ce que l'animoſité de la Guerre laiſſeroit échapper au deſavantage du Parti contraire, les uns & les autres n'apprendroient de leur bouche que ce qui ſeroit d'eſſentiel, dans une Propoſition accompagnée même de toutes les raiſons dont elle auroit été ſoûtenuë par devant eux, ou que leur prudence ſuppleroit au défaut des Parties, & qu'ainſi, on évite-

éviteroit tout ſujet d'aigreur, & toutes les longueurs inſeparables des Negociations par écrit. Nous avons même apuyé nôtre avis de l'honneur de la médiation, en ce qu'ils auroient beaucoup plus de merite, & que leur prudence & adreſſe, auroient plus de lieu dans ces ſortes de Conferences, que dans une ſimple delivrance des écrits, dont ils ſeroient chargez : mais enfin, ſoit que les Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne, ayent crû la voye de traiter par écrit la plus ſûre pour faire marcher d'un même pas leurs intérêts avec ceux de leurs Alliez, & empêcher le détachement de ceux des Etats Généraux ; ſoit qu'ils ayent deſſein de rejetter par leurs Ecrits tout le blâme de l'agreſſion ſur la France, tant en Allemagne qu'en Flandre; ſoit enfin, qu'ils ne s'oppoſent à l'expédient de confier de bouche aux Médiateurs les moyens qu'on aura de part & d'autre, pour faciliter la Paix, que parce que nous l'avons apuyé de nos raiſons, ils nous firent dire, il y a deux jours, qu'ils ne ſe departiroient point de la reſolution qu'ils avoient priſe de donner, par écrit, leurs réponſes à nos premiéres Propoſitions : Qu'ils prétendoient même ſe reſerver la liberté d'uſer à l'avenir de cette même voye, ou de faire leurs Propoſitions de bouche, ſelon ce qu'ils croiroient être le plus convenable à leurs affaires, comme ils nous laiſſent auſſi la faculté de dire de bouche, ou par écrit, ce qu'il nous plairoit. De ſorte, que ſuivant la permiſſion que V. M. nous a donnée,

nous

nous avons resolu de concert avec Messieurs les Ambassadeurs de Suéde, de finir au plûtôt cette difficulté, pour ôter tout prétexte de nous accuser du moindre retardement à la Négociation ; & suivant cela, nous avons fait connoître cette après-dînée aux Médiateurs, en consequence de l'ordre de V. M. que l'opposition que nous avions apportée au desir des Alliez, étoit un effet de celui que nous avions, de chercher les moyens les plus courts, pour arriver à la Paix ; & que nous avons eu sujet d'espérer que le bon état des affaires de V. M. leur donneroit aussi les moyens & les mêmes sentimens : mais, que, puis qu'ils vouloient prendre le chemin le plus long, nous aimions encore mieux le suivre que de n'en tenir aucun ; & comme Monsieur Temple nous avoit déja fait entendre avanthier, que ni lui ni ses Collegues ne s'étoient pas pû dispenser de recevoir les Propositions ou réponses par écrit que les Alliez leur ont déja remis entre les mains, & qu'il nous a fait instance aujourd'hui de leur confier aussi nos sentimens, ou en la même maniére, ou de bouche, pour en faire part auxdits Alliez, en même tems qu'ils nous donneroient leur écrit ; Nous avons pris jour à demain, & nous avons résolu ensemble, que sans entendre le détail de leurs premiéres Propositions, auxquelles V. M. n'a pas jugé que nous fissions aucune réponse, nous insinuërons seulement aux Médiateurs, que lors qu'ils auront disposé les Alliez à en faire de convenables

venables à l'état preſent des affaires, nous y répondrions ; & cependant, pour leur donner quelque choſe à partir de nôtre part, nous juſtifierions nos premiéres demandes & leur dirions : que premiérement à l'égard de l'Empereur & de l'Empire, nous croyons qu'on ne peut pas raiſonnablement déſirer de nous des Propoſitions plus juſtes & plus raiſonnables que celles du rétabliſſement des Traitez de Weſtphalie en leur entier, puis que S. M. I. en a juré l'obſervation par ſa Capitulation, & que tous les Princes & Etats d'Allemagne ſont obligez à l'entretenir comme Loi fondamentale de l'Empire, & le ſeul moyen d'en conſerver la tranquilité : que pour l'Eſpagne, nous croyons auſſi être bien fondez à perſiſter dans nos premiéres Propoſitions, qui ſont, que toutes choſes demeurent en l'état, où le ſort des Armes les a mis, d'autant plus que Dieu a bien fait voir par les ſuccés dont il a beni les Armes de V. M. combien il auroit été avantageux à cette Couronne d'accepter nos premiéres offres, ſans retarder ſi long tems par des amuſemens le bonheur de la Paix, que nous offrons ici depuis un an de la part de V. M. : Qu'à l'égard du Roi de Dannemark, lors que nos Alliez ſeront contens, nous le ſerons auſſi ; & pour ce qui regarde les Etats Généraux, que nous eſperons, que la réponſe que nous avons faite de la part de V. M. aux Articles de Commerce qui nous ont été preſentez de leur part les ſatisfera.

Voila,

Voila, Sire, quelle ſera la ſubſtance de nos réponſes, & nous n'avancerons rien de plus que nous n'ayons envoyé à V. M. les Ecrits des Alliez, & qu'elle ne nous ait enſuite honnorez de ſes ordres. Les Médiateurs nous ont auſſi parlé en même tems des intérêts du Prince Charles, & nous ont dit, que le Préſident Canon étoit prêt à donner ſes prétentions, & qu'il demandoit, qu'en même tems nous donnaſſions auſſi nos contre-prétentions. Nous leur avions ſeulement répondu, qu'il falloit premiérement convenir de ſon Pouvoir, qui nous paroiſſoit aſſez deffectueux; qu'enſuite, lors qu'il auroit donné ſes demandes, nous les envoyerions à V. M. pour recevoir ſes inſtructions ſur une affaire qui nous paroiſſoit aſſez nouvelle, n'ayant juſqu'à préſent reconnu le Prince Charles, que comme un Général des Armées de vos Ennemis, & ne ſachant pas ce qu'il avoit à prétendre de V. M., encore moins, quel droit il avoit de vous demander, en même tems, des contre-prétentions, comme s'il traitoit d'égal à égal. Cependant, Sire, nous ſommes obligez de dire à V. M. que nous ne doutons point que les Alliez n'appuyent fort les intérêts de ce Prince, dans les ſecondes Propoſitions qu'ils donneront par écrit. Nous pourrions rejetter les inſtances qui ſeroient faites pour lui, tant par l'Empereur que par les Princes d'Allemagne, qui ſont en Guerre, en ce que par le troiſiéme Article du Traité de Munſter, il fut ſtipulé, que l'Empereur

& les Etats de l'Empire ne pourroient agir dans la controverſe touchant la Lorraine, que par amiables interpoſitions, ſans uſer des Armes & des moyens de Guerre: mais comme ils diront, que le même different qui a donné lieu à cette ſtipulation, a été terminée par le Traité des Pirennées, & par d'autres ſubſequens faites avec le feu Duc de Lorraine; mais qu'à l'égard du Prince Charles, il leur eſt libre de l'aſſiſter en toutes maniéres, nous n'appuirons pas ſur cette exception, à moins que nous n'y ſoyons confirmez par les ordres de V. M. Elle nous fera auſſi, s'il lui plaît, ſavoir, ſi dans douze on quinze jours qu'on nous aſſure que l'Aſſemblée doit être complette par l'arrivée du Nonce du Pape, du Marquis de Balbaſez, & de l'Evêque de Gurk, nous devons proteſter contre la qualité de Duc de Lorraine, que V. M., pour le bien de la Paix, a ſouffert être inſerée dans ſes Paſſeports.

Les Médiateurs nous ont fait de nouvelles inſtances, en faveur des Ambaſſadeurs de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, qui appuyent la prétention qu'ils ont, de faire donner au ſecond, auſſi-bien comme au premier, le tître d'Excellence & la main, par quelques Actes de poſſeſſion qu'ils diſent avoir, tant de Monſieur de Lombre, qui étoit Ambaſſadeur de V. M. en Pologne, & qui intervint comme Médiateur au Traité de Paix, qui fut ſigné à Olive, que de Monſieur le Cardinal de Bonzy, pour lors que Evêque de Beziers, auſſi Am-

Ambaſſadeur de V. M. en la même Cour, qu'ils alleguent avoir même donné le tître d'Excellence & de la main, à un Miniſtre de Monſieur le Duc de Neubourg, revêtu de la qualité d'Ambaſſadeur. Ils prétendent auſſi, qu'on ne peut point leur faire voir d'éxemple contraire, & qu'il n'y a jamais eu de ſecond Ambaſſadeur de l'Electeur de Brandebourg, qui ait admis cette difference du premier à lui : que ſi les Ambaſſadeurs des autres Electeurs l'ont ſouffert, cela ne peut être tiré à conſequence contre la prétention de S. A. E. qui a, diſent-ils, beaucoup d'autres tîtres joints à la qualité d'Electeur. Nous leur avons répondu, que nous n'en avions point juſqu'à préſent reconnu en lui de plus éminente que celle d'Electeur, dont les prérogatives ont toûjours été extrêmement conſiderées de V. M., mais que nous ne nous pouvons régler que ſur ce qui s'eſt paſſé dans des Aſſemblées auſſi célébres que celles-ci, comme celle de Munſter & de Francfort, où le ſecond Ambaſſadeur des Electeurs n'avoit pas reçû les mêmes honneurs que le premier. Nous ſommes, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 28. *Mai* 1677.

LA Dépêche du Roi & la vôtre, Monſieur, du vingt-uniéme ſont venuës fort à propos pour finir les conteſtations qui nous retiennent ſur la maniére de traiter, ou de bouche, ou par écrit; & nous croyons, que nous pourrons vous envoyer par le premier Ordinaire les productions des Alliez, qui apparemment ne nous approcheront guéres du but que nous nous devons propoſer les uns & les autres. Nous ne ſavons point encore le jour du retour de Monſieur de Beverning. Le Sécrétaire de l'Ambaſſade a dit à l'un de nous, que ce Miniſtre avoit donné ordre à ſon Commis à la Haye, de ne lui envoyer aucunes Lettres qu'on lui pourroit écrire, & qu'ainſi il n'avoit pû être informé de ce que nous ſouhaitions qu'il ſût.

Comme nous ſommes perſuadez, Monſieur, que le Roi n'eſt pas diſpoſé de donner ſatisfaction à Monſieur l'Electeur de Brandebourg, ſur le traitement que ce Prince prétend être fait au ſecond de ſes Am-

Ambaſſadeurs, & qu'il nous importe de confirmer les Médiateurs dans le refus qu'ils en ont fait à nôtre imitation, nous vous prions de nous éclaircir ſur les éxemples qu'ils alleguent en leur faveur, & ſur ceux qui ſervent à prouver le contraire. L'un de nous croit même avoir vû à Francfort trois Ambaſſadeurs, du même Electeur, venir chez Monſieur le Maréchal de Grammont, où étoit auſſi feu Monſieur de Lionne, & que l'un & l'autre de ces Meſſieurs, pour lors Ambaſſadeurs de Sa Majeſté, avoient coupé après le premier dudit Electeur; mais comme il ne ſe fie pas aſſez à ſa memoire pour le pouvoir ſoûtenir, ſi vous pouvez, Monſieur, en ſavoir la vérité, nous vous ſuplions très-humblement de nous en faire part, parce qu'elle nous ſerviroit beaucoup auprès deſdits Médiateurs qui ſont un peu brouillez. Dom Pedro Ronquillo a reçû avec bien de la joye le Paſſeport que nous lui avons envoyé, qui lui étoit fort à cœur. Nous ſommes, Monſieur, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du premier Juin 1677.

NOtre Dépêche, Monſieur, du 28. du paſſé, vous informe ſi particuliérement de la réponſe que nous devions faire à Meſſieurs les Médiateurs, qui n'eſt qu'une confirmation de nos premiers ſentimens ſur les premiéres Propoſitions, que nous ne vous importunerons pas par des redites. Nous vous dirons ſeulement, qu'après avoir fait part aux Ambaſſadeurs de Suéde de ce que nous leur dirions, ils convinrent d'en faire de même. Nous vîmes enſuite leſdits Médiateurs & leur dîmes de bouche nos ſentimens ſur les premiéres Propoſitions: ils les mirent par écrit, & en doivent faire part aux Alliez.

Nous avons apris que Monſieur de Beverning eſt de retour à la Haye, après avoir vû Monſieur le Prince d'Orange en Flandres : Nous eſpérons qu'il ſera bientôt de retour ici, & qu'on verra clair par ſa réponſe aux diſpoſitions où ſont les Etats pour l'avancement de la Paix On attend aujourd'hui Monſieur le Nonce

Le

Le Train de Monſieur le Marquis de Balbaſez eſt arrivé, & ſa Perſonne eſt reſtée à Cologne pour quelques jours.

Il nous paroît que les Alliez ont plus d'empreſſement de ſe rendre à Nimegue que par le paſſé, & même avec des Caractéres qui n'embaraſſent pas la Négoeiation. Monſieur Spanheim, Envoyé de Monſieur l'Electeur Palatin, nous a vû, & nous lui avons rendu la viſite : Nous l'avons reçû comme on fait les Réſidens : Nous en avons uſé de même avec Monſieur le Préſident Canon, Envoyé du Prince Charles. Quoi que nous ne doutions pas, Monſieur, que vous n'ayez à preſent reçû la Lettre, que Monſieur de Feuquiéres avoit écrit de Malmoé au Roi, en datte du quinziéme Avril, néanmoins pour ſatisfaire à ce qu'il témoigne deſirer de nous, nous vous envoyons un extrait de la nôtre, qu'il dit être un extrait de celle qu'il écrit à Sa Majeſté, & dont il aprehende la perte. Nous ſommes, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 4. Juin 1677.

SIRE,

Lors que nous nous donnâmes l'honneur d'écrire à V. M. par nôtre Dépêche du dix-huitiéme de l'autre mois, nous l'informâmes de l'expédient que nous avions propoſé aux Médiateurs, pour une maniére de mettre par écrit eux-mêmes en preſence des Parties, ce qui avoit été arrêté dans les Conférences, pour éviter la longueur & l'aigreur des Ecrits, de part & d'autre, ſur lequel nous avons reçû l'approbation de Monſieur de Beverning, qui avoit toûjours été d'avis de ne répondre que verbalement. Mais les Miniſtres des Alliez ayant opiniâtrement perſiſté à vouloir donner leurs réponſes par écrit, aux Propoſitions; & vôtre Majeſté nous ayant ordonné par ſa Dépêche du 21. Mai de les accepter, ſi nous ne pouvions mieux, nous avons été obligez de nous y conformer, à moins que de vouloir arrêter le cours de la Négociation.

Nous avons donc, Sire, accepté des mains

mains des Médiateurs les réponſes qu'ils nous ont données des Miniſtres des Alliez, ou pour mieux dire leurs invectives, parce que nous n'avons pû faire autrement, deſquelles nous envoyons aujourd'hui des Copies à Monſieur de Pomponne ; mais ç'a été, Sire, avec cette diférence de nôtre part, que nous n'avons donné les nôtres que verbalement auſdits Sieurs Médiateurs, qui en ont pris des Mémoires ſuccints en nôtre preſence pour les communiquer à nos Parties. Nous ne répondrons pas à leur écrit, que ſur les Ordres qu'il plaira à V. M. de nous en donner.

Comme ce n'étoit que ſur les frequens recits des Médiateurs, que nous avions eu l'honneur de rendre Compte à V. M. de la pretention de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, de la main & de l'Excellence pour ſes Ambaſſadeurs ſans diſtinction, & qu'ils ne nous en diſent plus rien, auſſi nous n'en parlons pas davantage à V. Majeſté.

Nous ne manquons pas, Sire, de témoigner à Mylord Berkley la ſatisfaction particuliére que V. M. a de ſon zéle & affection pour ſon ſervice, & aſſurément nous allons perdre beaucoup quand il nous manquera ici, & d'autant plus que nous craignons que Monſieur Temple n'ait encore plus de pouvoir ſur Monſieur Heide, que Monſieur Jenkins.

Monſieur de Beverning eſt, à ce que nous aprenons, de retour de l'Armée de Monſieur le Prince d'Orange, & nous l'attendons

tendons ici, avec bien de l'impatience, pour aprendre de lui le Succès de ſon Voyage, & en rendre compte à Vôtre Majeſté

Nous profiterons, Sire, de ce qu'il a plû à V. M. d'ajoûter pour nôtre inſtruction particuliére, qu'elle voudroit bien étendre la Treve, auſſi bien en Allemagne & ailleurs qu'aux Païs-Bas : ce qui ſera ſatisfaira pleinement à l'objection que Monſieur de Beverning nous avoit faite, que ce ne ſeroit pas faire ceſſer la Guerre que d'en exempter la Flandres pour porter les Armes de V. M. ailleurs, & nous ne manquerons, lors que nous en aurons l'occaſion, de vous faire entendre que ce ne ſera qu'à condition que la Suéde en veuille convenir, V. M. ne voulant point entrer ſans elle dans aucun Traité de Paix, ni de Treve. Nous ſommes avec un très profond Reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 4. Juin 1677.

NOus avons, Monſieur, reçû la Lettre dont il vous a plû accompagner la Dépêche du Roi du vingt-ſix de l'autre mois. Vous verrez par nôtre réponſe ce dont nous rendons compte à Sa Majeſté, & nous vous ajoûterons, que nous avons jugé à propos, pour quelque ſorte de diſtinction pour le Saint Siége, d'envoyer faire un compliment à Monſieur le Nonce ſur ſon arrivée: il nous en envoya auſſi-tôt faire par ſon Auditeur, & nous dire qu'arrivant ici, & trouvant les affaires entre les mains des Ambaſſadeurs d'Angleterre, il ne vouloit rien faire qu'après l'avoir bien concerté, & particuliérement avec nous, & qu'il n'y avoit rien qu'il ne fit pour l'avancement de l'ouvrage pour lequel il s'étoit rendu ici, pourvû que l'honneur de Sa Sainteté & de ſon Miniſtére le lui puſſent permettre, & qu'il s'étoit même déterminé à faire déclarer ſon arrivée à Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre, pourvû qu'il fût qu'ils lui rendiſſent la viſite

qui lui étoit dûë, & nous prioit de nous vouloir entre-mettre auprès d'eux pour ſavoir de la maniére qu'ils en voudroient uſer, ce que nous fimes & leur parlâmes ſur ce ſujet; mais non ſeulement nous ne trouvâmes aucune diſpoſition en eux d'y correſpondre, mais un refus formel de vouloir avoir aucun Commerce avec lui, nous aïant dit qu'ils avoient leurs Ordres précis d'Angleterre pour cela; & hier dans nos Conférences ordinaires avec les Ambaſſadeurs de Suéde, nous leur demandâmes comme ils en uſeroient à leur égard avec Monſieur le Nonce, leſquels nous firent auſſi réponſe, que les Ambaſſadeurs de leur Couronne n'aïant eû aucun Commerce à *Munſter* avec le Nonce qui y étoit, ils ne vouloient auſſi avoir aucune communication avec celui-ci à Nimégue.

Monſieur le Nonce nous fit dire, qu'il auroit fort ſouhaité de nous pouvoir entretenir pour concerter ce qu'il pourroit faire en cet état des choſes, mais qu'il ne le pouvoit pas faire avant ſa déclaration qui ne pouvoit être de cinq ou ſix jours, nous faiſant inſinuër par ſon Auditeur, que cela ſeroit néanmoins néceſſaire pour le bien des affaires, ſouhaitant particuliérement d'être inſtruit & informé par nous.

Ce qu'aïant conſidéré & jugé qu'il étoit bon de ne pas réſiſter à la confiance qu'il témoignoit vouloir prendre en nous, nous n'avons point fait de dificulté de lui faire répondre, que très volontiers nous l'irions

rions voir *incognito*, & nous y en avons d'autant moins apporté que nous ſavions que les deux Ambaſſadeurs de l'Empereur l'avoient été voir de même, & en effet, nous l'allâmes hier voir *incognito*, chacun ſeparément ; il nous témoigna un grand reſpect pour le Roi, vouloir obſerver une égalité ſans partialité dans la Négociation de la Paix, & l'avancer autant qu'il lui ſera poſſible, & nous pria de l'aider par nos Conſeils : nous le trouvâmes fort honnête & civil ; & même, il nous parût qu'il nous parloit avec ouverture de cœur & confiance.

Nous vous envoyons, Monſieur, deux paquets de Monſieur le Marquis de Feuquiéres, qui nous ont été rendus par un Courrier des Ambaſſadeurs de Suéde. Nous ſommes très véritablement, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 5. Juin 1677.

JE ne répondis point avant hier, Meſſieurs, à vos Dépêches des vingt-un & vingt-cinquiéme du mois paſſé, parce qu'à peine avois-je eu le tems de rendre compte à Sa Majeſté, qui eſt arrivée en

ce Lieu lundi dernier, & qui a été occupée depuis à diverſes affaires particuliéres. Elle a vû que vous n'aviez point de réponſe de Monſieur de Beverning depuis le voyage qu'il étoit allé faire à la Haye. Les nouvelles d'Hollande nous ont apris qu'il y avoit eu de grandes Conferences avec Monſieur Fagel, dont, ſans doute, ils auront rendu compte à Monſieur le Prince d'Orange. S. M. a approuvé cependant, que pour ne pas laiſſer ignorer au Sieur de Beverning les facilitez qu'elle apportoit à une Tréve, ou une ſuſpenſion d'Armes, dans les dix-ſept Provinces, vous en ayez donné part à ſon Sécrétaire.

Après qu'elle a éxaminé le Plein-pouvoir des Miniſtres Plénipotentiaires de Monſieur le Prince Charles, Elle n'y a rien trouvé contre le ſtile & les formes ordinaires que les qualitez qu'il y prend, & qui s'étendent même juſqu'à Comte de Provence: mais comme l'Ecrit, qui eſt entre les mains des Médiateurs, du conſentement de toutes les Parties, que les qualitez priſes, données ou obmiſes, ne pourront nuire ni préjudicier, a remedié à l'avantage que Monſieur le Prince Charles pourroit tirer d'un Plein-pouvoir dont vous ſeriez demeurez ſatisfaits, il ne paroît pas qu'il y ait aucune difficulté à y faire. S. M. juge ſeulement, que vous en pouvez prendre occaſion pour la proteſtation qu'elle a jugé à propos que vous fiſſiez, ſur la qualité de Duc de Lorraine qu'elle a donné dans les Paſſeports. Ainſi, lors qu'ils vous

auront

auront remis le Plein-pouvoir des Sieurs Canon & Serinchamps, vous pourrez témoigner, par écrit, que vous l'acceptez, avec protestation, que conformément, à ce qui a été arrêté entre leurs mains, ni les qualitez prises dans les Plein-pouvoirs par Monsieur le Prince Charles, ni celles qui lui ont été données par sa Majesté dans les Passeports qu'elle a accordez à ses Ministres, ne pourront nuire ni préjudicier à Sa Majesté. Vous remedierez en cette sorte, Messieurs, par un même Acte aux avantages que ce Prince pourroit tirer, peut-être indirectement, dans l'Assemblée, desdits Plein-pouvoirs & Passeports.

Le Roi avoit déja eu avis de la Lettre de Monsieur l'Electeur de Brandebourg au Roi d'Angleterre. Mais Sa Majesté a été bien aise d'en avoir la Copie que vous lui avez envoyée. Je suis, Messieurs, avec estime & vérité, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 8. *Juin* 1677.

SIRE,

Nous attendons à tout moment Monſieur de Beverning, qui a été quelques jours à l'Armée de Monſieur le Prince d'Orange, & qui de là eſt revenu à la Haïe. Nous ſaurons bien-tôt le ſuccès de ſon voyage, dont nous rendrons compte à V. M.

Monſieur le Nonce a donné part de ſon arrivée, & Meſſieurs les Ambaſſadeurs de l'Empereur l'ont été voir : Nous y avons été enſuite tous trois enſemble, & nous en avons de même reçû la viſite. Comme ces premiéres viſites ne ſont remplies que de complimens de part & d'autre, nous n'en importunerons pas V. M. Nous n'avons manqué d'aſſurer ce Nonce des bonnes intentions de V. M. pour la Paix, & pour le repos de la Chrétienté, de la conſideration particuliére qu'elle a pour la Perſonne de Sa Sainteté, & de l'eſtime qu'elle a fait de celle de lui Nonce. Il nous a bien fait auſſi connoître l'obligation qu'a le

le Pape à V. M. à qui il eſt redevable de ſon éxaltation au ſaint Siége, & nous a témoigné, qu'en ſon particulier il n'avoit pas reçû une petite marque de la confiance & de la bonté de V. M. d'avoir bien voulu l'accepter ici pour Nonce, lui qui étoit à la Cour de l'Empereur. Nous avons reçû ce qu'il nous a dit & les ouvertures de cœur qu'il nous a fait paroître, de la maniére que nous le devions, ſans oublier néanmoins qu'il eſt Italien, & que ſans s'arrêter à ces belles proteſtations, nous ne devions aſſeoir nôtre jugement que ſur les demarches que nous lui verrons faire.

Nous avons pris congé de Milord Berkley, qui partit hier à nôtre grand regret. Il a toûjours paru ici avec beaucoup de fermeté pour les intérêts de V. M., & il nous a dit encore qu'il eſperoit lui rendre plus de ſervice dans le compte qu'il donneroit au Roi ſon Maître, & à Monſieur le Duc d'York, de ce que nous avions fait pour l'avancement de la Paix, qu'il ne feroit ici quand il y demeureroit plus long tems. Il nous a ſeulement priez d'écrire à V. M. pour lui recommander ſon Fils. C'eſt ſon endroit le plus ſenſible, & il ne demande rien pour lui, que d'avoir l'honneur de ſervir V. M. avec agréement.

Monſieur Balbaſez, Sire, eſt ici depuis deux jours, & a fait précéder ſon arrivée du bruit d'une très-grande dépenſe. En effet, quoi qu'il n'ait pas manqué ſelon la mode du Païs d'où il eſt, & de celui qu'il ſert,

ſert, d'enfler extrêmement tout ce qu'il fait; il faut pourtant avouër, Sire, qu'il a un très-grand & très-magnifique équipage. Juſqu'ici, nous pouvons aſſurer V. M. que nôtre dépenſe, ſoit dans nos tables, ſoit dans nos équipages, a beaucoup ſurpaſſé celle des autres Ambaſſadeurs: mais en voici un qui vient après que nous avons déja uſé une livrée, & que nous avons ſuporté pendant un an les Loyers des Maiſons qui ſont exceſſifs. Nous n'oſons pas prendre la liberté d'expliquer plus au long à V. M. toute ſa dépenſe; nous mettons le détail de ce que nous en ſavons dans la Lettre de Monſieur de Pomponne, afin que V. M. nous mande ce qu'elle veut que nous faſſions en cette occaſion, puis que de nôtre côté nous ſommes bien réſolus de faire tout nôtre poſſible, pour paroître dans une Aſſemblée compoſée de toutes les Nations de l'Europe, avec la dignité & l'éclat que doivent paroître les Ambaſſadeurs du premier & du plus grand Roi du monde. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 8. Juin 1677.

VOus verrez, Monſieur, dans la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, ce que nous lui mandons de Milord Berkley & de ſon Fils. Nous croyons cependant devoir encore vous dire que ce Milord nous a témoigné, qu'il croyoit, que ſon Fils ſerviroit d'Aide de Camp à Monſieur le Maréchal de Schomberg, qui le lui avoit promis, & qu'il lui avoit dit qu'il le prendroit en paſſant à Compiegne. Cependant, il paroît douter que Monſieur de Schomberg ſe ſerve de lui, apparemment c'eſt une inquiétude de jeune homme, où l'amour Paternel, qui lui a fait concevoir cette appréhention dont nous l'avons guéri; mais pour lui donner une joye parfaite & le porter encore plus qu'il n'eſt, s'il ſe peut, à rendre lors de ſon arrivée en Angleterre, un bon témoignage des intentions du Roi, pour l'avancement de la Paix, ſi vous jugez à propos, Monſieur, d'écrire à Monſieur Courtin d'aſſurer Milord Berkley qu'on aura ſoin de

de ſon Fils, nous ſommes perſuadez que rien ne le pourroit toucher d'avantage.

Nous croyons auſſi, Monſieur, qu'il ſeroit du ſervice du Roi, que Monſieur Courtin fit en ſorte, s'il le pouvoit, que Monſieur le Duc d'York recommandât bien à Monſieur Heide d'apporter ici les ſentimens d'un véritable Médiateur, & de ne ſe pas laiſſer aller à ceux de Monſieur Temple, car nous avons remarqué que Monſieur Heyde eſt fort honnête homme à la vérité; mais un peu foible, & Monſieur Temple ſe rendra aiſément le maître de tous les trois, en quoi très-aſſurément les intérêts du Roi en ſoufriroient beaucoup: & Milord Berkley dit, il y a quinze jours, à un de nous, que dans une converſation qu'il avoit euë avec Monſieur Temple, ſur ce qu'il lui diſoit, qu'il n'y avoit pas d'autre remede pour finir tous les malheurs de cette Guerre qu'une bonne & prompte Paix, Monſieur Temple lui répondit, qu'il aimeroit mieux crever que de la faire dans la conjoncture préſente des affaires, où la France étoit dans une ſi grande élevation. Nous attendons les ordres du Roi ſur les Ecrits que nos Ennemis ont donné contre nous, peut-être que S. M. voudra que nous les mépriſions, & que nous témoignions aux Médiateurs, que lors qu'on nous fera des Propoſitions qui tendent à la Paix, nous ſerons prêts d'y répondre, & que juſques là nous n'avons rien à dire; mais ſi Sa Majeſté juge à propos que nous

y donnions des réponſes, comme il eſt très-aiſé de le faire & de les accabler par leurs propres Ecrits, nous vous ſupplions, Monſieur, en ce cas, de nous envoyer des Mémoires ſur leſquels nous puiſſions travailler. Car vous ſavez qu'il y a bien des circonſtances qui ne ſont pas de nôtre fait, & que nous ignorons, & bien des dates à remarquer qui juſtifient entiérement l'Action des Armes de Sa Majeſté.

Vous aurez pû remarquer, Monſieur, que dans la réponſe que nous avons donné aux Propoſitions de l'Eſpagne, après nous être expliquez de perſiſter en nos premiéres demandes, nous avons témoigné, que nous étions néanmoins prêts, toutes les fois que cette Couronne feroit des Propoſitions raiſonnables, d'y répondre: Ce que nous avons crû devoir ajoûter pour ne pas faire dire aux Eſpagnols dans un tems où ils cherchent à nous faire des affaires au Parlement d'Angleterre, que nous les avions en quelque maniére exclus de faire aucunes Propoſitions de Paix.

Nous n'avons pas oſé importuner S. M. de la dépenſe que nous avons faite juſqu'à cette heure, quoi qu'elle ait été grande: Vous en pouvez juger par le ſeul Article des Maiſons: nous avons ſupputé que le Loyer en eſt augmenté juſqu'à trente-cinq fois de ce qu'elles valoient auparavant, & que nous payons en huit jours ce qu'on en payoit par an. Les vivres & les autres choſes ſont beaucoup augmentées. Cependant voici le Marquis de Los Balbaſez qui n'a

n'a fait encore aucune dépenſe, non plus que Dom Pedro Ronquillo, les Ambaſſadeurs de l'Empereur & Monſieur le Nonce. Celui-ci a déja fait voir le ſien, qui eſt très beau : Dom Pedro Ronquillo aura trois Caroſſes, & une Livrée avec de l'or & de l'argent. Nous ne ſavons pas encore ce que feront ceux de l'Empereur qui paroîtront au premier jour. Pour ce qui eſt du Marquis de Los Balbaſez il a douze Pages & vingt-quatre Valets de pied, avec des Livrées dont le galon eſt à fond d'or, & dix tant Heiducques, que Suiſſes. On dit que ſon premier Caroſſe eſt garni avec des lames d'argent. Il a ſa Fille avec lui & ſon Gendre qui ont à eux deux ſix Pages, de ſorte que quand tout cela ſera enſemble, ce ſera une groſſe Eſcorte. On aſſure que Monſieur de Balbaſez a cent quatrevingt mille écus de rente, & que ſon Gendre eſt encore plus riche. Nous vous rendons un compte éxact de ceci, afin que quand Sa Majeſté en ſera informée, Elle nous marque plus préciſément ſes intentions. Nous prenons même la liberté de vous remontrer, que quelque deſir que nous ayons de ſoûtenir ici nôtre Ambaſſade avec tout l'éclat que doivent des Ambaſſadeurs qui ont l'honneur de repréſenter un ſi grand Roi, nous avons pourtant beſoin que Sa Majeſté veuille bien nous aider dans les éforts que nous ferons de nôtre côté, qui ſans ſon ſecours ne ſeroient pas aſſez puiſſans, pour nous mettre en l'état que nous ſouhaiterions. On nous a dit que les Suiſſes,

&

& les Heiducques de Monſieur de Balbaſez, marcheront auprès de ſon Caroſſe avec des pertuiſanes : c'eſt ce que nous ne ſavons pas préciſément. Nous en avons déja parlé à Monſieur le Nonce, à cauſe de la conſéquence, puis que les autres Ambaſſadeurs, ſi cela étoit, ſeroient en droit d'avoir auſſi des Gardes. Nous vous repréſentons ceci, Monſieur, avec d'autant plus de raiſon, que le Comte Antoine qui a cent mille écus de rente, arrivera au premier jour avec un très grand Equipage, & que cette Aſſemblée va prendre un plus grand air de magnificence qu'elle n'a eû juſqu'à préſent, où nous ſommes les ſeuls qui y avons paru avec éclat. Monſieur Temple même, par une eſpéce d'inſulte, dit il y a trois jours à l'un de nous, qu'un des Alliez lui avoit dit, que les Ambaſſadeurs de France n'avoient pas voulu conſentir à l'Article que les Médiateurs avoient propoſé, qui étoit, que les Ambaſſadeurs allaſſent ſeulement accompagnez de deux ou trois Laquais, qu'ils avoient voulu faire parade de leurs Livrées, & de leurs Caroſſes, qu'à cette heure les Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne en vouloient faire voir auſſi. Mais comme nous avons été, ainſi que nous le devions, au deſſus de ceux qui ont paru juſques ici, Nous le ſerons de même à l'égard des Eſpagnols, ſi Sa Majeſté nous l'ordonne, & nous en facilite le moyen. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 11. *Juin* 1677.

SIRE,

Nous nous donnons l'honneur d'envoïer à Vôtre Majeſté une Lettre de Monſieur le Nonce; ce Miniſtre, dans ſa premiére Audience, nous remit entre les mains la Copie du Bref de Sa Sainteté, qui lui donne pouvoir d'intervenir comme Médiateur, & un autre Bref, qui nous regardoit tous trois. Nous avons éxaminé entre nous ces deux Brefs, & nous y avons trouvé quelques difficultez qui nous paroiſſent préjudicier à ce qui eſt dû à V. M. Premiérement dans le Pouvoir du Nonce, en ce que l'Empereur y eſt dénommé formellement, & qu'il n'eſt fait mention de V. M. que ſous le nom collectif de Rois & Princes Ortodoxes, & dans l'autre Bref, les termes de, *Præſtantibus viris*, dont il a qualifié deux de nous, ne nous ont paru convenir à la dignité d'Ambaſſadeurs de V. M. Nous avons donc jugé à propos de parler de tout ceci à l'Auditeur du Nonce, qui eſt homme d'eſprit, & nous l'avons fait de maniére

que

que Monſieur le Nonce eſt auſſi content de nous que nous le ſommes de lui. Nous avons fait connoître, Sire, à ſon Auditeur, que V. M. ne pouvoit être compriſe ſous un nom collectif, dans un Acte, dans lequel l'Empereur eſt expreſſément nommé : Qu'à Munſter les Ambaſſadeurs de France n'avoient pas voulu ſouffrir, lors qu'on croyoit comprendre l'Eſpagne dans le Traité qui y fut fait, & qu'on en dreſſeroit le Projet, qu'on y mît l'Empereur & les Couronnes, mais bien leurs Majeſtez Imperiale, Très-Chrétienne & Catolique. Il eſt vrai que l'Eſpagne n'ayant pas fait la Paix, le Projet ne fut pas éxécuté. Pour ce qui eſt du Bref qui vous regarde, nous ne nous ſommes point arrêtez, Sire, à ce qu'il n'eſt adreſſé qu'à l'un de nous, ni même, à ce que les deux autres n'y ſont compris que ſous des termes, qui, en François veulent dire, Honnorables hommes, puis que ces deux points ne regardent que nos intérêts particuliers; mais comme la dignité de V. M. y pouvoit être bleſſée, en cas que dans le Bref adreſſé aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, ils y fuſſent traitez d'une maniére plus honnorable, nous demandâmes ſeulement s'il pourroit nous faire voir une Copie du Bref qui leur étoit adreſſé, ou au moins, qu'il nous donnât ſa parole que le traitement fut égal.

L'Auditeur, Sire, & Monſieur le Nonce enſuite, ont trouvé, que nous avions raiſon dans l'une & dans l'autre de ces di-

ficultez, & ſans nous montrer la Copie du Bref, adreſſant aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, ſous prétexte qu'il ne le leur a pas encore donné à eux-mêmes, peut-être parce qu'il n'étoit pas tout à fait conforme au nôtre ; il nous a offert d'y faire réformer tout ce que nous voudrions, & même, de nous en donner à chacun un : mais nous lui avons témoigné, qu'il nous ſuffiſoit de nous en donner un qui s'adreſſât à nous trois, avec des qualitez égales à celles qu'on donneroit aux Ambaſſadeurs de l'Empereur.

Pour ce qui eſt du Pouvoir de Monſieur le Nonce, il nous a promis auſſi d'y faire expreſſément nommer V. M., & après nous avoir donné ſa parole de ne point rendre les Brefs de ſa Sainteté aux Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi Catholique, mais de les garder entre ſes mains juſqu'à la reformation du nôtre ; il nous a donné un Ecrit dont nous joignons ici une Copie. Il nous demande, ſur cette affaire, le dernier ſecret, & n'en a pas même écrit à Monſieur le Duc d'Eſtrées, parce qu'il dit, qu'on pourroit trouver à redire à Rome, qu'il eût engagé le Pape auſſi formellement qu'il a fait ; & nous, de nôtre côté, nous voyons bien le préjudice que nous en pourrions recevoir, ſi cette affaire étoit ſûë des Imperiaux & Eſpagnols, qui apporteroient tels obſtacles qu'elle auroit peut-être peine à réüſſir.

Nous devons, Sire, ce témoignage à Mon-

Monſieur le Nonce, qu'il s'eſt rendu très-facile en tout ceci, & qu'il a été au devant de tout ce que nous pouvions ſouhaiter, & que ſon Auditeur a cherché à faciliter toutes choſes, & à nous donner contentement.

Monſieur Temple nous dit hier par forme de converſation, que le Roi ſon Maître leur avoit permis de traiter également les Ambaſſadeurs de Brandebourg, & de leur donner la main & le tître d'Excellence. Il nous dit même, qu'eux Ambaſſadeurs d'Angleterre en avoient déja fait donner avis à ceux de Brandebourg; & en effet, ils en reçûrent hier la viſite. Comme il ne nous a donné connoiſſance de cette affaire qu'en converſation ſeulement, & ſans prendre des meſures avec nous, comme il a fait quelquefois, & que de plus l'affaire étoit conſommée, nous n'avons eu rien à faire qu'à écouter ce qu'il a voulu nous apprendre. Nous devons ajoûter à ce qu'il nous a témoigné, que ce qui avoit porté le Roi d'Angleterre à faire ce pas-là, étoit celui qu'il avoit fait lors de ſon rétabliſſement, qu'il traita les trois Ambaſſadeurs de Brandebourg ſans aucune diſtinction, & qu'ils reçûrent tous en Angleterre les mêmes honneurs; & qu'ainſi, il étoit bien difficile qu'il allât contre ſon propre fait. Nous ſommes avec un très-grand reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 11. *Juin* 1677.

NOus ne ſavons point, Monſieur, ce qu'on fera à Rome touchant l'énoncé du Pouvoir du Nonce, ni quel eſt le ſtile de cette Cour. Il eſt vrai que lors des deux premiéres convocations du Concile de Trente, l'adreſſe en fut faite à l'Empereur, au Roi de France nommément, & autres Princes Catholiques; qu'à la troiſiéme l'énoncé fut changé, on mit l'Empereur & les autres Princes Catholiques. Les Ambaſſadeurs de France s'en plaignirent, mais ils ne ſoûtinrent pas leur droit en ce point avec plus de vigueur qu'en beaucoup d'autres, ainſi l'adreſſe ne fut pas réformée. Nous n'avons point connoiſſance d'autres Actes publics, où il ait été queſtion de nommer tous les Princes Chrétiens, & ſi vous en avez, Monſieur, vous nous ferez un grand plaiſir de nous le mander, car Monſieur le Nonce nous prie de lui donner des exemples pour autoriſer ce que nous ſouhaitons. Nous ne manquerons pas, lors que nous rendrons

les

les Pouvoirs des Sieurs Canon & Serinchamps qui nous ont été communiquez, de faire les propoſitions telles qu'il nous eſt ordonné par vôtre Dépêche, du cinquiéme de ce mois.

Monſieur de Beverning arriva ici-hier au ſoir, nous eſpérons avoir bientôt de ſes nouvelles.

Voila, Monſieur, un Mémoire que Monſieur Jenkins vient de nous donner de la part de Monſieur de Kinski qui nous fait prier de demander un Paſſeport qui y ſoit conforme. Vous le trouverez peut-être un peu ample; mais nous n'avons pû nous diſpenſer de vous l'envoyer tel qu'il eſt écrit de la main de Monſieur de Kinsky. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 12. Juin 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux; j'ai vû par vôtre Dépêche du 28. du mois paſſé, que les Miniſtres de mes Ennemis étant demeurez fermes, à vouloir donner par écrit leurs réponſes aux premiéres Propoſitions de la Paix, vous n'aviez pû vous défendre, ſuivant les ordres que vous en aviez de moi, de

vous declarer que vous les recevriez. Il eût été, ſans doute, plus avantageux pour avancer le ſuccès de la Négociation, que les conditions, qui ſe doivent agiter, ſe fuſſent traitées en préſence des Médiateurs, & qu'ils euſſent redigé par écrit, ainſi que vous l'aviez propoſé, la ſubſtance de ce qui auroit été dit par les Parties. Vous pourrez, ſelon que vous le jugerez à propos, vous reſerver la liberté de répondre en cette ſorte, & laiſſer le ſoin aux Médiateurs de rendre compte aux Miniſtres des Confederez de ce qui ſe ſera paſſé dans vos Conferences ; ainſi vous vous conſerverez toutes les voyes de répondre ſelon les occaſions, ou par écrit, ou de vive voix.

J'ai éxaminé la difficulté, dans laquelle vous vous trouviez, touchant la propoſition qui vous avoit été faite par les Médiateurs, de recevoir les prétentions du Miniſtre du Prince Charles, & donner enſuite vos contre-prétentions, & j'ai vû les diverſes ouvertures que vous me repréſentez pour ne point recevoir les prétentions de ce Prince, ſoit en ne le regardant que comme un ſimple Général de l'Armée de l'Empereur, ſoit en faiſant valoir le troiſiéme Article du Traité de Munſter, qui obligeoit l'Empereur à n'agir qu'à l'amiable dans le démêlé qui étoit alors ſur le ſujet de la Lorraine.

Après avoir accordé mes Paſſeports aux Miniſtres de ce Prince, il ſemble que je ne puis l'exclure de porter ſes prétentions dans l'Aſſemblée, & pour ce qui touche

le

le 49. Article du Traité de Munſter, il paroît tellement relatif à la conteſtation, qui étoit alors, touchant la Lorraine, que je ne juge pas m'en pouvoir ſervir dans celle qui eſt aujourd'hui. Ce ſeroit donner du prétexte à mes Ennemis d'arrêter toute la Négociation, juſqu'à-ce que cet incident fut levé, & la conduite que j'ai tenuë juſques à cette heure, a aſſez fait connoître que j'évite tous ceux qui ſont capables d'aporter quelque retardement à l'ouvrage de la Paix. Ainſi comme je veux continuer à agir de la même ſorte, mon intention n'eſt pas, que vous refuſiez aux Médiateurs de recevoir les intentions des Miniſtres de Lorraine, mais elle eſt en même tems que vous ne vous aſſujettiſſiez pas à échanger en même tems vos contre-pretentions. Comme ils veulent être libres de faire leurs demandes, vous devez l'être de même d'y faire vos réponſes, & l'Office des Médiateurs eſt ſeulement, de recevoir les Ecrits qui leur ſont mis entre les mains dans le tems que les Parties les leur remettent; ainſi vous pouviez leur témoigner que vous ne vous éloignez pas d'entendre par eux, quelles ſont les Propoſitions du Prince Charles: mais cela, ſans aucune obligation de leur faire connoître les vôtres, que lors que vous le jugerez à propos. Comme il pourroit être qu'il y eût du fondement aux éxemples qui vous ont été aportez, que mes Ambaſſadeurs en Pologne euſſent donné la main aux ſeconds Ambaſſadeurs de Brandebourg, vous ne de-

vez point vous arrêter à ce qui s'eſt paſſé hors de l'Empire : Témoignez, ou que vous le revoquez en doute, ou que vous n'en êtes pas inſtruits, & tenez-vous ſeulement à ce qui s'eſt pratiqué au dedans de l'Allemagne. Celui de vous, qui s'eſt trouvé à la Diette de Francfort, peut-être un bon témoin d'un uſage qui eſt encore confirmé par le Maréchal de Gramont, qui y étoit mon Ambaſſadeur, & qui avoit été le même dans le Traité de Munſter. Il eſt inutile que les Miniſtres de Brandebourg alleguent que leur Maître n'y avoit point d'Ambaſſadeurs ; divers autres Electeurs de l'Empire y avoient les leurs, & jamais la coûtume, que mes Ambaſſadeurs donnaſſent la main aux premiers, & la priſſent ſur les ſeconds, n'a été conteſtée.

Il n'y a pas plus de fondement à ce que les Miniſtres de Brandebourg alleguent que leur Maître a d'autres qualitez que celle d'Electeur. De toutes celles qu'il poſſéde, celle-ci eſt aſſurément la plus éminente, & s'ils en veulent faire valoir quelques autres, ils devroient citer, au moins, quelles elles peuvent être. Ainſi, ne vous départez point de la juſte prétention que vous avez euë juſqu'à cette heure ſur ce ſujet, & loin que les Lettres de l'Empereur puiſſent ſervir à établir ce nouveau rang pour les Miniſtres des Electeurs, ſervez-vous en, pour faire connoître que je puis bien donner des régles, mais que je n'en prends de perſonne ſur la terre.

Je

Je vous ai déja mandé que vous pouviez prendre occaſion de l'Ecrit qui a été donné par les Médiateurs, que les qualitez priſes ou données, ne pourroient nuire ni préjudicier aux Parties ; non ſeulement, pour proteſter contre celles que le Prince Charles a priſes dans ſes Plein-pouvoirs à ſes Miniſtres, mais encore, ſur celles que je lui ai données dans mes Paſſeports. Par là vous les Mettrez en état, à la vûë de toute l'Aſſemblée, de ne tirer aucun avantage de la qualité de Duc de Lorraine, autant de celle qu'il s'eſt donnée, que de celle que je lui accorde, pour lever les difficultez que le juſte refus que j'en avois fait, pouvoit apporter à l'Aſſemblée. Sur ce, je prie Dieu, &c.

Ecrit à Verſailles le 12. Juin 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 12. Juin 1677.

DEpuis que la Dépêche du Roi a été écrite, Sa Majeſté a vû celle qu'il vous a plû de m'écrire le premier de ce mois, & vôtre Dépêche du quatriéme. La premiére a fait voir ſeulement à Sa Majeſté, que l'Aſſemblée ſe groſſiſſoit à Ni-

megue, & que vous aviez reçû les viſites des Miniſtres de Monſieur l'Electeur Palatin, & de Monſieur le Prince Charles. La derniére a été accompagnée des réponſes que les Miniſtres des Confédérez ont remis entre les mains de Meſſieurs les Médiateurs. Elles ſont auſſi raiſonnables que leurs premiéres demandes, & leur deſſein n'eſt pas, ſans doute, d'arriver à la Paix, s'ils ne font point d'autres démarches. Sa Majeſté a trouvé que ces réponſes en méritoient ſi peu, qu'elle a approuvé, que vous n'en ayez rendu que de verbales aux Médiateurs, & ne juge pas à propos que vous leur en donniez d'autres par écrit. C'eſt, Meſſieurs, tout ce que je puis ajoûter à la Dépêche de Sa Majeſté, & il ne me reſte qu'à vous aſſurer que l'on ne peut être avec plus de vérité, que je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 15. Juin 1677.

IL y a long tems, Monſieur, que nous attendons du retour de Monſieur de Beverning, l'ouverture à une Négociation plus éfective que celle que nous avons fait juſqu'à préſent. Cependant il arriva vendredi au ſoir, & nous n'avons point encore eû de ſes nouvelles, ce qui nous fait croire qu'il n'a pas trouvé Monſieur le Prince d'Orange bien diſpoſé à la Paix, ou que les eſpérances que nos Ennemis ont fondé trop légérement ſur le Parlement d'Angleterre, qu'on dit être prorogé, nous retardent encore les viſite & réponſe que ce Miniſtre nous doit. Nous eſtimons cependant qu'il eſt du ſervice du Roi de ne lui témoigner aucun empreſſement, pour ne lui pas donner ſujet de croire que les bruits que les Alliez font ici, des éforts que toute l'Allemagne va faire contre la France, ſoient capables de faire relâcher Sa Majeſté de ſes juſtes prétentions.

La viſite que Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'An-

d'Angleterre nous rendirent hier n'avance pas plus nôtre Négociation, que le retour de Monſieur de Beverning. Ils nous demandérent ſeulement ſi nous étions contens du Pouvoir du Préſident Canon, & nous leur promîmes de leur porter demain nôtre aquieſcement, que nous leur donnerons par écrit avec nôtre proteſtation en la maniére que vous nous l'avez ordonné. Monſieur Temple nous dit enſuite une choſe que nous avons aſſez de peine à comprendre, qui eſt, qu'un Miniſtre de Monſieur le Duc d'Hanover, dont il ne nous voulut pas dire le nom, lui avoit remis, il y a ſix ſemaines, entre les mains, les prétentions par écrit du Duc ſon Maître, tendantes à ce que le Traité par lui fait en mil ſix cens ſoixante-quinze avec le Roi de Dannemark, l'Electeur de Brandebourg, & l'Evêque de Munſter, pour le partage du Païs de Bremen, ſoit confirmé par le Traité qui interviendra; que lui Monſieur Temple avoit dit à ce Miniſtre, qu'il faloit qu'il raportât un Plein-pouvoir avec ce même Traité dont il fait mention; mais qu'au lieu de ſuivre ce conſeil, il lui écrit & le prie d'apuyer ces mêmes prétentions dans cette Aſſemblée.

Nous avons bien fait des queſtions audit Médiateur pour tirer un peu plus d'éclairciſſement de cette affaire, mais il nous a fort aſſuré qu'il n'en ſavoit pas davantage, & nous avouons, Monſieur, que nous ne ſavons quel jugement faire d'un prétendu Traité par ce Prince avec les Ennemis de

la

la France, & pour le partage des dépouilles de nos Alliez, dans le tems que ſes troupes ne ſubſiſtoient qu'aux dépens de Sa Majeſté.

Dans les viſites particuliéres que moi Maréchal d'Eſtrades rendis à Monſieur le Nonce ſamedi dernier, & moi d'Avaux hier, il nous a témoigné beaucoup d'empreſſement pour l'avancement de la Paix. Il nous a même fait eſpérer, que dans peu Monſieur de Los Balbaſez feroit des propoſitions raiſonnables, & que ſi elles n'étoient pas au point qu'on les pouvoit ſouhaiter pour la concluſion d'une bonne Paix, au moins elles pourroient donner lieu audit Sieur Nonce d'interpoſer éficacement ſes offices pour obliger les Parties à ſe relâcher, & qu'en faiſant un peu de chemin de part & d'autre, on ſe trouveroit bientôt d'accord. Quelque démarche que puiſſent faire pour cela les Miniſtres d'Eſpagne, nous n'en ferons point d'autres que d'en informer Sa Majeſté, & nous nous tiendrons fermes dans nos premiéres propoſitions, juſqu'à-ce que nous ayons reçû ſes ordres.

Ledit Sieur Nonce nous a témoigné auſſi un grand deſir de nous faciliter, & aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne, les moyens de nous entrevoir, & nous croyons qu'il tâchera de diſpoſer le Marquis de Los Balbaſez à nous notifier ſa viſite, un peu auparavant que d'en donner part aux Ambaſſadeurs des autres Rois, afin de nous donner lieu de lui demander la premiére Au-

dience. Ce Marquis étoit réſolu de commencer jeudi à ſatisfaire à cette Cérémonie ; mais la prétention qu'ont les Ambaſſadeurs de l'Empereur d'être viſitez avant ceux d'Angleterre, quoi que Médiateurs, fait naître une dificulté qui ne ſera peut-être pas aiſément terminée. Le Nonce cherche pour cela toute ſorte d'expédiens, & s'eſt ouvert, à l'un de nous, qu'il croyoit que le meilleur ſeroit que le Marquis de Los Balbaſez viſitât hors de rang les Ambaſſadeurs de l'Empereur, comme étant de la même Maiſon, & qu'enſuite il allât voir le Nonce, puis les Ambaſſadeurs d'Angleterre, comme Médiateurs, après quoi il nous rendroit ce qui eſt dû à nôtre Caractére. Nous ne ſavons point encore quels ſeront ſur ce point les ſentimens & la fermeté du Roi d'Angleterre. Pour ce qui nous concerne, nous ne voyons juſqu'à cette heure guéres d'inconvénient au premier expédient. Mais ſi les Ambaſſadeurs de l'Empereur n'y aquieſcent pas, & que voulant être viſitez immédiatement après le Nonce, les Ambaſſadeurs d'Angleterre ne s'y opoſaſſent point, nous aurions ſujet de nous plaindre, & nous ne pourrions, à ce qui nous ſemble, ſans faire préjudice à la dignité de Sa Majeſté, conſentir d'être viſitez après eux, puis que ne ſoûtenant pas le Privilége des Médiateurs, qui eſt d'être viſitez les premiers, ils n'auroient plus de rang dans cette Cérémonie, que comme Ambaſſadeur d'Angleterre, & qu'ainſi nous ſerions en droit de

de les précéder. A vous dire le vrai, nous ne voyons pas qu'à Munſter on ait eû la même déférence pour les Médiateurs, qu'on a eû en l'Aſſemblée de Cologne & dans celle-ci. Au contraire nous voyons que Monſieur Contarini, Ambaſſadeur de Veniſe, ne voulut point ſe trouver à la Proceſſion qui s'y fit, parce qu'il ſavoit que ce pas lui ſeroit diſputé par les Electoraux, mais c'eſt aux Ambaſſadeurs d'Angleterre à ſoûtenir ce qui a été établi ici en leur faveur, & après les y avoir encouragez, nous tâcherons de prendre le parti le plus convenable à la Dignité de Sa Majeſté.

Monſieur Duker nous eſt venu dire, que dans la premiére viſite qu'il a fait à Monſieur le Nonce, il en a reçû des aſſurances d'un très ſincére deſir de procurer la ſatisfaction de Monſieur l'Evêque de Strasbourg, & la liberté du Prince Guillaume. Qu'il l'avoit même entretenu de tout ce qu'il a fait pour ce ſujet du tems du feu Pape, & de la parole qu'il avoit tirée de l'Empereur, de remettre ledit Prince Guillaume entre les mains de ſa Sainteté; que véritablement elle avoit été révoquée pendant la vacance du ſaint Siége; mais que ſi Monſieur le Nonce Bonniſi vouloit en agir de la même maniére que lui Bevilaqua avoit fait, il eſpéroit que Sa Majeſté Impériale ne feroit pas moins pour le Pape Innocent XI. qu'elle avoit fait pour ſon Prédéceſſeur. Il a ajoûté que le Nonce lui a fait entendre que les Inſtances d'Angleterre n'obtiendroient pas de l'Empereur

pereur ce qu'on ſouhaite ; mais que ſi nous faiſons les nôtres à l'une & à l'autre Médiation , elles donneroient lieu à lui Nonce d'en parler aux Ambaſſadeurs de l'Empereur. Comme nous n'avons aucun ordre de le faire au Nonce , nous attendrons ceux qu'il plaira à Sa Majeſté nous donner.

Ledit Sieur Nonce nous a fait preſſer par ſon Auditeur , de lui faire voir quelques extraits des Lettres de Meſſieurs d'Avaux & de Servien à Munſter , qui faſſent mention de l'expédient qui y fut pris par les Ambaſſadeurs de l'Empereur , ſur les viſites qu'ils avoient à rendre , tant à ceux de France , qu'à ceux d'Eſpagne. Ayant viſité ces derniers hors de rang comme étant de la même Maiſon , & avant que de voir le Nonce , après lequel immédiatement ils viſitérent ceux de France. Nous ne nous empreſſons pas de donner audit Sieur Nonce l'éclairciſſement qu'il demande , ne jugeant pas qu'il ſoit du ſervice du Roi de nous mêler de ce différent ; mais comme ledit Sieur Nonce nous a fait entendre en même tems , que Monſieur l'Evêque de Gurk , premier Ambaſſadeur de l'Empereur , arrivant ici , pourroit bien prendre le même Parti , & nous voir immédiatement après les Médiateurs , nous vous prions , Monſieur , de nous faire ſavoir ſi nous ne pourrons pas y aquieſcer , comme Meſſieurs les Ambaſſadeurs de France firent à Munſter , qui conſervérent par là le premier rang. Et comme Monſieur

le

le Nonce ne trouve pas dans le *Victorio Siri* que le Pape Aléxandre VII. qui étoit pour lors Nonce Chiſi s'en ſoit éfectivement contenté, & ait reçû la viſite dans cet ordre, il ſouhaiteroit fort pour ſa décharge à Rome, que ſi vous en aviez quelques Mémoires, Monſieur, il vous plût nous les donner. Le même Auditeur nous a dit que le Marquis de Los Balbaſez n'aura point de gens armez autour de ſon Caroſſe: Du reſte, Monſieur, ſon train ſera auſſi nombreux & auſſi magnifique, que nous vous l'avons déja écrit: nous pouvons même vous répondre de la beauté des Livrées, les ayant vûës. Nous ſommes, Monſieur, &c.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Monſieur de Beverning nous a envoyé faire compliment par le Sécrétaire de l'Ambaſſade d'Hollande, & dire qu'il nous viendroit voir après demain, & qu'il n'avoit differé à le faire qu'à cauſe des continuelles viſites & Conferences de ſes Alliez. Nous croyons, Monſieur, que vous ne ſerez pas fâché de ce petit ajoûté.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 17. Juin 1677.

LE Roi a vû, Meſſieurs, la Lettre que vous lui avez écrite le 8. de ce mois, & le compte particulier que vous lui rendiez dans la mienne, des Equipages avec leſquels les Ambaſſadeurs d'Eſpagne ſe préparoient à paroître dans Nimegue. Ce que Sa Majeſté y a principalement conſideré, ſont les Heiduques & les Suiſſes, armez de Pertuiſanes, qui doivent, à ce que vous marquez, accompagner le Caroſſe du Marquis de Balbaſez. Comme ils lui ſerviroient de Gardes, Sa Majeſté a remis à deliberer juſqu'à-ce qu'il ait paru en cette ſorte, ſi elle voudra que vous en ayez. Je veux croire qu'elle reſoudra en même tems ſi elle croira de ſon ſervice que vous augmentiez la dépenſe que vous ſoûtenez, qui eſt déja ſi magnifique & ſi grande; en ce cas elle vous en donneroit ſans doute les moyens.

Je n'accuſe la reception que de vôtre Lettre ſeule du 8., bien que j'aye reçû celle du 11., mais parce que l'occupation de la fête d'aujourd'hui, empêche Sa Majeſté de les voir ce matin, ce ne ſera que par

par la premiére Dépêche que je vous ferai ſavoir ſes ſentimens, touchant les obſervations que vous avez faites ſur le Pleinpouvoir de Monſieur de Bevilaqua, & le Bref qui vous a été remis. Elles ſont ſi juſtes & ſi raiſonnables qu'elles ſeront aprouvées, ſans doute, de Sa Majeſté. Elles l'ont déja été de ce Miniſtre, & on a ſujet d'être ſatisfait de la bonne foi, avec laquelle il s'eſt rendu à vos raiſons.

L'afection que Milord Berkley a toûjours fait paroître, pour maintenir une étroite amitié entre le Roi & le Roi ſon Maître, doit le faire regretter davantage à Nimegue, mais ce ſeroit un nouveau ſujet de l'y trouver à dire, ſi comme vous le craignez, Monſieur Temple prend la même autorité ſur Monſieur Heyde, qu'il a euë, juſqu'à cette heure, ſur Monſieur Jenkins. J'écris à Monſieur Courtin, conformément à vos avis, pour faire qu'il en parle à Monſieur le Duc d'York; & je lui mande, en même tems, qu'il témoigne à Milord Berkley, la ſatisfaction que S. M. a euë de toute ſa conduite, & le plaiſir qu'elle auroit, de voir ſervir Monſieur ſon fils dans ſes Armées.

Vous avez déja vû, Meſſieurs, que Sa Majeſté n'avoit pas jugé à propos que vous répondiſſiez aux invectives, plûtôt qu'aux nouvelles Propoſitions, des Miniſtres des Confederez. La Paix ne ſe traite pas par ces ſortes d'Ecrits, il faut venir au fait & à des Propoſitions plus raiſonnables que celles qu'ils ont prétendu faire juſqu'à préſent.

Que

Que peut-on cependant attendre de la Médiation de Monſieur Temple, s'il a tenu le diſcours qui vous a été rapporté ? Et s'il s'eſt déclaré qu'il ne voudroit pas ſouſcrire la Paix, en l'état que les affaires d'Eſpagne ſont reduites aujourd'hui ?

Il faut croire, que Monſieur de Beverning aura raporté des ſentimens plus raiſonnables de ſon voyage.

L'Armée de Monſieur le Prince d'Orange ne fait encore gueres de bruit en Flandre. Celle de Monſieur le Prince Charles en fait d'avantage du côté d'Allemagne : il a paſſé la Seille, & n'eſt ſéparé de Monſieur le Maréchal de Crequi, que par un Bois : mais ſelon les apparences, la difficulté des vivres, qu'il eſt toûjours obligé de tirer de Tréves, l'obligera à ſe retirer bien-tôt, & vrai-ſemblablement à repaſſer en Alſace. Je ſuis, Meſſieurs, avec toute ſorte d'eſtime & de vérité, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi,

Du 18. *Juin* 1677.

SIRE,

La viſite que nous reçûmes hier de Meſſieurs de Beverning & d'Haren, ne répond pas aux eſpérances que nous avions conçûës, du grand empreſſement, avec lequel le premier s'étoit rendu auprès de Monſieur le Prince d'Orange & des Etats Généraux, pour ſavoir leurs ſentimens ſur les Propoſitions que nous lui avons fait. Ils nous ont dit, que leſdits Etats avoient reçû avec bien de la joye les témoignages de la diſpoſition de Vôtre Majeſté, à leur rendre ſa premiére amitié, par les avances que nous leur avions faites de ſa part, pour le rétabliſſement d'un bon Commerce : Qu'il leur reſtoit ſeulement à deſirer ſur ce point, qu'elle voulut bien reduire les Droits impoſez ſur les Marchandiſes que leur Païs produit, ſi non, au même pied qu'ils étoient en 1632. au moins à un point qu'ils puſſent être facilement ſuportez, & ne fiſſent pas une interdiction tacite de leur trafic, comme eſt le dernier

Tarif

Tarif qui charge leurs piéces de Draps de 80. de Droits, qui eſt, diſent-ils, la moitié de la valeur.

Secondement, qu'il plaiſe à V. M. ſuprimer, en faveur des Etats Généraux, le droit de cinquante ſols par tonneau, comme ils offrent, de faire ceſſer de leur part l'impoſition qu'ils ont été obligez d'établir reciproquement ſur vos ſujets; & comme les raiſons, qu'ils nous ont dit, ſont amplement deduites dans le memoire qu'ils nous en ont donné, dont nous envoyons Copie à V. M.; nous ne l'en entretiendrons pas davantage par cette Lettre, non plus que des réponſes que nous leur avons faites, ſur ces deux points, qui n'ajoûtent gueres à ce que nous nous ſommes déja donnez l'honneur d'en écrire à V. M. & aux remarques que nous avons ci-devant faites ſur ces premiers Articles de Commerce qu'ils nous avoient préſenté. Ils nous ont dit enſuite, que comme ce Traité de Commerce n'avoit aucune Relation aux intérêts de leurs Alliez, en faveur deſquels ils ne prétendent pas ſtipuler les mêmes avantages qu'il plairoit à V. M. accorder aux Provinces-Unies, on pourroit en convenir ſéparément, & n'en faire mention, dans le Traité général qui interviendra, que par un ſeul Acte.

Qu'à l'égard des autres points qui peuvent entrer dans le Traité général, la ſatisfaction de Monſieur le Prince d'Orange en devoit faire un des principaux, & qu'il croyoit être bien fondé à demander la reſtitution

titution de la Principauté d'Orange, en la maniére qu'il s'en étoit expliqué par ſa premiére Propoſition : Qu'en tout cas, ſi la raiſon d'Etat ne permettoit pas à V. M. de rétablir une Fortereſſe au milieu de ſon Royaume; ils eſpéroient qu'elle auroit la généroſité d'accorder à un Prince dont les Ancêtres ont ſi bien mérité de la France, un dédommagement raiſonnable de toutes les pertes qu'il a ſoufertes pendant ſa minorité dans la démolition de cette Place. Nous leur avons fait connoître, que, ſi Monſieur le Prince d'Orange deſiroit effectivement la Paix, & les bonnes graces de Vôtre Majeſté, il ne devoit point demander des choſes ſi éloignées de la raiſon & de l'uſage établi par tous les Traitez de Paix, qui n'admet point de reſtitutions de terres, ou biens immeubles, pris ou confiſquez, ſur quelques-unes des Parties ou de leurs Adherans, ſinon, en l'état que leſdits biens ſe trouvent; & que la recompenſe, que Monſieur le Prince d'Orange peut prétendre des pertes paſſées, ſe doit demander à la Maiſon d'Autriche, qu'il a ſi bien ſervi, & non pas à la France, qu'il a tâché d'afoiblir par toutes ſortes de moyens. Que quand il auroit autant fait pour les intérêts de V. M. qu'il vient de faire, & fait actuellement pour l'Eſpagne, il verroit bien qu'elle ſait recompenſer plus magnifiquement qu'aucun Prince de la Terre : mais que preſentement, il ne s'agiſſoit que de faire la Paix, & la faire raiſonnable. Nous avions crû qu'après avoir parlé

parlé de ce qui regarde le Commerce, & la ſatisfaction de Monſieur le Prince d'Orange, ils nous feroient encore quelque inſtance pour la reſtitution de Maeſtricht avec ſes dépendances, & qu'ils nous preſſeroient auſſi ſur cette Barriére, ſans laquelle ils nous ont déclaré tant de fois, ne pouvoir trouver aucune ſûreté dans un Traité; mais ils ſe ſont contentez de nous remettre entre les mains l'Ecrit dont nous envoyons Copie à Vôtre Majeſté, qui contient tous les Articles qu'ils prétendent être inſerez en faveur des Etats Généraux dans le Traité général qui ſera fait ici, dans lequel mémoire Vôtre Majeſté verra qu'ils demandent la reſtitution de Maeſtricht: & comme ils ſe ſont voulu lever enſuite ſans nous parler, ni de cette Barriére, ni de leurs Alliez, nous les avons prié de nous vouloir expliquer, de quelle maniére ils prétendoient traiter avec nous; que s'ils vouloient avancer également leurs intérêts avec ceux d'Eſpagne, nous répondrions à toutes les Propoſitions raiſonnables, qu'ils voudroient faire, & pour eux & pour leurs Alliez; que s'ils ne vouloient traiter que pour eux, avec la reſerve qu'ils nous avoient dit, de n'en venir jamais à la concluſion que leurs Alliez ne fuſſent entiérement ſatisfaits; qu'à la vérité, comme nous n'avions pas ſujet de croire, par les demandes de ces derniers, qu'ils veuillent ſincérement la Paix, il ſeroit aſſez inutile de ſolliciter une réſolution de Vôtre Majeſté, ſur les nouvelles inſtances qu'ils nous

nous faiſoient de la part des Etats Généraux, puiſque, ſelon nôtre jugement, elles devoient être plus ou moins favorables, ſelon l'empreſſement ou la lenteur qu'ils feroient paroître à rentrer dans l'Alliance de V. M., & ſi l'opiniâtreté de leurs Alliez les obligeoit de faire une Paix ſeparée, il étoit juſte, ſelon nôtre ſentiment, de la leur rendre plus avantageuſe qu'elle ne ſeroit, ſi elle étoit générale. Ils nous ont repliqué, que ſi une fois nous étions d'accord enſemble, ils auroient plus de crédit auprès de leurs Alliez pour les porter à la raiſon : Qu'ils y font bien déja tout leur poſſible ; mais que nous devions auſſi les aider, en faiſant des demandes moins ruineuſes pour l'Eſpagne.

Nous leur avons dit, que, ſi la juſtice de nôtre demande avoit beſoin d'être appuyée d'éxemples, l'Eſpagne nous en fourniroit beaucoup, & entre ceux de Ferdinand V. Roi d'Arragon, de l'Empereur Charles-Quint, & de ſon Fils Philippe II., qui ont retenu par pluſieurs Traitez de Paix ou de Tréve, les Royaumes de Naples, de Navarre, & d'Arragon, & le Duché de Milan, & la Souveraineté des Comtez de Flandre, d'Artois, de Lille, & de Tournai, qu'ils ont uſurpez ſur les Rois Charles VIII., Louïs XII., François I., Henri II. & Henri le Grand. Que Dieu, par ſa juſtice, a voulu recompenſer la France par cette Guerre, d'une partie des pertes qu'elle a ſouffertes dans les ſiécles paſſez ; mais qu'il ne ſeroit pas juſ-

te qu'elle ſe privât volontairement des faveurs du Ciel, ni que par un excès de zéle elle achetât le repos public, en ſacrifiant une partie du fruit qu'elle doit recueillir des périls qu'elle a couru en la Perſonne de V. M., & de plus, de deux cens millions d'or qu'elle a employé avec le ſang de ſes plus braves Sujets : Que ſes Ennemis ne lui ont pas donné autrefois cet éxemple, quand ils ont eu l'avantage ; que témoignant encore aujourd'hui tant de fermeté & d'obſtination à faire durer une Guerre qui ne leur peut être que malheureuſe, ce ſeroit une eſpéce d'infamie pour nôtre Nation, ſi dans le bonheur, elle n'avoit autant de conſtance qu'eux, au milieu de tant de diſgraces. Qu'ils ont déja aſſez reconnu par les Conquêtes que Vôtre Majeſté a fait pendant le mois de Mars & d'Avril, combien il leur auroit été avantageux d'aquieſcer à nos premiéres Propoſitions, & que, s'ils ne les acceptoient bien-tôt, Dieu pourroit les en punir par la perte de la Sicile, & peut-être, par la revolte de tout le Royaume de Naples, qui ſembloit ne pouvoir plus ſuporter le joug de leur Domination. Monſieur de Beverning ne diſconvient guéres de tout ce que nous pouvons dire ſur ce ſujet, & il nous paroît aſſez, que ſi l'Eſpagne ſuivoit ſes ſentimens, on trouveroit bientôt des moyens de parvenir à une bonne Paix.

Sur tout cela, Sire, il eſt neceſſaire qu'il plaiſe à V. M. nous faire ſavoir, s'il con-

convient au bien de ſes affaires, d'avancer la Négociation avec les Ambaſſadeurs des Etats Généraux ſous la condition qu'ils demandent, qui eſt, que nôtre Traité n'aura lieu que lors que leurs Alliez ſeront ſatisfaits, ou s'il eſt plus à propos, pour les obliger de ſe départir de cette condition, de ne leur répondre, tant qu'ils ne s'y attacheront que par la voye des Médiateurs.

Si nous pouvons, cependant, prendre la liberté d'en dire nos ſentimens à V. M.: nous croyons, Sire, qu'il ſeroit de ſon ſervice, de convenir le plûtôt que nous pourrions avec leſdits Ambaſſadeurs des Etats Généraux; ſavoir à l'égard du Traité de Commerce, en rétabliſſant celui de 1660. en ſon entier, & en accordant même, s'il eſt poſſible, la reduction des Droits impoſez depuis ſur les Draps & autres Marchandiſes d'Hollande, ſans toutefois ôter à V. M. la liberté de les hauſſer ou diminuer, ſelon que le bien de ſes affaires le requerra, & ſi elle ne promet pas la ſupreſſion des 50. ſols par Tonneau, en promettre au moins la moderation & l'adouciſſement dans la levée, en ſorte qu'ils puiſſent avoir quelque eſpéce de ſatisfaction ſur ce point.

Pour Maeſtricht, ſi Vôtre Majeſté le juge à propos, on leur pourroit faire entendre, que s'ils traitent avec tous leurs Alliez, ils ne doivent pas en eſpérer la reſtitution, ſans faire donner à V. M. un équivalent convenable à l'importance & à l'u-

tilité de cette Place & de ſes dépendances; mais que ſi leurs Alliez ne ſe voulant pas mettre à la raiſon, leſdits Etats préférent une Paix ſéparée à la continuation d'une fâcheuſe Guerre, elle veut bien, en cette conſideration, leur rendre cette Place, ſoit pour l'avantage particulier de Monſieur le Prince d'Orange, ſoit pour celui des Provinces-Unies. Si Vôtre Majeſté veut même qu'en ce cas on ſtipule quelque choſe d'eux, ou en faveur de la Suéde, ou pour les propres intérêts de la France, on tâchera de l'obtenir : Mais enfin, par ce Traité proviſionel, on mettra les Etats Généraux en état de conclure la Paix avec Vôtre Majeſté à tous momens; & la juſte appréhention que le reſte de vos Ennemis en aura, les portera, ſelon toutes les apparences, à rechercher la Paix avec beaucoup plus d'empreſſement qu'ils n'ont fait juſqu'à préſent. Vôtre Majeſté rectifiera nos raiſonnemens par ſes ordres, & nous n'obmettrons rien de tout ce qui dépendra de nous, pour les éxécuter avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 18. *Juin* 1677.

LA Dépêche du Roi & la vôtre, Monſieur, du douziéme de ce mois, ne contenant qu'une réponſe aux nôtres du 28. du paſſé, premier & quatriéme du courant, & une inſtruction des ſentimens de Sa Majeſté ſur nos doutes, nous nous contenterons d'en accuſer la réception par cet ordinaire, & de vous dire que nous éxécuterons ponctuellement ce qui nous eſt ordonné. Nous l'avons même déja fait en ce qui regarde Monſieur le Prince Charles, ayant envoyé aux Médiateurs la proteſtation dont vous trouverez ici la Copie, qui eſt entiérement conforme à ce qu'il vous a plû, Monſieur, nous en écrire. Monſieur Temple, entre les mains duquel elle a été remiſe, en a paru fort ſurpris, & a dit à un de nos Secrétaires qui la lui a portée, qu'il en feroit part aux Alliez, mais qu'il ne croyoit pas que l'Acte qu'il a ci-devant ſigné avec ſes Collégues, portant que les qualitez priſes, ou obmiſes par les Parties, ne pourront nuire, ni préjudicier,

judicier, pût avoir un éfet rétroactif pour les Paſſeports accordez long tems auparavant.

Pour ce qui regarde la maniére de traiter à l'avenir, Monſieur le Nonce nous a fait eſpérer que les Alliez ſe conformeront à la nôtre, & ſe contenteront de dire de vive voix ce qu'ils croiront pouvoir avancer de leur part la Négociation, laiſſant à la prudence des Médiateurs d'en rédiger la ſubſtance par écrit, ſans mêlange d'aucuns termes d'aigreur.

Monſieur de Los Balbaſez n'a pas encore fait notifier ſon arrivée, ce qui nous donne lieu de croire qu'il n'a pû vaincre juſqu'à préſent l'opiniâtreté de Monſieur le Comte de Kinski, qui eſt fort dificultueux.

Les Miniſtres d'Eſpagne temoignent une grande envie de nous voir, & d'avoir des Conférences avec nous. Ils nous l'ont fait déja dire, & par les Médiateurs & par les Ambaſſadeurs d'Hollande. Nous ne croyons pas auſſi devoir fuir cette entrevûë, quoi que nous n'en eſpérions pas un grand fruit. C'eſt, Monſieur, tout ce que nous avons à ajoûter à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roy, & il ne nous reſte qu'à vous aſſurer du reſpect avec lequel nous ſommes entiérement à vous.

Ajoûté.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Meſſieurs les Médiateurs nous ont aporté le Projet de Traité que les Ambaſſadeurs des Etats leur ont remis entre les mains, ſans leur dire qu'ils nous en avoient déja donné copie, ainſi, Monſieur, nous n'avons rien ſur cela à ajoûter à ce que contient nôtre Dépêche à Sa Majeſté.

Ils nous ont dit auſſi que les Alliez leur avoient demandé des copies, de la proteſtation que nous avons faite ſur le Plein-pouvoir de Monſieur le Prince Charles, mais qu'ils ne la leur avoient point voulu donner ſans nôtre conſentement, que nous n'avons pas crû devoir refuſer : mais comme cette affaire pourra avoir quelque ſuite, nous vous prions, Monſieur, de nous faire ſavoir ſi conformement à nos premiéres Inſtructions, nous ne pouvons pas faire mention de la Proteſtation que Monſieur de Ruvigny a fait ſur ce ſujet entre les mains du Roy de la grande Bretagne, au cas qu'on nous objecte que celle que nous venons de faire ne peut avoir d'effet retroactif, pour les Paſſeports accordez par le Roy, il y a plus d'un an, aux Miniſtres dudit Prince.

Vous verrez, Monſieur, par le Mémoire ci joint qui nous a été préſenté par Monſieur Duker, qu'il eſt en doute s'il oſera avouer que Monſieur l'Evêque de

Strasbourg eſt dans l'Alliance & ſous la protection du Roy. Il nous a témoigné vouloir temporiſer, s'il lui eſt poſſible juſqu'à-ce qu'il reçoive de nouveaux ordres de ſon Maître, quoique nous en ayons toûjours parlé aux Médiateurs comme d'un Allié de Sa Majeſté, & que nous ayons fait connoître à ce Député que nos Ennemis pourroient tirer avantage de cette incertitude. Si vous croyez comme nous, Monſieur, qu'il eſt du ſervice du Roy de la faire ceſſer, vous en direz, s'il vous plaît, vos ſentimens audit Prince de Straſbourg, afin qu'il envoye ſes ordres en conformité audit Sieur Duker.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur Colbert.

Du 18. *Juin* 1677.

MONSIEUR,

Nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roy ce qui nous fut dit hier par Meſſieurs les Ambaſſadeurs des Etats Généraux, au ſujet du Traité de Commerce dont ils pourſuivent l'avancement : & comme les inſtructions dont nous avons beſoin, pour ne rien faire dans cette matiére qui puiſſe nuire

nuire aux affaires de Sa Majeſté, nous doivent être données par vous, nous avons crû être de nôtre devoir de vous envoyer le Mémoire que leſdits Miniſtres nous ont remis entre les mains, qui déduit ſi clairement les principales raiſons dont ils appuyent leurs demandes qu'il ne nous reſte rien à y ajoûter, que les aſſurances du reſpect avec lequel nous ſommes,

MONSIEUR, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 22. Juin 1677.

DEpuis, Monſieur, nôtre derniére Dépêche Mr. le Nonce nous a envoyé dire par ſon Auditeur, qu'il pouvoit nous aſſurer que Monſieur de Balbaſez lui avoit donné tout pouvoir d'ajuſter l'affaire de la premiére viſite à vôtre ſatisfaction, & qu'il pouvoit dire que c'étoit à préſent ſon affaire, qu'il feroit en ſorte que nous ſerions avertis à tems, & que ce ne vous en ſeroit point une; mais que Monſieur de Balbaſez auroit ſouhaité de ne ſe pas ſéparer dans ſes viſites de Meſſieurs de Ronquillo, &

Chriſtin, & qu'il luy avoit propoſé pour tempérament de mettre entre les mains de Monſieur le Nonce un écrit qu'il ſigneroit, par lequel il s'obligeroit de raporter dans deux mois leur Plein-pouvoir conforme au ſien, avec la qualité d'Ambaſſadeur, & ſe ſoûmettant par ſa promeſſe, que les honneurs qu'on leur auroit fait demeureroient pour nuls, & non avenus, au défaut qu'il feroit d'y ſatisfaire dans les deux mois; de quoi il diſoit être ſi fort aſſuré qu'il vouloit bien dire que la Cour de Madrid auroit remis à ſon arbitrage de le faire Ambaſſadeur ou non, ne croyant pas qu'il les voulut avoir pour ſes Collegues; mais qu'après les avoir vû & convenu en étant ſatisfait, il ne les vouloit pas mortifier en les empêchant d'être Ambaſſadeurs. Qu'il avoit prié Monſieur le Nonce, comme Médiateur, d'entrer dans cet expédient, moyennant la foy & la ſûreté qu'il lui en donneroit par écrit, de laquelle il conſentiroit qu'il lui en donnât Copie ſignée de lui en faveur, & pour l'avancement de la Négociation; & l'Auditeur nous a dit que Monſieur le Nonce, dans la confiance qu'il a aux paroles, & à plus forte raiſon à l'écrit de Monſieur Balbaſez, ſe faiſoit fort d'en faire faire autant par les Médiateurs d'Angleterre, ſi nous l'acceptons. Monſieur le Nonce nous a confirmé la même choſe dans une viſite qu'il nous a renduë.

Nous avons, Monſieur, répondu à l'Auditeur pour le dire à Monſieur le Nonce, que nous ne pouvions pas remédier aux Pou-

Pouvoirs de Meſſieurs de Ronquillo & Chriſtin, ni les faire reconnoître Ambaſſadeurs, s'ils ne l'étoient pas.

Que la même choſe avoit été propoſée ci-devant par les Médiateurs d'Angleterre, ſur une pareille promeſſe que faiſoit Monſieur de Ronquillo, de raporter un autre Pouvoir que le ſien avec la qualité d'Ambaſſadeur dans ſix ſemaines, au lieu deſquels il a eu quatre mois pour le pouvoir faire, enſorte que s'il ne l'a pas fait, il n'a tenu qu'à lui. Que tout ce que nous pouvions faire étoit d'en donner part au Roi, & d'attendre là-deſſus les ordres de Sa Majeſté; & que cependant Monſieur de Balbaſez étant Ambaſſadeur, & dans la diſpoſition, comme il nous en faiſoit aſſurer, de nous donner ce qui nous apartenoit, pourroit ſe déclarer quand il lui plairoit, & que nous en uſerions avec lui dans tout l'ordre requis. Nous ſommes, &c.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Monſieur, Monſieur le Nonce nous a fait dire qu'il avoit fait propoſer deux expédiens aux Miniſtres d'Eſpagne; l'un qu'ils vouluſſent bien attendre quinze jours à donner part de leur arrivée, & que nous euſſions réponſe de la Cour; l'autre, que Monſieur de Balbaſez fit lui ſeul ſa viſite, & que ſes Collégues attendiſſent que leur Plein-pouvoir avec la qualité d'Ambaſſadeur fût arrivée.

rivée. Nous aurions eû peine à conſentir au premier expédient, puis qu'il auroit paru que nous euſſions voulu attendre des ordres contraires aux premiers que nous avons reçû. Pour ce qui eſt du ſecond, quoi que l'un des Ambaſſadeurs d'Angleterre, nous ait inſinué que Monſieur Balbaſez eſt qualifié ſeulement de Plénipotentiaire à Nimégue, néanmoins comme ce même Ambaſſadeur a ajoûté qu'il ne feroit aucune dificulté de lui donner le tître d'Excellence & la main, & que c'eſt auſſi le ſentiment de Monſieur le Nonce, nous y avons aquieſcé d'autant plus qu'il y a dans ſon pouvoir un prétexte de le traiter d'Ambaſſadeur, puis que le Roi d'Eſpagne déclare, qu'il envoye ledit Sieur Marquis de Los Balbaſez, ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Allemagne, & que juſqu'à-ce qu'un Ambaſſadeur ſoit de retour auprès de ſon Maître, on ne lui peut guéres refuſer les honneurs dûs à ce caractére. Il eſt vrai, Monſieur, que pour peu qu'on eût d'intérêt de lui faire quelque dificulté, on ſeroit très bien fondé à dire, que la fonction d'Ambaſſadeur en Allemagne eſt finie du moment qu'il eſt entré dans une autre, par ſon arrivée à Nimégue avec la ſeule qualité de Plénipotentiaire ; mais comme nous ne voyons de tous les Miniſtres des Alliez, que les ſeuls Ambaſſadeurs des Etats Généraux, ſi nous faiſons encore refus de voir le Marquis de Balbaſez ſur des raiſons qui ne ſont approuvées, ni des Médiateurs, ni de pas

un

un Ambaſſadeur, leſdits Alliez pourront dire que nous n'avons deſſein que de traiter avec les Ambaſſadeurs des Etats pour les détacher de leur Parti, & ſeront bien fondez à leur faire de vives inſtances à ce qu'ils ceſſent de nous voir : Cependant, Monſieur, nous venons d'aprendre que Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Eſpagne ne ſont pas encore d'accord entr'eux, & ne ſavent quel parti prendre, & s'ils doivent ſéparer les intérêts de Monſieur le Marquis de Los Balbaſez, d'avec les autres.

Monſieur le Nonce eſpére nous rendre une réponſe poſitive dans demain ; mais comme il pourroit arriver que cette afaire traîneroit en longueur, & que nous aurions le tems de recevoir les ordres de la Cour, nous vous prions, Monſieur, de vouloir bien nous faire ſavoir au plûtôt les intentions du Roi ſur le Parti que nous aurons à prendre, ſoit au Cas que Monſieur le Marquis de Los Balbaſez veuille être viſité ſéparément, ſoit que ni lui, ni ſes Collégues, ne puſſent obtenir dans tout le tems de la Négociation, autre qualité que celle de Plénipotentiaire, qui eſt un expédient que la Cour de Madrid pourroit bien prendre, pour éviter toute concurrence avec nous. Si l'affaire ſe termine plûtôt, nous ne prendrons point de Parti qui ſoit contraire aux ordres du Roi, & qui puiſſe préjudicier au Caractére dont Sa Majeſté nous a honnoré.

L'Auditeur de Monſieur le Nonce vient encore de nous dire, Monſieur, que Meſ-

ſieurs les Ambaſſadeurs d'Eſpagne propoſoient un expédient, en cas que nous vouluſſions l'accepter, qui eſt qu'ils envoyeront demain matin, tous trois enſemble, donner part de leur arrivée, tant aux Médiateurs qu'à tous autres Ambaſſadeurs; & que dans le compliment qu'ils feront faire, ils prieront qu'on remette la Viſite qu'on leur voudra rendre juſqu'à-ce que leur Plein-pouvoir ſoit arrivé, que de cette maniére ils ſatisferont à l'ordre qu'ils ont d'Eſpagne de notifier leur arrivée, & en même tems ils léveront la dificulté que nous faiſions de leur donner la main juſqu'à-ce qu'ils fuſſent Ambaſſadeurs. Voila, Monſieur, un expédient que nous avons fort goûté, d'autant plus que Monſieur de Balbaſez nous a fait dire, que c'étoit en nôtre conſidération ſeule qu'il l'avoit pris, & que ſans nous ils auroient reçû incontinent les viſites; mais que dans l'envie qu'il a d'avoir commerce avec nous, il a voulu différer juſqu'à-ce que nous vouluſſions bien voir ſes Collégues, nous aſſurant en même tems, que dès que les Pouvoirs ſeront arrivez, nous ſerons avertis les premiers, & que nous aurons la premiére Viſite. Nous témoignerons à Monſieur le Nonce l'obligation que nous lui avons, du ſoin qu'il a pris de ménager cette affaire & de conſerver tous les avantages qui nous ſont dûs. Nous devons vous dire, Monſieur, que Monſieur de Balbaſez s'eſt expliqué, que juſqu'à-ce qu'il reçoive les Viſites de Cérémonie, il agira & ſe trouvera aux Con-

Conferences comme Dom Pedro Ronquillo a fait juſqu'à préſent, ce qui n'a tiré à aucune conſequence.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 24. Juin 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux ; Vôtre Dépêche du 11. de ce mois, m'a informé des premiéres démarches, que le Nonce extraordinaire de Sa Sainteté avoit faite auprès de vous, par l'envoi du Bref de Sa Sainteté, & la communication de ſon Plein-pouvoir. J'ai trouvé très-raiſonnable les difficultez que vous avez faites ſur l'un & ſur l'autre, autant celles qui me regardent, que celles qui touchent d'eux dentre vous. Cette confuſion de mon nom dans le nom collectif d'autres Rois & Princes, ne peut être attribuée qu'à une mégarde, où à une ignorance de la Chancellerie de Rome ; qui en reverroit les Regiſtres, on y trouveroit que l'Empereur & les Rois mes Prédéceſſeurs y ont toûjours été nommez diſtinctement, lors que les autres Rois & Princes de l'Europe étoient compris en général ſous un même nom. Cet uſage même fût pratiqué dans les premiéres Aſſemblées du Con-

Concile de Trente, & s'il ne fut pas tout à fait ſuivi dans les derniers, on peut dire qu'il fut maintenu par les proteſtations de mes Ambaſſadeurs : mais ſans recourir à ces éxemples éloignez, on auroit dû ſuivre à Rome ce qui ſe pratiqua dans les Plein-pouvoirs à Munſter, dans leſquels je fus nommé ſéparément après l'Empereur, ſelon l'uſage obſervé dans tous les tems, & le Roi d'Eſpagne, par une introduction plus nouvelle nommé après moi ſéparément.

Pour ce qui touche le Bref qui a été adreſſé à l'un de vous, bien que Sa Sainteté ſe puiſſe diſpenſer de vous en écrire un à chacun de vous en particulier, il eſt néceſſaire néanmoins que vous ſoyez nommez tous trois avec la qualité d'Ambaſſadeurs dans celui qu'elle envoyera de nouveau, & que les Tîtres qu'elle vous y donnera, répondent au Caractére dont je vous ai revêtus, & dont ceux de *Præſtantibus viris*, ſont trop éloignez.

Auſſi vois-je que le Nonce s'eſt rendu aiſément à de ſi juſtes raiſons. Il a même confié ce ſecret à ſon Collegue, qui ſert auprès de moi, & je vois qu'ils ne doutent pas l'un & l'autre, qu'on ne répare inceſſamment à Rome une erreur qui s'eſt gliſſée, ſans doute, plûtôt par mégarde que par deſſein. J'apprens cependant avec plaiſir, que vous ſoyez ſatisfait de la conduite qu'il garde avec vous, & que je ne me ſois pas trompé dans la bonne opinion que j'en avois.

Quelque

Quelque reſolution qu'ait priſe l'Angleterre de faire donner la main par ſes Ambaſſadeurs, aux ſeconds Ambaſſadeurs de Brandebourg ; cet éxemple ne doit rien changer à la maniére dont je vous ai ordonné de vivre avec eux. L'Angleterre a eu ſes raiſons d'accorder cette ſatisfaction à ce Prince, dans le tems de ſes malheurs, & peut ſe croire obligée à ne le pas changer. Pour moi qui n'ai point de ſemblables conſiderations, & dont la conduite a toûjours été uniforme avec les Electeurs, je ne me ſens point obligé à y rien innover. Ainſi quelque inſtance qui vous puiſſe être faite, témoignez toûjours qu'étant honnorez de la qualité de mes Ambaſſadeurs, vous en uſerez avec ces Miniſtres, comme en ont uſé ceux qui l'ont porté avant vous dans l'Empire, particuliérement dans l'Aſſemblée de Munſter, & dans la Diette de Francfort. Sur ce, je prie Dieu, &c.

Ecrit à Verſailles le 24. Juin 1677.

LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs,

Du 24. Juin 1677.

DEpuis, Meſſieurs, que la Lettre de Sa Majeſté a été écrite, j'ai eu l'honneur de lui rendre compte de la vôtre particuliére du quinziéme de ce mois. Elle me commande d'ajoûter ici ſa réponſe, & de vous dire, qu'elle ne pouvoit attribuër le peu de communication que Monſieur de Beverning vous avoit donnée depuis ſon retour, qu'à l'éloignement qu'il avoit trouvé ſans doute dans l'eſprit de Monſieur le Prince d'Orange: l'on ne peut le regarder que comme un grand aveuglement, ou un intérêt particulier de ce Prince, puis que rien n'eſt plus contraire à celui des Etats Généraux.

La part que Monſieur Temple vous a donné des Inſtances de Monſieur le Duc d'Hannover, ſe peut dire bien oppoſée à la profeſſion que ce Prince a toûjours affectée de bonne foi, & rien ſans doute n'eſt plus éloigné de cette regularité dont il ſe pique, que de traiter des dépouilles de la Suéde, en même tems qu'il eſt Allié de cette Couronne,

ronne, & qu'il tire des ſubſides de Sa Majeſté.

Peut-être que les Médiateurs ne jugeront pas à propos de parler encore de cette affaire, mais ſans doute les Ambaſſadeurs de Suéde s'y oppoſeront, & pretendront avec juſtice d'y être appuyez par vous.

Si Monſieur le Marquis de Balbaſez apporte d'auſſi bonnes diſpoſitions pour la Paix, que celles que Monſieur le Nonce vous a temoignées, il ſera fort néceſſaire qu'il s'ouvre de nouvelles conditions, puis que celles qui ont été données juſqu'à cette heure par l'Eſpagne ne ſont pas aſſurément un chemin pour y arriver.

Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre ont ſans doute beaucoup de raiſon de pretendre d'être viſitez les premiers, après Monſieur le Nonce, par les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, par leur titre de Médiateurs qui ne tire à aucune conſéquence, & vous connoiſſez qu'elles ont été les raiſons pour établir cet uſage à Cologne & à Nimegue. C'eſt à eux à diſputer leur intérêt; Si les Ambaſſadeurs d'Eſpagne pretendent voir les Ambaſſadeurs de l'Empereur hors de rang, & comme de Sa Maiſon, avant eux, en cela Monſieur le Nonce auroit le même intérêt, s'il ne recevoit la viſite qu'après celle qui auroit été renduë aux Miniſtres de l'Empereur; mais ſi cet Ambaſſadeur viſitoit d'abord Monſieur le Nonce, enſuite les Impériaux, & puis les Ambaſſadeurs d'Angleterre, ce ſeroit alors que vous auriez un véritable ſujet de vous plaindre, puis

puis que ce ſeroit confondre la Mediation pour lequel ſeul on s'eſt relâché juſqu'à cette heure.

Quant à l'expédient qui a été pris à Munſter que les Ambaſſadeurs d'Eſpagne & de l'Empereur ſe viſitaſſent hors de rang comme d'une même Maiſon, & avant le Nonce du Pape ; ce qui a été pratiqué en cette Aſſemblée ne porteroit encore point de prejudice en celle-ci, puis que les Ambaſſadeurs de Sa Majeſté ſuivroient immediatement le Nonce du Pape.

Je ne puis, Meſſieurs, vous donner de Mémoire plus particulier, que ceux que vous avez eu juſqu'à cette heure, & c'eſt un expédient qui doit être connu à Monſieur de Bevilaqua.

Mais ſi lors que Monſieur l'Evêque de Gurk arrivera à Nimegue, il viſitoit d'abord Monſieur le Nonce, & les Ambaſſadeurs d'Angleterre comme Médiateurs, & qu'enſuite il viſitât les Ambaſſadeurs d'Eſpagne avant vous, ce ſeroit le Cas dans lequel vous ne pourriez point recevoir ſa viſite, puis que ce ſeroit déclarément vous préférer l'Eſpagne ; car de dire qu'on la viſite hors de rang comme de la même Maiſon, à moins que la Viſite ne fût ſecréte, ce ſeroit lui laiſſer prendre un avantage, & dans celles qui ſe feront avec Cérémonie & accompagnement, il eſt ſans doute qu'il vous doit voir le premier.

Ce que vous avez ajoûté à la fin de vôtre Lettre fait voir que la dificulté avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne étoit finie, puis qu'il

qu'il vous avoit envoyé demander Audience. Comme il ne devoit point avoir de Gardes, Sa Majeſté n'a point eû à délibérer ſur ce qu'elle ordonneroit en ce cas, & pour la magnificence de ſon Equipage, comme le vôtre a paru depuis un an avec tant d'éclat, Sa Majeſté croit que ſans l'augmenter, vous pouvez lui laiſſer la ſatisfaction de faire éclater le ſien à ſon arrivée. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne,

Du 25. Juin 1677.

NOus avons reçû, Monſieur, la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, du 17. de ce mois, & vû que vous nous faites eſpérer que le Roi approuvera nos obſervations ſur le Bref que Monſieur de Bevilaqua nous avoit communiqué, & qu'il ſera ſatisfait de la bonne foi avec laquelle il s'étoit rendu à nos raiſons, nous avons ſujet de croire que Sa Majeſté le ſera encore davantage, quand nous vous aurons informé par celle-ci de l'adreſſe, delicateſſe & vigilance, avec laquelle ce Miniſtre de Sa Sainteté a conduit l'affaire dont nous avons aujourd'hui à vous rendre compte, tou-

touchant la déclaration des Miniſtres d'Eſpagne, le Commerce & les viſites qu'il prétend établir entr'eux & nous.

Nous ne vous repeterons point, Monſieur, les propoſitions que Monſieur le Marquis de Balbaſez nous a fait faire par lui pour cela, & tous les expédiens que ledit Sieur de Bevilaqua a propoſez, pour faire entrer les uns & les autres dans cette correſpondance, parce que nous vous en avons rendu compte; mais nous vous le rendrons ſeulement de l'éxécution.

Meſſieurs de Balbaſez, Ronquillo & Chriſtin, nous envoyérent avant-hier faire par trois Gentil-hommes, la déclaration de leur arrivée, avec un compliment concerté avec Monſieur le Nonce, qui nous l'avoit auparavant communiqué, & que nous avions agréé. Il nous fut même dit en François, choſe extraordinaire aux Eſpagnol, & contenoit que ces Meſſieurs étoient ici prêts à nous rendre tous les ſervices dont nous les jugerions capables, avec pourtant le déplaiſir de ne pouvoir pas encore recevoir les viſites dont nous les voudrions honnorer, à cauſe de quelques qualitez qu'ils avoient à faire reformer dans leurs Pouvoirs, à quoi ils eſpéroient avoir bien-tôt pourvû, & qu'ils nous le feroient ſavoir.

Nous crûmes, pour répondre à l'honnêteté de ſes complimens, leur en devoir envoyer faire un de même de nôtre part, & nous l'avions auſſi concerté avec le Nonce; & comme ils s'étoient ſervis pour faire

re les leur de leurs Ecuyers, nous employâmes les nôtres pour s'aquiter du nôtre, pour lequel nous n'eûmes qu'à ſuivre pour leurs qualitez, ce qu'ils nous avoient dit par leurs complimens, où ils firent eux-mêmes la diſtinction de leur Caractére.

Monſieur de Balbaſez reçût nôtre compliment, & fit réponſe, qu'il nous étoit fort obligé de l'honneur que nous lui faiſions, que s'il s'étoit pû ſéparer de ſes Colliegues, dans le pouvoir deſquels ils ſe trouvoit quelques difficultez qu'il eſpéroit qui ſeroient bien-tôt levées, il ſe ſeroit déja aquité de ce qu'il devoit aux Ambaſſadeurs d'un auſſi grand Roi que le nôtre. Nos Gentils-hommes paſſérent enſuite chez Monſieur de Ronquillo, pour lui faire compliment, avec la diſtinction que nous leur avions preſcrite, leſquels ne l'ayant pas trouvé, & nous en étans venus rendre compte, nous les y renvoyâmes avec ordre de l'attendre; mais ſon Secrétaire les voyant en diſpoſition de le faire, leur dit qu'il ſe chargeoit de lui faire nôtre Compliment, & qu'il croyoit qu'il ne retourneroit pas dîner chez lui. Ce que nous étant venu raporter, nous jugeâmes qu'il avoit affecté de ne s'y pas trouver, pour ne pas entendre de nous-même qu'il ne fût que Plénipotentiaire, & nous envoyâmes nos Gentils-hommes à Monſieur Chriſtin, qui reçût fort honnêtement le Compliment.

Nous croyons inutile, Monſieur, de vous

vous dire, car vous le jugerez aſſez, que tous ces complimens & honnêtetez n'ont pour but que la premiére viſite après les Ambaſſadeurs de l'Empereur, que ces Meſſieurs nous doivent donner & rendre, ſuivant les paroles que Monſieur le Nonce nous en a données de leur part, qui a pris pour cela ſes ſûretez.

Après vous avoir rendu compte, Monſieur, d'un détail qui ne regarde que ces Cérémonies, nous ſommes obligez de vous informer du ſujet de la viſite que Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre nous rendirent avanthier. Ils nous dirent que les Alliez ſe contentoient de l'acceptation que nous avions faite des Pouvoirs des Envoyez de Lorraine, & que, pour la proteſtation, comme elle n'étoit pas adreſſée à eux, mais ſeulement aux Médiateurs, ils n'avoient rien à y répondre. Ce qui nous fait juger, Monſieur, qu'ils ne ſont pas ſi attachez à chercher des incidens, qu'ils ont été juſqu'à préſent, & que le bon état des affaires du Roi, & le deſir qu'ils remarquent aux Hollandois de faire la Paix, leur peut bien ôter le deſſein d'en éloigner la Négociation.

Ces mêmes Médiateurs nous ont demandé ſi nous avions pouvoir pour traiter avec les Miniſtres du Duc de Lorraine: mais comme nous leur dîmes qu'on étoit convenu que nous n'aurions que cinq Pouvoirs pour les principales Parties, & que toutes les autres ſeroient compriſes ſous le nom d'Alliez; ils n'ont pas inſiſté davantage

tage ſur cela, non plus que ſur la communication de nos Pouvoirs qu'ils nous ont demandé de la part du Marquis de Los Balbaſez, qui a été remiſe juſqu'à ce qu'il eût reçû le ſien réformé en la maniere dont on eſt convenu, bien entendu qu'on pourra cependant traiter ſur les Pouvoirs qui ont été reciproquement communiquez.

Monſieur le Nonce eſt venu ce matin nous apporter la Copie du Pleinpouvoir de Monſieur le Marquis de Los Balbaſez, que nous vous envoyons, & nous lui avons fait la même réponſe qu'aux Mediateurs d'Angleterre. Nous avons déja eu l'honneur de vous mander, Monſieur, que Monſieur Balbaſez ne feroit point marcher ſes Suiſſes ni ſes Heyducs, armez au tour de ſon Caroſſe, mais du reſte ſa dépenſe eſt telle que nous vous l'avons repréſentée; il a ſix Suiſſes & quelques Heyducs, douze Pages & vingt quatre Valets de pied, ſans ceux de ſon gendre & de ſa fille, ſes gens ont déja leurs Livrées, qui eſt verte avec un galon qui eſt d'une eſpece de velours à fonds d'or: il a encore une autre Livrée beaucoup plus magnifique.

Don Pedro Ronquillo aura des Livrées avec de l'or & trois Caroſſes à ſix Chevaux. Le Comte Antoine paroîtra de même avec un très grand Equipage, auſſi-bien que l'Evêque de Gurk, de ſorte, Monſieur, que ſi Sa Majeſté agrée que nous augmentions nôtre train, & que nous faſſions des Livrées telles que nous croyons qu'il convient de faire à proportion de celles d'Eſpagne, comme nous ſommes réſolus de faire un effort avec

l'aide que Sa Majeſté nous voudra bien donner pour faire cette augmentation, & pour la maintenir pendant le cours de nôtre Emploi ; nous oſons vous repréſenter, Monſieur, qu'il ſeroit à ſouhaiter que nous reçuſſions inceſſamment les ordres du Roi là-deſſus, premierement afin que nous ayons le tems de faire faire ces Livrées, & un premier Caroſſe plus beau que les nôtres avant que la belle ſaiſon ſoit paſſée, mais bien plus à cauſe que Don Pedro Ronquillo ne faiſant paroître ſes Livrées que dans ſix ſemaines d'ici, lorſqu'il aura ſon pouvoir, Monſieur l'Evéque de Gurk & le Comte Antoine le faiſant dans le même tems, & Mr. de Balbaſez ne marchant non plus que dans ce tems-là en Cérémonie, ſi nous ſommes avertis dès à cette heure, nous aurons pour lors nos Livrées toutes prêtes & nos Caroſſes, & on attribuera cette dépenſe à un deſſein formé de longue main, de ne faire paroître cette ſeconde Livrée, que lorſque les Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne paroîtroient avec les leur, & que l'Aſſemblée ſeroit complete ; au lieu que ſi nous ne les avions que deux ou trois mois après que ces Meſſieurs auront paru, il ſembleroit que ce ne ſeroit qu'à leur imitation que nous aurions augmenté nôtre dépenſe, & que ſans leur exemple nous ſerions demeuré comme nous étions : outre que nous n'avons pas beſoin d'attendre d'avantage, pour donner un plus grand éclairciſſement de leur dépenſe, puiſque les gens de Monſieur de Balbaſez ont déja leur premiere Livrée, & que nous avons vû l'autre. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 29. Juin 1677.

NOus aurions peu de choſes, Monſieur, à vous mander cet ordinaire, ſi Monſieur le Nonce ne nous étoit venu voir ce matin, pour nous parler des interêts de Monſieur le Prince. Il nous a entiérement preſſé pour obtenir le Pleinpouvoir ſéparé pour traiter avec ce Prince, juſques là qu'il nous a dit que le Roi ayant bien voulu ſe relâcher à la priere du Roi d'Angleterre à donner cinq Pleinpouvoirs, il eſpéroit que Sa Majeſté ne refuſeroit pas au Pape la grace que Sa Sainteté lui demandoit d'un Pouvoir ſéparé pour Monſieur le Prince de Lorraine. Nous ne vous importunerons pas, Monſieur, de toutes les raiſons que nous lui avons alleguées, au contraire, il ſuffit que nous vous diſions que nous lui avons fait connoître que le Roi n'a accordé les cinq Pouvoirs, qu'après la parole que les Mediateurs lui ont donnée, qu'on ne demanderoit plus de Pleinpouvoirs, & que tous ceux qui auroient à traiter viendroient comme Alliez d'un des cinq principaux intereſſez: Que cela étoit ſi vrai, que les Ambaſſadeurs d'Angleterre qui avoient été chargez de la même demande, n'avoient pas oſé y in-

ſiſter après nôtre réponſe, de ſorte que c'étoit une affaire conſommée, dont nous n'oſerions écrire à Sa Majeſté; & quelque inſtance qu'il nous eût faite, il n'a pû obtenir de nous que nous lui ayons donné quelque eſpérance d'en écrire. Ainſi, Monſieur, ce n'eſt que pour vous rendre compte de ce qui s'eſt paſſé que nous le faiſons. Nous lui avons encore témoigné que non-ſeulement le Roi trouveroit très mauvais, que nous priſſions la liberté de lui parler d'une affaire entiérement terminée, mais que cela donneroit encore lieu à Sa Majeſté de ſe plaindre de ce qu'on abuſe ſi fort de la condeſcendance qu'elle a eu d'accorder cinq Pleinpouvoirs, lorſqu'on s'en ſert pour en demander un ſixieme, au préjudice de la parole qu'on nous a donnée ſi ſolemnellement.

Monſieur le Nonce nous a demandé enſuite, ſi nous ne ferions pas quelque réponſe aux demandes de Monſieur de Lorraine. Surquoi nous n'avons dit autre choſe, ſi non que juſqu'à cette heure, on ne nous avoit rien donné de ſa part. En effet les Mediateurs d'Angleterre ne nous ont pas encore délivré les propoſitions de ce Prince.

Le Sieur Duker nous a, Monſieur, prié d'ajoûter ce Memoire à celui que nous nous ſommes donnez l'honneur de vous envoyer au dernier jour, & Monſieur d'Haren nous a prié de demander un Paſſeport pour un de ſes parens qui eſt à Veniſe, ſuivant le Memoire ci-joint. Nous ſommes, Monſieur, avec beaucoup de vérité entiérement à vous.

F I N.

TA-

TABLE
DES LETTRES
Suivant le rang qu'elles ont dans ce
TOME II.
JANVIER 1677.

LEttre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 1 Janvier. pag. 1
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 1 Janvier. 3
- - - du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 7 Janvier. 7
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 7 Janvier. 11
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 8 Janvier. 12
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 8 Janvier. 15
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 12 Janvier. 16
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 12 Janvier. 26
- - - du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 14 Janvier. 29
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 14 Janvier. 31
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 15 Janvier. 33
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 15 Janvier. 36
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 19 Jan-

19 Janvier. 38
Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 19 Janvier. 42
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 20 Janvier. 43
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 22 Janvier. 46
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 22 Janvier. 49
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 23 Janvier. 52
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 26 Janvier. 54
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 26 Janvier. 56
- - - du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 28 Janvier. 57
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 28. Janvier. 62
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 29 Janvier. 63
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 29 Janvier. 69
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 30 Janvier. 72

FEVRIER 1677.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 2 Fevrier. 73
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 2 Fevrier. 79
- - - du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 4 Fevrier. 80
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Am-

TABLE DES LETTRES.

Ambaſſadeurs, du 4 Fevrier. 84
Lettre de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 5 Fevrier. 86
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 5 Fevrier.* 90
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 9 Fevrier.* 92
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 9 Fevrier.* 97
- - - *du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 11 Fevrier.* 98
- - - *de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 11 Fevrier.* 100
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 12 Fevrier.* 102
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 12 Fevrier.* 105
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 16. Fevrier.* 107
- - - *du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 18 Fevrier.* 108
- - - *de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 18 Fevrier.* 110
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 19 Fevrier.* 111
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 19 Fevrier.* 113
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 23 Fevrier.* 118
- - - *du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 25 Fevrier.* 126
- - - *de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 25 Fevrier.* 129
- - - *de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 25 Fevrier.* 130

TABLE DES LETTRES.
Lettre de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 26 Fevrier. 131
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 26 Fevrier.* 133
- - - *du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 27 Fevrier.* 135

MARS 1677.

Lettre de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 2 Mars. 141
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 5 Mars.* 145
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 5 Mars.* 148
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 9 Mars.* 150
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 9 Mars.* 157
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 13 Mars.* 159
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 16 Mars.* 160
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 16 Mars.* 164
- - - *du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 17 Mars.* 166
- - - *de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 17 Mars.* 173
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 19 Mars.* 175
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 19 Mars.* 179
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 23 Mars.* 181

TABLE DES LETTRES.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 23 Mars. 190
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 26 Mars.* 191
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 29 Mars.* 195
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 29 Mars.* 199
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 30 Mars.* 204
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 30 Mars.* 213

AVRIL 1677.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 2 Avril. 216
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 6 Avril.* 218
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 6 Avril.* 228
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 8 Avril.* 231
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 8 Avril.* 237
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Tourmont, du 9. Avril.* 240
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 13 Avril.* 240
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 15 Avril.* 243
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 16 Avril.* 245
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 16 Avril.* 248

Let-

TABLE DES LETTRES.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 23 Avril. 249

- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 24 Avril.* 250

- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 24 Avril.* 253

- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 27 Avril.* 255

- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 30 Avril.* 257

- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 30 Avril.* 262

MAY 1677.

Lettre de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 2 May. 265

- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 4 May.* 267

- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 4 May.* 271

- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 7 May.* 272

- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 8 May.* 273

- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 8 May.* 276

- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 11 May.* 278

- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 14 May.* 281

- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 14 May.* 284

- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 14 May.* 286

TABLE DES LETTRES.

Lettre de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 18 May. 287
Lettre de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 18 May. 296
- - - *du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 21 May.* 298
- - - *de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 21 May.* 300
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 21 May.* 303
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 21 May.* 305
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 25 May.* 305
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 28 May.* 309
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 28 May.* 316

JUIN 1677.

Lettre de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 1 Juin. 318
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 4 Juin.* 320
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 4 Juin.* 323
- - - *de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 5 Juin.* 325
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 8 Juin.* 328
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 8 Juin.* 331
- - - *de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 11 Juin.* 336

TABLE DES LETTRES.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 11 *Juin.* 340
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du* 12 *Juin.* 341
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du* 12 *Juin.* 345
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du* 15 *Juin.* 347
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du* 17 *Juin.* 354
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du* 18 *Juin.* 357
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du* 18 *Juin.* 365
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur Colbert, du* 18 *Juin.* 368
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du* 22 *Juin.* 369
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du* 24 *Juin.* 375
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du* 24 *Juin.* 378
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du* 25 *Juin.* 381
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du* 29 *Juin.* 387

Fin de la Table.

3

4. 4. 187